

LES FRANÇAIS

DU XVIIe SIÈCLE

LES

FRANÇAIS

DU XVII[e] SIÈCLE

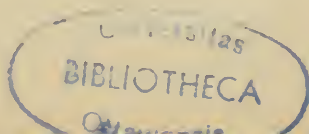
ÉDITION NOUVELLE ET CORRIGÉE

PAR

Charles GIDEL,
Proviseur du lycée Condorcet,
Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres.



PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6



PRÉFACE

L'histoire de la littérature d'un siècle peut être l'histoire de ses mœurs. C'est à ce point de vue que j'ai entrepris les études que je publie dans ce volume. Il serait difficile de renouveler la critique des œuvres littéraires du XVIIe siècle, il serait superflu de la recommencer suivant les anciens principes. Il m'a semblé qu'on pouvait demander autre chose aux productions de ce grand siècle que les satisfactions du goût. Les mœurs sociales de cette époque, moins connues que les chefs-d'œuvre qui l'ont illustrée, offrent un curieux sujet d'étude. J'ai essayé de les peindre dans des esquisses, plutôt que d'en composer un tableau d'ensemble. J'ai pris de toutes parts les traits qui m'ont paru les plus saillants et qui répondaient le mieux à mes vues. J'ai puisé largement dans les écrivains du siècle de Louis XIV, je les cite à toutes les lignes. Je dois

également beaucoup aux critiques, aux historiens de notre temps qui se sont occupés du XVIIe siècle. C'est à eux sans doute que je suis redevable du bon accueil que ces travaux ont déjà reçu d'un public restreint et spécial, car la plupart de ces études ont été d'abord des conférences faites à la Sorbonne, à la salle de la rue Scribe, au boulevard des Capucines. Plusieurs ont paru, recueillies par la sténographie, dans la *Revue des Cours littéraires*. Je ne puis que souhaiter à cette épreuve nouvelle et plus périlleuse un succès égal à celui de la première, sans oser me le promettre.

Ch. GIDEL.



I

LES GRANDS

A la distance où nous sommes, le XVIIe siècle nous fait illusion. Nous nous laissons facilement prendre au charme de la gloire dont cette brillante époque nous apparaît environnée. L'éclat des lettres, celui des armes, le faste des bâtiments, la beauté des femmes, le luxe des vêtements, la magnificence des fêtes, tout nous semble fait pour enchanter la postérité, et nous ne résistons pas à la séduction. Un air de grandeur et de majesté répandu partout en impose. Voltaire en fut tout ébloui. Son *Histoire de Louis XIV* n'est qu'un panégyrique du monarque et de sa cour. Et pourtant combien de vices, combien de désordres, combien d'intrigues criminelles se cachaient sous ces dehors graves ou enjoués ! Les contemporains ne s'y

sont pas trompés. Ils en ont parlé avec une hardiesse qui nous étonne. Quand nous n'aurions que le témoignage de La Bruyère, c'en serait assez pour amortir le feu de notre enthousiasme et nous faire songer. Que dire des révélations si redoutables de Saint-Simon, ce gentilhomme qui, en léguant, du fond de la tombe, aux âges suivants les indiscrétions d'un esprit éclairé et d'une vertu chagrine, a jeté sur son temps une lumière qui ne laisse plus rien de secret? Il se couvrait du rempart de la mort, c'était de la prudence; il voulait laisser éteindre les noms qu'il avait flétris, c'était obéir au sentiment respectable des égards que l'on doit aux vivants. Molière n'y mettait pas tant de circonspection et de timidité. Il s'attaquait en face à des ennemis dangereux et rancuniers. Sans doute, il ne nommait personne, mais chacun se reconnaissait sans peine dans ses portraits; il avait pour lui la protection du maître, mais il n'en était pas si bien couvert qu'on ne pût l'atteindre à plus d'un endroit. En jouant les marquis sur la scène, il montrait autant de courage que de pénétration d'esprit. Ce sont des traits épars d'une peinture singulièrement vive que nous voulons réunir ici. Nous y ajouterons autant que possible un commentaire emprunté aux documents historiques du siècle.

A peine arrivé dans Paris, inconnu, sans protecteur, sans autre appui que son talent, Molière engage la lutte avec la portion de la société la plus chatouilleuse et la plus irritable. Il s'attaque aux gens du bel air. Les marquis, leurs manières ridicules, leur maintien affecté, leur langage prétentieux, leur présomption, leur suffisance, leurs modes exagérées font le principal objet de la satire qui remplit et égaie la comédie des *Précieuses*. Bossuet semble compter pour rien cette réformation « des mines affectées et des canons trop larges »; il pourrait avoir raison de la mépriser, s'il parlait d'un prédicateur chargé par sa vocation de corriger les âmes, et de faire, suivant le langage de Bossuet lui-même, les fruits d'une pénitence solide.

Mais telle n'est pas sans doute la mission d'un auteur comique! et d'ailleurs Molière ne s'en tiendra pas là. Il saura, lui aussi, donner de plus graves leçons de morale, atteindre le vice; mais le temps n'en était pas encore venu. Pour le moment, il s'en tient aux dehors de la place, aux avant-postes pour ainsi dire: ses coups n'en portent pas avec moins de force. C'est d'abord, dans les *Précieuses ridicules*, le costume des marquis



MASCARILLE ET LES PRÉCIEUSES.

qu'il tourne en dérision. La petite oie de Mascarille, c'est-à-dire les rubans, les plumes, les dentelles, les bas, les gants, enfin toutes les menues parties du vêtement, y sont passés en revue, et accompagnés d'un mot qui y attache une éternelle moquerie.

« MASCARILLE. — Que vous semble de ma petite oie? la trouvez-vous congruente à l'habit?

» CATHOS. — Tout à fait.

» MASCARILLE. — Ce ruban est bien choisi.

» MADELON. — Furieusement bien. C'est Perdrigeon tout pur.

» MASCARILLE. — Que dites-vous de mes canons?

» MADELON. — Ils ont tout à fait bon air.

» MASCARILLE. — Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier de plus que tous ceux qu'on fait.

» MADELON. — Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

» MASCARILLE. — Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

» MADELON. — Ils sentent terriblement bon.

» CATHOS. — Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

» MASCARILLE. — Et celle-là (il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque).

» MADELON. — Elle est tout à fait de qualité; le sublime en est touché délicieusement.

» MASCARILLE. — Vous ne dites rien de mes plumes! comment les trouvez-vous?

» CATHOS. — Effroyablement belles.

» MASCARILLE. — Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or? Pour moi, j'ai cette manie de vouloir donner généralement sur ce qu'il y a de plus beau [1]. »

Molière n'était pas seulement l'auteur de la pièce. Il en était encore un des principaux et des meilleurs acteurs. Il ne se contentait pas de cette satire faite en propos assez vifs. Il y joignait une autre sorte de satire qui parlait aux yeux, et rendait plus sensible l'affectation qu'il voulait combattre. Son costume était aussi comique que pouvaient l'être ses paroles. Les contemporains en furent frappés, et un témoin oculaire, madame de Villedieu (mademoiselle Desjardins) nous a décrit tout le plaisant équipage du pétulant marquis. — « Imaginez-vous donc que sa perruque était si grande qu'elle balayait la

1. Scène x.

place à chaque fois qu'il faisait la révérence, et son chapeau si petit qu'il était aisé de juger que le marquis le portait bien plus souvent à la main que sur la tête; son rabat se pouvait appeler un honnête peignoir, et ses canons semblaient n'être faits que pour servir de cache aux enfants qui jouent à la cligne-musette. Un brandon de glands lui sortait de la poche comme d'une corne d'abondance, et ses souliers étaient si couverts de rubans qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étaient de roussi de vache d'Angleterre ou de maroquin. Du moins sais-je bien qu'ils avaient un demi-pied de haut, et j'étais fort en peine de savoir comment des talons si hauts et si délicats pouvaient porter le corps du marquis, les rubans, les canons et la poudre. Jugez de l'importance du personnage sur cette figure [1] ».

Mascarille, il faut en convenir, pousse à l'excès les modes du jour; mais ce qu'il y ajoute d'exagération ne détruit pas la vérité du tableau. Dans l'*École des Maris*, Molière revient à la charge contre le même travers. Sganarelle, fidèle aux anciennes façons du temps passé, daube sur les manières des jeunes muguets : « Ne voudriez-vous point, dit-il à son frère,

M'obliger à porter de ces petits chapeaux
Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux,
Et de ces blonds cheveux, de qui la vaste enflure
Des visages humains offusque la figure?
De ces petits pourpoints sous les bras se perdans,
Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendans?
De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces?
Et de ces cotillons appelés hauts-de-chausses?
De ces souliers mignons de rubans revêtus,
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus?
Et de ces grands canons où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galans
Marcher écarquillés ainsi que des volans [2] ?

1. Molière, édit. de M. Moland, t. Ier. Introduction, XCIII.

2. Acte Ier, scène Ire.

N'est-ce pas encore là le costume de Mascarille? La peinture de madame de Villedieu ne correspond-elle pas en tout à celle que nous donne Sganarelle des blondins et des muguets? Il ne se lasse pas de poursuivre les marquis. « Quoi ! toujours des marquis? se fait-il dire à lui-même dans l'*Impromptu de Versailles*. — Oui, répond-il, toujours des marquis. — Le marquis, aujourd'hui, est le plaisant de la comédie; et comme, dans toutes les comédies anciennes, on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même, dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie[1]. »

Ici, il n'y a plus lieu à équivoque; c'est dans l'antichambre du roi qu'il va prendre les originaux. Les traits de la satire ne risquent plus de s'égarer et de tomber sur quelque victime obscure. La comédie s'ouvre par deux marquis qui se rencontrent. La Grange reçoit les conseils de Molière, qui représente lui-même l'un des deux seigneurs qu'il met en scène. C'est un tour nouveau et gai donné à la raillerie: « Souvenez-vous bien, vous, de venir, comme je vous ai dit, là, avec ce qu'on nomme le bel air, peignant votre perruque et grondant une petite chanson entre vos dents. Là, là, là, là, là. Rangez-vous donc, vous autres, car il faut du terrain à deux marquis; et ils ne sont pas gens à tenir leur personne dans un petit espace. *(A La Grange).* Allons, parlez.

» La Grange. — Bonjour, marquis.

» Molière. — Mon Dieu ! ce n'est point là le ton d'un marquis; il faut le prendre un peu plus haut; et la plupart de ces messieurs affectent une manière de parler particulière pour se distinguer du commun: *Bonjour, marquis.* Recommencez donc.

» La Grange. — Bonjour, marquis.

1. Scène Ire.

» MOLIÈRE. — Ah ! marquis, ton serviteur.

» LA GRANGE. — Que fais-tu là ?

» MOLIÈRE. — Parbleu ! tu vois ; j'attends que tous ces messieurs aient débouché la porte pour présenter là mon visage... Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point, et qui ne laissent pas de se presser et d'occuper toutes les avenues de la porte.

» LA GRANGE. — Crions nos deux noms à l'huissier, afin qu'il nous appelle.

» MOLIÈRE. — Cela est bon pour toi, mais pour moi, je ne veux pas être joué par Molière [1]. »

Voilà donc Molière le satirique en titre des marquis. Personne ne peut s'y tromper. « Il joue un tel », dit-on de chacun de ses personnages. Il a beau répondre lui-même que, « l'affaire de la comédie étant de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un dans le monde ; on ne laisse pas de faire application de ce qu'il a dit à certaines personnes. Les curieux prennent plaisir à ce jeu qui exerce leur sagacité et satisfait leur malignité. Les intéressés, les satirisés, cherchent à lui faire des affaires. Il se défend, il s'excuse, mais sans se corriger : ses apologies sont autant de nouvelles offenses aux gens ridicules. Sa hardiesse s'accroît avec le péril.

Les marquis n'étaient pas seulement affectés dans leur mise, exagérés dans leurs manières, ils étaient présomptueux dans leurs jugements, tranchants dans leurs opinions. Le triomphe du marquis était le bel esprit. Il se piquait de prononcer sur les ouvrages des poètes. Idolâtre des nouveautés, il n'y avait point de pièce qu'il ne jugeât avec la fougue d'une cervelle égarée. On comprend sans peine quelles appréciations devaient

1. Scène II.

partir de ces bancs du théâtre où ils venaient étaler leur suffisance et leurs contorsions. Ennemis décidés du parterre et des applaudissements qui y éclataient, ils croyaient bien faire de blâmer ce qu'il louait. Le sens commun ne leur paraissait pas devoir être l'apanage de gens qui se tenaient debout. Leur entêtement était d'assigner au bon sens une place déterminée à la comédie. Le demi-louis d'or dont ils payaient leur banc semblait devoir leur assurer une supériorité de raison proportionnée à la différence de la pièce de quinze sols. C'était parfois une comédie amusante que d'observer cette contradiction du parterre et des marquis : « Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde ? Je vis l'autre jour sur le théâtre un de nos amis, qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée, il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié ; et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : Ris donc, parterre, ris donc[1]. »

Le trait est d'un bel esprit du temps nommé Plapisson. Placé sur le théâtre, il haussait les épaules à chaque fois que le parterre éclatait de rire, et il disait tout haut dans son dépit : « Ris donc, parterre, ris donc ! »

Molière faisait grande différence entre l'approbation du parterre et le dédain des marquis. Prévention aveugle, complaisance affectée, délicatesse ridicule, voilà ce qu'il mettait d'un côté ; de l'autre, il aimait à voir le bon sens capable de juger d'une pièce selon les règles, mais surtout l'habitude de se laisser prendre aux choses, ce qui est la bonne façon de juger.

1. Scène VI.

Déjà il a fait voir dans Mascarille l'impertinente prétention des gens du monde à régler les rangs entre les auteurs, à prendre avec eux un air d'autorité et de protection. Le héros des *Précieuses* a sa cour de beaux esprits, il a sa clientèle d'écrivains dont il s'engage à faire valoir les œuvres. « C'est la coutume ici, qu à nous autres gens de condition, les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles pour nous engager à les trouver belles et leur donner de la réputation, et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose contredire ! Pour moi, j'y suis fort exact; et quand j'ai promis à quelque poète, je crie toujours : « Voilà qui est beau ! » devant que les chandelles soient allumées[1]. »

On sait par les chagrins de Racine quels tristes déboires ces cabales préparaient aux auteurs qui n'avaient pas le don de leur plaire. Le duc de Nevers, qui n'était pas tout à fait un Mascarille, soutenant la *Phèdre* de Pradon, voilà les hauts faits de ces gens de condition ! Il ne leur était pas difficile d'amasser autour d'eux les rivaux des poètes qui réussissaient. Ainsi se formait cette nuée de corbeaux dont les croassements décourageaient le génie, quand il manquait de cette noble hardiesse qui animait Molière et même Boileau. L'auteur de tant de chefs-d'œuvre comiques n'attaquait pas impunément cette suffisance insolente des grands seigneurs fiers de *juger sans étude et raisonner de tout.* Son ami Despréaux a rappelé ses combats, ses ennuis, ses dangers même, dans ces vers immortels :

Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés :
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesse,
Venaient pour diffamer le chef-d'œuvre nouveau
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.

1. Scène x.

Le commandeur voulait la scène plus exacte;
Le vicomte indigné sortait au second acte.
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre [1].

C'était au début de sa carrière qu'il rencontrait ce mauvais vouloir. Un esprit moins généreux, d'une force moins vive, s'en serait pour toujours rebuté. Molière, quoique fort sensible à ces injustices, ne renonce à aucune de ses espérances. Il a foi dans son talent, et rien ne peut en arrêter l'essor. Il embrasse les difficultés loin de les fuir, il répond à ses ennemis, il leur tient tête et triomphe de leur sottise. Jamais vengeance ne fut plus complète que celle qu'il prit dans *la Critique de l'École des femmes.* « Je suis pour le bon sens, fait-il dire à Dorante, et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule, malgré leur qualité ; de ces gens qui décident toujours et parlent hardiment de toutes choses sans s'y connaître; qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons; qui, voyant un tableau ou écoutant un concert de musique, blâment de même et louent tout à contretemps, prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent et ne manquent jamais de les estropier et de les mettre hors de place. Hé, morbleu! messieurs, taisez-vous. Quand Dieu ne vous a point donné connaissance d'une chose, n'apprêtez point à rire à ceux qui vous entendent parler et songez qu'en ne disant mot, on croira peut-être que vous êtes d'habiles gens [2]. »

Les femmes et les auteurs n'étaient pas épargnés davantage; la pruderie des unes, la science pédantesque des autres y recevaient de rudes réprimandes. Molière jouait là un jeu plein de danger; il amassait sur sa tête des nuages qui ne pouvaient

1. Épître VII.
2. Scène VI.

manquer de crever un jour ou l'autre. Les salons n'avaient pas de plus fréquents entretiens que la discussion des œuvres du théâtre, et les grands seigneurs avaient l'esprit toujours prompt à la vengeance. Le duc de La Feuillade ne différa pas la sienne. Il crut avoir été joué dans le marquis de l'*École des femmes*, qui se fait un si bel argument de *Tarte à la crême*. « Ah! ma foi, oui, *tarte à la crême!* voilà ce que j'avais remarqué tantôt; *tarte à la crême!* que je vous suis obligé de m'avoir fait souvenir de *tarte à la crême!* Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour *tarte à la crême? Tarte à la crême*, morbleu! *tarte à la crême.* » Il médita de punir le comédien insolent qui s'en était pris à lui. Un jour donc que Molière traversait une des galeries de Versailles, le duc courut à lui et, l'enveloppant de ses bras comme pour l'embrasser, suivant la mode du temps, il lui frotta rudement et à plusieurs reprises le visage contre les boutons de métal qui garnissaient son habit. En même temps, il lui disait d'une voix étouffée par la colère : « *Tarte à la crême*, Molière, *tarte à la crême* ». Le pauvre homme sortit de cette perfide caresse le visage tout meurtri, et le cœur sans doute encore plus ulcéré. Il se plaignit au roi du cruel traitement qu'il venait de recevoir. Le duc de La Feuillade partit quelque temps après pour l'Allemagne. C'était une sorte d'exil momentané loin de la cour; mais il allait à l'armée sans avoir fait aucune réparation au comédien outragé [1].

Cette réparation, c'est à la postérité et à l'histoire qu'il convient

1. Cette insulte fut bientôt connue du public et les ennemis de Molière ne manquèrent pas de s'en réjouir. De Villiers, dans une pièce de théâtre intitulée *Zélinde* ou la *Vraie critique de l'Escolle des femmes*, fait dire à ces personnages : « Vous savez l'aventure de tarte à la crême, arrivée depuis peu à Elomire; je crois qu'elle lui fera doresnavant bien mal au cœur, et qu'il n'en entendra jamais parler, ni ne mettra sa perruque, sans se ressouvenir qu'il ne fait pas bon jouer les princes et qu'ils ne sont pas si insensibles que les marquis Turlupins. — Vous avez raison, répond un autre, et cette aventure fait voir que ce prince, qui blâma d'abord l'*Ecole des femmes*, avait plus de lumières que les autres. »

de la donner à Molière. Rien n'est plus facile : c'est de montrer à tous les yeux le portrait de ce duc pris au vif par Saint-Simon. Il faut le mettre, pour ainsi dire, au pilori. Il faut qu'on le contemple ainsi exposé, la mémoire du grand homme sera suffisamment vengée. « Ses débauches de toutes les sortes, son extrême négligence pour le service, son très mauvais et très vilain régiment, son arrivée tous les ans très tard à l'armée, qu'il quittait avant personne, tout cela le tenait dans une manière de disgrâce très marquée. Il était parfaitement bien fait, avait un air et les manières fort nobles, et une physionomie si naturelle qu'elle réparait la laideur, et le jaune, et les bourgeons dégoûtants de son visage. Elle tenait parole; il avait beaucoup d'esprit et de toutes sortes d'esprit. Il savait persuader son mérite à qui se contentait de la superficie, et surtout avait le langage et le manège d'enchanter les femmes. Son commerce, à qui ne voulait que s'amuser, était charmant; il était magnifique en tout, libéral, poli, fort brave et fort galant, gros et beau joueur. Il se piquait fort de toutes ses qualités, fort avantageux, fort hardi, grand débiteur de maximes et de morales, et disputait volontiers pour faire parade d'esprit. Son ambition était sans bornes, et comme il était sans suite pour rien comme il l'était pour tout, cette passion et celle du plaisir prenait le dessus tour à tour. Il recherchait fort la réputation et l'estime, et il avait l'art de courtiser utilement les personnes des deux sexes de l'approbation desquelles il pouvait le plus espérer, et par cet applaudissement, qui en entraînait d'autres, de se faire compter dans le grand monde. Il paraissait vouloir avoir des amis, et il en trompa longtemps. C'était un cœur corrompu à fond, une âme de boue, un impie de bel air et de profession; pour tout dire, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps [1]. »

1. *Memoires du duc de Saint-Simon*, t. II, p. 320. Édit. Hachette; in-12.

Une âme de boue, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps. Qui pourrait hésiter un instant à donner la préférence à Molière? Qui mérite le mieux des deux l'estime des honnêtes gens?

D'ailleurs il était bien difficile que les courtisans ne se sentissent pas blessés par les hardiesses du comédien ; il était plus difficile encore pour eux de résister aux incitations qui, de toutes parts, les poussaient à la vengeance. S'ils sont pieux ou font profession de l'être, on excite leur zèle, on inquiète leur conscience. On les arme au nom du ciel contre l'impudent histrion qui ose travestir en ridicule les choses saintes. Le prince de Conti, devenu janséniste et théologien, en est tout scandalisé. Dans le traité qu'il compose sur la comédie et les spectacles selon la tradition de l'Église (l'ouvrage ne parut qu'après sa mort, en 1667), il cite l'*École des femmes* comme une pièce licencieuse et offensant les bonnes mœurs. Tout le monde murmure, selon de Villiers, du sermon d'Arnolphe « et de ses maximes du mariage qui choquent nos mystères ». Boursault lui-même raisonne là-dessus comme un docteur en chaire *dans le portrait du peintre :*

Au seul mot de sermon nous devons du respect.
C'est une vérité qu'on ne peut contredire.
Un sermon touche l'âme et jamais ne fait rire;
De qui croit le contraire on doit se défier,
Et qui veut qu'on en rie en a ri le premier.

Du coup voilà Molière rangé parmi les profanateurs de la religion. Le feu du ciel tarde trop longtemps à tomber sur lui.

Après la piété, c'est le point d'honneur qu'on fait agir sur eux. On sait quelle était alors la susceptibilité chatouilleuse des gentilshommes sur ces questions de noblesse et de dignité. De Villiers, l'implacable ennemi de Molière, compte bien les ameuter par là contre son rival trop heureux. Il ne cesse de

les harceler. En plein théâtre il fait tenir à ses personnages les discours les plus capables de passionner les marquis contre le comédien. Cela ne lui suffit pas; dans une *Lettre sur les affaires du théâtre*, il enfonce davantage le reproche. Sa méchanceté prend des tours perfides et insinuants : « Pour ce qui est des marquis, dit-il, ils se vengent assez par leur prudent silence, et font voir qu'ils ont beaucoup d'esprit, en ne l'estimant pas assez pour se soucier de ce qu'il dit contre eux. Ce n'est pas que la gloire de l'Estat ne les dust obliger à se plaindre, puisque c'est tourner le royaume en ridicule, railler toute la noblesse et rendre méprisables, non seulement à tous les Français, mais encore à tous les étrangers, des noms éclatants, pour qui l'on devrait avoir du respect [1] ».

Ce n'était pas assez, il fallait faire remonter jusqu'au roi les insultes de l'acteur. « En effet, disait-il, quand Élomire joue toute la cour, et qu'il n'épargne que l'auguste personne du roi, il ne s'aperçoit pas que cet incomparable monarque est toujours accompagné des gens qu'il veut rendre ridicules, que ce sont eux qui forment sa cour, que c'est avec eux qu'il se divertit, que c'est avec eux qu'il s'entretient, et que c'est avec eux qu'il donne de la terreur à ses ennemis. C'est pourquoi Élomire devrait plutôt travailler à nous faire voir qu'ils sont tous des héros, puisque le prince est toujours au milieu d'eux, et qu'il en est comme le chef, que de nous en faire voir des portraits ridicules. Il ne suffit pas de garder le respect que nous devons au demi-dieu qui nous gouverne, il faut épargner ceux qui ont le glorieux avantage de l'approcher, et ne pas jouer ceux qu'il honore d'une estime particulière. Je tremble pour cet auteur, lorsque je lui entends dire en plein théâtre que ces illustres doivent, à la comédie, prendre la place des valets. Quoi! traiter si mal l'appui et l'ornement de l'État. » On comprend où

1. Molière, édit. de M. Moland, t. Ier, introduction.

voulait en venir de Villiers avec sa feinte compassion. Les malheurs qu'il craignait, il les appelait sur la tête de Molière. C'était les provoquer que de les prévoir.

La haine rend ingénieux ; aussi l'auteur de *Zélinde* fait-il une autre pièce qu'il intitule la *Vengeance du marquis*. Outre les injures grossières qu'il adresse à son ennemi, il s'applique à piquer plus au vif ceux dont il attend quelque violente incartade. Il prend les marquis de toutes les manières ; tantôt il leur reproche « de se laisser traiter de valets, sur le théâtre, à la vue de tout le monde », tantôt il leur fait craindre qu'ils n'en soient mésestimés par les femmes, et qu'on ne refuse désormais d'accepter leur union : « Il y avoit auprès de nous une jeune fille qui disoit que l'on vouloit lui faire épouser un marquis; mais que depuis qu'elle les avoit vu jouer, elle n'en vouloit point. » Vains efforts, peines perdues! Une protection plus haute couvrait le poète ; et son zoïle en était réduit à reconnaître que « tout ce que l'on escrit contre luy ne sert qu'à faire voir qu'il triomphe [1] ».

1. Tandis que de Villiers cherchait à le rendre odieux, A.-J. de Montfleury, fils de l'acteur, travaillait à le rendre ridicule. Dans l'*Impromptu de l'hôtel de Condé* joué à l'hôtel de Bourgogne, en 1664, on présentait cette caricature de Molière jouant la tragédie. Un personnage nommé Alcidon s'exprime ainsi :

Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art :
Témoin, dedans *Pompée*, alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu dans ces tapisseries,
Ces héros de roman?

LA MARQUISE.

Oui.

LE MARQUIS.

Belles railleries !

ALCIDON.

Il est fait tout de même ; il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant ;
La perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence ;
Les mains sur les côtés, d'un air peu négligé ;
La tête sur le dos, comme un mulet chargé ;

Molière, en effet, ne se décourageait pas; il ne laissait aucun repos aux gens du bel air. A quelques années de là, il devait rassembler tous ces traits de satire dans les deux portraits de Clitandre et d'Acaste, les deux marquis du *Misanthrope*. On voyait là, réunis dans deux copies achevées, tous les ridicules des originaux. La naissance, le bien, la jeunesse, le cœur, le jugement et le bon goût, la faveur auprès du maître, l'estime auprès du sexe, le don de se mettre bien, l'avantage d'avoir les dents belles et la taille fine, l'heureux empire sur les femmes, la fatuité et la suffisance composaient un mérite capable de rendre par tous pays un marquis content de soi, et de bannir loin de lui tout sujet d'avoir l'âme chagrine.

Voltaire n'a eu garde d'oublier le service que Molière avait rendu à son siècle en défaisant le public « de ces importants subalternes ». « La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV, dit-il, voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers, et il y en avait enfin, et même un très grand nombre, qui poussaient cet air avantageux et cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule ». C'est ainsi que l'auteur comique devint dans son pays « un législateur des bienséances du monde ».

Suivant le même écrivain, la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *Marquis* est la *Mère coquette* de Quinault, représentée en 1664. Il est vrai qu'il s'y trouve un caractère de cette sorte. Mais quelle différence avec ceux de Molière! Du reste, il faudrait disputer à Quinault l'hon-

Les yeux fort égarés ; puis, débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses paroles :
Et lorsqu'on lui dit : « Et commandez ici ! »
Il répond :
« Connaissez-vous César, de lui parler ainsi ?
Que m'offrirait de pis la fortune ennemie,
A moi qui tiens le sceptre égal à l'infamie ! »

(*Édit. de Molière*, par M. Moland, t. Ier, p. CLV).

neur de cette invention, puisque De Visé, auteur d'une autre *Mère coquette* qui parut en même temps, représentée par la troupe du roi, accusait son rival d'avoir profité de sa confidence, et de lui avoir dérobé l'idée de sa pièce. Quinault avouait l'entretien qu'alléguait De Visé pour appuyer son accusation. « C'est une vérité qui passe pour constante, dit-il dans sa préface : et je ne dois pas me mettre en peine de la prouver, puisque des personnes de naissance et dignes de foi ont vu ma pièce longtemps avant que cet illustre auteur eût commencé de travailler à la sienne, et l'ont même dit à Sa Majesté, lorsque notre guerre a fait le plus de bruit. »

S'il importe de rendre justice à Quinault, De Visé a droit également à ce qu'on lui restitue son bien. Voyons donc son marquis. C'est un extravagant plein d'impertinence; ses contorsions, ses signes, ses cris, ses révérences le font reconnaître, lui et ses pareils, à cinquante pas. Il serre la main de ceux qu'il rencontre avec un transport si fougueux qu'il risque de la rompre. Il estropie, il étouffe dans ses rudes embrassements ses malheureux amis; ses saluts sentent les gourmades. Il se plait à ces airs éventés qui font voir en lui la liberté du corps d'un homme bien dispos. Il se voûte, il fait le gros dos : *cette habitude-là se prend auprès des dames, lorsque l'on veut surprendre une place en leurs âmes, et qu'on leur parle bas, pour faire des jaloux.* La parure, c'est là son triomphe. Sa gloire, c'est d'avoir à la cour un habit d'une étoffe aussi riche que belle, dont jamais nul autre n'en ait de semblable. Il crut un jour avoir ce rare mérite, cent jurements de son tailleur l'en avaient assuré; il put un instant jouir de ce succès :

Je m'habillai d'abord, et je fus droit au Louvre.
Là, sitôt que de loin un chacun me découvre,
On vient pour m'admirer, et sans être étonné,
Je me vis de cent yeux d'abord environné;

Mon habit les surprend, les ravit, les étonne.
Enfin pendant une heure il ne passe personne,
De qui cet habit neuf ne reçoive un bonjour,
Et chaque courtisan lui vient faire sa cour.



UN GRAND SEIGNEUR

L'un me prend d'un côté, puis un autre me tire,
Et me dit qu'à loisir il faut bien qu'il m'admire.
Je voyais de cent pas venir des curieux,
Qui du bout de la cour me dévoraient des yeux.
L'un me prend ma casaque; et puis un autre ensuite
Me la tire à son tour, quand celui-là me quitte.

Je voyais des jaloux admirer froidement,
D'autres me regarder avec étonnement.
D'autres criaient tout haut : Que cette étoffe est belle!
On n'en voit point encore, elle est toute nouvelle;
Tout est bien entendu, voyez qu'il a d'esprit,
En sauroit-on douter en voyant son habit?

La joie du marquis ne peut pas se décrire, mais elle devait bientôt se changer en dépit :

Je me vantais déjà qu'on ne pouvoit en France
Trouver aucun habit qui ressemblât au mien,
Et pour vous faire voir que je le croyais bien,
J'étais prêt de gager, alors que pour ma honte,
Avec un tout pareil je vis entrer Oronte.

Des précurseurs de cette espèce laissent un monde entier à découvrir. Il ne suffit pas d'avoir observé les travers qui règnent dans le monde, il ne faut pour cela qu'avoir des yeux. Mille en font autant à la même heure. Mais, dans les arts, l'homme de génie seul sait trouver l'expression vraie qui fixe à jamais un type. Après Quinault, après De Visé, les marquis restaient à peindre. Molière en a eu le mérite. Il en a toute la gloire. C'est affaire de curiosité que de rapprocher des tableaux de Molière les esquisses incomplètes de ses devanciers. Le grand comique n'y saurait rien perdre. Qui donc eût pu mieux que lui dessiner en traits fermes et corrects ces plaisantes figures? Regnard a tenté de revenir au même sujet. Le travers persistait (le génie ne guérit pas toujours les ridicules), c'était son droit : il n'a pas été tout à fait malheureux dans ses tentatives, on se souvient encore du *Saute marquis;* mais, il faut le reconnaître, il trouvait la place prise : il ne lui restait que quelques détails à relever : son esprit et sa gaieté y suffisaient.

En appelant Molière « un législateur des bienséances du monde », Voltaire a dit un de ces mots justes et nets qui abondent dans ses écrits. Rien ne s'applique mieux à ce que nous

venons de voir. Cependant faut-il étendre ce jugement à l'œuvre entière du poète? Ce serait restreindre de beaucoup la portée morale de son théâtre. Le mot de Bossuet ne nous paraîtrait plus si injuste, s'il fallait donner celui de Voltaire pour épigraphe à toutes les pièces de l'écrivain qu'on appela le *Contemplateur*. Assurément non; il y a plus que des mines et des canons trop grands réformés; il y a plus qu'un code de bienséance dans *Don Juan*, dans le *Misanthrope*, dans le *Bourgeois gentilhomme*. C'est la satire morale dans toute sa chaleur généreuse. L'auteur s'y attaque non plus à la préciosité du langage, à la vanité de la braverie, à la fatuité de l'esprit : de ses regards profonds il perce les visages, il va jusqu'au fond des cœurs, il y saisit le vice dans sa laideur. Il ne se contente plus de le rendre ridicule, il nous le montre ce qu'il est, odieux, épouvantable. Ne croyez pas qu'il n'y eût chez lui ni plan, ni conscience de ce qu'il veut. Il sait où il marche, il a fixé son but, il y touchera à diverses reprises, et toujours il le frappera avec la sûreté d'une main adroite et d'un œil exercé. Dans l'*Impromptu de Versailles* (1663), les marquis peuvent le croire épuisé, mais il annonce que « tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle, auprès de ce qui reste ».

C'est lui-même qui prend la parole, sous son propre nom, afin de « marquer davantage tout cet endroit » et de jeter hardiment le défi à ses ennemis. Il dit en plein Versailles : « Crois-tu qu'il ait épuisé dans ses comédies tout le ridicule des hommes? Et, sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où il n'a point touché? N'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre? N'a-t il pas ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides, qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux

qui les écoutent? N'a-t-il pas ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la Fortune, qui vous encensent dans la prospérité, et vous accablent dans la disgrâce? N'a-t-il pas ceux qui sont toujours mécontents de la cour, ces suivants inutiles, ces incommodes assidus, ces gens, dis-je, qui pour services ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent qu'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant? N'a-t-il pas ceux qui caressent également tout le monde, qui promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié? »

Voilà de quoi inquiéter bien des gens; ce sont là des menaces toujours suspendues sur les têtes. Molière était un homme à tenir parole, et même au delà de ce qu'il avait promis. Il voyait encore plus de choses qu'il n'en disait dans cette espèce de programme. De simples travers, des ridicules que la mode enfante, y tiennent encore trop de place. Son âme méditait un tableau plus complet de la perversité des cœurs; *Tartufe* en était la preuve, et surtout *Don Juan* ou le *Festin de Pierre*. On a beaucoup disserté sur cette pièce. On a montré comment le sujet, venu d'Espagne, avait perdu en passant entre les mains des bateleurs italiens sa gravité religieuse. D'abord il ne s'agit que d'une prédication dans cette pièce de théâtre. L'auteur veut avertir les chrétiens qui comptent sur la longueur du temps, et se réservent de faire pénitence au dernier jour, qu'ils peuvent être surpris dans le mal, ravis par une mort soudaine et précipités tout à coup dans l'abîme des supplices éternels. Don Juan est un pécheur qui vit à son aise : il ne se moque pas du ciel, il ne rit pas de Dieu; mais il ne songera à son salut qu'à la dernière heure. La jeunesse lui promet encore de longues années, il en veut jouir. Chaque chose aura sa saison; c'est le plaisir, maintenant. Quand la vieillesse sera venue, il sera temps de se réformer : mais la vieillesse ne vient

point. Il est surpris au milieu de ses crimes. Dans les étreintes de la statue de pierre, il se trouble, il se repent : il demande un confesseur, mais les flammes l'enveloppent, il disparaît victime de son imprévoyance.

« DON JUAN. — Laisse-moi appeler un prêtre qui me confesse et m'absolve.

» LA STATUE. — Il n'est plus temps ; tu y songes trop tard[1]. »

C'est là tout l'enseignement, c'est là le vrai sens moral de la légende. Don Juan, dans l'œuvre du religieux espagnol, est le type abstrait du pécheur qui boit l'iniquité comme le vin, qui s'enivre de sa jeunesse, de ses caprices. Ce Don Juan Tenorio n'est Espagnol que par le costume et le langage. Comme toutes les inventions inspirées par la foi chrétienne, il est une image, une figure des passions humaines. Ses mensonges, ses folies, ses crimes, sont les mensonges, les folies et les crimes de tous les hommes. Sous le symbole, on ne sent pas une chair vivante qui frissonne et palpite. Le bon religieux a fait sa pièce dans son cloître, les yeux fermés au monde, ouverts seulement sur le ciel. Il n'a ressenti que l'émotion des vérités divines qu'il voulait enseigner à ses spectateurs, il ne s'est pas animé des flammes et des colères de la satire.

1. GABRIEL TELLEZ *(de l'ordre de la Merci)*, connu au théâtre sous le nom de Tirso de Molina, était, au commencement du XVII[e] siècle, contemporain de Cervantès, de Lope de Vega et de Calderon ; son drame fut imité en 1652 à Naples par Onofrio Giliberti, de Solora ; « en 1657, dit M. Moland, la troupe italienne qui jouait au théâtre du Petit-Bourbon fit de la pièce de Giliberti une arlequinade remplie de jeux de scène bizarres et de tours de jonglerie ; dès 1658, Dorimond traduisit *il Convitato de Petra* d'Onofrio Giliberti, pour les comédiens de Mademoiselle, qui étaient alors à Lyon et qui rapportèrent cette pièce à Paris en 1661, lorsqu'ils s'établirent rue des Quatre-Vents ; en 1659, Villiers rima, exactement sous le même titre, une tragi-comédie qui fut représentée à l'hôtel de Bourgogne. La pièce de Villiers fut imprimée en 1660. « En 1659, les acteurs espagnols venus en France à l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse et qui alternèrent pendant quelque temps avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, donnèrent, sans aucun doute, la pièce originale de Tirso de Molina. » Molière donna sa comédie le 15 février 1665.

Molière en est tout ardent. C'est toute une classe de ses contemporains qu'il attaque. Son intention n'est pas voilée, il la montre dès les premiers mots. Il ne faut pas aller bien loin pour l'y rencontrer, il ne faut pas être bien clairvoyant pour l'y découvrir. La pièce est à peine commencée que l'auteur s'en explique sans ambages, ni circonlocution. Guzman, le serviteur de Doña Elvire, s'étonne que Don Juan ait sitôt quitté la femme qu'il a ravie, dans sa passion, aux murailles sacrées d'un couvent. « Quoi! ce départ si peu prévu serait une infidélité de Don Juan? Il pourrait faire cette injure aux chastes feux de Doña Elvire..., un homme de sa qualité ferait une action si lâche? » Et Sganarelle lui réplique aussitôt : « Hé! oui, sa qualité? La raison en est belle; et c'est par là qu'il s'empêcherait des choses! »

Sans doute, il ne faut rien outrer et se garder de prêter à Molière des sentiments et des idées qui n'étaient pas de son temps. Je ne veux point faire de cette phrase une déclaration de principes, ni une revendication de droits politiques anticipée d'un siècle; mais, pourtant, celui qui l'a inscrite dans cette comédie n'a-t-il pas dû méditer parfois sur l'étrange condition faite aux hommes dans un régime où la naissance avait de si grands privilèges, où la qualité tenait si souvent lieu d'honneur, d'esprit, de talent et d'estime? N'a-t-il pas été, comme La Bruyère, choqué de ces distinctions blessantes dont il eut personnellement à souffrir [1]? Et, sans y

1. *Des Grands.* — Il y en a de tels que, s'ils pouvaient connaitre leurs subalternes et se connaître eux-mêmes, ils auraient honte de primer.

Les petits se haïssent les uns les autres lorsqu'ils se nuisent réciproquement. Les grands sont odieux aux petits par le mal qu'ils leur font, et par tout le bien qu'ils ne leur font pas : ils leur sont responsables de leur obscurité, de leur pauvreté et de leur infortune; ou du moins ils leur paraissent tels.

Il semble d'abord qu'il entre dans les plaisirs des princes un peu de celui d'incommoder les autres. Mais non, les princes ressemblent aux hommes; ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité, cela est naturel.

mêler rien qui sentît la vengeance et le souvenir d'un affront reçu, ne voyait-il pas l'impunité suivre des actions condamnables là où le rang donnait au coupable un appui contre les lois, un refuge contre la justice? D'où Don Juan tire-t-il son audace, si ce n'est de sa condition de gentilhomme? Son âme naturellement encline au mal trouve d'autant plus de facilités à suivre ses goûts et à les satisfaire que les lois sont vaines contre lui. De nos jours, Don Juan pourrait être en son cœur « le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un chien, un diable, un turc, un hérétique qui ne croit ni ciel, ni enfer, ni loup-garou », il pourrait encore abandonner Doña Elvire, tromper par de séduisantes promesses Mathurine et Charlotte; mais il aurait moins beau jeu avec Pierrot, et ses gourmades lui coûteraient cher; les mariages seraient plus malaisés à contracter, il aurait certainement plus de peine à être un épouseur à toutes mains. Mais, au temps de Molière, il n'était pas difficile à un gentilhomme d'obtenir grâce pour ses fautes. Un moment d'exil ou de défaveur suffisait à le punir, quand ses victimes souffraient de ses injustices et de ses violences.

N'oublions pas, de plus, que nous trouvons encore cette phrase dans la bouche de Sganarelle : « Un grand seigneur méchant homme est une terrible chose. » Elle marquerait à elle seule l'esprit de la pièce tout entière; rapprochée de l'autre, que nous venons de citer, elle détermine nettement la pensée de Molière. Je ne veux pas tarder d'y joindre cette observation de La Bruyère : « Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal; un grand ne veut faire aucun bien, et est capable des plus grands maux : l'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles; l'autre y joint les pernicieuses : là, se montrent ingénument la grossièreté et la franchise; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse; le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-ci a un bon fond et n'a point de dehors; ceux-

ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter? je ne balance pas, je veux être peuple. »

Voilà donc l'intention véritable de Molière : montrer tout ce qu'un grand peut faire de mal. Ces natures altières, dont l'orgueil était entretenu par une longue suite d'aïeux plus indomptés qu'eux-mêmes, donnaient vite dans l'excès et la brutalité. On a remarqué dans les plus vieilles races et les plus hautes quelque chose de terrible et d'impétueux qui rappelait la farouche énergie des premiers conquérants des Gaules; plus encore, une sorte de férocité bestiale[1]. Pour les contenir, là où manquaient à la fois la crainte du châtiment, le respect des lois et de ses semblables, il fallait absolument l'empire de la religion. Supposez cette bride rompue, et l'animal s'échappe; le sanglier reparaît, n'écoutant plus que sa fureur, il devient le fléau des autres : « Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir[2]. » Don Juan est athée, il se rit de Dieu et des discours qu'on en peut tenir. Il croit que deux et deux font quatre, et quatre et quatre font huit. Il n'y a donc plus rien qui s'oppose à ses cruelles fantaisies.

On commettrait la plus grande des erreurs si l'on croyait que Molière ait voulu rendre Don Juan aimable. Cette entreprise était trop hardie pour la sage raison de ce grand homme; elle contrariait son esprit de justice, son rare bon sens. C'est

1. Saint-Simon. *Portrait du prince de Condé (fils du grand Condé)*, t. IV, p. 346. Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité; on crut y remarquer des égarements qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison... on disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont il imitait les façons, et j'ai vu des gens très dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi, pendant le prier Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit.

2. *Id.*, *ibid.*

notre temps qui a vu cette tentative. Un poète de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit gâté par des habitudes de licence morale, Alfred de Musset, a voulu nous imposer cette illusion. Il a cru, d'après Byron, qu'il était possible de nous intéresser aux inconstances de ce héros de galanterie. Il a divinisé ce volage; ses infidélités souvent renouvelées lui ont semblé l'idéal d'un cœur tendre et d'une âme voluptueuse. Nous pouvons après lui nous figurer Don Juan l'âme éprise du beau, s'arrêtant à toutes les images qu'il en rencontre, y déposant ses hommages, mais bientôt rassasié cherchant encore en de nouvelles régions un miroir plus parfait de l'éternelle beauté, sans jamais s'assouvir dans ces contemplations imparfaites.

Molière eût été révolté de cette interprétation dangereuse d'un caractère méprisable. La gloire du XVII[e] siècle est d'avoir ignoré ces subtilités, ou de les avoir flétries partout où il les a rencontrées. Notre Don Juan n'est donc pas un personnage aimable : il est odieux, au contraire. Il n'y a rien dans ses désordres qui ne soit digne de réprobation : toute excuse lui est ravie. L'égarement de la jeunesse, le vin fumeux des passions, rien ne peut être invoqué en sa faveur. Il n'y a dans sa conduite qu'une brutalité vulgaire, honteuse, où se mêle l'infernal plaisir de troubler froidement le bonheur des autres. Écoutons cet aveu : « La personne dont je te parle est une jeune fiancée, la plus agréable du monde, qui a été conduite ici par celui même qu'elle y vient épouser, et le hasard me fit voir ce couple d'amants trois ou quatre jours avant leur voyage. Jamais je n'ai vu deux personnes être si contents l'un de l'autre, et faire éclater plus d'amour. La tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs me donna de l'émotion, et mon amour commença par la jalousie. Oui, je ne pus souffrir d'abord de les voir si bien ensemble; le dépit alluma mes désirs, et je me figurais un plaisir extrême à pouvoir troubler leur intelligence, et rompre cet attachement, dont la délicatesse de mon

cœur se tenait offensée ; mais jusqu'ici, tous mes efforts ont été inutiles, et j'ai recours au dernier remède. Cet époux prétendu doit aujourd'hui régaler sa maîtresse d'une promenade sur mer. Sans t'en avoir rien dit, toutes choses sont préparées pour satisfaire mon amour, et j'ai une petite barque et des gens, avec quoi fort facilement je prétends enlever la belle. »

Après cet aveu, il n'y a pas de paradoxe au monde qui nous puisse faire éprouver pour Don Juan d'autre sentiment que la haine et le mépris. Impossible de couvrir d'aucun voile ce vice et cette corruption. La dureté et la sécheresse de cette âme sont montrées là dans toute leur étendue. Cet amour qui commence par la jalousie, ce dépit qui allume les désirs, ce plaisir extrême qu'il se figure à pouvoir troubler l'intelligence de deux amants, tout cela rappelle les sentiments que Milton a donnés à Satan dans son poème du *Paradis perdu*. Mais non, Satan est moins diabolique. En effet, pendant que, sous l'ombrage, au bord d'une fontaine, nos premiers pères prennent leur repas du soir, au milieu des animaux de la création, Satan, caché sous la forme d'une de ces bêtes, contemple les deux époux, et se sent presque attendri par leur beauté, leur innocence, et par la pensée des maux qu'il va faire succéder à tant de bonheur. Le héros de Molière n'a pas cette délicatesse. Songeons seulement, dit-il, à ce qui nous peut donner du plaisir. Et Sganarelle commentant la pensée de son maître ajoute : « Vous le prenez comme il faut. Il n'est rien tel en ce monde que de se contenter. »

Cet empressement à satisfaire ses sens est bien loin de ressembler à une tendresse d'âme : ce n'est qu'une fougue capricieuse et cruelle. C'est dans les larmes de ses victimes que Don Juan trouve son principal plaisir. Il y a dans le deuil, dans les vêtements de Doña Elvire, quelque chose qui réveille en lui les petits restes d'un feu éteint. Quand cette pauvre femme qui l'a véritablement aimé vient, dans un langage

touchant, essayer de détourner de cette tête tendrement chérie le coup épouvantable qui la menace, quand elle a banni de son cœur toute idée de vengeance et de colère, quand elle a calmé les transports tumultueux de la passion, quand elle ne sent plus en elle qu'une « flamme épurée, une tendresse toute sainte, un amour détaché de tout, qui n'agit point pour soi, et ne se met en peine que de l'intérêt de Don Juan » ; quand. revenue de ses folles pensées, elle a résolu de vivre dans la retraite pour y mériter, par une austère pénitence, le pardon de son aveuglement et les transports d'une passion condamnable, son époux, « cœur de tigre », médite en lui-même quelque profanation. « Madame, il est tard, demeurez ici. On vous y logera le mieux qu'on pourra. — Madame, vous me ferez plaisir de demeurer, je vous assure. » On devine aisément son intention : il ne nous laisse du reste lui-même aucun doute : « Sais-tu bien que j'ai encore senti quelque peu d'émotion pour elle, et j'ai trouvé de l'agrément dans cette nouveauté bizarre, et que son habit négligé, son air languissant et ses larmes, ont réveillé en moi quelques petits restes d'un feu éteint[1] ? »

C'eût été un triomphe flatteur pour son orgueil que de vaincre une seconde fois Doña Elvire. C'eût été pour ainsi dire forcer une seconde fois l'obstacle sacré d'un couvent. Il n'est pas difficile de se représenter avec quelle perfidie il aurait attaqué la malheureuse épouse, quelle impatience il aurait su feindre, que d'hommages pressants il lui aurait adressés ! Ses soupirs, ses larmes, ses protestations ardentes, ses serments réitérés, ses transports, ses emportements auraient bien aisément fléchi la résistance de Doña Elvire et détruit ses saintes résolutions.

Car il a, en sa qualité de gentilhomme, le don de séduire et

1. Acte IV, scène x.

de plaire, son langage est insinuant et flatteur. Il sait tout l'art des belles paroles, il en fait l'usage le plus prestigieux. Il n'est personne qui ne se sente un moment troublé par l'exposition qu'il fait de sa méthode lorsqu'il justifie ses inconstances : « Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable ; et, dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement. On goûte une douceur extrême à réduire, par cent hommages, le cœur d'une jeune beauté, à voir de jour en jour les petits progrès qu'on y fait, à combattre, par des transports, par des larmes et des soupirs, l'innocente pudeur d'une âme qui a peine à rendre les armes, à forcer pied à pied les petites résistances qu'elle nous oppose, à vaincre les scrupules dont elle se fait un honneur, et la mener doucement où nous avons envie de la faire venir. Mais, lorsqu'on en est maître une fois, il n'y a plus rien à dire, ni rien à souhaiter : tout le beau de la passion est fini, et nous nous endormons dans la tranquillité d'un tel amour, si quelque objet nouveau ne vient réveiller nos désirs, et présenter à notre cœur les charmes d'une conquête à faire [1].

A de si belles doctrines débitées d'un air leste et brillant, on ne sait d'abord que dire. On est comme Sganarelle, étourdi, et l'on voit les choses tournées d'une manière qu'il semble qu'il ait raison. « Et cependant, il est vrai qu'il ne l'a pas ». Ces beaux

1. Acte Ier, scène 1re.

propos ne sauraient couvrir l'horreur de son égoïsme pervers. Qu'importent à Don Juan les souffrances qu'il va causer à ses victimes en rompant les nœuds qu'il n'a formés qu'avec l'aide du mensonge; il ne compte pour rien les promesses et les serments. Il se soucie bien des larmes et des regrets! Il n'a voulu que jouir des « charmes inexplicables » des inclinations naissantes : tout le plaisir de l'amour n'est-il pas dans le changement? Il n'est pas en peine de se dégager. Il aura mille défaites, mille ruses pour sortir d'embarras. C'est un art que l'on apprend dans les cours et que chacun perfectionne suivant son génie.

Don Juan l'a porté très loin. En effet, lorsque Doña Elvire le croit interdit et confus devant elle, elle s'écrie : « Ah! que vous savez mal vous défendre pour un homme de cour, et qui doit être accoutumé à ces sortes de choses! J'ai pitié de vous voir la confusion que vous avez. Que ne vous armez-vous le front d'une noble effronterie? Que ne me jurez-vous que vous êtes toujours dans les mêmes sentiments pour moi [1]? » Et la pauvre femme, qui se croit bien habile et s'imagine connaître le cœur de son infidèle, lui suggère toutes les excuses banales d'un menteur novice. Mais Don Juan dédaigne ces vulgaires moyens. Son art est plus consommé, ses détours plus subtils; il se mêle à sa tromperie une sorte d'impiété audacieuse. Du même propos, il offense Doña Elvire, et il outrage le ciel. C'est un mélange d'insolence et de brutalité. Il ose dire qu'il n'a point le talent de dissimuler, et qu'il porte un cœur sincère. Il n'essaye pas de lui faire croire qu'il est toujours dans les mêmes sentiments pour elle, mais un pur motif de conscience l'empêche de croire qu'il puisse davantage vivre avec elle sans péché. Il lui est venu des scrupules; il a ouvert les yeux de l'âme sur ce qu'il faisait. « J'ai fait réflexion que, pour vous épouser, je

1. Acte Ier, scène III.

vous ai dérobée à la clôture d'un couvent, que vous avez rompu des vœux qui vous engageaient autre part, et que le ciel est fort jaloux de ces sortes de choses. Le repentir m'a pris et j'ai craint le courroux céleste. J'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut, et qu'enfin je devais tâcher de vous oublier, et vous donner moyen de retourner à vos premières chaînes. Voudriez-vous, Madame, vous opposer à une si sainte pensée et que j'allasse, en vous retenant, me mettre le ciel sur les bras[1]? »

« Ah! scélérat, s'écrie Doña Elvire, c'est maintenant que je te connais tout entier ». Nous en pouvons bien dire autant. Molière n'a point laissé d'ombre dans son œuvre. Le portrait est éclairé de la plus vive lumière, rien ne peut désormais nous surprendre. Que Don Juan poursuivi par la vengeance des hommes se jette dans les grimaces de l'hypocrisie, c'est fort naturel. Un athée peut sans peine prendre le masque de la piété; il ne craint pas d'irriter Dieu, puisqu'il le nie dans son âme. Mais voyons à fond la pensée de Molière. Après *Tartufe*, après les grandes cabales qui l'avaient traversé, c'était bien de la hardiesse que d'oser s'exprimer sur ce vice comme il l'a fait. Il le fallait pourtant afin d'achever le portrait des gentilshommes et des grands. « L'hypocrisie, dit Don Juan, est un vice à la mode, et tous les vices à la mode passent pour vertus... Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement; mais l'hypocrisie est un vice privilégié qui, de sa main, ferme la bouche à tout le monde et jouit en repos d'une impunité souveraine. On lie, à force de grimaces, une société étroite avec tous les gens du parti. Qui en choque un, se les attire tous sur les bras... Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème, ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse, qui se font un

1. *Idem.*

bouclier du manteau de la religion, et, sous cet habit respecté, ont la permission d'être les plus méchants hommes du monde[1]?» Ce ne sont pas là de ces lieux communs de morale qui, dans leur généralité, deviennent propres à tous les temps et à tous les hommes; c'est une peinture vive ; ce sont des portraits dont l'auteur a vu l'exemplaire sous ses yeux et qu'il a transportés sans façon sur la scène.

Don Juan n'aurait pas été un parfait gentilhomme s'il avait manqué de courage. Aussi Molière s'est-il bien gardé de l'en priver. Il en a, et du plus brillant. Loin de fuir le danger, il le recherche. L'épée une fois à la main, il prend une magnanimité chevaleresque. Un homme qu'il ne connaît pas est attaqué par des misérables ; sans balancer, il s'élance. L'action de ces coquins lui paraît si lâche qu'il croirait y prendre part en ne s'y opposant pas. « Mais que vois-je? un homme attaqué par trois autres! la partie est trop inégale, et je ne dois pas souffrir cette lâcheté ». Le premier mouvement est généreux, il est vrai, dans ces âmes-là. Il révèle ces qualités d'origine et d'éducation dont les races nobiliaires ne sont jamais dépourvues. En toutes les autres circonstances de la vie, la justice les touche peu : elles la sacrifient sans remords, parce que, suivant la fière et terrible expression d'un grand seigneur[2], « pour eux tout est de droit ». L'honneur, dans le sens restreint de ce mot, subsiste longtemps, même dans les cœurs les plus avilis. Il serait impossible de faire comprendre à Don Juan qu'une fille arrachée à son couvent, puis abandonnée, qu'un créancier éconduit, qu'une insulte faite à son père sont autant d'atteintes portées à l'honneur : il n'entendrait rien à ce langage. Une attaque injuste et lâche réveille, au contraire, aussitôt chez lui une vertu qui ressemble à la justice.

Il ne faudrait pas pourtant s'y tromper. Il entre beaucoup

1. Acte V, scène II.
2. Acte III, scène II.

d'égoïsme dans cette générosité de la bravoure. Molière a pris soin de nous le faire comprendre. En effet, lorsque Don Carlos trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et l'honnêteté de sa vie, et d'être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement



MOLIÈRE.

de la conduite d'autrui, et de voir ses jours, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui s'avisera de lui faire une de ces injures pour qui un honnête homme doit périr; Don Juan s'empresse de répondre : « On a cet avantage qu'on fait courir le même risque et passer mal le temps à ceux qui prennent fantaisie de nous venir faire une offense de gaieté de cœur [1] ». Je ne sais, mais il me semble que

1. Acte III, scène IV.

cette phrase, où l'âme dure et farouche de Don Juan apparaît dans un éclair me gâte toute cette valeur héroïque. Je n'y vois plus, selon l'expression des anciens, la force armée pour la justice; j'y vois la force triomphante dans la violence, une arme pour attaquer plutôt que pour défendre, un bouclier contre l'équité, une farouche habitude enfin de se faire droit à soi-même en dépit des lois.

Cherchons maintenant dans l'histoire du xviie siècle des personnages où Molière a pu voir de ses regards profonds les vices et les qualités, qu'il a mêlés ensemble dans le type de Don Juan. Nous ne serons pas en peine d'en trouver. Ce n'est pas que Molière ait rencontré son héros tout vivant. D'abord, il n'en avait pas besoin, puisqu'il suivait le dessin d'une légende, mais on sentira aisément dans les portraits qui vont venir la justesse des touches, et l'application se fera d'elle-même.

S'il fallait s'en tenir à l'impression des *Mémoires d'Hamilton*, le chevalier de Grammont serait pour nous un Don Juan demeuré aimable jusqu'à la fin de ses jours. La grâce de ce style si délicat, si vif et si piquant, nous ferait illusion sur le fond du personnage. Nous croirions voir rassemblées en cet homme toutes les séductions d'un courtisan accompli. Léger, insouciant, brave, inconstant, il obtiendrait sans peine un pardon qui ne se refuse guère en France aux infidélités amoureuses. Mais l'historien du chevalier a aujourd'hui dans les confidences de Saint-Simon un redresseur impitoyable. Celui-ci nous le peint non plus dans les premiers essais d'une jeunesse passionnée pour le plaisir; il n'y met plus cette magie de style qui nuance les tons et voile le fond sous un coloris trompeur; c'est un tout autre accent qui domine; c'est celui d'une brusque franchise. C'est un autre temps aussi qu'il nous montre. « C'était, dit-il, un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de réparties, de finesse et de justesse, à trouver le mauvais, le ridicule, le faible de chacun, à le

peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables, d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le roi qu'ailleurs, sans que mérite, grandeur, faveur et place en pussent garantir hommes ni femmes quelconques. A ce métier, il amusait et il instruisait le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'échappait. Sa poltronnerie connue le mettait au-dessus de toutes suites de ses morsures, avec cela escroc avec impudence, et fripon au jeu à visage découvert, il joua gros toute sa vie... d'ailleurs prenant à toutes mains et toujours gueux, sans que les bienfaits du roi, dont il tira beaucoup d'argent, aient pu le mettre tant soit peu à son aise... Nulle bassesse ne lui coûtait auprès des gens qu'il avait le plus déchirés lorsqu'il avait besoin d'eux, prêt à recommencer dès qu'il aurait eu ce qu'il voulait. Ni parole, ni honneur, en quoi que ce fût, jusque-là qu'il faisait mille contes plaisants de lui-même et qu'il tirait gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des Mémoires de sa vie qui sont entre les mains de tout le monde, et que ses plus grands ennemis n'auraient osé publier...

« Étant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, un an devant sa mort, sa femme lui parlait de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avait été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle : « Mais, comtesse, me dis-tu bien vrai? » Puis, lui entendant réciter le *Pater :* « Comtesse, lui dit-il, cette prière-là est belle, qui est-ce qui a fait cela? » Il n'avait pas la moindre teinture d'aucune religion. De ses dits et de ses faits, on en ferait des volumes, mais qui seraient déplorables si on en retranchait l'effronterie, les saillies, et souvent la noirceur. Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il avait débellé la cour et la tenait en respect et en crainte. Aussi se sentit-elle délivrée

d'un fléau que le roi favorisa et distingua toute sa vie[1]. » Lequel vaut mieux de Grammont ou de Don Juan?

Tout le monde connaît ce personnage extraordinaire, unique en tout genre, dont La Bruyère a dit qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu, le duc de Lauzun enfin. « Petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, plein d'esprit, qui imposait, plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami, quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent, volontiers ennemi même des indifférents et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage et plein de recherches d'industrie, d'intrigues, et bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne[1] ». Saint-Simon raconte de lui des traits d'audace dont le récit, dit-il, l'étouffe et l'épouvante à la fois. Telle est son insolence à l'égard de madame de Montespan qu'il ose appeler, en lui présentant la main avec un air plein de douceur et de respect, « une menteuse, une friponne, une coquine », pis que cela encore. On sait comment, caché sous un lit, il avait écouté une conversation du roi et de cette dame. Qu'on se figure le trouble de la favorite. Ce fut un tremblement de ses jambes et de tout son corps; elle n'y put résister, et, devant la cour tout entière, assemblée pour la répétition d'un ballet, elle

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. III, p. 373 et suiv.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIII, p. 66.

s'évanouit. On eut de la peine à la faire revenir. Le roi lui-même ne fut pas moins irrité des injures que sa maîtresse avait essuyées, et fort en peine de savoir comment Puyguilhem avait pu être si exactement et si subitement instruit.

Ce que personne n'eût jamais osé, Lauzun l'entreprend, avec une hardiesse qui tient du prodige. Le roi lui avait promis l'artillerie, Louvois se met en travers et arrête les bonnes intentions du Maître ; Lauzun, furieux, épie un tête-à-tête avec le roi, il le somme de tenir sa parole. « Le roi lui répondit qu'il n'en était plus tenu, puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus, Puyguilhem s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il serait fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort [1]. » Pour le punir, ce n'était pas trop de la Bastille. Un autre, moins heureux et moins coupable, y eût fini ses jours. Mais Lauzun avait une étoile qui le sauvait. Il ne tarda pas à voir un incroyable et prompt retour du roi pour lui. Le prince lui fit offrir la charge de capitaine des gardes du corps; le rusé prisonnier n'accepta pas d'abord. Il fallut que Guitry allât prêcher son ami dans la Bastille pour qu'il eût la bonté de consentir à l'offre du roi.

Il y avait dans son cœur autant de cruauté que de hasardeuse insolence dans son esprit. Jaloux et mécontent de la duchesse de Monaco, voici l'indigne traitement qu'il lui fit subir. On a peine à croire à tant de férocité : « Une après-midi qu'il était allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraichir, et madame de Monaco, à

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIII, p. 69.

demi couchée, une main renversée par terre. Lauzun se met en galanterie avec les dames, et tourne si bien qu'il appuie son talon dans le creux de la main de madame de Monaco, y fait la pirouette et s'en va. Madame de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire [1]. » Vit-on jamais rien de plus révoltant? Ce mélange de méchanceté, de politesse, de galanterie et de lâcheté, confond l'imagination et la dépasse [2].

Mais, ce qui la confond bien davantage, c'est que Lauzun étant à Pignerol, et mademoiselle de Montpensier, inconsolable de cette longue et dure prison, faisant toutes les démarches possibles pour l'en délivrer, le roi résolut enfin d'en profiter pour le duc du Maine et de lui faire acheter bien cher cette liberté. La proposition fut donc faite à la duchesse par le roi d'assurer, après elle, au duc du Maine et à sa postérité le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. « Le don était énorme, tant par le prix que par la dignité et l'étendue

1. *Idem*, t. XIII, p. 71.

2. Saint-Simon ajoute aussitôt : « Peu après il fit bien pis. Il écuma que le roi avait des passades avec elle, et l'heure où Bontems la conduisait enveloppée d'une cape, par un degré dérobé, sur le palier duquel était une porte de derrière des cabinets du roi et vis-à-vis sur le même palier, un privé, Lauzun prévient l'heure et s'embusque dans le privé, se ferme en dedans d'un crochet, voit par le trou de la serrure le roi qui ouvre la porte et met la clef en dehors et la referme. Lauzun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire et la jette dans le privé, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrivent Bontems et la dame qui sont étonnés de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontemps frappe doucement plusieurs fois inutilement, enfin si fort que le roi arrive. Bontems lui dit qu'elle est là, d'ouvrir, parce que la clef n'y est pas. Le roi répond qu'il l'y a mise; Bontems la cherche à terre pendant que le roi veut ouvrir avec le pêne, et il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés et bien empêchés; la conversation se fait à travers la porte comment ce contre-temps peut être arrivé. Le roi s'épuise à vouloir forcer le pêne, et ouvrir malgré le double tour. A la fin, il fallut se donner le bonsoir à travers la porte, et Lauzun qui les entendait, à n'en pas perdre un mot, et qui les voyait de son privé par le trou de la serrure, bien enfermé au crochet, comme quelqu'un qui serait sur le privé, riait bas de tout son cœur, et se moquait d'eux avec délices. (T. XIII, p. 72.)

de ces trois morceaux [1]. » Mademoiselle ne se pouvait résoudre à passer sous ce joug et à dépouiller Lauzun des biens qu'elle lui avait donnés (elle lui avait assuré Eu et Aumale). La négociation fut longue; la princesse fut priée jusqu'à la dernière importunité, menacée même par les ministres, tantôt par Colbert, qui y mettait plus de douceur, tantôt par Louvois qui y allait d'une main plus rude, et que l'on réservait toujours pour les plus dures paroles. Plus la difficulté croissait, plus le roi s'irritait du refus, et s'enflammait de la passion d'élever et d'enrichir ses bâtards. Il fallait vaincre Lauzun qui lui aussi résistait. A deux reprises on le tira de Pignerol pour le conduire à Bourbon, où il devait rencontrer madame de Montespan et conférer sur ce grand dépouillement que l'on exigeait de lui. Les menaces, les promesses, l'amenèrent à grand'peine enfin au consentement que l'on souhaitait avec toutes les ardeurs possibles. La loyauté dans l'exécution des promesses ne fut pas du côté du roi. Lauzun demeura quatre ans éloigné de Mademoiselle qui se plaignait hautement qu'après l'avoir impitoyablement rançonnée on la trompât encore !

Le comte de Guiche était encore un excellent modèle à étudier. Pût-il échapper à Molière? Bien des raisons le désignaient à ce crayon sûr qui n'oubliait aucun ridicule. C'est lui qu'on nomme dans le *Misanthrope* sous ce titre : « le grand flandrin de vicomte. » Ce héros de roman, suivant madame de Sévigné, pouvait se contempler dans les traits de Don Juan. Il en avait la hardiesse, la bravoure, la galanterie; il en avait aussi la vanité, l'air méprisant, et surtout l'impiété. Ses passions publiques et déclarées occupèrent longtemps toute la cour. Madame de La Fayette a raconté ses amours avec Henriette d'Angleterre; la naissance, les progrès de ses sen-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon,* t. XIII, p. 74.

timents pour la princesse; leurs entrevues périlleuses, les orages de jalousie qu'elles excitaient chez Monsieur.

Elle semble prendre soin d'excuser Madame par le rare mérite du séducteur. Quoique le comte fût amoureux de madame de Chalais, fort aimable sans être belle, le duc de Buckingham prévit qu'elle n'avait pas assez de charmes pour retenir un homme qui serait tous les jours exposé à ceux de madame la princesse d'Angleterre. La princesse lui ayant dit un soir, en lui montrant madame de Chalais, que c'était la maîtresse du comte de Guiche, et lui ayant demandé s'il ne la trouvait pas fort aimable : « Non, lui répondit-il, je ne trouve pas qu'elle le soit assez pour lui, qui me paraît, malgré que j'en aie, le plus honnête homme de toute la cour, et je souhaite, Madame, que tout le monde ne soit pas de mon avis[1]. » C'était le désigner au choix d'Henriette! cet extérieur brillant qu'une femme ne pouvait pas mépriser cachait de pernicieux travers. Son impiété allait jusqu'aux plus grossiers excès. Il était avec Bussy, Vivonne et Manicamp, des orgies du château de Roissy. Pendant la semaine sainte de 1659, ces bonnes âmes, dit Bussy, après bien des profanations odieuses, échauffées par le vin, se proposèrent, comme divertissement, de médire de tout le genre humain en exceptant leurs amis, et firent des *alleluia* terribles où nul ne fut épargné, surtout le roi et sa famille.

« Ces champêtres plaisirs » indiquaient des âmes livrées à toute la frénésie de la débauche. Que pouvaient être les mœurs de ces hommes, sinon détestables? A la mort de ce héros, la comtesse de Guiche, quand on lui contait les honnêtetés et les excuses que son mari lui avait faites à ses derniers moments, disait en pleurant : « Il était aimable, je l'aurais aimé passionnément s'il m'avait un peu aimée. J'ai souffert ses mépris avec douleur. Sa mort me touche et me fait pitié. J'espérais toujours qu'il changerait de sentiments pour moi ». « Voilà

qui est vrai, ajoute madame de Sévigné (8 décembre 1673), il n'y a point là de comédie ».

Ces simples paroles révèlent les cruelles souffrances auxquelles étaient condamnés tous ceux qui vivaient dans le voisinage de ces grands seigneurs. Au reste, leur temps leur pardonnait sans peine; il suffisait d'une grande amende honorable, d'un repentir tardif, d'un pardon demandé publiquement, « pour bien finir la comédie ».

Vardes ne se sépare pas du comte de Guiche ; c'étaient deux amis, deux héros de cette cour galante qui voyait La Vallière succéder dans le cœur du roi à la comtesse de Soissons, et au goût passager que Madame lui avait inspiré. Il était de toutes les confidences de l'aimable Henriette; il savait les hardiesses du comte de Guiche avec elle, il veillait sur lui; et, sans plaire à Madame, il ne lui était pas inutile. Homme d'esprit et capable d'intrigues, ce fut lui, avec la comtesse de Soissons, qui résolut de faire savoir à la reine que le roi était amoureux de mademoiselle de La Vallière. Voici quel était leur dessein : « Ils crurent, dit madame de La Fayette, que la reine sachant cet amour, et appuyée par la reine mère, obligerait Monsieur et Madame à chasser La Vallière des Tuileries, et que le roi, ne sachant où la mettre, la mettrait chez la comtesse de Soissons, qui par là s'en trouverait la maîtresse : et ils espéraient encore que le chagrin que témoignerait la reine obligerait le roi à rompre avec La Vallière, et que, lorsqu'il l'aurait quittée, il s'attacherait à quelque autre, dont ils seraient peut-être les maîtres. » L'aimable femme qui rapporte ce manège trouve la résolution qu'ils prirent « la plus folle et la plus hasardeuse » qui ait jamais été conçue; d'honneur et de délicatesse elle ne dit pas un seul mot. Il lui semble tout naturel qu'on s'expose aux plus grands hasards pour avoir en sa main la maîtresse

1. *Histoire de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, par madame de La Fayette (1661-1670). Bibliothèque des chemins de fer, Hachette, 1893.

d'un roi. Ils écrivirent donc une lettre à la reine, où ils l'instruisaient de tout ce qui se passait : « La comtesse de Soissons ramassa dans la chambre de la reine un dessus de lettre du roi, son père; Vardes confia ce secret au comte de Guiche, afin que, comme il savait l'espagnol, il mît la lettre en cette langue; le comte de Guiche, par complaisance pour son ami, et par haine pour La Vallière, entra fortement dans ce beau dessein. »

Un homme qui s'en allait en Flandre, et ne devait pas revenir, porta cette lettre au Louvre; il la remit à un huissier qui devait la rendre à la señora Molinière, première femme de chambre de la reine, comme une lettre d'Espagne. La Molinière, « par instinct plutôt que par raison », ouvrit cette lettre et, voyant ce qu'elle contenait, elle la remit au roi; l'embarras du prince fut aussi grand que sa colère. Il en parla à tous ceux qui pouvaient lui donner quelque connaissance de cette affaire, et même à Vardes, « comme à un homme d'esprit et à qui il se fiait ». Celui-ci eut le talent de faire tomber le soupçon sur madame de Navailles, « et le roi le crut si bien que cela eut grande part aux disgrâces qui lui arrivèrent depuis ».

Ces noirceurs ne devaient pas être les dernières de Vardes. Quoique engagé avec la comtesse de Soissons, il ne put résister aux charmes de Madame. Il était alors tout à fait dans sa confidence, il la voyait fort aimable et pleine d'esprit; « soit par un sentiment d'ambition et d'intrigue, il voulut être seul maître de son esprit, et résolut de faire éloigner le comte de Guiche ». Il va donc trouver le maréchal de Grammont; il lui dit une partie des choses qui se passaient, lui fait voir le péril où s'exposait son fils, il lui conseille de l'éloigner et de demander au roi le commandement des troupes qui étaient alors à Nancy. Le roi accorde la demande du maréchal; voilà le comte de Guiche désespéré de s'en aller, et Madame extrêmement surprise et offensée de ce que le comte eût pris, sans sa par-

ticipation, le dessein de s'éloigner d'elle. Tout le plan aurait pu manquer; le comte de Guiche, d'un naturel fort emporté, menaçait d'aller remettre au roi le commandement qu'il n'avait pas sollicité, mais Vardes obtint de Madame qu'elle écrirait au comte de Guiche qu'elle voulait qu'il partît. Une fois ce rival éloigné, Vardes se trouva en grand commerce avec Madame; il osa enfin lui parler assez clairement de la passion qu'il avait pour elle. « Madame ne le rebuta pas entièrement : il est difficile de maltraiter un confident aimable, quand l'amant est absent ».

Il fallait, pour triompher tout à fait, brouiller les deux amants; le mensonge et l'intrigue y servirent : des deux côtés des lettres furent rendues; des deux côtés il y eut colère, aigreur et dépit, tant les fourberies de Vardes étaient adroites. Marsillac, un nouvel amoureux, ayant osé lever les yeux sur Madame, fut exilé de la cour par un même artifice. Cependant, l'habile artisan de toutes ces machinations n'arrivait point à son but; les progrès étaient lents, et sa jalousie prenait toujours ombrage de quelqu'un. Deux personnes surtout l'incommodaient encore. Il ne voulut pas qu'elles fussent plus longtemps des amis de Madame : c'étaient le roi d'une part et, de l'autre, Gondrin, archevêque de Sens.

Il ne tarda pas à se défaire de celui-ci par un mensonge. Il lui dit que le roi le croyait amoureux de Madame, et que Sa Majesté avait fait la plaisanterie de dire qu'il faudrait bientôt envoyer un archevêque à Sens. Gondrin se hâta de gagner son diocèse, « d'où il revenait rarement ».

Il était plus difficile de se débarrasser du roi. Vardes eut recours à son moyen favori, où madame de La Fayette ne voit qu'une « plaisanterie ». « Il dit à Madame que le roi la haïssait et qu'elle devait s'assurer de l'amitié du roi son frère, afin qu'il pût la défendre contre la mauvaise volonté de l'autre. Madame lui dit qu'elle en était assurée; il l'engagea à lui faire

voir les lettres que son frère lui écrivait, elle le fit, et il s'en fit valoir auprès du roi, en lui dépeignant Madame comme une personne dangereuse, mais que le crédit qu'il avait sur elle l'empêcherait de rien faire mal à propos. Il ne laissa pourtant pas, dans le temps qu'il faisait de belles trahisons à Madame, de paraître s'abandonner à la passion qu'il disait avoir pour elle et de lui dire tout ce qu'il savait du roi. »

Je ne pousserai pas plus loin l'histoire de ces manèges; pour suivre les fils embrouillés de cette intrigue, il faudrait citer longtemps encore madame de La Fayette qui met dans ce récit une fidélité scrupuleuse et une netteté admirable. Madame ne chassait point de son cœur l'image du comte de Guiche, les actions extraordinaires de valeur qu'il faisait en Pologne flattaient son orgueil et l'intéressaient davantage au sort de cet aimable exilé. « Je vois bien, disait-elle à Vardes lui-même, que j'aime le comte plus que je ne le pense ». Celui-ci revint, il sut tout, Madame ouvrit les yeux, le roi fut désabusé. On vit tout à coup dans quel labyrinthe de fourberies Vardes les avait engagés. Il ne fallut rien moins, cependant, pour le perdre, que la plus grossière des insultes faite à Madame. « Le chevalier de Lorraine était amoureux d'une des filles de Madame, qui s'appelait Fiennes. Un jour qu'il se trouva chez la reine, devant beaucoup de gens, on lui demanda à qui il en voulait : quelqu'un répondit que c'était à Fiennes; Vardes dit qu'il aurait bien mieux fait de s'adresser à sa maîtresse. Cela fut rapporté à Madame; elle en fit ses plaintes au roi, et le pria de chasser Vardes. Le roi trouva la punition un peu rude; mais il le promit; Vardes demanda à n'être mis qu'à la Bastille, où tout le monde l'alla voir. »

Ainsi la colère de Madame et le juste mécontentement du roi tournaient à son avantage. Madame, qui n'y trouvait pas sa vengeance satisfaite, repria le roi de l'envoyer à son gouvernement, ce qu'il lui accorda. Vardes n'était pas encore

abîmé. Il avait de l'esprit, il sut adroitement s'en servir. Après un long temps d'absence, il reparut enfin à la cour. Mais il y revint avec un habit passé de mode. On riait; ce fut alors qu'il dit au roi cette phrase célèbre : « Sire, loin de vous on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. »

Combien La Bruyère n'a-t-il pas raison de s'écrier : « N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour et qui secrètement veut sa fortune. » Encore ces intrigues de Vardes peuvent-elles passer pour gentillesses auprès d'autres menées où les victimes laissent leur sang et leurs biens!

Il y avait à cette cour, en apparence si polie, si magnifique, si enjouée, parmi les plus grands personnages, parmi les princes du sang, des sortes de monstres que leurs folies et leurs fureurs rendaient terribles à tout le monde. C'étaient, dit Saint-Simon, comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et faire la guerre au genre humain. Tel fut Mon sieur le duc, fils du prince de Condé. Ni son extérieur ni sa physionomie n'annonçaient rien de bon. Ces signes-là n'étaient point trompeurs. Il aurait pu être aimable ; il avait de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse, des grâces même quand il voulait; mais il voulait rarement. L'avarice, l'injustice et la bassesse, qui avaient souvent déshonoré chez ses pères les plus belles qualités, n'avaient pas trouvé de place chez lui, tandis qu'il en avait toute la valeur. Mais il en avait aussi toute la malignité « et toutes les adresses pour accroître son rang par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler (voler). Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois et dont un particulier se serait bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité était extrême et se montrait en tout. C'était une meule toujours en

l'air qui faisait fuir devant elle, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais... Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout, et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendait intraitable, et, si ce terme pouvait convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même [1]. »

Ajoutez à ces vices, dans un homme si fougueux et si démesuré, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le désespoir de se voir préférer le prince de Conti, le tourment de se sentir le fléau de tout le monde, vous comprendrez quelles furies l'agitèrent toute sa vie et le poussèrent aux sorties, aux insultes qui étaient ses délassements; « dont son extrême orgueil s'était fait une habitude, et dans laquelle il se complaisait ». Vous comprendrez aussi comment, dans les larmes que versa la duchesse au moment de sa mort, on vit moins un élan de tendresse « qu'un souvenir douloureux, qui l'affligeait en secret depuis un an, et d'une délivrance trop tardive »; comment enfin Saint-Simon a pu écrire qu'il n'y eut personne « qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde ».

Il serait téméraire de toucher au portrait du duc de Vendôme pour en enlever quelque chose; il serait impossible de tout dire avec la liberté de Saint-Simon. Qu'on aille donc voir chez cet historien, méchant mais honnête et vrai, ce mélange surprenant et incroyable des plus belles qualités et des vices les plus sales. La grâce, l'esprit, la politesse, l'insolence, la vanité, un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout, la hauteur, l'infa-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. V, p. 161 et suiv.

mie, la gourmandise, la paresse, la saleté, tout lui réussit. Il fut populaire parmi les soldats par la familiarité et la licence qu'il tolérait. La faveur du roi, les louanges, les hommages, l'admiration, jusqu'à l'adoration, il eut tout des courtisans. « Il soutenait, dit Saint-Simon, des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver... Il n'aurait pardonné le moindre blâme à personne. Il voulait passer pour le premier capitaine de son siècle et parlait indécemment du prince Eugène et de tous les autres, la moindre contradiction eût été un crime. « En un mot, dit le même juge, il connut et abusa plus que personne de la bassesse des Français [1] ».

Molière avait de trop bons yeux pour ne pas voir les désordres apparents ; trop de pénétration pour ne pas deviner les intrigues cachées; il était trop homme d'honneur pour ne pas s'en indigner. Il semble que de la *Critique de l'École des femmes* à *Don Juan*, de *Don Juan* au *Misanthrope*, sa colère augmente. Le ton s'anime de plus en plus, la portée des observations morales s'étend davantage, et la hardiesse du langage ne fait que s'accroître. Cette haine vigoureuse du mal s'exalte dans son âme. Comme Alceste, il ne voit rien qu'objets à lui échauffer la bile : il n'y tient plus, il éclate et rompt en visière à ses contemporains. Ne cherchons pas en effet dans *le Misanthrope* la comédie avec ses intrigues et ses complications ; il n'y en a point. L'intérêt de curiosité y est nul ; il est dominé par une autre passion autrement vive, autrement généreuse. Cette pièce est une satire des mœurs du temps, autant que des faiblesses éternelles de l'humanité. C'est là ce qui en fait l'éloquence. Molière peint un tableau fidèle de la cour, et du même coup saisit la nature dans ses traits immortels. Le particulier et le général, l'idéal et le réel s'unissent dans cette

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. I-VI.

peinture pour lui donner la vivacité, le coloris et la force. On peut commenter cette œuvre avec les Mémoires du temps, on peut la suivre avec l'histoire du monde entier. Ce qu'on y trouve, avant tout, c'est Molière avec sa verve enflammée et son ardeur à poursuivre le mal.

N'essayez pas de comparer Alceste au Timon d'Athènes, tel que l'histoire nous le représente, non plus qu'à celui de Shakspeare. Il n'y a point de ressemblance. Le vrai Timon est un être pervers et odieux. Il déteste les hommes par un défaut de sa nature, par une méchanceté basse et jalouse. Ni la vertu, ni la patrie ne le touchent. Il s'abandonne en aveugle à ses élans de rage et de tristesse. Solitaire, loin de ses semblables, il les maudit et les exècre, on ne sait trop pourquoi. Rien ne relève et n'excuse sa misanthropie, c'est une sombre humeur, une hypocondrie maladive; il rit des malheurs de son pays, il aime à voir les Athéniens se pendre au figuier de son champ, c'est un fou qui dégoûte et n'intéresse pas.

Le Timon de Shakspeare, n'en déplaise aux admirateurs du grand poète anglais, n'est qu'un sot. Il a mené longtemps une magnifique existence; ses trésors, dépensés d'une main prodigue, lui ont soumis Athènes. L'amitié n'avait pas assez de transports, l'amour n'avait pas assez d'ivresses, la flatterie pas assez de louanges pour récompenser les profusions de sa libéralité. De toute part les festins, les présents, les hommages sollicitent sa générosité : on sait qu'il rend avec usure les dons qui lui sont faits. Sa maison, comme les temples des dieux, voit affluer les offrandes qu'il décuple bientôt par un retour prévu de reconnaissance. Mais, à la fin, les plus grands trésors s'épuisent. Bientôt le Pactole est à sec. Ses richesses lui ont coulé comme l'eau à travers les doigts. Son intendant ne peut plus suffire à sa magnificence. Les créanciers accourent altérés, impatients; il faut trouver de l'argent

pour les satisfaire. Timon n'en conçoit d'abord aucune inquiétude. N'a-t-il pas placé ses biens chez ses amis empressés à les lui rendre? Il semait autrefois à pleines mains, le moment de recueillir les fruits est venu. Qu'on aille chez les sénateurs, chez les grands, chez les amis toujours prêts à s'asseoir à sa table, chez ceux qu'il a tirés des fers, qui se disaient ses débiteurs, leur bourse va s'ouvrir et l'abondance va revenir à la demeure de Timon. L'illusion ne dure pas longtemps; partout l'esclave emprunteur ne recueille que protestations stériles, plaintes menteuses; on ne veut pas croire à la détresse de Timon; il se raille sans doute! demanderait-il si peu? Celui-là s'irrite qu'on ne songe à lui qu'après tous les autres, son amitié s'indigne et s'offense de ce doute qui lui paraît une insulte! Et Timon s'aperçoit qu'il n'a fait que des ingrats! Il prend le monde en haine. La fureur succède à cette joie sans nuages qui a jusqu'ici éclairé sa vie. La bassesse des hommes le dégoûte, et, dans la solitude où il se trouve, il exhale une colère aussi peu raisonnable qu'inutile.

Saisissons bien ici la différence avec Alceste. Est-ce que celui-ci déteste les hommes par un travers de sa nature, ou par un dépit intéressé? Non. S'il n'est qu'un homme ordinaire, l'un d'entre nous, son caractère ne s'explique plus. Nous ne pouvons comprendre ni son chagrin *philosophe*, ni ses brusques incartades. De quoi peut-il se plaindre? Il a dans Philinte un ami sûr et fidèle. Oronte fait cas des lumières de son esprit, et brigue ses éloges; la sincère Éliante a du penchant pour lui; la prude Arsinoë le voit d'un œil fort doux; Célimène l'assure de ses feux : s'il n'avait dans l'âme les soupçons de la jalousie, y aurait-il condition plus enviable? Sans doute il a un procès, il prévoit qu'il le perdra, il apprend qu'on fait courir un libelle infâme dont on le dit l'auteur : ces calomnies, ces injustices, le triomphe d'un pied-plat augmenteront sa colère; mais elle ne naît pas de là, elle vient d'une cause plus noble

4

et plus haute. Elle a pour origine une vertu solide et généreuse. La voix d'Alceste, c'est la voix de l'honneur, qui, sans être atteint lui-même, se blesse et s'offense du mal; c'est la voix d'une conscience délicate et pure.

Tous les hommes pensent à peu près la même chose du vice : ils n'en ont pas tous la même aversion. La conscience, sur ce point, admet les plus grandes différences. Il en est comme de la vue : tel fuit l'éclat du grand jour, tel autre le recherche. Certains hommes ne s'irritent pas du triomphe du mal. Rien ne les blesse dans le spectacle d'une menée audacieuse où le droit succombe. L'injustice, la trahison, le mensonge, les fourberies leur semblent le jeu naturel de la vie. Ceux-là pourront vivre sans colère au milieu des iniquités; ils y prendront goût si leur intérêt y est engagé, ils en vanteront même l'excellence, s'ils en profitent. C'est de cette classe de mortels que sortent les grands scélérats de l'histoire, et tout le cortège de leurs complices et de leurs admirateurs. Ils sont destinés à primer dans le monde, car ils savent, comme ce personnage de la tragédie, à force de grands crimes, étouffer en eux le remords.

Le plus grand nombre des hommes n'a, pour ainsi dire, qu'une demi-conscience. On voit le mal, on le condamne en soi-même; on s'échauffe par des réflexions intérieures, on se sent des mouvements héroïques; on se fait illusion sur sa force et son honnêté. Loin du péril on prend la résolution de résister en face aux méchants, de les blâmer tout haut et de leur faire un juste procès. C'est bien; c'est l'élan d'un cœur honnête en qui n'est point morte toute vertu. Mais, hélas! ces beaux projets ne durent guère. L'intérêt s'offre à l'esprit, la crainte suit cette seconde réflexion, l'ardeur se refroidit, et une lâche complaisance fait avorter les plus généreuses intentions. Molière nous a représenté, dans une situation plaisante, une de ces demi-consciences. Il nous a fait voir tout ce que la

pusillanimité de l'esprit pouvait nous faire approuver d'actes pervers; à quelles bassesses pouvait descendre un homme que la crainte du bâton ou l'amour de ses gages domine trop. Sganarelle, le valet de Don Juan, est cet homme-là. Il déteste toutes les actions de son maître. Il en sent toute l'horreur, il se reproche d'y contribuer. Vingt fois dans la pièce, il ouvre la bouche pour condamner sa dureté, son impiété, ses mensonges, son hypocrisie. Don Juan vient de manquer de respect à son père. Le serviteur, indigné, entame une excellente morale: « Ah! Monsieur, vous avez tort. » Il va sortir enfin de cette âme blessée de bonnes et fortes paroles sur les devoirs des fils envers leurs pères; mais Don Juan a froncé le sourcil, et Sganarelle, effrayé : « Oui, Monsieur, vous avez tort d'avoir souffert ce qu'il vous a dit, et vous le deviez mettre dehors par les épaules. A-t-on jamais rien vu de plus impertinent? Un père venir faire des remontrances à son fils, et lui dire de corriger ses actions, de se souvenir de sa naissance, de mener une vie d'honnête homme, et cent autres sottises de pareille nature! Cela peut-il se souffrir à un homme comme vous, qui savez comme il faut vivre? J'admire votre patience, et, si j'avais été en votre place, je l'aurais envoyé promener. *(Bas à part.)* O complaisance maudite, à quoi me réduis-tu [1]? » image trop fidèle de la plupart d'entre nous! Trop souvent, comme Sganarelle, nous nous sentons bridés par la crainte; notre complaisance vient de notre faiblesse et nous nous trouvons réduits à applaudir souvent à ce que notre âme déteste! Que nous sommes loin de valoir le Misanthrope!

Alceste est au-dessus de tous les calculs de l'intérêt; il ne connaît pas dans le monde de plus pressante nécessité que d'être homme d'honneur, il ne voit que la vertu, il n'a souci

1. *Don Juan*, acte V, scène VII.

que d'elle; tout le reste n'est rien pour lui. Le vice l'irrite, moins parce qu'il lui nuit, que parce qu'il est en lui-même affreux et lui fait horreur. Il a une de ces rares consciences que le commerce des hommes n'a point gâtées. On a cherché qui pouvait bien être Alceste; on a parlé de Montausier, de quelques autres, rien de tout cela n'est vrai. Ce personnage, tel que l'a conçu Molière, n'a jamais eu nulle part son original complet. L'auteur a bien pu demander à la réalité quelques détails, un geste, un mouvement, une boutade, mais dans son ensemble, dans son exaltation généreuse, dans ses éloquents emportements, Alceste n'a point eu et n'aura jamais d'exemplaire. C'est l'indignation du poète qui a pris un corps; c'est l'âme de Molière qui s'est exhalée dans cette immortelle satire. Le moraliste, au milieu des spectacles que lui offrait la cour, pouvait-il rester insensible? Les insultes faites à la justice le touchaient sans lui être personnelles : il nourrit ce ressentiment dans son âme, il l'y développe chaque jour par de nouvelles observations. Puis, quand il vient lui-même à ressentir les atteintes de cette insolence des grands, à qui rien n'échappe, quand il se voit en butte aux méchancetés, aux vengeances des courtisans, quand la galanterie d'un grand seigneur lui a ravi sa femme, alors ce courroux fait une nouvelle éruption plus tonnante qu'auparavant. Toutes les fibres ont été atteintes par la douleur, tout le cœur saigne dans cette crise poignante. C'est une heure de vengeance pour le poète, pour l'honnête homme. Mais, ne nous y trompons pas : la vengeance, si elle n'eût été inspirée, soutenue, enflammée par l'amour du bien, n'eût pas donné au Misanthrope cette puissance qu'il sait prendre sur nos âmes. On le sent à la différence de ton dans le langage d'Alceste et dans celui de Célimène. La coquette fronde et persifle; son esprit incisif et moqueur raille à merveille le grand parleur, l'entêté de noblesse, le bel esprit dédaigneux, le fat, la femme sans esprit ni conversation, la prude enfin.

Chez Alceste, pas un trait de ce badinage envenimé; rien de frivole ou d'enjoué : une colère sombre et vraie, une voix redoutable, un air furieux et grave. C'est que le Misanthrope a pris pour son lot ces grands vices, odieux et lâches; c'est qu'il a devant les yeux ces scélérats brodés et parés de plumes; c'est qu'enfin ce n'est pas un seul homme qui parle par sa bouche, c'est l'histoire qui dévoile et punit les iniquités que la cour adore, c'est la voix de la conscience du genre humain qui lègue à l'avenir la punition d'une société d'où la justice semble s'être éloignée pour jamais.





II

BOURGEOIS ET GENTILSHOMMES

On aime à répéter aujourd'hui qu'il n'y a plus en France que deux classes de personnes, les gens honnêtes et ceux qui ne le sont pas. Il est à désirer que ce soient là deux moitiés très inégales de notre société. Mais toujours est-il bien vrai que les distinctions extérieures dont l'ancien régime était hérissé ont à peu près disparu de nos jours. La loi qui nous voit tous d'un œil égal a commencé l'œuvre, et les mœurs, qui sont à peu près partout les mêmes, l'achèveront bientôt.

Il n'y a plus aujourd'hui de cour dont les mœurs se distinguent de celles de la ville. Paris et la province marchent du

même pas, et, s'il y a encore des coins éloignés où l'on soit en retard, il n'y en aura bientôt plus. Le mouvement se répand jusque dans les parties les plus extrêmes. Ce qui est en bas s'élève et monte, ce qui est en haut a la condescendance de s'incliner, les parties moyennes disparaissent, s'effacent, et il est à présumer que d'ici à peu de temps nous formerons une société très uniforme où les nuances, dans l'ensemble, seront si peu de chose qu'il faudra avoir de bons yeux pour les distinguer. Nous aimons l'égalité, nous voulons la conquérir: nous l'avons conquise. Certainement, ce ne serait pas de nos jours qu'on irait imaginer ce plan d'une cité idéale qu'avait inventé Fénelon, une république où les citoyens, divisés en un grand nombre de classes distinctes entre elles par la couleur et la forme des vêtements, auraient vécu tranquillement parqués. Ah! mon Dieu, si nous n'avions pas la liberté de porter telle étoffe qui nous plaît, d'ajouter à nos habits tel ornement qui nous agrée, si nous n'étions pas libres de les raccourcir ou de les allonger, de les enfler ou de les resserrer, véritablement, autant pour nous vaudrait la mort!

Au XVIIe siècle, sans être tout à fait tyranniques, les habitudes et la raison d'État laissaient les hommes beaucoup moins libres.

Tout était alors divisé, classé, confirmé. On naissait ici ou là, et la chose n'était pas indifférente; on en gardait une marque éternelle. On était du comptoir ou de la gabelle; on était de robe ou d'épée. Il y avait même des gens qui n'étaient rien du tout; c'était le peuple, dont on ne parlait pas. On disait avec insolence de certaines personnes qu'elles n'étaient pas « nées » quand elles ne sortaient pas de certaine souche. C'était une sorte de cadastre des personnes. Certainement, il arrivait parfois que ces entraves, quelque solides qu'elles fussent, on les forçait; et de temps à autre, soit par l'autorité des écus, soit par la faveur toute-puissante du roi, on voyait des gens

partis de bas se glisser dans les rangs de la noblesse, et s'y carrer avec d'autant plus d'insolence qu'il leur avait fallu plus d'efforts pour en arriver là. Mais ces gens étaient considérés comme des sortes de monstres dans l'ordre social. On s'indignait autour d'eux de leur élévation; on les désignait d'un nom qui emportait tache et flétrissure, on disait : Ce sont des parvenus. Sosie s'est élevé à un petit emploi, il est arrivé à une charge, par cette charge il a rang dans la noblesse; il pourrait passer pour honnête homme, dit La Bruyère, une place de marguillier a fait ce prodige ; eh bien, qu'il prenne garde ! Dans le rang de cette foule qui le contemple au banc-d'œuvre, il y a un satirique dont le crayon note, sur ses tablettes, que Sosie portait jadis la livrée, qu'il s'est élevé par les concussions, et que, s'il est noble, ce n'est que par la rapine; le poète est déjà là qui va écrire :

Je l'ai connu laquais, avant qu'il fût commis.

Rien ne peut effacer cette tache de roture : ni l'esprit, ni le talent, ni le plaisir qu'on fait aux grands seigneurs. Voiture va de pair avec les plus hauts personnages de son temps; il est avec eux dans la familiarité la plus grande, il amuse tout ce beau monde, on est enchanté de lui ; mais, s'il veut prendre quelques licences, on lui fait bientôt sentir qu'il n'est que le fils d'un marchand de vin. Si, entre le carrosse de la veuve d'un gros partisan et celui d'une marquise, s'élève une question de préséance, un terrible « taisez-vous, bourgeoise », fait cesser la discussion. Les titres sont reconnus: la personne qualifiée prend le pas devant et, du fond de son équipage délabré, triomphe de toute la richesse de sa rivale humiliée. Tant il y avait de différence alors entre la noblesse et la bourgeoisie ! tant c'étaient alors deux classes opposées, ayant des habitudes, des caractères, des mœurs, des destinées différentes !

Nous trouvons la preuve de cette différence partout. Nous

pourrions l'étudier dans les monuments littéraires que nous ont laissés Molière ou La Bruyère; mais les moralistes, soit qu'ils parlent dans un livre, soit qu'ils se fassent entendre du haut de la scène, sont toujours accusés d'exagération et d'hyperbole. On trouve que les physionomies sont forcées, que les traits sont chargés, qu'un seul personnage a plus de vices et de vertus qu'il n'en faudrait pour défrayer dix personnes de la même société. Et puis, quand soi-même on touche à ces figures si parfaites, on a peur d'y ajouter quelque surcharge. Aussi laisserai-je de côté La Bruyère et Molière, et je présenterai ici quelques originaux qui se sont peints eux-mêmes. Je rapporterai leurs paroles les plus naturelles, je ferai voir leurs gestes les plus naïfs, et l'on comprendra quelle distance il y avait alors entre un bourgeois et un noble. Peut-être aussi verra-t-on sans que je le dise à qui, dans notre pays, devaient revenir à la longue l'autorité et le gouvernement.

Commençons d'abord par les bourgeois.

On a souvent abusé de ce mot, *bourgeois de Paris*, et ceux qui, de notre temps, s'en sont servis pour faire un titre alléchant à leurs mémoires, à leurs livres, n'ont peut-être pas été fidèles au sens qu'il représente dans la langue. Voici, il me semble, quand on étudie les monuments littéraires ou historiques, ce qu'on peut dire que furent les bourgeois de Paris au XVIIe siècle.

Un bourgeois de Paris, c'était un homme aisé, riche souvent, soit par son propre travail, soit par celui de sa famille. C'était un homme libre d'esprit et de propos. Quelquefois censeur amère de ce qui se passe autour de lui, souvent chagrin ; mais presque toujours enjoué, railleur et gausseur. En politique, assez insubordonné ; affectionné au roi, mais ne se pliant pas facilement aux vues des ministres; sujet à les attaquer, à les railler, à les fronder, à les combattre. Éplucheur des dépenses, comparant sans cesse les rentrées de fonds et

ce qui s'en dissipe; parlant à tort et à travers de balance et d'équilibre. En théorie, ennemi des emprunts, mais se hâtant de porter ses écus à l'Hôtel de Ville, au risque de pester si, de temps à autre, les besoins de l'État font supprimer un quartier de rente. En religion, le bourgeois de Paris prend aussi ses coudées franches : il n'accepte pas toutes choses. Il est parfois esprit fort, sur la limite de l'impiété; mais il revient vite en arrière, par un respect mêlé de crainte et de politique. Du reste, peu disposé à plier devant les grands, curieux, indiscret, conteur d'anecdotes, dérangeant tous les mystères, soulevant tous les voiles, et gênant parfois ceux qui sont au-dessus de lui. Dans sa famille, le bourgeois de Paris est assez bon père, assez exact à remplir ses devoirs, plus raisonnable qu'attendri, plus sensé qu'élevé; ami de son bien, on en a vu même de fort avares; aimant à conserver sur ceux qui l'entourent une certaine supériorité, se targuant d'une sorte de capacité, mettant dans les égards qu'il a pour sa femme un peu de ce sentiment qui fait dire à l'un de ses pareils :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Mais après tout, pour achever de le peindre par un trait bien connu, « le meilleur fils du monde ».

Tels sont, à ce qu'il me semble du moins, les bourgeois depuis César. Déjà nous les voyons, sur les places publiques, arrêter les marchands, s'enquérir des nouvelles des pays étrangers, bayer aux corneilles en attendant que le moment vienne de la résistance et du combat. Au moyen âge, c'est la verve caustique des bourgeois qui invente les fabliaux, et les satires mordantes qui pleuvent sur toutes les têtes, sur les nobles, sur les vilains, sur les prêtres, et sur les bourgeois eux-mêmes; car il faut le dire, ils ne s'épargnent pas plus que les autres. Au temps de Louis XII, le bourgeois fait fière contenance en face des ennemis de la France et pousse ce cri

singulier : « Tout par raison, tout pour raison. » Avec Rabelais, il renverse une méthode d'enseignement devenue ridicule et il propose déjà son plan d'éducation professionnelle. Voltaire est de cette race. Beaumarchais en est aussi; faites-y bien attention, Figaro sera demain un bourgeois. Paul-Louis Courier en venait, et, si nous voulions aujourd'hui chercher autour de nous, nous en trouverions plus d'un encore dont vous diriez facilement les noms.

En littérature, le bourgeois de Paris a beaucoup de bon sens, mais peu d'élévation. Cependant, sachons-lui gré de nous avoir donné Molière, et d'avoir chansonné la Ligue avec Passerat. Dans le tumulte qui s'élève autour du *Cid* naissant, c'est un bourgeois qui triomphe des pédants et des envieux; c'est un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse, qui a le dernier mot dans cette querelle littéraire.

Eh bien, pour trouver un type qui résume en lui les qualités et les défauts de sa race, il est bon de montrer la physionomie d'un vrai bourgeois de ce temps-là : c'est celle de Gui Patin.

Gui Patin est médecin; il s'est élevé difficilement. Il a dû, pour vivre, être d'abord correcteur d'imprimerie à Paris; enfin, à force d'efforts et de persévérance, il s'est mis hors d'embarras. Au moment où nous le prenons, il est professeur au Collège royal de France, il vient d'être nommé doyen de la faculté de médecine; il y a trois jours qu'il a quitté la rue des Lavandières-Sainte-Opportune où il demeurait, pour s'établir place du Chevalier-du-Guet, dans une belle maison retirée du bruit, située en très belle vue, et qu'il a payée neuf mille écus; heureux temps, où pour neuf mille écus on avait une maison! Gui Patin s'est réservé, dans cette maison, une étude : on appelait ainsi ce que nous nommons un cabinet; il espère bien y faire entrer ses dix mille volumes, en y joignant la petite pièce qui y tient de plain-pied. Ses confrères disent qu'il est le médecin le mieux logé de Paris. Sa femme dit : « Voilà bien

du bonheur pour une fin d'année; » son fils aîné docteur, son mari doyen de la faculté, et une belle maison. Et moi, j'ajoute: Voilà un cadre parfaitement bourgeois. Gui Patin, dit un contemporain, « est le médecin le plus gaillard de son temps; il est satirique de la tête aux pieds. Son collet, son haut-de-chausses, son pourpoint, tout en lui fait le procès à la vanité et fait la nargue à la mode ». La physionomie de l'homme répond assez bien au costume; l'œil vif et brillant, le nez long et mince, la lèvre marquée d'un pli méprisant, le port de la tête, tout donne à sa personne quelque chose de sardonique, de narquois et d'austère. D'autres contemporains affirment qu'il y avait dans sa figure je ne sais quoi du renard, qu'il avait l'air méchant, le regard vipérin; ça se peut, mais ce sont ses ennemis qui disent cela, et il ne faut pas trop les en croire sur leur témoignage. Je suis bien sûr que nul de nous ne voudrait jamais charger son ennemi de faire son portrait.

Gui Patin, il faut en convenir, est singulièrement vert dans ses propos, âpre dans ses plaisanteries, cuisant dans ses railleries. Il emporte la pièce. Il a de la franchise à outrance, l'esprit lui sort de tous les côtés et à faire peur. C'est un médecin fort considéré; il est, comme je l'ai dit, doyen de la Faculté, cependant il n'est pas médecin de la cour, et je crois bien qu'au fond du cœur il a, à ce sujet, quelque peu d'amertume, car il répète souvent que les princes et les grands sont malheureux en médecins; peut-être bien cela veut dire: On a eu grand tort de ne pas me prendre pour docteur! Mais il a une clientèle excellente. Ses pratiques, pour parler son langage, sont surtout des magistrats; le président Lamoignon est un de ses amis, il goûte beaucoup sa conversation et l'invite à souper pour se réjouir de ses propos. Voilà ses malades ordinaires, sans compter ceux que lui amène, pendant l'hiver, le jubilé, car les bourgeois y courent et y gagnent des rhumatismes; et ceux que lui procure la comète, car on va la voir dès trois

heures du matin sur le pont Neuf; on y prend des rhumes, puis on en accuse l'influence de cet astre.

Comme médecin, on pourrait rire de Gui Patin. A l'ignorance près, c'est presque un médecin de Molière, et il justifie grand nombre de traits de notre excellent comique. Ainsi, à l'exemple de Thomas Diafoirus, dont je suis bien fâché de rappeler le nom à côté du sien, il est ferme sur les principes comme un Turc, il ne démord pas de son opinion; il refuse d'ouvrir son esprit aux inventions nouvelles. Il s'est élevé depuis quelque temps, dans la médecine, une secte qui préconise les remèdes chimiques, les eaux minérales, l'antimoine. Gui Patin ne peut s'y habituer. Il a contre le tartre stibié et le tartre vitriolé, contre l'émétique, des colères plaisantes. Il tient note exacte des malades que ces remèdes enlèvent, il écrit le martyrologe de l'antimoine. Il enveloppe dans une haine commune ceux qu'il appelle les chimistes, les souffleurs, les arabes, les faux-monnayeurs, les apothicaires. Et savez-vous ce qu'il oppose à cette médication qu'il dit desséchante pour les organes des malades et surtout pour leur bourse? Une pharmacie toute simple, toute bénigne, qui ne met pas ses clients dans l'obligation de recourir aux apothicaires: la casse, le séné, le sirop de roses pâles et la saignée. Ajoutez-y le lait d'ânesse, et vous aurez tout son codex. On riait un peu autour de lui: on l'appelait le médecin des trois S : la saignée, le séné et le sirop des roses pâles. La saignée surtout lui était chère. Il semble, quand on lit ses lettres, qu'on entende retentir ces mots, nous pouvons bien les dire (le latin dans les mots brave l'honnêteté): *saignare, purgare.*

Oui! une saignée copieuse, abondante, enlève toutes les maladies, si elle n'enlève les malades!

Gui Patin prétend que la saignée n'a jamais eu de ces effets meurtriers. Il a un principe, c'est que la saignée est absolument nécessaire à cause de la bonne chère et de la débauche



GUI PATIN.

auxquelles on se livre dans les grandes villes comme Paris et Lyon. Il saigne donc en sûreté de conscience; il saigne des vieillards et prétend que par là il prolonge leur existence; il saigne des enfants de tout âge; il affirme en avoir saigné un deux jours après sa naissance, à cause d'un érysipèle qu'il avait à la gorge. On en frémit. Et pourtant, cet enfant saigné à deux jours a, au moment où Gui Patin nous en parle, trente-cinq ans; il est capitaine à Dunkerque. Gui Patin a fait saigner un autre enfant le soixante-troisième jour de sa naissance. Cet enfant a survécu. Nouvelle raison pour lui de *saignare* et *resaignare!* Un de ses amis, médecin savant qui travaille à une traduction d'Hippocrate, meurt. Il meurt pour avoir pris de l'antimoine, pour ne pas s'être fait saigner, et voici ce qu'écrit Gui Patin. Nous aurons là un échantillon de son style :

Je ne sais rien de nouveau de l'*Hippocrate* de M. Van der Linden. Cet auteur est mort à Leyden, âgé de cinquante-trois ans, d'une fièvre avec fluxion sur la poitrine après avoir pris de l'antimoine, et sans s'être fait saigner. Quelle pitié! faire tant de livres, savoir tant de latin et de grec, et se laisser mourir de la fièvre et d'un catarrhe suffoquant sans se faire saigner! J'aime mieux être ignorant et me faire saigner quelquefois. Il y a trois ans que j'en tenais, si je n'eusse eu l'esprit de me faire promptement saigner. J'aime mieux que l'on jette mon sang sur le fumier, que si l'on mettait mon corps en terre. Voilà comment meurent les fous et les chimistes [1].

Il ne s'épargne pas lui-même. Il y a trois ans, il a eu, au côté, une petite fluxion *sans tumeur*. Vite, il s'est fait tirer trois palettes de sang. Une bonne nuit l'a parfaitement rétabli. Il écrit cela à un de ses correspondants de Lyon, M. Charles Spon. L'honnête Lyonnais lui fait savoir que sa femme a fait des prières pour sa guérison. Gui Patin répond à son tour qu'il ne doute pas que les prières de madame Spon ne l'aient guéri, « mais j'avoue, dit-il, que je ne m'en doutais pas, et je

1. Gui Patin (t. III, lettre DCXXIX, p. 462. Édit. Reveillé-Parise).

l'attribuais à la saignée ». « Cependant, ajoute-t-il, il faut croire que les prières d'une femme aussi bonne que madame Spon ont contribué à ma guérison; je la remercie donc de tout mon cœur ». On le voit, entêté comme il l'est de la saignée, il a évidemment beaucoup plus de confiance en son efficacité que dans l'intervention du ciel.

Du reste, si l'on peut rire de lui comme médecin, on ne peut pas le mésestimer, car c'est un homme qui a une bonne judiciaire, et de plus un fond inaltérable de probité. Savez-vous ce qui l'irrite contre les apothicaires? C'est qu'ils spéculent sur l'ignorance, sur la crédulité, sur l'amour que l'on a de la vie, c'est qu'ils vendent leurs remèdes trop cher. Voyez, en effet, ce qui se passe dans le *Malade imaginaire*, à la première scène; la dupe de M. Fleurant est occupée a reviser le mémoire de son apothicaire. Les remèdes sont très chers, et Argant se fâche quelquefois. L'apothicaire est civil, mais ce n'est pas tout que d'être civil, il faut vivre avec les pratiques: « Ah! monsieur Fleurant, tout doux, s'il vous plaît; si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade. »

Savez-vous ce qui irritait Gui Patin contre Guéneau, le médecin de la cour? C'est qu'il songeait à faire venir le quart d'écu par tous les moyens. Quand cet homme rêve, dit-il, il songe que ses pièces d'argent sont des pièces d'or. Il écrit d'un médecin, M. Akakia: « Je ne suis pas fâché qu'il soit sorti de nos rangs. C'est un homme de quarante-deux ans qui ne parle que de s'enrichir. Je suis enchanté qu'il ne soit plus de notre corps. » Ainsi, remettre en honneur la rhubarbe, le séné, le sirop de roses pâles, c'était, pour Gui Patin, ruiner les apothicaires et venir en aide aux petites bourses. Il se flattait de les avoir mis à sec de son temps; je crois qu'ils se sont bien refaits depuis.

Voilà le médecin. Voyons maintenant le bourgeois. Quand Gui Patin a fait son cours au Collège de France, achevé ses

visites, expédié les affaires de la Faculté, il rentre chez lui, se retire dans son étude et se déclare plus content, plus heureux qu'un roi dans son palais. Il aime les livres par-dessus tout. Il sait tout ce qui se publie, tout ce qu'on prépare. Il s'en entretient avec ses amis de Lyon et de Troyes; fait venir pour eux les ouvrages, les leur envoie, leur en indique le format, l'imprimeur, le prix de vente. Il chérit les auteurs anciens, Pline, Aristote; voilà, dit-il, la *famille* des bons livres; ajoutez-y Sénèque, « vous aurez le père, la mère, l'aîné et le cadet ». Il aime, parmi les modernes, Montaigne, Bodin; mais il admire un peu trop Saumaise, Grotius, Heinsius. Il est en retard sur son siècle, il parle de Balzac, de Voiture, mais légèrement; il aime les lettres de Cicéron, parce qu'elles ne sont pas, dit-il, élaborées.

Son *étude* chérie le retient tout le reste du jour; s'il consent à sortir, c'est pour aller faire ce qu'il appelle « la débauche » avec ses amis Gabriel Naudé et Gassendi; débauche, on l'entend bien, de pur esprit et de libres propos; car Gabriel Naudé n'a jamais bu de vin de sa vie; Gassendi, s'il en buvait, croirait que son corps dût s'enflammer, et Gui Patin en boit très peu. Il va donc quelquefois passer le dimanche dans la maison de Naudé, à Gentilly; là, les trois amis s'en donnent à cœur-joie et s'entretiennent, sans témoins, de tout ce qui leur vient à l'esprit.

Pour un Parisien, je trouve qu'il n'est pas assez badaud, et, quoiqu'il raconte beaucoup les assassinats, les meurtres qui se commettent, quoiqu'il sache toutes les exécutions qui se font, les voleurs qu'on roue, les gredins qu'on conduit au Châtelet; quoiqu'il en tienne note exacte et l'écrive à ses correspondants, sa chère *étude* le retient encore trop. Ainsi, quand les ambassadeurs de Pologne sont venus, il n'a pas voulu se déranger pour aller les voir. Il l'écrit à son ami; si son ami l'en blâme, il prend l'engagement que, si le pape vient jamais à Paris, il ira jusqu'à la rue Saint-Jacques, entrera là chez un libraire, prendra un bon livre et attendra que le cortège passe

devant lui. « Je ne ferais pas davantage, dit-il, pour le roi Salomon et la reine de Saba ».

Cependant, il est bien obligé quelquefois de céder aux instances de sa famille, et il va un jour, pressé par son fils Charles, faire escorte en robe, avec la Faculté de médecine, à la jeune reine qui arrive à Paris, traverse le faubourg Saint-Antoine et se rend au Louvre. Il dit avec une satisfaction vraiment bourgeoise: « Nous avons été bien regardés. » Il fait parfois aussi quelques débauches, débauches de bourgeois. Son fils Charles, et comme il l'appelle familièrement Charlot, vient de prendre femme; il va avec les nouveaux mariés à la foire de Saint-Denis. Voilà les voyages qu'on se permettait dans ce temps-là, quand on venait de se marier!

Gui Patin voit la foire, il la trouve chétive; il va visiter l'église, il la trouve belle, mais obscure; il va voir le trésor de la sacristie, et il trouve qu'il y a là bien du fatras et du galimatias. Madame Patin n'est pas de cet avis, et il écrit à son correspondant: « ... Ma femme prenait pour autant de vérités les contes que lui faisait un moine en les autorisant de sa baguette. » Sentez-vous la pointe de supériorité? voyez-vous ce bourgeois s'élevant de toute la hauteur de son esprit au-dessus de sa femme et lui laissant les menus suffrages de la dévotion journalière? Gui Patin a d'autres sentiments: à la vue des tombeaux des rois de France, il se sent pris de pitié pour la vanité des grandeurs humaines; il pleure en voyant celui de François Ier, qui a fondé le Collège de France; il embrasse Louis XII, le Père du peuple. Il revient de là tout ému. Eh bien! cette émotion fait plaisir; il faut la signaler, l'invoquer pour répondre à ceux qui disent que Gui Patin avait l'âme sèche. Non, il n'avait pas l'âme sèche, il aimait beaucoup ses amis et ses enfants. Il écrit dans une lettre: « J'ai six enfants (sa famille fut réduite plus tard à deux), j'ai six enfants, et il me semble que je n'en ai pas assez; j'aime bien les enfants; je

prie Dieu qu'il me conserve les miens, et à vous les vôtres. Je suis bien aise que vous ayez une petite fille, nous en avons une, et elle est si gentille que nous l'aimons quasiment à elle seule autant que les cinq autres. » Vraiment, ne sont-ce pas là des



MONTAIGNE.

sentiments touchants, aimables, et ne voit-on pas, sous cette figure revêche, un peu roide, une âme tranquille et honnête?

Un autre plaisir de Gui Patin, c'est de donner quelquefois à dîner. Il reçoit un jour ses collègues de la Faculté. Ils sont trente-six. « Jamais, dit-il, je ne vis tant boire et tant rire; je les régalai d'un petit vin de Bourgogne que je leur avais réservé ». Et il nous peint la salle du festin : « Je les ai reçus,

dit-il, dans ma chambre; sur la tapisserie on avait mis les portraits de de Thou, de Muret, de Casaubon, de Montaigne, de M. de Salles, évêque de Genève, de M. Camus, évêque de Belley, de mon ami Justus Lipsius et enfin de François Rabelais. » Voilà une société un peu mêlée; mais elle manifeste les goûts et les préférences particulières de la maison.

Dans son *étude*, c'est à peu près la même chose. D'abord, sur la cheminée, un magnifique crucifix donné par un peintre à qui il avait fait une opération; à gauche et à droite, son portrait et celui de sa femme; au-dessous, celui de son père et de sa mère, et puis, le long d'une poutre qui traversait cette *étude*, divers portraits d'hommes qui ressemblent fort à ceux que je viens d'indiquer.

Voilà une maison où l'on ne respire pas l'opulence; mais on y respire l'amour du bien, du travail et de l'économie. Au-dessus de tout cela plane un sentiment religieux d'autant plus estimable qu'il est sans pusillanimité, sans aucune espèce de superstition. Même en présence de son crucifix, Gui Patin ne se gêne pas du tout pour dire ce qu'il pense des moines. Il est parfaitement bourgeois à ce point de vue-là : il les déteste donc. Il déplore de les voir tant pulluler que la France en est pour ainsi dire envahie; il abhorre leur paresse, leur bassesse, leur besace. Il recueille tous les petits contes qu'on fait sur eux, il les écrit à ses amis et dit à l'un deux « d'appeler monsieur *tel* pour lui conter la dernière aventure qui vient de se passer à Mantes. Vous en rirez beaucoup, et je regrette de ne pas être avec vous pour en rire aussi ».

Il a encore une haine continue, avec redoublements, pour employer son langage de médecin : c'est celle des jésuites. Ces « maîtres passefins, ces janissaires du pape », ils ne souffriront jamais assez de mal à son gré. On lui apprend que la république de Venise veut les chasser : il applaudit, il trouve que ce sont des ennemis plus dangereux pour elle que les Turcs

de Candie. « Ces Loyolites, dit-il, je ne puis les souffrir ». Il ne peut leur pardonner d'avoir soufflé le feu de la guerre civile pendant la Ligue. Il déteste les jésuites. Reconnaissons que c'est en bon Français qu'il les hait.

Le cœur de Gui Patin était assez vaste pour contenir plusieurs haines à la fois; aussi en a-t-il une terrible contre Mazarin. Il ne l'aime non plus que le diable; il ne peut souffrir ce pantalon à bonnet rouge, dit-il, ce bateleur venu des pays étrangers, qui mange la substance de la France; il tient note exacte des neveux et nièces qui d'Italie arrivent à Mazarin; il sait ce que le cardinal dépense pour chacun d'eux et pour chacune d'elles; il entre en colère chaque fois qu'il se représente cette dilapidation des fonds de la France. Quand la Fronde éclate, étant ami des membres du Parlement, il est tout simple qu'il se jette dans la Fronde. Ce n'étaient pas seulement ses relations qui le portaient là, c'étaient aussi ses instincts de bourgeois. Il trouve en effet que les impôts sont trop lourds, que les officiers du cardinal sont trop insolents, que les maltôtiers sont trop audacieux. « Je n'ai, dit-il, comme Casaubon, que mes livres et mes enfants, *liberos et libros;* mais, si l'on m'attaque, je me défendrai. » Et voilà qu'il se met à répandre autour de lui l'ardeur de la guerre civile. Reconnaissez le bourgeois : il se laisse facilement emporter à l'émeute, il est volontiers révolutionnaire à ses heures; mais bientôt il revient sur ses pas, averti par son intérêt, et il cherche à faire une retraite prudente. Gui Patin en fait tout autant. Il a, en homme avisé qu'il est, parfaitement vu d'abord que les princes qui conduisent la Fronde n'ont pas les mêmes intérêts que le peuple; il comprend où ils veulent en venir, il démêle leur jeu, surtout celui de Condé. Il n'a point d'illusions sur ce prince. Il dit : « Il n'en veut qu'à notre argent, c'est lui qui a fait tout le mal; » il dit encore : « Nos généraux ne seraient pas fâchés que la guerre civile se perpétuât en France. Paris a déjà dépensé quatre

millions, ils n'ont encore en rien contribué de leur argent; ils ont mis nos écus dans leur pochette, ils ont payé leurs dettes, ils ont acheté de la vaisselle d'argent, je ne crois pas qu'il faille pousser plus loin la guerre. » Il implore la paix, il la demande à grands cris, il veut qu'on l'accepte quand elle est offerte. On dit qu'elle n'est pas honorable : « Tant pis, l'honneur sera pour le roi et le profit pour nous. » Il sait qu'il est dangereux de trop exciter le peuple de Paris. « Paris, dit-il, c'est une arche de Noé où sont embarqués des animaux de toutes sortes, autant de méchants que de bons et, si on les anime, il est bien difficile de les faire rentrer dans le devoir ». Et le frondeur devient réactionnaire. Il salue le retour de Louis XIV dans la capitale; il lui dit : « Soyez roi vous-même, gouvernez votre peuple, chassez les étrangers, faites les affaires de la France : vous serez sûr d'avoir notre amour. »

Mais il ne désarme pas à l'égard de Mazarin. Quand le ministre est malade, il prend un double intérêt à sa maladie : l'intérêt du médecin et celui de l'ennemi ; il note les bévues de Valot et de Guéneau. On donne les eaux de Saint-Myon au cardinal, mais cela ne lui vaut rien, il lui faudrait le lait d'ânesse; on le traite avec l'antimoine, il lui faudrait le sirop de roses pâles. Il faudrait qu'il se reposât, qu'il eût une grande tranquillité d'esprit, mais sa conscience ne peut la lui donner. Mazarin ne peut plus manger, on ne le nourrit plus qu'avec des consommés faits chacun d'une douzaine de perdrix; Gui Patin compte ce que coûte un consommé de Mazarin à la France. « Les perdrix, dit-il, sont fort chères, étant fort rares ; elles se vendent quatre francs » ; quarante-huit francs un consommé ! c'est bien de l'argent. Gui Patin ne peut pardonner au cardinal italien de dévorer ainsi la France jusqu'à son dernier moment.

Voilà le bourgeois Gui Patin, et en lui je crois que l'on distingue bien les traits de sa race tout entière : race honnête, laborieuse, un peu étroite d'esprit, attachée à ses privilèges, à



MAZARIN DANS SON CABINET DE TRAVAIL.

ses petits intérêts, mais en définitive fort amie de l'économie, du droit, de la justice et de la raison.

Si nous passons aux gentilshommes, nous entrons dans un monde nouveau.

Heureux ceux qui sont nés dans ces rangs! ils y respirent d'abord une élégance qui les sépare complètement des bourgeois. Tout leur est facile; ils n'ont qu'à se laisser vivre! Que les fils des bourgeois pâlissent dans de longues études, qu'ils déchiffrent les codes, qu'ils débrouillent les difficultés de la science! les gentilshommes ne touchent à tout cela que du bout des doigts. Sans doute, on les envoie au collège, mais ce n'est pas là qu'ils se forment. Point de latin, dit le commandeur de Jars, « de mon temps on ne faisait étudier le latin qu'à ceux qui se destinaient à l'Église, et encore se contentaient-ils du latin du bréviaire. Pour ceux qui se destinaient à la guerre, on les envoyait aux Académies. Là, ils apprenaient à diriger un cheval, à manier une épée, à danser, à jouer du luth, et vous aviez ainsi mille gentilshommes galants. C'est ainsi que se formaient les Termes, les Bellegarde. Du latin! mais, de mon temps, un gentilhomme en aurait été avili ». On lui parle du prince de Condé qui est très instruit : « Je suis fort le serviteur du prince de Condé, je reconnais ses lumières, mais je dirai, moi, que le dernier connétable de Montmorency sut maintenir son autorité sur la France et sa considération à la cour sans savoir lire. Je vous le déclare donc, point de latin; du bon français, c'est assez [1]. »

Quand le cardinal de Retz, qu'on destinait à l'Église, bien malgré lui, entreprend de suivre l'exemple du cardinal de Richelieu et de s'élever aux dignités ecclésiastiques par les degrés de la Sorbonne, la famille de Gondi en pâlit d'effroi; elle se croit avilie. L'effroi de la bourgeoise famille de Boileau,

1. *De l'Éducation et de l'Ignorance*, Saint-Évremond, *Œuvres choisies*. Voir notre édition, p. 144. Garnier frères.

voyant dans la poudre du greffe un poète naissant, n'est rien en comparaison de la stupéfaction des Gondi apprenant que l'un des leurs va se faire écolier sur les bancs de la Sorbonne.

Les jeunes gentilshommes d'alors, sans doute, savent du latin, mais très peu, et, comme je l'ai dit, ils vont aux Académies. L'Académie, c'est une sorte d'école militaire. Ils y pratiquent les exercices qui leur sont nécessaires pour briller plus tard sur les champs de bataille. Ils s'y rendent célèbres par leur habileté à l'escrime, et plusieurs inventent des bottes nouvelles, comme Saint-Évremond, dont un coup célèbre a jadis porté le nom. C'est le temps le plus enjoué de leur vie, c'est le temps de la jeunesse et de la gaieté. Malins, badins, railleurs, ils se font un plaisir de dénigrer tout le monde. Autour du prince de Condé, il y a un groupe de personnes destinées à amuser l'humeur satirique du prince. Après souper, la gaieté étincelle, la verve s'allume, la raillerie éclate; on invente des épigrammes, on fait des chansons, on ébauche des portraits, des scènes, et s'il se trouve parmi les gentilshommes quelqu'un d'assez habile pour tenir une plume, on a une satire mordante. La comédie des *Académistes*, de Saint-Évremond, est sortie de là.

Dans ces réunions, on s'occupe quelquefois de pensées plus sérieuses. On conspire, on trame des complots. Ouvrez les *Mémoires du cardinal de Retz*, et vous verrez avec quelle légèreté on se jetait dans les entreprises les plus terribles. Enlever un cardinal comme Richelieu, c'est un jeu. Faire entrer les Espagnols en France, c'est chose naturelle, simple, facile; et, au moment où ces gentilshommes signent l'engagement avec un prince étranger, croyez-vous qu'ils en aient quelques remords, qu'ils entendent, au fond de leur conscience, le cri de la patrie qu'ils vont déchirer? Non, du tout; leur honneur a été insulté, il faut qu'ils le vengent : « *Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge!* » C'est leur devise, et ensuite ils vont mourir bravement à la bataille de la Marfée, comme le comte de Soissons.

Quand ils sont vieux, ils donnent des exemples très édifiants de piété et méritent alors, par une vieillesse vertueuse, les éloges publics de Bossuet; mais, dans le feu de leur verte jeunesse, comme dit cet orateur, c'est tout autre chose. Ils sont emportés, débordés, sans réserve, sans égards pour rien : impies à outrance, incrédules, athéistes. On se souvient encore du nom des Bardouville, des Varicarville. On se souvient aussi du scandale terrible que de jeunes fous firent pendant la semaine sainte au château de Roissy, et dont le XVIIe siècle resta longtemps épouvanté. Sans doute, on en voit quelques-uns, au milieu de la jeunesse, quitter tout à coup le monde, se précipiter dans le cloître et s'y condamner à des rigueurs qui effrayent la nature humaine. Mais ceux-là sont en petit nombre. Les autres, comme le chevalier de Grammont, attendent la vieillesse pour s'instruire des vérités de la religion et, même à ce moment, ils conservent encore une forte veine d'incrédulité et de scepticisme.

Du reste, raffinés pour tout ce qui touche à la bonne chère, ils ont des secrets que nul autre ne possède. Eux seuls savent d'où viennent les bons perdreaux : c'est d'Auvergne. Eux seuls savent quels sont les lapins les plus savoureux : ce sont ceux de la forêt de Versines. Ils seraient déshonorés s'ils buvaient d'autre vin de Champagne que de ces trois coteaux : Haut-Villiers, Avenay, Sillery.

Élevés dans la société des femmes les plus aimables, ils sont eux-mêmes charmants et éloignés de toute espèce de pédantisme. Ne leur demandez pas d'admirer Saumaise, Hensius, Grotius; ils laissent ces sots engouements à des bourgeois comme Gui Patin. Les auteurs qu'ils prônent, c'est Balzac, c'est Voiture. Corneille leur plaît assez. Quelquefois ils ont le malheur de patronner Pradon et de l'opposer à Racine; mais, en définitive, ils ont le goût fin, exercé, délicat; leurs critiques ou leurs applaudissements ramènent très souvent dans la

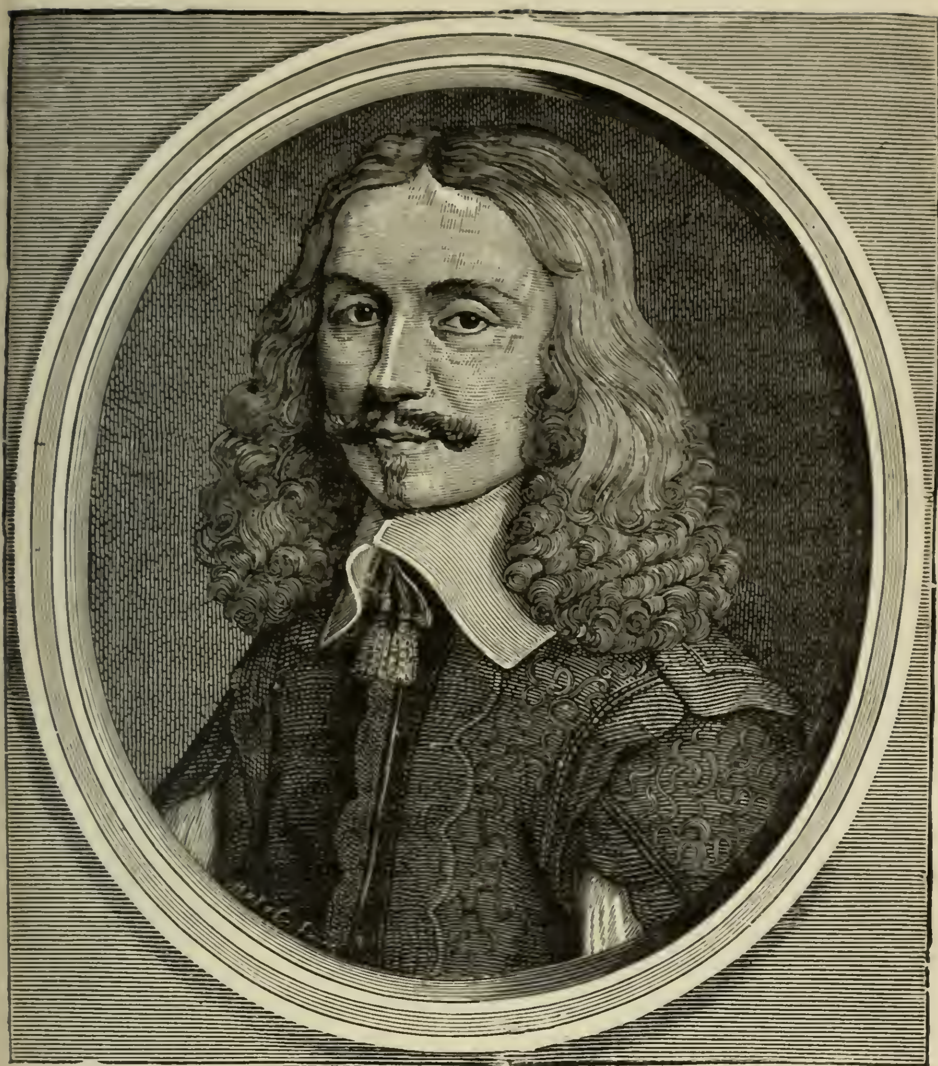
bonne voie la Ville qui s'égare. Chez les *Femmes savantes*, c'est Clitandre, un homme de cour, qui l'emporte sur les deux pédants Vadius et Trissotin; c'est lui qui les renvoie aux choses du temps passé.

S'ils écrivent, ils sont négligés et abandonnés avec un charme irrésistible. Ils ont une grâce dont seuls ils possèdent le secret; ne leur demandez pas l'application. La grammaire, ils ne la connaissent pas et ne veulent pas la connaître; ils écrivent en grands seigneurs, c'est-à-dire d'un tour libre et aisé. Ils ne songent qu'à tirer de leur fonds des pensées qui leur plaisent, et, pourvu qu'ils y ajoutent les grâces d'une imagination vive, ils sont contents. Ils se garderaient bien d'écrire avec trop de sévérité « dans un pays, dit Saint-Évremond, où l'on ne peut écrire beaucoup et bien sans prendre le ridicule d'être auteur ».

Après tout, ils visent à une qualité, c'est celle de l'honnête homme. Être honnête homme au XVIIe siècle, c'est chose exquise et rare : c'est unir ensemble les qualités les plus opposées, les plus fines et les plus délicates. C'est, par exemple, se mettre bien et avec goût; c'est avoir une agréable galanterie avec les dames et du courage sur les champs de bataille; c'est savoir juger du mérite d'un sonnet et faire le siège d'une place; c'est savoir tenir la balance égale entre deux poètes et savoir conduire les soldats au feu; en un mot, ménager sa réputation, ses intérêts, ses plaisirs, ne se piquer de rien et ne pousser rien à bout, ni haine ni amour. Nous voilà bien loin, j'espère, de Gui Patin et de ses fureurs !

Sur le champ de bataille, ils sont d'une intrépidité rare. Braves comme l'acier, prompts comme l'éclair, impétueux comme la foudre, l'ennemi ne peut tenir devant eux ; c'est à eux que la France doit ses admirables succès de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen.

Mais il faut venir au revers de la médaille.



VOITURE.

Ces années d'initiation passées, on paraît à la cour. C'est là que commence le déchet moral. Ces âmes généreuses deviennent sombres. Les plus ingénus deviennent calculateurs, spéculatifs. On y perd sa franchise, sa candeur. Sur ce terrain glissant, où l'on n'avance qu'avec peine, où l'on ne se maintient qu'avec les plus grandes difficultés, s'engagent des luttes où se développent les plus mauvais instincts de la nature. Il faut lire ce que La Bruyère a écrit sur eux. Ce sont des pages sévères, elles ne sont que trop vraies. On ne réussit que si l'on est fourbe et dissimulé. A quoi bon être honnête? dit La Bruyère.

Vous pouvez étudier le bourgeois chez lui, dans son *étude*, dans sa famille; mais si vous cherchez le gentilhomme, où le trouverez-vous? Vous le trouverez dans les antichambres. Il monte l'escalier du Louvre, ou il le descend. Il s'empresse dans les vestibules, il s'étouffe dans les couloirs; il fait, en un mot, sa cour. Il voit et veut être vu. Il sait où il faut se placer pour attirer l'œil du maître, car le maître tient compte des absences de ceux qui l'entourent; le maître sait à quel point on est exact au petit et au grand lever, et, quand l'heure vient de distribuer les grâces, il ne s'en souvient que trop. Le regard du maître, c'est, pour le courtisan, le soleil, c'est la vie. Est-il bienveillant? aussitôt celui sur qui il est tombé a une cour lui-même, il est porté aux nues. Est-il sévère, est-il irrité? le courtisan en meurt. Racine est mort d'un de ces regards du grand roi. Si le gentilhomme courtisan est dans l'exil, il a beau, comme le comte d'Olonne, appeler à son aide la bonne chère, il languit; il ne peut chasser le chagrin de son âme, il faut qu'il rentre à Versailles, et, pour y rentrer, il se soumet aux humiliations les plus dures.

Bussy-Rabutin a été banni de la cour, il l'avait bien mérité. D'abord, il voudrait faire croire qu'il sait en prendre son parti; mais c'est un mensonge, un jeu de sa vanité. Il demande chaque jour à son protecteur, le duc de Saint-Aignan, de le

faire revenir; il ne peut se passer de voir Louis XIV, et il écrit, dans l'espérance qu'on la montrera au grand roi, une phrase tristement fameuse. Voici dans quelle circonstance. Saint-Aignan a perdu un de ses fils, et Louis XIV, pour le consoler, lui a fait quelque faveur. Bussy-Rabutin lui écrit donc : « Les faveurs que vous a faites le roi me montrent que ce prince est digne du service de toute la terre. Il n'y a qu'auprès de lui qu'on peut avoir quelque douceur à perdre ses enfants, quelque honnêtes hommes qu'ils soient. » Ah ! nous voilà loin, cette fois encore, des bourgeois! Je le dis à l'honneur de Gui Patin et de sa race tout entière.

Un seul homme au XVIIe siècle a su braver cette colère de Louis XIV et prendre son parti d'un exil immérité. C'est Saint-Évremond. Une ou deux fois, il a essayé de rentrer en France; puis, quand il a vu que ses démarches étaient inutiles, il ne s'en est pas plus longtemps embarrassé l'esprit. Il s'est dit : Je vivrai indépendant. Il s'en est allé en Hollande, en Angleterre, et, quand il a vu Bussy-Rabutin rentrer à la cour, il a écrit « qu'un homme d'honneur ne pouvait s'abaisser à cette indignité » ; et quand, au bout de quarante ans, la colère du prince s'est enfin apaisée et qu'il lui est permis de rentrer dans son pays, il refuse, disant qu'il n'était pas sage de revenir au milieu de jeunes gens qui n'avaient que peu de respect pour les réputations du temps passé et que l'exemple de Bussy-Rabutin n'était pas bon à suivre.

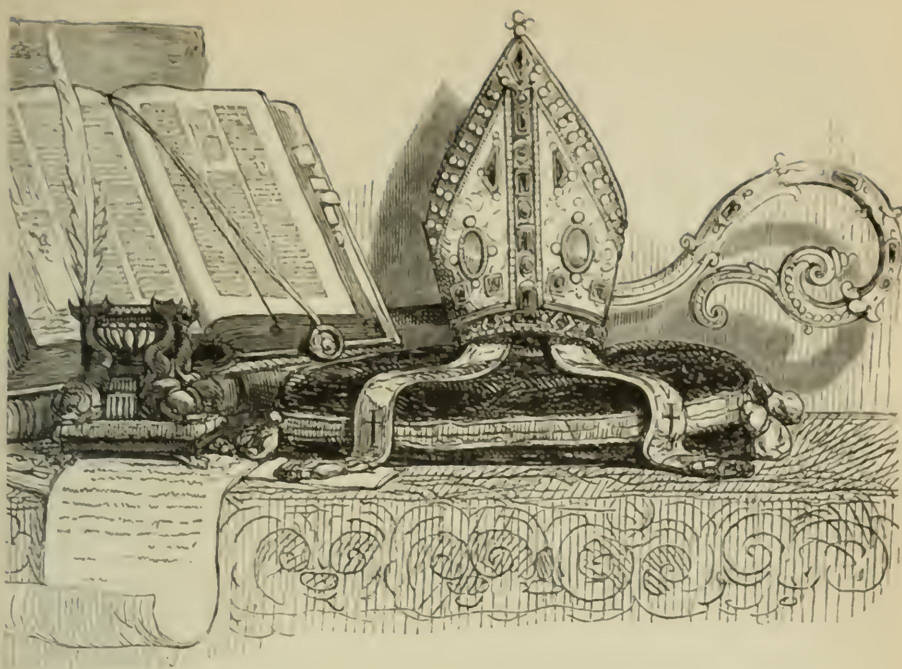
Louis XIV dut en être blessé jusqu'au fond de son âme orgueilleuse; il n'avait pas été habitué à croire qu'on pût durer loin de sa face auguste. Rappelez-vous l'histoire de Vardes!

Eh bien! cette fervente dévotion à l'égard du roi produit bientôt ses résultats inévitables. Les grandes âmes s'effacent, ou elles s'éloignent; il n'y a plus qu'un moyen de réussir à la cour, c'est d'y plaire. Vous avez beau être laborieux, capable, vous n'aurez un commandement dans l'armée que si vous

êtes bon courtisan. Louis XIV s'inquiète de cela avant tout; il ne demande pas si vous savez conduire une armée, mais si vous faites bien votre cour; il s'inquiète de vos opinions sur quelques questions courantes, et un athée lui fait moins de peur qu'un janséniste. Ses tristes choix attirent sur la France les plus écrasants revers.

Une génération s'étiole, ainsi comprimée dans les liens de l'étiquette. La plus belle taille se déformerait dans la posture des baise-mains et de l'adulation.

Laissez mourir Louis XIV qui, lui, du moins, a de la majesté, et a su trouver dans ses malheurs une dignité nouvelle; laissez venir un prince comme Louis XV, de mœurs dissolues, de volonté faible et indécise, les gentilshommes vont se précipiter dans l'abîme. Vous allez les voir tomber peu à peu, perdre la suprématie qu'ils avaient jusque-là et que rien ne justifie plus. Alors les bourgeois se demandent à quel titre ces gentilshommes leur sont supérieurs. Les vieilles haines qui sont au fond de leur cœur se ravivent; ils se disent qu'après tout l'inégalité a assez longtemps pesé sur eux. Les successeurs de Gui Patin, ses descendants, veulent mettre la main à leurs affaires. Ils sentent qu'ils sont majeurs, qu'il faut bien qu'ils paraissent un peu sur la scène, et alors ils déchirent les voiles de l'ancienne constitution : ils portent la main sur les objets sacrés. Ils pensent que si, au fond, ils ne sont pas plus innocents que les gentilshommes, ils ont au moins le sentiment de leurs droits, de leur activité, de ce qu'ils valent. Avant la fin du XVIIIe siècle ils engageront la lutte; vous savez quel en a été le résultat. Ce résultat était déjà préparé depuis plus de cent ans.



III

LES GENS D'ÉGLISE

Ce n'est point de l'Église française dans ses dogmes, dans ses institutions, dans ses œuvres, que j'entreprends de parler ici. C'est aux personnes qui composent sa milice à ses divers degrés que je m'attache. Je voudrais représenter au lecteur leur condition, leurs habitudes, leurs mœurs, leur tournure d'esprit, tout leur extérieur : tout ce que les peintres appellent *il costume*. Il est certain qu'à ce point de vue, les gens d'Église, au XVII[e] siècle, formaient un monde à part. Ils avaient leurs intérêts propres, leurs passions, leur tracas habituel, leurs joies, leurs triomphes, leurs intrigues. C'était une espèce de nation qui, dans le reste du pays, avait sa physionomie parti-

culière. On essayerait en vain de se la figurer aujourd'hui d'après ce que nous voyons dans le monde tel qu'il est chez nous. L'Église, malgré son importance morale et politique, n'est rien en comparaison de ce qu'elle fut au temps de Louis XIV. La Révolution de 1789 en a si complètement changé l'existence qu'il faut pour la bien connaître remonter, comme je vais essayer de le faire, à plus de deux cents ans. Les détails ne manquent pas pour recomposer ce tableau. Ils ne sont réunis nulle part : ils sont répandus et disséminés partout. On les retrouve dans les écrits les plus divers, dans les relations de toutes sortes. Une lettre de madame de Sévigné, un portrait de Saint-Simon, un poème de Boileau, un écrit de Racine, quelques vers de La Fontaine, les récits de la *Gazette*, un chapitre de La Bruyère, les mémoires et les satires sont les plus précieux documents de cette histoire. C'est une preuve de la très grande place que l'Église occupait alors dans la société. Une procession, une vêture, un sacre d'abbesse, un sermon, une soutenance de thèse en Sorbonne, une pénitence imprévue, une éclatante conversion, un retour au monde après une solitude dévotement embrassée, une querelle de chapitre, une guerre de sacristie, tout cela passionnait les esprits autant et plus que l'apparition d'*Andromaque* ou de *Phèdre ;* autant que les questions les plus vives de la politique qui nous enflamment aujourd'hui. Remettons-nous donc devant les yeux cette opulente armée de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de curés et de chanoines. Nous ne pouvons pas choisir une époque où elle ait été plus glorieuse, plus riche, plus triomphante. Voyons si, dans ce siècle qui passe à bon droit pour le plus religieux des siècles, l'espèce humaine valait mieux sous la mitre, sous l'aumusse, sous le rochet, qu'elle ne vaut aujourd'hui.

L'Église, on le sait, formait un des trois ordres de l'État. Elle venait avant la noblesse. Ses privilèges la rapprochaient

plus de ce corps que ses doctrines ne l'inclinaient vers le tiers état, autrement dit le peuple. Elle prêchait l'égalité devant Dieu ; mais elle ne songeait nullement à la mettre elle-même en pratique devant les hommes. Quand elle avait dans d'éloquentes paroles recommandé aux princes la douceur envers les faibles, la modération dans le pouvoir, elle croyait avoir assuré la constitution de l'État. Pour tempérer un pouvoir absolu tel que celui d'un monarque français, il lui suffisait de donner un confesseur au roi, et d'inspirer à quelques prédicateurs la hardiesse de blâmer le prince de ses désordres au moyen d'allusions empruntées à l'Écriture sainte. Elle contribuait de ses deniers aux charges communes. Tous les cinq ans, dans une assemblée du clergé, elle votait au roi un subside qui n'était certes pas en rapport avec ses grandes possessions. C'était un impôt régulier auquel il lui eût été difficile de se soustraire; mais, pour maintenir l'intégrité de ses droits, elle l'appelait un don volontaire. Bien que Louis XIV crût qu'il pouvait en conscience disposer des biens ecclésiastiques, il n'aurait pas osé le faire. Il se contentait d'obtenir les contributions sans recourir à la violence. Néanmoins, il s'efforçait d'inculquer à son fils les maximes suivantes qu'il lui léguait comme un des secrets d'État dont il devait être instruit : « Vous devez être persuadé que les rois ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers, pour en user en tous temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de l'État. » Il ajoutait encore sur des droits que l'Église défendait avec un soin également jaloux : « Il est bon que vous appreniez que ces noms mystérieux de franchises et libertés de l'Église, dont on prétendra peut-être vous éblouir, regardent également tous les fidèles, soit laïques, soit tonsurés, qui sont tous également fils de cette commune mère, mais qui n'exempte ni les uns ni les autres de la sujé-

tion des souverains auxquels l'Évangile même leur enjoint précisément d'être soumis. » Cet antagonisme secret du prince et de l'Église pouvait à tout moment éclater; on en vit la preuve dans le cours du siècle de Louis XIV; mais l'adresse des prélats, la déférence quelquefois renfrognée et réchignée du prince, laissèrent au clergé la possession tranquille et incontestée de ses biens. Ils étaient immenses. Cette puissance terrienne avait été l'œuvre du temps. Elle s'était accrue d'âge en âge, non sans exciter l'envie de la noblesse. Il s'y était attaché tous les privilèges qui dans les siècles passés étaient l'apanage de la terre. L'Église avait fait ses conquêtes pacifiques.

Par la libéralité des rois et des grands seigneurs, les évêques et les abbés étaient devenus eux-mêmes de grands seigneurs. « Ils eurent, dit Saint-Simon, des portions de terre fort étendues; ils en donnèrent en fief comme avaient fait les grands seigneurs, et de là sont venus les grands bénéfices que nous voyons encore aujourd'hui, et alors la fidélité et le service militaire qu'ils devaient au roi, et qui leur était aussi dû à eux-mêmes par leurs vassaux, leur grand état temporel les fit considérer comme les autres grands seigneurs. Parvenus à ce point, l'ignorance de ceux-ci se fit une religion de leur laisser la primauté par l'union de leur sacerdoce avec leurs grands fiefs, en sorte que la noblesse, qui était le corps unique de l'État, en laissa former un second qui devint le premier [1]. »

Cet orgueilleux duc et pair revient plusieurs fois avec douleur sur cette exaltation de l'Église. Il s'indigne de la voir, à l'ombre de l'ignorance et de la stupidité des laïques, s'accroître au point de se revêtir de toute la puissance temporelle par l'abus et la frayeur de la spirituelle.

On ne comprendrait rien à la constitution de l'Église au XVIIe siècle, si l'on ne connaissait pas l'importance et l'étendue

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VII, p. 169.

de ses biens. S'il est vrai de dire qu'elle les dut, au commencement, à la libéralité des rois et des grands seigneurs, il faut avouer qu'elle contribua à s'édifier elle-même de plus en plus, à chaque génération, par les legs que beaucoup de ses membres lui laissèrent en mourant. C'est une observation judicieuse faite par Alexis Monteil, au sujet d'un *Obituaire* manuscrit de l'église métropolitaine de Sens. Il est du XIIIe siècle et des siècles suivants. « On a bien dit, remarque ce spirituel savant, que l'Église avait toujours les mains ouvertes pour recevoir, mais on n'a pas encore dit que souvent l'Église donnait à l'Église. Dans cet *Obituaire* il y a sans doute beaucoup de *Miles* (chevalier), de *Burgensis* (bourgeois), mais ils sont en bien moindre nombre que les *Canonicus* et les *Episcopus* [1] ».

Ces offrandes et ces legs successivement ajoutés les uns aux autres, ces biens toujours accrus et jamais aliénés, formèrent ainsi, peu à peu, un patrimoine d'une richesse prodigieuse. L'Église l'appelait le *bien des pauvres*. Les indigents, en effet, en tiraient quelques secours. On leur distribuait des aumônes aux portes des couvents; on élevait des orphelins : mais on peut bien dire, sans malice, qu'ils ne recevaient qu'en très petite part ce qui leur revenait de leur bien. Les curateurs en gardaient pour eux les plus gros revenus. Des exemples, comme celui que je vais rapporter d'après Saint-Simon, durent toujours être assez rares.

Il nous dit que le prieur et les principaux religieux de l'abbaye d'Orcamp surent que « deux enfants gentilshommes dont les ascendants paternels avaient fait de grands biens à leur abbaye et l'avaient presque fondée, étaient tombés dans la nécessité. Ils les prirent chez eux, les élevèrent, et leur firent apprendre tout ce qui convenait à leur état; ensuite ils trouvèrent moyen de les faire officiers, leur achetèrent après

1. *Traité de Matériaux manuscrits*. t. Ier, p. 177.

des compagnies, et tous les hivers ils défrayaient leurs équipages chez eux; enfin, au printemps, ils leur faisaient une bourse pour leur campagne. Ils ont toujours continué tant que ces gentilshommes ont eu besoin et ont voulu recevoir ce secours. » L'auteur ajoute : « Aussi ces moines, tout riches qu'ils sont, en ont recueilli la vénération de tout leur pays : ils la méritent sans doute, et d'être proposés en exemple[1]. »

Ce bel emploi de la richesse n'était donc pas, même au XVIIe siècle, d'un usage journalier dans l'Église, autrement les moines de l'abbaye d'Orcamp en eussent tiré moins de vénération dans tout leur pays. Le plus souvent, ce qu'en un langage d'une dévotion pateline on appelait le « patrimoine des pauvres » recevait une destination moins chrétienne. On sait le mot vif et dur de Le Tellier, archevêque de Reims. Il passait par Autun avec toute la Cour, et venait d'être reçu dans le palais épiscopal. L'évêque était le célèbre Roquette, sur qui, dit-on, Molière prit son Tartufe. Chacun admirait, et l'archevêque de Reims avec tous les autres, un magnifique buffet. Roquette, « tout sucre et tout miel », dit au prélat : « Vous voyez là le bien des pauvres. » « Il me semble, reprit brutalement l'archevêque, que vous auriez pu leur en épargner la façon. » La bourrade était bien méritée[2].

Quoique les biens de l'Église n'allassent pas en rosée bienfaisante se répandre toujours sur les indigents, ils n'en étaient pas moins d'un grand secours à la société générale. En 1789, lorsque l'Assemblée constituante, par un décret du 2 novembre, déclara les biens du clergé propriété nationale, ils furent estimés un milliard et cent millions. Il y avait alors, outre le clergé séculier, 1.081 abbayes dont 800 d'hommes et 281 de femmes, 619 chapitres qui en vivaient. Au XVIe siècle, il y avait

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XI, p. 151.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. III, p. 381.

en Europe, suivant Monteil, 300.000 Bénédictins, 300.000 Cordeliers, 200.000 Carmes; ce n'était là qu'une faible partie de l'Église militante. Vers l'an 1700, dit Voltaire, on comptait en France plus de 250.000 ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers. En vivant des terres du clergé ils avaient l'air de débarrasser la communauté civile, qu'ils appauvrissaient en effet. Au temps de Louis XIV, Colbert s'effraya du nombre prodigieux de ces gens oisifs, qu'il regardait comme inutiles. Il pensa au moyen d'en diminuer la multitude; il imagina des règlements, il les fit approuver du roi, mais celui-ci s'arrêta devant les protestations et les menaces du nonce.

Les choses continuèrent donc à suivre leur train. Les familles trouvaient dans l'Église un moyen, dit Saint-Simon, de placer un nombre d'enfants utilement et honorablement; c'était à qui pourrait en profiter dans la mesure la plus large. Un père de famille embarrassé d'une trop luxuriante progéniture tournait les yeux vers l'Église. Il était si bien d'usage qu'elle vînt à son secours, que Fontenelle, dans un de ses éloges, fait observer que l'Église ne soulagea le père d'Alexis Littre d'aucun de ses douze enfants.

S'il arrivait qu'un dissipateur perdît son patrimoine aux hasards du trente-et-quarante ou de la bassette, le couvent s'ouvrait pour sa fille cadette. Quelle était sa vocation? demande La Bruyère. La réponse est facile : le jeu de son père. Encore fallait-il payer quelque chose en entrant. Il se trouvait parfois, dit ce moraliste, « des filles qui avaient de la vertu, de la santé, de la ferveur et une bonne vocation; mais elles n'étaient pas assez riches pour faire dans une riche abbaye vœu de pauvreté ». On sait cette annonce malicieuse d'un prédicateur satirique : « Dimanche, après le sermon, on fera une quête en faveur d'une jeune fille qui n'est pas assez riche pour faire vœu de pauvreté. »

Autre avantage. Sans être d'une institution essentiellement démocratique, l'Église faisait une grande partie de ses recrues parmi le peuple. Nombre de gens de basse extraction, et qui semblaient destinés à vivre courbés sur la terre, arrivaient à une vie plus aisée et participaient, s'ils avaient du travail et des aptitudes, aux honneurs ecclésiastiques. Parvenus, ils aidaient leur famille à parvenir. Les frères, les neveux, les cousins, profitaient de l'élévation de leur proche. Le Père Tellier, confesseur du roi, était fils d'un paysan de basse Normandie. Gorin de Saint-Amour était fils du cocher de Louis XIII. Il devint recteur de l'Université de Paris et ensuite de la maison et société de Sorbonne.

En Italie, ces élévations étaient plus fréquentes et plus extraordinaires. L'histoire des papes abonde en exemples de cette espèce[1]. Le siècle de Louis XIV vit à côté du prélat d'Albano, devenu cardinal, et souverain pontife ensuite, un camérier et confident, Masséi, fils du trompette de la ville de Florence. Il était entré d'abord auprès de son maître en qualité de domestique. Son esprit, son bon sens, ses bonnes mœurs lui avaient frayé la route à cette grande dignité. Le noblesse ne redoutait pas ce contact de la roture. Elle savait bien, suivant le texte de l'Évangile, qu'il y a plusieurs demeures et degrés dans la maison du Père. La subordination des rangs lui était assurée. Dans la distribution des biens et des honneurs, elle comptait sur la meilleure part. Elle avait des dons auxquels ne pouvait prétendre le petit peuple. Son grand air, ses alliances lui assuraient la primauté. Aussi les plus nobles familles poussaient-elles du côté de l'Église les cadets, toujours sacrifiés aux aînés.

Quelquefois même, c'était l'aîné qu'on jetait dans l'Église. C'est ce que nous voyons dans la famille de madame de Longue-

1. Voir Voltaire, *Essais sur les mœurs*, *Sixte-Quint*.

ville. Le comte de Dunois, le premier de ses fils, était né sans esprit. Il semblait indigne de sa famille. Assez raisonnable pour sentir son incapacité, il s'était couvert de l'habit des jésuites. Le second, le comte de Saint-Pol, celui, dit Sainte-Beuve, qui passait pour le fruit de l'amour, se trouvait par cette décision mis en avant. C'était à lui que revenait tout le glorieux héritage de sa famille. Ses heureuses qualités paraissaient devoir en faire un homme « accompli selon le monde ». Les préférences de madame de Longueville étaient ainsi secrètement flattées par cet arrangement. « Elle se faisait pourtant scrupule, dit l'historien de Port-Royal, de violenter l'aîné, de le contraindre à une vie ecclésiastique qu'il n'embrassait que par incapacité de figurer à la guerre où à la cour, et qui n'était pas une vocation. La famille, au contraire, le prince de Condé notamment, pesait de toute son autorité pour annuler le pauvre aîné et pour lui interdire, par intimidation, l'entrée de ce monde où il leur aurait fait peu d'honneur[1] ».

Un fils qui disparaissait du monde en acceptant dans l'Église une part de l'héritage du Seigneur, c'était pour beaucoup de parents une heureuse circonstance. L'ambition, la vanité, les préférences secrètes du cœur, les arrangements d'intérêt, y trouvaient une combinaison parfois imprévue, le plus souvent ardemment souhaitée et obtenue par les plus vives instances. En voici un exemple; l'histoire est tout au long dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Le duc de La Rocheguyon, de la famille de La Rochefoucauld, avait eu huit garçons, il lui en mourut cinq. Des trois qui restaient, l'aîné avait vingt-cinq ans et plus de soixante mille livres de rente en bénéfices : il était d'Église et portait le titre d'abbé. Le comte de Durtal et le commandeur étaient les deux autres. Cela se trouvait fort mal arrangé. Pour bien faire, il eût fallu que Durtal eût été

1. *Port-Royal*, t. V.

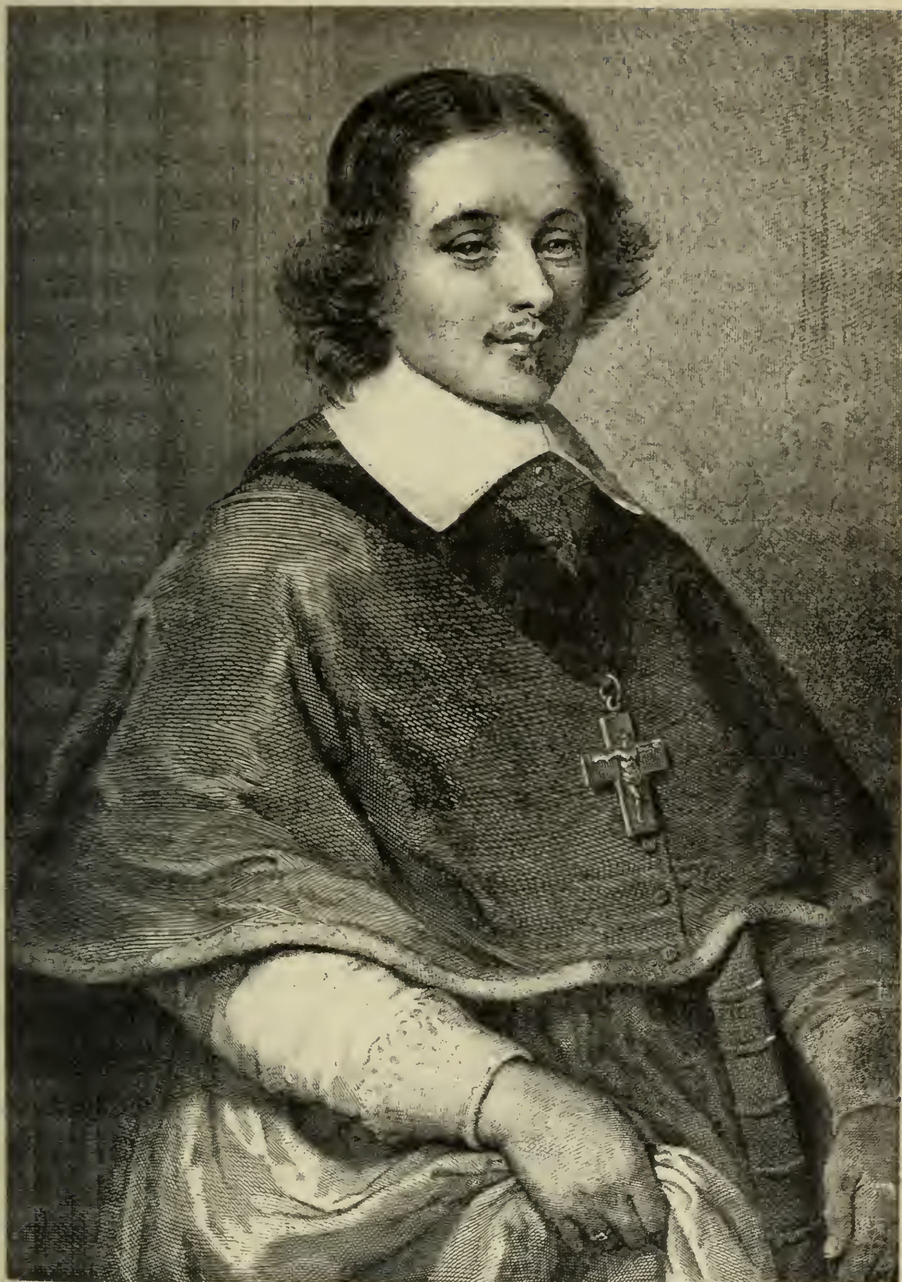
l'aîné, c'est ce que voulurent les père et mère. L'abbé n'avait jamais voulu ouïr d'entrer dans les ordres. Tant qu'il avait eu des aînés, ç'avait été son affaire; mais, l'étant devenu, cela devint l'affaire de ses parents. Ils le pressèrent de s'engager, ils lui détachèrent dévots, docteurs, prélats; on ne put le déprendre de l'expectative sûre des dignités et des biens qui alors le regardaient uniquement. Il en voulait jouir quand ils viendraient à lui échoir. Il n'avait eu de vocation à l'état qu'on lui avait fait embrasser que celle des cadets de cette maison. Cette résistance d'un aîné touchait plus vivement encore les chefs d'une famille tourmentée du « ver rongeur de princerie ». Il rendait impossible ce dessein, cher aux La Rochefoucauld, d'arriver à un rang qu'ils avaient vu donner avec de cuisantes douleurs d'amour-propre à MM. de Bouillon, qu'ils croyaient bien valoir. La faveur du roi les mettait en passe d'y parvenir; un aîné, un abbé, refusait d'entrer dans les ordres et de renoncer à son aînesse. A bout d'espérance de ce côté-là, ils prirent une autre route. Ils lui proposèrent de quitter le petit collet, puisque c'était un état qu'il ne voulait pas suivre. Mais à ce petit collet tenaient soixante mille livres de rente. « La douceur, l'onction, la tendresse, n'étaient pas le faible de ses parents. L'extrême épargne l'était davantage. Il ne crut pas devoir se mettre à leur merci en quittant ses bénéfices. Il tergiversa, il essuya prières, menaces, conseils, il déclara qu'il demeurerait abbé et aîné, qu'il était trop jeune pour n'avoir point d'état, et trop vieux pour se faire mousquetaire, puis capitaine en attendant un régiment. On en vint aux gros mots; on lui détacha toutes les personnes qu'on crut qui lui feraient plus d'impression. Il écouta, il subit tout avec patience, avec respect, sans plainte. La famille rugissant eut recours au roi. Le vieux de La Rochefoucauld, qui était aveugle et retiré au Chenil, se fit mener au cabinet de Louis XIV. Il lui raconta avec la véhémence qui lui était ordinaire l'état déplo-

rable où sa famille allait être réduite par l'opiniâtreté de son petit-fils qui voulait « manger à deux râteliers ». Il pleura, il se désespéra, il dit qu'il était bien misérable de survivre à la perte de sa maison. Marier des cadets et les voir sans rang vis-à-vis ceux des Bouillon, c'était la cause véritable de tant de vacarme. Ses cris, ses pleurs, « ses furies », étourdirent et apitoyèrent le roi. Il permit au duc de La Rocheguyon de céder son duché à M. de Durtal son second fils, et de faire de ce cadet tige nouvelle de ducs de La Rocheguyon. C'était dépouiller l'aîné; celui-ci, qui se voyait si étrangement frustré, espérait bien y revenir en d'autres temps. M. de La Rochefoucauld se fit encore conduire dans le cabinet du roi, il y recommença ses plaintes et ses douleurs, et obtint que le roi parlerait à son petit-fils. L'abbé parut devant le prince, il s'attendait à le trouver irrité; il n'en fut rien. Louis XIV lui parla avec bonté; l'abbé répondit avec sagesse et raison : il désarma le roi. Tout tenait au revenu. Les parents voulaient demeurer maîtres de leur bourse et l'abbé de ses bénéfices pour n'être pas à leur discrétion. Ils imaginèrent alors un bref du pape qui permît à l'abbé d'aller à la guerre en conservant ses bénéfices. Ils le lui proposèrent; il n'osa pas y résister, parce que toute la difficulté sur laquelle il s'était tenu jusqu'alors était, par là, levée. Rome n'y mit aucun obstacle. Le pauvre abbé de La Rochefoucauld prit donc l'épée. Il partit pour la guerre de Hongrie. La petite vérole le saisit en 1717, à trente ans, au moment où il arrivait à Bude, et ce fléau délivra de lui son père et son frère, duc à ses dépens. L'histoire est un peu longue, mais elle est instructive. Saint-Simon ajoute que ce qui est arrivé depuis dans cette famille n'a pas donné lieu de croire que Dieu ait béni ces arrangements : ce n'est pas là notre affaire[1].

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 359.

Le cardinal de Retz était, de son aveu, l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. Il raconte comment, chanoine de Notre-Dame de Paris à treize ans, il voulut, à force de duels et de scandales, marquer son éloignement pour l'Église. Une première rencontre avec Bassompierre le laissa là avec sa soutane et un duel; une seconde avec le comte d'Harcourt n'eut pas un meilleur succès, et « je demeurai encore là, dit-il, avec ma soutane et deux duels ». Sa famille avait décidé qu'il serait d'Église : il en fut. Rien de plus juste que la réflexion qu'il ajoute sur la nature de l'esprit humain : « Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu. Cependant, ces duels ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers : *Sa prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui était dans sa maison*, produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même : je jurerais même qu'il eût lui-même juré dans le plus intérieur de son cœur qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme. »

Je suis loin de prétendre que tous les hommes d'Église n'eussent obéi qu'à des parents intéressés et à des vues ambitieuses. Il y avait dans les dignités ecclésiastiques les plus hautes, comme dans les emplois les moins en lumière, des âmes saintes que la crainte d'errer dans les voies du monde et de manquer celle du salut avait portées vers le sanctuaire. Elles y avaient été menées soit par un conseil divin et caché de la Providence, soit par un charme secret qui incline doucement la volonté, soit par quelque soudain éclat de repentir, par la nécessité de se réconcilier hautement avec le ciel. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup d'autres, même entre ceux dont les vertus édifièrent plus tard le siècle, n'eurent au début

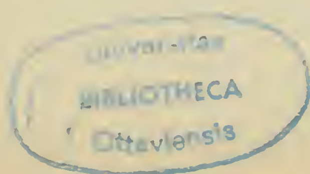


LE CARDINAL DE RETZ

qu'une vocation : la commodité offerte par l'Église de placer utilement et honorablement les enfants d'une famille nombreuse.

Il n'est pas malaisé de voir quel appât attirait la noblesse vers le bien des pauvres. Elle y trouvait, avec la pompe et la majesté de la religion, les avantages de la richesse et la souveraineté du rang. Les postes de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, même d'abbés, primaient dans le royaume les distinctions civiles ou militaires les plus orgueilleuses; le grand état de maison, les livrées, les équipages, le train de la dépense, l'affluence de tous les plaisirs s'ajoutaient à cette supériorité déjà si flatteuse. Un prélat qui ne couchait pas sur la cendre, qui ne portait ni le cilice, ni la haire, pouvait mener sans scandale et sans blâme une existence prodigieuse. La grandeur des revenus, le haut rang à la cour, la nécessité de le soutenir, appelaient naturellement le luxe et le faste.

Nous avons vu de nos jours des cardinaux richement dotés, appelés de droit aux honneurs les plus élevés dans le pays : mais qu'est-ce que cela auprès des cardinaux d'autrefois! Un de leurs privilèges, dit Saint-Simon, était de pouvoir tout engloutir. On avait, suivant lui, le peu de sens d'en vouloir en France, et la manie de se persuader qu'il leur fallait cent mille écus de rente à chacun. Les pensions du roi, les archevêchés, les gros bénéfices étaient pour eux. Le cardinal de La Trémoille, frère de la princesse des Ursins, chargé des affaires du roi à Rome, outre les fortes rétributions attachées à cet emploi, avait à lui seul le riche archevêché de Cambrai et cinq abbayes dont deux fort grosses, Saint-Amand et Saint-Etienne de Caen. Le cardinal de Bouillon touchait les revenus des abbayes de Cluny, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Waast d'Arras, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Pierre de Beaujeu, de Tournus et de Vigogne. Le cardinal d'Estrées joignait à l'abbaye de Long-Pont celle du Mont-Saint-Éloi, de



Saint-Nicolas-aux-Bois, de la Staffarde en Piémont, de Saint-Claude en Franche-Comté, d'Anchin en Flandre, de Saint-Germain-des-Prés dans Paris [1].

Ces amples revenus n'étaient pour ainsi dire que la manifestation extérieure de privilèges politiques d'une étendue excessive. Unie à la puissance religieuse, cette puissance de la richesse mettait des sujets en état de faire compter avec eux « d'attenter, dit encore Saint-Simon, tout ce que bon leur semblait et de narguer impunément les rois et les lois ». Ce farouche ennemi de toute élévation, en dehors de celle des ducs et pairs, est excellent à consulter ici. Mieux que personne, il peut faire mesurer à quelle hauteur l'Église portait ses princes et ses grands dignitaires. On ne saurait mieux dire que lui dans ce passage : « Le roi avait senti au commencement de son règne le poids insultant de cette pourpre, jusque dans la capitale, par le cardinal de Retz qui, après tout ce qu'il avait commis, força enfin à lui faire un pont d'or et à se faire recevoir avec toutes sortes de distinctions et d'avantages. »

Pour des âmes avides du pouvoir politique, rien n'était plus digne d'envie que le titre de cardinal ; à celles que de moins nobles passions dominaient, cette condition donnait la liberté de les satisfaire.

Un cardinal, d'après le témoignage du même écrivain, était en droit de « passer sa vie au jeu, à la bonne chère et avec les dames les plus jeunes et les plus jolies ; d'avoir sa maison pleine de monde pour le rendez-vous et la commodité des autres, de leurs amusements, de leurs plaisirs et pour le centre des siens ; d'y donner des bals et des fêtes, d'y étaler tout le luxe et la splendeur en tout genre qui peut flatter, surtout de n'entendre plus parler de livres, d'étude, de rien d'ecclésiastique ; d'aller régner dans son diocèse sans s'en mêler ; de n'en être pas seu-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XI, 220 ; V, 341 ; X, 23 ; I, 20 ; III, 64.

lement importuné par ses grands vicaires, ni par le valet sacré et mitré, payé pour imposer les mains; d'y vivre sans inquiétude dans un palais à la campagne, au milieu d'une cour comme un souverain, parmi le jeu, les dames et les plaisirs, pleinement affranchi, là comme à Paris et à la cour, de toute bienséance [1] ».

Ainsi vivait le fils de madame de Soubise et d'un père plus auguste. Cardinal et archevêque de Strasbourg avant quarante ans, il se voyait avec quatre cent mille livres de rente. Il avait le goût des plaisirs, de la magnificence et du repos. Prince avec sa maison, par la grâce du roi et la beauté de sa mère, il avait hâte de contenter sa paresse naturelle longtemps gênée par la férule, par les travaux et par les contraintes de toutes sortes. Il était fait pour vivre en grand seigneur, il usait pleinement et dans toute leur étendue de ses avantages. Que pouvait-il craindre? « Le roi, si volontiers austère pour les autres, était accoutumé, non seulement à passer, mais à trouver tout bon des cardinaux. » Il est vrai qu'à Rome, avec toute sa magnificence et les agréments de ses manières flatteuses, il gagna peu de crédit et de réputation. Il poussait si loin le soin de sa beauté qu'il prenait souvent des bains de lait pour se rendre la peau plus douce et plus belle : on le savait avec certitude, quelque secret qu'il y mît; ce qui avait indigné les dévots et attiré sur lui le mépris et les railleries des autres.

Le cardinal de Bouillon n'avait pas vingt-six ans faits quand il parvint à cette glorieuse dignité. A vingt-huit ans, avec le titre de grand aumônier de France, il possédait les grands biens dont j'ai parlé plus haut. Ce n'était pas trop pour sa magnificence; il vivait dans la plus brillante splendeur. Son luxe fut continuel et prodigieux en tout; « son faste, dit Saint-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 417.

Simon, le plus recherché et le plus industrieux pour établir toute la grandeur qu'il imaginait et pour en jouir. Il se permettait tout. Il portait des habits gris doublés de rouge, avec des boutons d'or d'orfèvrerie à pointe, d'assez beaux diamants. Jamais vêtu comme un autre et toujours d'invention, pour se donner une distinction; peu de savoir, de l'esprit, l'air et les manières du grand monde, ouvert, accueillant, poli d'ordinaire, de taille aisée et bien prise, il n'aurait pu souhaiter qu'une physionomie moins hideuse. Il aurait fait honneur à l'Église si ses mœurs n'eussent été infâmes, s'il ne se fût décrié par « ses débauches, son ingratitude et ses félonies ». Jamais homme n'eût été plus heureux, s'il n'eût tout sacrifié, comme à sa seule divinité, « à un orgueil qui ne le cédait qu'à celui de Lucifer[1] ».

Voilà, direz-vous, des mœurs étranges. Vous avez bien le droit d'être surpris, et pourtant, en voici de plus étranges encore. En pensions du roi ou en bénéfices, le cardinal de Fürstenberg jouissait de plus de sept cent mille livres de rente. Cependant, le pauvre homme mourait exactement de faim. Faisait-il donc pour lui des dépenses exagérées, avait-il une famille à établir? Non. Nous ne comprendrions pas cette misère au milieu de l'opulence, si Saint-Simon ne nous eût fait connaître le gouffre où s'abîmaient pensions et bénéfices. « Il était, nous dit cet impitoyable annaliste, sous l'empire de la comtesse de La Mark. Il l'avait fait épouser à son neveu pour la voir plus commodément à ce titre. Il ne pouvait vivre sans elle ; elle logeait et régnait chez lui; son fils, le comte de La Mark, y logeait aussi, et cette domination y était si publique que c'était à elle que s'adressaient tous ceux qui avaient affaire au cardinal. Elle avait été fort belle,... mais grande et grosse, hommasse comme un cent-suisse habillé en femme, hardie,

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VII, p. 299.

audacieuse, parlant haut et toujours avec autorité, polie pourtant et sachant vivre. C'était, au dedans, la femme du monde la plus impérieuse, qui gourmandait le cardinal qui n'osait souffler mot devant elle, qui en était gouverné et mené à la baguette, qui n'avait pas chez lui la disposition de la moindre chose, et qui, avec cette dépendance, ne pouvait s'en passer. « Prodigue en toutes sortes de dépenses, elle ne portait que le linge le plus fin, elle se couvrait de dentelles qui ne se blanchissaient qu'en Hollande. Un jeu effréné dévorait toutes ses nuits : elle y passait quelquefois le tour du cadran ; tant enfin, qu'elle vint à bout d'incommoder le cardinal. Il lui fallut congédier la plus grande partie de sa maison et aller épargner six à sept mois de l'année à la campagne[1] ».

Tels étaient les pernicieux effets des richesses sur les âmes mondaines que l'ambition plus que la piété avait conduites dans les voies de l'Église. Je n'ai pas dû cacher ces tableaux ; ils appartiennent à l'histoire. Ils sont en contraste avec d'autres plus honorables et plus édifiants. Mais ceux-ci ont été assez montrés. On les a mis dans leur beau jour, tandis que l'intention des apologistes de l'Église était de laisser sous le voile ceux qu'on nous trouvera peut-être hardi de découvrir. Mon but n'est point de porter atteinte à la vénération que le XVIIe siècle, dans les diverses parties de sa durée et de ses productions, réclame de nous. Je voudrais seulement faire voir que ces temps déjà éloignés, dont les prôneurs imprudents se servent pour humilier notre époque, avaient leurs plaies et leurs misères ; que l'Église, comme tous les autres corps de la société, portait en elle des maux terribles que le fer et le feu pouvaient seuls guérir. Qui oserait dire que de nos jours les mœurs n'y soient plus décentes et plus pures ? Qui pourrait refuser de voir dans ce changement la salutaire influence de la pauvreté ?

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. II, p. 80.

Sans parler des noms d'une sainteté hautement reconnue et justement vénérée, je ne veux point passer sous silence ces cardinaux qui, dans leur brillante fortune, se souvenaient encore qu'ils étaient les ministres de Jésus-Christ. Il y en avait qui, sans affecter l'austérité et la rudesse des ermites, savaient vivre dans le monde avec un air de grandeur et de parfaite bienséance. Tout respirait en eux le prélat et le grand seigneur. Ils joignaient ensemble les vertus que le monde estime le plus, et celles dont un ecclésiastique a le droit de se parer. Tel était ce cardinal d'Estrées que Saint-Simon appelle l'homme du monde le mieux et le plus noblement fait de corps et d'âme, d'esprit et de visage. Il fut évêque-duc de Laon à vingt-cinq ans, sacré à vingt-sept et brilla cinq ans après à l'Assemblée du clergé en 1660. Il avait été beau dans sa jeunesse, il était vénérable en sa vieillesse. Un air prévenant, mais majestueux, une physionomie vive, un esprit qui y répondait, une érudition rare, vaste, profonde, exacte, nette, précise, beaucoup de vraie et de sage théologie, un attachement constant aux libertés de l'Église gallicane et aux maximes du royaume, s'unissaient en lui à une heureuse facilité de s'énoncer, à une éloquence naturelle, à une grande pénétration, à un bon et juste discernement qui subsistait malgré ce trop de feu qu'il portait quelquefois en traitant les affaires.

Élevé à la cour dans sa jeunesse, galant autrefois, il était demeuré homme de bien, réglé en tout, fort aumônier. Incapable d'ouïr parler de ses affaires domestiques, échappant comme un écolier, par la ruse, à son intendant et à son maître d'hôtel, il donnait beaucoup aux pauvres et mourut sans devoir un écu à qui que ce fût. J'aime à faire observer que ces qualités aimables ne venaient point d'une mollesse naturelle de l'âme et d'une froide nonchalance. « Il savait haïr, disait Saint-Simon, et le faire sentir. Il usait, quand il le voulait, d'une plaisanterie fine et quelquefois poignante. Ces qualités qui

font un homme aimable et sûr ne suffisaient pas sans doute pour faire du cardinal un saint comme l'aurait entendu l'abbé de Saint-Cyran. Il sacrifiait en effet beaucoup au monde; il avait envié longtemps le chapeau de cardinal. L'abbé de La Victoire, un terrible diseur de bons mots, fit rire un jour toute une société en disant qu'il avait accompagné dans ses visites le corps du pauvre Monsieur de Laon, donnant à entendre que son esprit était à Rome. Un autre mal du siècle, le désir de faire la cour au roi, ne le respecta pas plus que les autres. On cite de lui un mot singulier. Il était au dîner du roi, et le prince se plaignait à lui de l'incommodité de n'avoir plus de dents: « Des dents, sire, reprit le cardinal, eh! qui est-ce qui en a? » Le rare de cette réponse, dit Saint-Simon, est qu'à son âge il les avait encore blanches et fort belles, et que sa bouche, fort grande, mais agréable, était faite de façon qu'il les montrait beaucoup en parlant [1]. »

Voilà une figure aimable et souriante de prélat. S'il accorde quelque chose au monde, il ne lui abandonne rien de ce que les convenances extérieures de son état lui font un devoir de garder. Pour avoir toutes les nuances, voyons le cardinal Le Camus. Connu d'abord par son esprit, ses débauches et son impiété, il le fut bientôt davantage par sa conversion. Savant et gai, d'une compagnie charmante, il s'était acheté une charge d'aumônier du roi pour se frayer un chemin à l'épiscopat. Tout à coup il s'enfuit dans une retraite profonde; il se met à vivre des années dans toutes les austérités de la plus dure pénitence. L'éclat de cette vie nouvelle fait oublier le passé, et l'évêché de Grenoble en devient la récompense. Le voilà qui se confine dans son diocèse, s'adonne tout entier au gouvernement de son église sans quitter ce qu'il put retenir de sa pénitence. Il s'était condamné aux légumes pour le reste de sa vie. Il les

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VII, p. 160-162.

continua. Il mangeait chez lui en réfectoire avec tous ses domestiques, sa livrée même; et la lecture s'y faisait pendant le repas. Cette espèce de vertu eut sa récompense; Innocent XI en fut touché et, de son propre mouvement, il le fit cardinal dans la promotion de 1686.

Un véritable saint eût su contenir sa joie; mais Le Camus, dans les transports de la sienne, oublia son devoir. Le courrier qui apportait en même temps la calotte au célèbre évêque de Strasbourg, Fürstenberg, passa par Grenoble. La vanité du mangeur de légumes le piqua si fort qu'il se mit sur la tête l'insigne de sa nouvelle dignité. Il était d'usage que les cardinaux promus le reçussent de la main du roi. Celui-ci, offensé, lui fit donner ordre de ne point sortir de son diocèse. Fâcheuse défense qui enleva à Le Camus le plaisir de venir montrer sa calotte à Paris et à la cour. Il faut dire qu'il n'en continua pas moins ses mortifications. On lui faisait des remontrances sur sa santé et ses légumes : « Oh ! mes chers légumes, s'écria-t-il, je vous ai trop d'obligation pour vous abandonner jamais. » L'énormité de son testament scandalisa ses contemporains et gâte un peu sa frugalité aux yeux de la postérité : il laissa plus de cinq cent mille livres à sa famille. Il donnait pourtant beaucoup aux pauvres, et son évêché n'était pas gros [1].

Le cardinal de Noailles n'eut point tant à faire pour se réconcilier avec le ciel et avec les hommes. Il porta de Châlons à Paris son innocence baptismale, dit Saint-Simon, y garda une résidence exacte, uniquement appliqué aux visites, au gouvernement de son diocèse et à toutes sortes de bonnes œuvres. Enfin, nous trouvons parmi les cardinaux des mœurs dignes de l'Église !

Elles se montrent bien mieux encore dans le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans. Il serait injuste de l'oublier, aussi

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IV, p. 59.

ne veux-je point le faire. Quoiqu'il eût passé sa vie à la cour, sa jeunesse avait été si pure qu'elle avait échappé à tous les soupçons. Jeunes et vieux n'osaient devant lui prononcer une parole trop libre. Louis XIV le respectait jusqu'à la dévotion. Son air de candeur, de bénignité, de vertu, captivait en le voyant. Ayant toujours vécu dans la meilleure compagnie, il ressemblait pourtant assez à un curé de village. Qu'importe! les rentes de ses abbayes, de ses prieurés, passaient en aumônes. Il ne toucha jamais rien de son évêché, il en mit le revenu entier tous les ans en bonnes œuvres. Équipage, meubles, table, tout sentait chez lui la frugalité et la modestie épiscopales. Quand il eut été fait cardinal, le roi lui demanda si on le verrait à cette heure avec des habits d'invention : « Moi, sire, répondit-il, je me souviendrai toujours que je suis prêtre avant que d'être cardinal. » Il n'eut jamais de rouge sur lui que sa calotte et le ruban de son chapeau.

Saint-Simon rapporte de lui des traits d'une vertu antique. Après la révocation de l'édit de Nantes, on envoya dans son diocèse des dragons pour convertir les huguenots. Le bon cardinal fit loger les chevaux du régiment dans ses écuries. Il manda les officiers et leur dit qu'il ne voulait pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne; qu'il les priait qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fit le moindre désordre; surtout qu'ils ne dissent pas un mot aux huguenots et qu'ils ne logeassent pas chez un d'eux. Il voulait être obéi, il le fut. Cette grande dépense dura pendant un mois. Cette conduite si pleine de charité gagna presque autant de huguenots que la barbarie qu'ils souffraient ailleurs.

Il ne faut rien enlever au récit du trait qui va suivre : « Il donnait quatre cents livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avait ni femme ni enfants, et ce gentilhomme était presque toujours à sa table quand il était à Orléans. Un matin, les gens de Monsieur d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces

d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'eux s'était aperçu que ce gentilhomme avait beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître qui ne put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours, il l'envoya querir, et, tête à tête, il lui fit avouer qu'il était le coupable. Alors, Monsieur d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisait, ce qu'il ne devait jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnaissance[1]. » On ne saurait trouver un contraste plus édifiant avec les mœurs du cardinal de Fürstenberg!

Inférieurs en dignité aux cardinaux, les archevêques et les évêques occupaient dans l'Église, aussi bien que dans l'État, une place qui les mettait en pleine lumière. Les devoirs de la politique, ceux de l'épiscopat ne les laissaient pas oublier. Moins magnifiques que les cardinaux, ils avaient encore, en général, une vie somptueuse. Sauf de bien rares exceptions, le moindre évêché valait à son titulaire vingt ou vingt-cinq mille livres de rente. On trouve ces détails chez madame de Sévigné. On peut s'en fier à elle sur l'exactitude des chiffres. Comme elle a les Grignan à placer, elle tient compte des évêchés vacants et de leurs revenus. « Évreux vaut vingt mille livres, le logement est très beau, l'église des plus belles, la maison de campagne est des plus agréables qu'il y ait en France. » Albi, plus riche, vaut vingt-cinq mille écus de rente. Le titulaire peut laisser, en mourant, des trésors à ses héritiers.

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. III, p. 239.

La nature humaine est si basse qu'on estime d'ordinaire le prélat à proportion de ses biens. Il y a de grands et de petits évêques. On permet, bien entendu, plus d'indépendance et de fierté aux uns qu'aux autres. Un petit revenu n'autorise pas à faire une imposante figure, et à parler haut devant le roi, même dans les affaires où la conscience est intéressée. Godeau, évêque de Vence, l'ancien bel esprit de l'hôtel de Rambouillet. atteint d'un souffle de jansénisme, eut l'idée de faire le difficile sur la signature du formulaire; il écrivit une lettre au roi. Le prince se la fit lire dans son conseil de conscience. Après les dix ou douze premières lignes, le P. Annat, confesseur du roi, interrompit en disant : « Qu'est-ce que nous vient ici conter, sire, ce petit évêque qui n'a que trois ou quatre paroisses et quinze ou vingt paysans? » « Le P. Annat, dit spirituellement Sainte-Beuve, s'obstinait à traiter le nain de la princesse Julie, comme n'étant encore que le nain de l'épiscopat. Godeau répondit à cette injure avec la fermeté et la noblesse d'un véritable prélat qui tire sa dignité de ses fonctions et non de ses revenus. Il écrivit le 24 décembre 1661 : « Un évêque qui n'a que vingt paysans à conduire en a encore trop, s'il est vrai que les âmes des paysans soient rachetées du sang de Jésus-Christ. » Il n'en signa pas moins purement et simplement le formulaire, sur de nouveaux ordres du roi qui lui furent donnés en mai 1662 [1].

L'abondance des biens temporels devait donc produire sur l'épiscopat ses effets invincibles. Un train fastueux, un équipage splendide, une maison entretenue à grands frais, la bonne chère, les plaisirs de la société accompagnaient naturellement ces grandes dignités de l'Église. Si des hommes comme Bossuet, comme Fénelon, savaient allier aux convenances de leur ministère, aux devoirs étroits de leurs fonctions, la pompe

1. *Port-Royal*, t. V, p. 246.

épiscopale, beaucoup d'autres n'écoutaient que les conseils d'une frivolité mondaine et jouissaient, sans s'embarrasser ni de la croix ni du rochet, de tous les privilèges de la fortune et de la naissance.

Les mœurs des évêques suivirent celles de la société laïque. On y peut marquer des époques différentes.

Au début du XVIIe siècle, il restait, des temps écoulés, une sorte de licence générale qui n'avait pas épargné l'Église. On voyait alors beaucoup de choses sans étonnement, que plus tard on jugeait extraordinaires; disons le mot, scandaleuses. Quand Richelieu, du haut du trône de Louis XIII, foudroyait les têtes les plus élevées, qu'il commandait seul au siège de la Rochelle avec des lettres patentes de général, on ne s'attendait pas à trouver en lui les vertus simples et modestes d'un religieux. On lui permettait, pour se délasser des affaires de l'État, d'aimables et tendres relations. Quel moyen d'échapper au charme insinuant d'une femme comme la duchesse de Chevreuse, qui, toujours intrigante et toujours belle, engageait le « cardinal-ministre, par ses artifices dans la passion qu'elle voulait lui inspirer »?

La grandeur de la maison royale semblait intéressée aux magnificences du ministre. Lorsqu'il voulut, « pour marquer sa puissance, faire bâtir autour de la chambre où il était né, on admira son dessein, on loua ce noble emploi de ses biens. Richelieu, non loin de Châtellerault, devint bientôt le plus beau village de l'univers. Les gens de finance et du Conseil, les secrétaires d'État, toutes les autres personnes attachées à ce cardinal, s'empressèrent d'y bâtir « par complaisance et pour lui faire leur cour ». La Fontaine, qui rend compte à sa femme des merveilles du château, trouve tout d'une beauté, d'une magnificence, d'une grandeur, dignes de celui qui l'a fait bâtir. Devant le nombre prodigieux de jupiters, d'apollons, de bacchus, de mercures, de vénus, « et autres gens de pareille

étoffe », d'antiques, de bustes de toutes sortes, d'originaux précieux des Albert Dürer, des Titien, des Pérugin, des Mantègne; devant les cabinets enrichis de portraits, ornés des tableaux de Rembrandt, des bacchanales du Poussin, que La Fontaine énumère et que les Allemands viennent voir, on admire le goût du cardinal, mais on cherche en vain, parmi ce luxe et ces dépenses, le contemporain de saint Vincent de Paul[1].

Nous nous applaudissons que l'amour de la gloire « lui ait fait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes et parmi les attentats contre sa personne ». L'histoire des lettres a conservé le souvenir des pièces de théâtre qu'il donnait dans son palais et auxquelles il travaillait quelquefois. L'histoire des mœurs ne doit point oublier que l'Église poursuivait de ses anathèmes ces plaisirs dangereux et frivoles, et pourtant, c'était un cardinal qui les ranimait en France! Il y convoquait tout le clergé. C'est d'un abbé, l'abbé Marolles, que nous tenons les détails de ces fêtes.

Nous savons par lui que l'hiver de 1640-1641 fut célèbre à la cour par les magnificences du Palais-Cardinal. Dans la représentation de *Mirame*, le « naïf abbé » ne vit que les machines qui, devant le roi et la reine, faisaient lever le soleil et la lune, et paraître la mer dans l'éloignement. L'abbé Arnauld, mieux avisé, y découvrit des allusions sur Buckingham et d'autres

1. N'oublions pas le passage suivant: « Au reste, le cardinal de Richelieu, comme cardinal qu'il était, a eu soin que son château fût suffisamment fourni de chapelles; il y en a trois dont nous vîmes les deux d'en haut; pour celles d'en bas, nous n'eûmes pas le temps de les voir, et j'en ai regret, à cause d'un *Saint-Sébastien* que l'on prise fort. Dans l'une de celles qui sont en haut, je trouvai l'original de cette dondon que notre cousin a fait mettre sur la cheminée de la salle. C'est une Madeleine, du Titien, grosse et grasse, et fort agréable, comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle. Ces nouvelles pénitentes sont dangereuses, et tout homme de sain entendement les fuira. » *Œuvres* de La Fontaine, *Relation d'un voyage de Paris en Limousin, fait en* 1662.

applications politiques capables de faire injure à la reine. « Mais il lui fallut souffrir cette injure qu'on dit qu'elle s'était attirée par le mépris qu'elle avait fait des recherches du cardinal ». Ce dessous des cartes n'est point, il me semble, à négliger. Poursuivons notre étude : quelque temps après, au même lieu, on dansa le ballet de la *Prospérité des armes de la France.* Je négligerais volontiers l'appareil des machines employées pour faire paraître tantôt les campagnes d'Arras et la plaine de Casal, et tantôt les Alpes couvertes de neige, puis la mer agitée, le gouffre des enfers, et enfin le ciel ouvert, d'où Jupiter, ayant paru dans son trône, descendit sur la terre : le spectacle pour moi n'est pas là. Je le vois tout entier et bien plus curieux dans la salle dont l'abbé de Marolles nous a laissé le tableau. Grâce à la civilité du cardinal, il a pu écrire ceci : « Je vis encore ce ballet commodément, où il y avait des places pour les évêques, pour les abbés et même pour les confesseurs et pour les aumôniers de Monsieur le Cardinal ». Rien là-dedans ne choquait les contemporains; nul n'y trouvait à redire, tant les mœurs étaient relâchées et peu décentes.

Cependant il y avait dans la salle, à deux loges de la place occupée par l'abbé de Marolles, un témoin que n'édifiait pas cette vénérable assistance. C'était le célèbre Jean de Wert. Enfermé à Vincennes où il attendait qu'on l'échangeât contre d'autres prisonniers de marque, on l'avait conduit à ce spectacle dans l'intention de l'éblouir. On s'inquiétait beaucoup de l'effet produit sur ce fameux général. Lui, qui avait vu, dans sa prison, l'abbé de Saint-Cyran également enfermé au donjon de Vincennes, répondit, quand on l'interrogea sur la beauté du spectacle, « qu'il trouvait tout cela très beau, mais que ce qu'il trouvait le plus étonnant, c'était, *dans le royaume très chrétien, de voir les évêques à la comédie et les saints en prison* [1] ».

1. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. V, p. 11.

Mazarin ne persécuta pas les *saints*, mais il continua de protéger le théâtre et répandit chez nous le goût de l'opéra; les ecclésiastiques continuèrent d'aller à la comédie. Bossuet lui-même, ce fougueux adversaire de Chimène et de Rodrigue [1], avait vu dans sa jeunesse les comédiens et leurs représentations; un de ses secrétaires, l'abbé Le Dieu, nous l'affirme; il ajoute, en manière d'excuse, qu'il n'avait vu qu'une fois l'opéra de Lully. Ce temps de jeunesse du grand orateur était bien différent de ceux qu'il décora plus tard de son noble et majestueux talent. Il avait eu de singuliers prédécesseurs.

Quand Richelieu envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, H. d'Escoubleau de Sourdis, évêque de Maillezais en 1623, archevêque de Bordeaux en 1628, avait l'intendance de l'artillerie et la direction générale des vivres au siège de la Rochelle. En 1633, il prenait part à l'expédition navale d'Italie et contribuait à enlever de nouveau aux ennemis les îles de Sainte-Marguerite. Philippe de Cospéan, le prédicateur chéri de madame la marquise de Rambouillet, évêque d'Aire, puis de Nantes, enfin de Lisieux, ne trouvait pas indigne de son caractère de paraître comme acteur dans les pièces romanesques et bocagères dont s'égayait la

1. Gascon a répondu à Bossuet dans une de ses satires. On y lit ces vers:

D'ailleurs, tant qu'on verra des prélats fastueux,
Élever à grands frais des palais somptueux,
En fait de mets exquis ne rien céder aux princes,
Et de leur train pompeux éblouir les provinces;
Contre la comédie en vain l'on écrira,
De ces moralités le public en rira.
Jésus-Christ, dira-t-il, aux riches de la terre
Pendant toute sa vie a déclaré la guerre.
Cependant un prélat se croit en sûreté,
Avec vingt mille écus dont il se voit renté;
Et l'on ne pourra pas à l'Hôtel de Bourgogne
Voir le rôle plaisant d'un sot et d'un ivrogne,
Ou charmé de Corneille au Théâtre françois
Aller plaindre le sort des princes et des rois.

Satire V, à M[gr] J.-B. Bossuet, évêque de Meaux.

société précieuse du célèbre hôtel. Bossuet lui dédiait sa première thèse de philosophie. Quand on lui donna Lisieux, au lieu de Nantes, quelqu'un lui dit : « Mais vous aurez bien plus grande charge d'âmes. — Voire, répondit-il, les Normands n'ont point d'âmes. » Le mot est piquant, mais il pourrait sembler déplacé dans la bouche d'un évêque.

En attendant la crosse et la mitre, Godeau se prêtait sans peine aux caprices des belles dames qu'il égayait de ses vers. C'était alors qu'on l'appelait le « nain de la princesse Julie. » Il ne pensait pas en ce temps-là à devenir prince de l'Église (1634)[1]. Arnauld d'Andilly le vit à Pomponne en ce singulier équipage : armé à l'antique, monté sur un grand coursier, poussant sur lui à toute bride et lui rompant au milieu de l'estomac une lance de paille qu'il avait mise en arrêt, lui jetant en même temps un cartel de défi en vers galants. C'était une mascarade accompagnée de deux carrosses pleins d'une troupe choisie à la suite de la marquise de Rambouillet. N'oublions pas que Richelieu, en lui donnant son évêché en récompense du fameux *Benedicite*, lui dit cette plaisanterie : « Je vous rends grâce (Grasses). » Étrange investiture !

S'il faut parler d'un autre évêque bizarre, rappelons Le Camus. Homme de charité et de désintéressement, comme nous l'avons dit, il avait le tort d'aimer à bouffonner. « Il prêchait, dit Tallemant, un peu à la manière d'Italie. Il se permettait toutes sortes de jeux de mots et de pantalonnades ; il avait parfois d'heureuses hardiesses. S'étant emporté, un jour qu'il prêchait devant le prince d'Orléans, à dire des propos un peu trop libres, quelques évêques qui étaient là firent ce qu'ils purent pour irriter le prince contre le prédicateur. Au lieu de cela, il manda à Monsieur de Belley qu'il l'irait encore entendre le lendemain. Le bonhomme se douta de quelque chose, ou peut-

1. Évêque en 1636, après avoir pris les ordres en 1635.

être en eut-il avis. Il prêcha et se mit à parler des curés. « Quand un curé ne réside point, qu'il ne veut point obéir, on a recours à Monseigneur son évêque; on écrit à Monseigneur, à Paris, qu'un tel, etc. Monseigneur fulmine, etc. Voilà qui est bien, cela, voilà ce qui est selon les canons. Mais, Monseigneur le prélat qui ne résidez point, que peut-on dire de vous? » Monsieur d'Orléans riait comme un fou, et les pauvres évêques, car ils y étaient, étaient dans la plus grande confusion[1] ».

Il touchait, en effet, à l'une des plaies les plus vives de l'épiscopat français. Nombre d'évêques, qu'on désignait sous le nom de prélats de cour, se souciaient assez peu de leurs fonctions pour déléguer à des inférieurs les soins de leur administration. Quant à eux, ils vivaient à Versailles, à Saint-Germain, à Marly, à Paris. Boileau leur donnait en passant une atteinte dans l'une de ses satires. Madame de Sévigné, en louant Philippe de Froulay de Tessé qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortait point du tout, dit avec sa vivacité ordinaire : « Il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste pour les y attraper. »

A mesure que le siècle avança, les habitudes extérieures se réformèrent. On ne vit plus des évêques nouer partie pour aller dîner publiquement chez la Durier à Saint-Cloud. Ce jeune homme aimable, natif de Bâle, Samuel Ornik, que Voltaire fait voyager en France au temps du coadjuteur de Paris, n'eût plus vu, vers les années 1670 ou 1680, un évêque, en montant en carrosse, laisser tomber de sa poche un poignard dans sa gaine et partir escorté de cinquante cavaliers; il n'eût peut-être plus rencontré à l'archevêché de Paris une foule de pages et d'estafiers : certainement il y aurait trouvé un appareil moins guerrier, mais aussi magnifique, et des compagnies fort éloignées du ton des apôtres.

1. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. V.

Réformées, contenues par la sévérité du roi, les mœurs des évêques donnaient encore lieu de croire qu'ils ne vivaient point tous de manière à mériter dans le ciel la récompense de la vertu. On lit dans madame de Sévigné le petit trait suivant qui vaut une longue satire. Ce qu'il y a de piquant, c'est que le conte est fait par un évêque: « Monsieur de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de madame de Chelles, les tentures de la Couronne, les pierreries du saint sacrement, la musique exquise, les odeurs et la quantité d'évêques qui officiaient (le *Mercure* en nomme sept), surprirent tellement une manière de provinciale qui était là, qu'elle s'écria tout haut: « N'est-ce pas ici le paradis? — Ah! non, madame, dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques. »

Ce n'est certes pas M. de Harlay que ses diocésains ou de Rouen ou de Paris eussent mis dans le ciel pour y jouir d'une félicité achetée sur la terre par la mortification de l'esprit et des sens. D'innombrables chansons qu'on peut voir dans *le Recueil de Maurepas* étaient loin de célébrer sa continence. On disait de lui:

> A Paris comme à Rouen,
> Il fait tout ce qu'il défend.

Sa charité pour la partie la plus attrayante et la plus belle de ses ouailles allait si loin qu'elle donna lieu à plus d'un scandale. La malice parisienne s'en égaya souvent. Un soir qu'il revenait en chaise de la rue de Grenelle, où ne l'avaient pas appelé ses fonctions épiscopales, huit hommes ne s'avisèrent-ils pas de l'attendre? Munis de flambeaux, ils l'accompagnèrent en pompe jusqu'à l'archevêché avec harangues et force compliments dérisoires. Chacun, dans Paris, citait le nom de celles qu'il visitait de préférence; on savait les quartiers où le conduisait son zèle, les aventures qui lui étaient survenues. Le

peuple trouvait contre lui ces lazzis ingénieux qu'il n'a jamais épargnés aux ecclésiastiques surpris en faute. En pensant à mesdames d'Aumont, de Brissac, de Guénégaud, de Bretonvillers, à mademoiselle de La Varenne, les plus bienveillants répétaient ce vers de Virgile :

Formosi pecoris custos, formosior ipse.

Des pamphlétaires forcenés proposaient d'élever au prélat, dans la cour même de l'Archevêché, une pyramide avec une inscription où l'on aurait lu tous ses titres [1].

Madame de Sévigné raconte un trait à peine croyable de malice dirigé contre lui. Le P. Desmares, en chaire, dans Saint-Roch, s'en fit innocemment le complice.

Tout le pouvoir de Louis XIV ne pouvait rien contre cette raillerie populaire. En vain on exigea que Le Noir, auteur des principaux libelles, fît amende honorable devant l'église de Paris, nu, en chemise, la corde au cou, la torche au poing ; en vain on condamna aux galères deux ecclésiastiques complices de Le Noir (1683) ; cette malheureuse réputation de l'archevêque ne put se refaire. Ses grandes qualités d'esprit, la faveur du roi où il « s'était ancré » de plus en plus par son mérite, par son éloquence, par sa capacité dans les affaires, tout « lui fut tourné à poison quand d'autres maximes prévalurent ». On ne voulut plus voir que sa « conduite particulière », ses mœurs galantes, « ses manières de courtisan du grand air ». « Quoique toutes ces choses, dit Saint-Simon, eussent été inséparables de lui depuis son épiscopat, et ne lui eussent jamais nui : elles devinrent des crimes entre les mains de madame de Maintenon. » Le clergé, « à qui l'envie n'est pas étrangère », se plut à se venger de sa domination et « lui résista pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir ». Le monde, qui

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. V.

n'eut plus besoin de lui pour les évêchés et les abbayes, l'abandonna; les grâces de son esprit et de son corps se flétrirent: « il ne trouva de ressources qu'à se renfermer avec sa bonne amie, la duchesse de Lesdiguières, qu'il voyait tous les jours de sa vie, ou chez elle ou à Conflans, dont il avait fait un jardin délicieux et qu'il tenait si propre, qu'à mesure qu'ils s'y promenaient tous deux, des jardiniers les suivaient à distance pour effacer leurs pas avec des râteaux. Les vapeurs gagnèrent l'archevêque; elles s'augmentèrent bientôt et tournèrent en légères attaques d'épilepsie. » O vanité des choses humaines[1] !

Avant de montrer les nouvelles maximes que madame de Maintenon fit prévaloir, voyons encore quelques exemples des mœurs longtemps permises jusque dans le sanctuaire. Monsieur de Langres était de la famille des Simiane, fils et frère de MM. de Gordes, tous deux chevaliers de l'ordre. De bonne heure, premier aumônier de la reine, il avait pris le ton de la cour. Ce n'est pas qu'il y eût rien d'infâme où d'indigne en sa conduite. « Il n'avait rien de mauvais, dit Saint-Simon, même les mœurs ». C'était un vrai gentilhomme répandu dans le plus grand monde et le plus distingué, il n'était personne qui ne l'aimât: on l'appelait volontiers le Bon Langres. Il n'y avait qu'une chose à redire: « Il n'était pas fait pour être évêque. » Sa passion dominante était pour le jeu. Toutes les distractions en ce genre lui convenaient, et il hasardait sur le tapis les plus grosses sommes du monde. Les sociétés qu'il fréquentait n'étaient rien moins qu'apostoliques. « Monsieur de Vendôme, Monsieur le Grand et quelques autres de cette volée lui attrapèrent gros deux ou trois fois au billard. Il ne dit mot, et il s'en alla à Langres où il se mit à étudier les adresses du billard, et s'enfermait bien pour cela, de peur qu'on ne le sût. De retour à Paris, voilà ces messieurs à le presser de jouer

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 179-180.

au billard, et lui de s'en défendre comme un homme déjà battu, et qui, depuis six mois de séjour à Langres, n'a vu que des chanoines et des curés ». On insiste, il cède, il gagne et se moque d'eux ensuite [1].

Six mois d'une vie épiscopale consumés à pousser des billes sur un tapis vert, un pasteur des âmes rachetées par le sang d'un Dieu s'enfermant pour étudier les doublets et les carembolages, quel plaisant spectacle! Que pouvait-on dire dans l'antichambre de Monseigneur aux bons diocésains qui demandaient à le voir? Dans Avranches, au moins, au temps du savant Huet, on donnait une excuse honorable et vraie aux Normands qui visitaient leur évêque pour affaires, quand on répondait : « Monseigneur étudie. » Les laquais savaient bien de quelles études il s'agissait. Ils le savaient aussi à Langres et ne se gênaient sans doute pas pour en rire.

Ces évêques hétéroclites étaient les fruits nécessaires de l'ingérence royale et politique dans l'Église. Les dignités ecclésiastiques étant du ressort de l'administration du royaume, la volonté d'un maître aussi despotique que Louis XIV faisait seule les pontifes et les prélats. Le mal remontait au concordat de François Ier, et il n'avait fait que s'aggraver. Il était difficile à un prince jaloux de son autorité de faire toujours d'excellents choix. Trop de piété pouvait porter à la résistance. Un zèle austère passait pour une humeur mélancolique et sombre dont on devait redouter les plus noirs et les plus violents effets. Sans doute, la conscience du chrétien recommandait à Louis d'écarter les indignes, mais la susceptibilité royale s'effarouchait d'une trempe d'esprit trop rigide. Il fallait craindre aussi de prostituer l'épiscopat à des gens sans naissance. Il fallait reconnaître les services d'une longue fidélité : n'avons-nous pas vu qu'un évêché était parfois la récompense d'une

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 183.

famille entière? Ne nous étonnons plus de ces intronisations sur le siège épiscopal que la faveur faisait plus souvent que le mérite, plus souvent que la vertu. Tel était porté à ces hautes fonctions qui n'avait suivi jusque-là que les voies de l'intrigue. On en a vu qui passaient immédiatement de l'antichambre à la cathédrale, de la tonsure à la mitre.

A vingt-quatre ans, Daniel de Cosnac était évêque de Valence. Mazarin le récompensait ainsi d'avoir été l'un de ses plus utiles agents de la Paix de Bordeaux et d'avoir ensuite procuré le mariage d'une nièce du Cardinal avec le prince de Conti. Il n'y avait que l'Église qui pût payer des services de cette importance!

Cosnac ne quitta pas Paris; au contraire, il s'enfonça davantage dans la cour en achetant, sur l'invitation du cardinal-ministre, la charge de premier aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV. Se mêlant de beaucoup de choses, il s'attacha, dans cette petite cour toute remplie d'intrigues, à la charmante Henriette. Sa conduite dut être honorable et sensée, puisqu'il tomba dans la disgrâce de Monsieur, et s'attira l'inimitié de son indigne favori, le chevalier de Lorraine. Le roi, prévenu contre lui, l'exila dans son diocèse avec ordre de ne reparaître ni à la cour ni à Paris. Il enfreignit cet ordre en 1670 pour rapporter en secret à Madame des papiers qui pouvaient la compromettre. Dénoncé, surpris, arrêté, jeté au fort l'Évêque; exilé en Armagnac, à l'île Jourdain, il y resta plus de deux ans.

Après ce temps d'épreuves, la faveur royale lui revint. Louis XIV ne pouvait pas oublier un évêque que Mazarin avait distingué par son estime. Quand il eut besoin d'hommes capables et tout à fait à lui dans ses querelles avec la cour de Rome, il recourut à l'évêque de Valence. Celui-ci ne pouvait pas lui tenir rigueur. Cosnac reparut donc à la cour; il se signala par son zèle et son talent à l'Assemblée du clergé de 1682. Il y fut un des premiers auxiliaires du très habile et très

politique archevêque de Paris, Harlay de Champvallon; et, dès lors, Louis XIV compta sur lui en toute rencontre : « Il faut le garder pour un grand poste », disait-il à M. de Harlay. Ce grand poste, ce fut l'archevêché d'Aix. Cosnac n'y allait qu'à regret; il faisait ses objections : « Monsieur, lui dit le roi, je crois que vous êtes bien homme pour eux, et on ne manquera pas de vous donner de l'appui, en faisant bien, comme je l'espère. » Le voilà donc devenu un personnage considérable, « un des instruments actifs et perfectionnés, dit Sainte-Beuve, de la politique de Louis XIV dans l'administration ecclésiastique de son royaume ».

Cette fin assez grave ne doit point nous faire oublier les débuts de celui que Voltaire appelait *ce fou de Cosnac*. Il n'eut jamais rien de relevé et de noble : toutes ses vues furent constamment tournées vers la fortune. Son caractère ne le portait pas à affecter les hauteurs : *ad alta per ardua* n'a jamais été sa devise. Le chemin lui semblait plus sûr par la complaisance et la servilité auprès d'un personnage qui pût faire la fortune d'un abbé de qualité. Les dégoûts et les mépris n'étaient pas pour le rebuter. Il était certain d'en triompher un jour à force de patience et de bonne volonté. S'insinuer dans l'esprit du maître sans éclat et sans bruit était son affaire et son étude. L'abbé de Choisy nous en a fait un portrait qui nous explique sa conduite et son succès définitif. « Cet abbé, dit-il, sous une figure assez basse, avait tout l'esprit, toute la hauteur et toute l'industrie d'un Gascon qui veut faire valoir les qualités qu'il n'a pas aux dépens de celles qu'il a. Il était trop mal fait pour se faire une intrigue d'amour dans une cour (celle du prince de Conti) où cette passion régnait fort : il se jeta tout à fait du côté des affaires ». On peut dire qu'il était né *domestique*.

Sainte-Beuve, qui entre dans de plus grands détails sur notre archevêque, ajoute après bien des citations caractéristiques : « Tout cela n'est pas beau, tout cela n'est pas grand,

et pourtant ces récits font essentiellement partie de ce qu'on appelle le grand siècle [1]. » Ils font également partie de l'histoire de l'Église.

Il ne sera pas mauvais d'avoir le propre jugement de Cosnac sur lui-même : « Pour moi, dit-il, je ne cherchais à me mêler que des affaires du parti, non seulement dans la vue de me rendre utile et nécessaire, mais encore parce que je les trouvais plus conformes à mon inclination, qui me portait autant à l'ambition qu'elle m'éloignait de l'amour... J'avais beaucoup d'intrigues dans la ville. » C'est lui-même encore qui raconte comment le cardinal Mazarin le nomma évêque au sortir d'un sermon où il avait réussi. « Cela s'appelle faire un maréchal de France sur la brèche », lui avait dit le ministre en lui remettant son brevet.

Le plus piquant, et le point où j'en veux venir, est ceci : Cosnac, ne l'oublions pas, a vingt-quatre ans; son brevet reçu, il court chez l'archevêque de Paris : « Le roi, lui dit-il, monseigneur, m'a fait évêque; mais il s'agit de me faire prêtre. » — « Quand il vous plaira ! » répondit Monsieur de Paris. — « Ce n'est pas là tout, répliqua Monsieur de Valence ; c'est que je vous supplie de me faire diacre ». — « Volontiers, lui dit Monsieur de Paris ». — « Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, monseigneur, interrompit Monsieur de Valence; car, outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande encore le sous-diaconat ». — « Au nom de Dieu, reprit brusquement Monsieur de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême ».

Cette prompte consécration d'un évêque dont l'exemple se renouvellera dans la personne du cardinal Dubois n'empêcha pas Daniel de Cosnac de déployer dans son évêché de Valence

1. *Causeries du Lundi*, t. VI. — Voir aussi les *Mémoires de Cosnac*.

et de Die le zèle le plus louable pour la conversion des huguenots. Rendu à ses fonctions par la disgrâce et l'exil, il s'apliqua à rabaisser, à inquiéter les protestants qui avaient, pendant plusieurs années, rendu leur religion prétendue bien plus considérable et plus avantageuse que l'édit de Nantes ne l'avait souffert. « Je m'y appliquai, dit-il, avec tant de succès, par le secours de Sa Majesté, qu'avant que l'édit de Nantes fût révoqué, j'avais entièrement fait détruire leurs prêches et fait faire des conversions par plus de trente mille hommes, dont plus de la moitié a heureusement persévéré dans la religion ». Vous devez remarquer sans doute que le secours de Sa Majesté désigne ici les petites sommes distribuées à des indigents et les *dragonnades*.

La pépinière de ces évêques imprévus était dans cette foule toujours remuante d'abbés suivant la cour. Ils étaient ecclésiastiques le moins qu'ils pouvaient; de l'habit même ils n'en portaient le plus souvent que la partie la plus insignifiante et qui s'accommodait le mieux à la vie mondaine qu'ils menaient. Dans les coutumes du XVIIe siècle, le collet c'était le rabat, remplacé depuis par la cravate. Les gens du monde le portaient ample et orné; les gens d'Église le portaient plus petit. On prenait le petit collet quand on se consacrait à l'Église. La tonsure était une autre marque visible de la profession religieuse. Tout le monde sait que cette cérémonie n'engage nullement dans les ordres et n'oblige à rien devant Dieu. Devant les hommes, elle avait un autre sens, elle donnait sinon le droit, du moins la faculté de recevoir un bénéfice. Racine, sollicitant à Uzès une semblable faveur, alla prendre la tonsure à Avignon. Il nous dit encore que son oncle le fit habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête, si bien qu'il eut la mine d'un des meilleurs bourgeois de la ville. Je doute que les abbés dont je parle s'astreignissent à des habits de si piteuse figure. Issus pour la plupart des plus nobles familles, ces cadets con-

sacrés à Dieu n'avaient pas besoin de se contraindre. Les avenues de la fortune leur étaient toutes grandes ouvertes. Les bénéfices leur arrivaient à souhait, sans que leurs devoirs s'en accrussent ou que leur sainteté s'en augmentât. Prenez-y bien garde. Vous n'avez point affaire ici, la plupart du temps, à de véritables ecclésiastiques ! c'est autant d'enlevé au scandale des mœurs que je vais faire passer sous vos yeux.

Voici d'abord l'abbé de La Rochefoucauld ; « il n'eut jamais *d'ordres*, mais force abbayes et grosses ». Il passa toute sa vie à la cour, sans en être. « C'était, dit Saint-Simon, le meilleur gentilhomme du monde, le plus noble et le plus droit, mais aussi le plus imbécile et qui ressemblait le mieux à un vicaire de village. Il était passionné de la chasse, et n'en manquait jamais. Cela l'avait fait appeler l'abbé *Tayaut*. Ce surnom m'en rappelle un autre, c'est celui de l'abbé de Grand-Pré ; on le désignait sous le titre de l'abbé *Quatorze*. Il me serait difficile de vous faire entendre pourquoi. Il est vrai que « cette manière d'imbécile » n'était pas dans les ordres [1] ».

L'histoire des lettres n'oubliera point le nom de l'abbé Bignon ; c'était un très bel esprit, un savant qui brilla dans l'Europe à la tête de toutes les Académies. Bibliothécaire du roi, il avait la passion des livres et s'était amassé cinquante mille volumes qu'il vendit plus tard à Law. Il avait prêché avec beaucoup d'applaudissements. « Mais sa vie avait si peu répondu à sa doctrine qu'il n'osait plus se montrer en chaire et que le roi se repentait des bénéfices qu'il lui avait donnés ». Celui-là était prêtre. Quelle apparence qu'il pût jamais devenir évêque ? On en fit un conseiller d'État d'Église. Il n'ambitionnait certainement pas les charges de l'épiscopat. Ses soins tendirent à vivre dans la mollesse sans changer ses mœurs. Auprès de Meudon, il se fit une île enchantée « qui

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 344 ; t. IV, p. 253.

se put comparer en son genre à celle de Caprée». On estimait son savoir et son esprit, mais aux dépens de son cœur et de son âme [1].

Je laisse à Saint-Simon la responsabilité du portrait suivant; je n'y ajouterai rien, j'en retrancherai des détails. Il s'agit de l'abbé de La Trémoille, frère de la princesse des Ursins. « C'était un petit bossu fort vilain, fort débauché, qui n'avait jamais voulu faire rien de conforme à l'état qu'il n'avait pris que pour réparer sa pauvreté par des bénéfices. Il avait de l'esprit, un esprit plaisant et d'agréable compagnie, mais qui n'avait aucune solidité, et tout tourné au plaisir. Ses mœurs et sa pauvreté aidèrent au goût naturel de l'obscurité où il trouvait plus de liberté qu'avec des gens de son état et de sa naissance. Cette conduite ne lui procura pas de quoi vivre. Ennuyé d'en attendre vainement et incapable d'en mériter par un changement de vie, il prit le parti de s'en aller à Rome trouver ses sœurs. Il y attrapa l'auditorat pour la France, et un emploi qui demandait de la science, de l'application et de la gravité. La première ne lui vint pas; les deux autres lui étaient inconnues; ses mœurs furent les mêmes; à Rome c'eût été un inconvénient léger pour sa fortune, mais l'obscurité, la bouffonnerie et le jeu où il consumait tout ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas, le perdirent d'honneur et de réputation… » Haï par madame des Ursins qu'il haïssait lui-même, dénoncé par elle à l'Inquisition, il la vit tout à coup, par un retour inattendu où les caprices d'un pouvoir absolu avaient plus de part que la tendresse, entreprendre d'en faire un cardinal. Elle obtint que le roi parlât fortement en faveur de cette promotion à Gualterio, nonce en France. L'affaire fut emportée malgré les difficultés. Cet étrange cardinal reçut de Louis XIV la permission de porter le collier de l'Ordre, la riche abbaye de

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. II, p. 160.

Saint-Étienne de Caen; fut fait plus tard (1718) archevêque de Cambrai, où il mourut « panier percé et à peu près banqueroutier » malgré ses pensions et ses riches bénéfices [1].

Tel scandalisait l'Église par ses mœurs, son ignorance et son élévation, qui n'eût pas mieux demandé de vivre hors du temple et de suivre en liberté ses goûts. Mais une volonté plus forte en avait autrement décidé. L'abbé de Mailly, mis jeune à Saint-Victor par sa mère, n'avait jamais voulu tâter de la moinerie. Il avait laissé son frère plus pieux, plus facile à réduire, prendre l'habit religieux : il n'avait pas plus d'inclination à la profession ecclésiastique. « Sa mère l'y força et lui laissa percer les coudes dans l'extérieur de ce couvent jusqu'à ce qu'il fût prêtre. On peut juger quel prêtre ce fût ». Aumônier du roi avec une abbaye fort chétive, sans étude, sans savoir, sans aptitude ni volonté d'en acquérir, sans piété, n'ayant des mœurs que ce qu'il en fallait pour éviter le scandale, enviant l'état des soldats à qui il voyait monter la garde, il pensait au cardinalat. « Je me moquais de lui, dit Saint-Simon, d'idées si éloignées à sa portée; il me répondait qu'en dirigeant toute sa conduite sur un même sujet, et ne s'en lassant point, souvent on y réussissait. Cet esprit de suite joint à une attention persévérante à ne se barrer sur rien et à s'aplanir les chemins à tout, le conduisit enfin à son but. Il fut nommé à l'archevêché d'Arles. C'était un pas fort extraordinaire que d'être fait archevêque sans avoir été évêque [2] ».

L'ignorance, le désordre de la vie n'étaient pas assurément des recommandations pour arriver aux honneurs de l'Église; on ne choisissait pas de préférence ces abbés peu édifiants pour en faire les pasteurs des peuples; mais, il faut bien le reconnaître, ce n'étaient pas d'insurmontables obstacles.

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. III, p. 184; V, p. 341; X, p. 23.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 318; t. III, p. 197.

L'intrigue, la faveur, le don précieux de la naissance aidaient à pallier bien des vices ou des irrégularités. Il fallait être né sous une heureuse étoile. Comme tout, dans ce monde, n'est qu'heur ou malheur, on voyait des infortunés échouer là où d'autres s'étaient sauvés contre l'attente universelle. Au rang de ces disgraciés, il faut mettre l'abbé Testu.

Avec une infinité d'amis considérables dans tous les états, avec un « beau génie » et beaucoup de délicatesse, il ne put jamais réussir à se faire nommer évêque. Louis XIV fut là-dessus d'une obstination invincible. Il voulut bien lui donner des bénéfices, il lui refusa la crosse. Cependant, ses mœurs étaient bonnes, sa réputation excellente, ses talents reconnus, sa conversation recherchée et il avait de l'ambition. Que pouvait-on lui reprocher? Était-ce sa galanterie passée où il avait été fort avant et dont il avait retenu un certain air très libre et très agréable? Étaient-ce ses relations avec l'abbesse de Fontevrault auprès de laquelle il était sur le pied d'une intimité étroite et d'un charmant badinage? Madame de Sablé aurait-elle trouvé le côté faible de l'abbé quand elle écrit : « Il me semble qu'il ne lui manque rien pour être un bon directeur que d'être un peu plus dévot? » Et pourtant, très lié avec l'abbé de Rancé, faisant de fréquentes retraites dans diverses abbayes et rentrant ensuite dans le monde avec un air suffisamment contrit, l'abbé Testu aurait dû désarmer la rigueur du monarque. L'esprit malicieux de madame de Sévigné touche peut-être de plus près à la vérité quand elle dit que Louis n'aimait pas le bruit quand il ne le faisait pas lui-même. *L'abbé faisait trop de bruit.* Pour moi, je crois saisir la véritable raison de l'éloignement du roi pour l'abbé Testu dans ce passage où Nicolas Colbert, évêque de Luçon, adressant à son frère Colbert le portrait du trop fameux abbé, rappelle d'anciennes amitiés auxquelles le prince ne pardonna jamais : « On m'a dit qu'il avait eu de grandes liaisons avec

des gens dont la conduite n'était pas bonne et qui n'avaient pas *bien servi le roi.* (S'agirait-il du cardinal de Retz?) Je ne sais pas si cela dure, et il y a bien plus d'apparence de croire que le commerce qu'il avait avec ces gens-là était un commerce de belles-lettres, que de croire que ce fût un commerce de cabale et de rébellion ». Qu'importent les autres belles qualités qui compensent ses faiblesses! Un évêque devait savoir *ce qu'on doit à son Dieu, ce qu'on dôit à son roi;* mais, par une secrète inclination, Louis XIV faisait peut-être passer avant tout le service du roi [1].

La roture, au surplus, devait écarter l'abbé Testu d'un évêché. J'en vois un autre exemple dans la fortune singulière d'un abbé, nommé bourgeoisement Morel. Louvois avait apprécié, employé son esprit et ses talents à négocier des affaires secrètes. Il en avait parlé au roi qui s'en servit souvent depuis la mort de Louvois. Souvent, il lui parlait dans son cabinet, où il le faisait venir par les derrières. Morel disparaissait quelquefois; on l'avait envoyé en commission secrète. « Le roi et les ministres, dit Saint-Simon, en furent toujours contents, et ses voyages furent toujours impénétrables. Il avait pensions et abbayes, voyait bonne compagnie, paraissait quelquefois à la cour, et le roi en public lui parlait souvent et avec un air de bonté ; en son genre, c'était un personnage et un honnête homme aussi [2]. » Pourquoi Louis XIV n'en fit-il jamais un évêque? Morel, il me semble, aurait bien valu Daniel de Cosnac.

Faire l'histoire de ces abbés mondains et courtisans, ce serait écrire celle des sept péchés capitaux. Pour être complet, il ne faudrait oublier ni l'abbé de Verteuil, frère du duc de La Rochefaucauld, qui mourut (1722) d'une indigestion d'esturgeon,

1. Voir: *Gabrielle de Rochechouart de Mortemart*, ÉTUDE HISTORIQUE, par M. Pierre Clément, ch. II.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 148; t. XI, p. 193.

dont « il s'était crevé chez moi, dit Saint-Simon! excellent convive, homme de bonne, plaisante et libre compagnie, médiocre ecclésiastique, avec de bonnes abbayes et charmant dans les colères où on le mettait souvent[1] »; ni l'abbé de Vaubrun[2], frère de la duchesse d'Estrées qui, tout à fait nain, avec une grosse tête, une laide figure, des jambes tortues et inégales, attaquait les dames et en espérait des faveurs; ni l'abbé d'Auvergne[3], prêtre coadjuteur de Cluny, grand vicaire de l'archevêque de Vienne, dont les mœurs étaient abominables, la bêtise sans bornes, l'ignorance parfaite, la dissipation continuelle, la vanité *basse*, *puante*, qui le jetait dans des panneaux et ridicules infinis; ni l'abbé de La Châtre, calomniateur de Caudelet, qui ne se gêna pas pour dire la messe un mercredi des Cendres « après avoir passé la nuit masqué au bal, faisant et disant les dernières ordures, à ce que vit et entendit M. de La Vrillière devant qui il se démasqua[4] »; ni enfin l'abbé La Bourlie qui quitte le royaume sans aucun motif, s'arrête longtemps à Genève, en prend les doctrines, se jette dans le Languedoc pour y soutenir les fanatiques, s'y fait annoncer par des libelles très insolents et très séditieux, « où il prenait la qualité de chef des mécontents et de l'armée des hauts alliés en France »; passe chez les Anglais, est fait par eux lieutenant général dans leurs troupes, sert sur leurs flottes avec Cavalier, arrêté à Londres pour des commerces suspects, frappe de deux coups de canif le duc d'Osmond, est jeté dans la prison de Newgate où il meurt des blessures qu'il se fait sans avoir voulu prendre de nourriture ni parler[5].

Nous devons une mention spéciale à l'abbé de Servien[6]. Il

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XII, 377.
2. *Ibid.*, t. II, p. 93.
3. *Ibid.*, t. II, p. 78.
4. *Ibid.*, t. Ier, p. 336.
5. *Ibid.*, t. III, p. 80; t. V, p. 147.
6. *Ibid.*, t. VI, p. 317.

donna un singulier exemple de hardiesse et de liberté. Orné de meilleures mœurs, il mériterait des éloges. L'abbé était à l'Opéra; on y chantait au prologue un refrain de louange excessive du roi, qui se répéta plusieurs fois. L'abbé n'y put tenir, impatienté de tant de servitude. C'était un homme d'esprit; il avait le don d'une plaisanterie fine et mordante sans avoir jamais l'air d'y prétendre. Il retourna à contre-sens le refrain flatteur et, y introduisant une parodie sanglante, il se mit à le chanter tout haut « d'un air fort ridicule qui fit applaudir et rire de manière à imposer silence au spectacle ». Après un tel esclandre, Vincennes et l'exil ne semblaient pas mal mérités. On l'y tint d'abord avec une extrême rigueur; on mit les scellés sur ses papiers. Il n'était pas homme à en avoir « de plus importants que pour allumer du feu ». Plus tard on lui fit grâce par pitié. Il revint à Paris, sans retourner à la cour. « Il mourut comme il avait vécu, d'une misérable façon, chez un danseur de l'Opéra. Il est pourtant vrai, ajoute encore l'annaliste, qu'avec cette vie il disait exactement son bréviaire. » Voilà, je crois, des échantillons assez variés de cette espèce de misérables qui déshonoraient l'Église.

Tous les abbés étaient loin de mener une existence si crapuleuse et si basse. Parmi beaucoup de ceux dont les mœurs n'étaient point dignes du sanctuaire, on trouvait une souveraine élégance, une distinction d'esprit et de manières qui les rangeaient dans le beau monde et leur y faisaient une place d'honneur. Tel était d'Aubigny, fils du duc de Lennox et de Richmond. Membre d'une illustre famille écossaise, conduit de bonne heure en France, formé dans les écoles de Port-Royal, doux, aimable, mêlé aux grandes affaires, il acheva dans l'Angleterre, à la restauration de Charles II, ses destinées ecclésiastiques commencées avec éclat à la cour de Paris. Il a mérité de Saint-Évremond cet inestimable éloge d'avoir, en sa conversation, un *agrément universel*. Cette rareté trop

grande « dont le bon sens ne souffre pas une recherche curieuse », Saint-Évremond l'avait rencontrée en lui. Il était un de ces sujets si précieux que la nature ne forme qu'à de longs intervalles. Le spirituel ami de Ninon a écrit ces quelques lignes sur notre abbé : « Mon bonheur m'en a fait connaître un en France, et m'en avait donné un, aux pays étrangers, qui faisait toute ma joie. La mort m'en a ravi la douceur; et, parlant du jour que mourut M. d'Aubigny, je dirai toute ma vie :

..... *quem semper acerbum,*
Semper honoratum, sic, Di, voluistis, habebo! »

Ce brevet d'honnête homme et d'ingénieux causeur, décerné par Saint-Évremond [1] à l'ancien chanoine de Notre-Dame, au grand aumônier de la reine d'Angleterre, qui mourut au moment même où il recevait à Rome le chapeau de cardinal, ne pèsera pas beaucoup sans doute devant Dieu. Ce ne sont pas là de ces choses que Jésus-Christ louera, dit Bossuet, au dernier jour, devant les saints anges et devant son Père céleste; mais toujours cela vaut-il mieux que les couplets et la mort de l'abbé de Servien.

En attendant l'héritage ecclésiastique de son oncle l'archevêque de Tours, Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, jouissait dans le monde de la faveur de sa famille, des bénéfices qu'elle lui avait valus, du charme des études tant sacrées que profanes, de tous les plaisirs et de tous les biens. « Chasses, sermons, plaisirs, affaires, intrigues, il suffisait à tout, dit Sainte-Beuve. Étroitement lié avec Retz, le plus remuant des chefs de parti, tendrement lié avec madame de Montbazon, la plus belle femme du temps, et non pas la plus rêveuse, il faisait hardiment son métier d'abbé homme du monde et de galant

1. *Œuvres de Saint-Évremond*, édit. Des Maizeaux, t. II, p. 198.

homme ». Avec son âme fougueuse, où serait-il allé sur cette pente glissante, si l'idée de l'éternité ne se fût tout à coup dressée dans son esprit pour l'épouvanter et le purifier? La vérité et la corruption du monde se décèlent tout à coup à ses yeux, et l'œuvre mystérieuse de la grâce s'accomplit : « Mes pensées d'abord n'allèrent pas, dit-il, plus en avant, qu'à mener une vie *innocente* dans une maison de campagne que j'avais choisie pour ma retraite; mais Dieu me fit connaître qu'il en fallait davantage et qu'un état doux et paisible, tel que je me le figurais, ne convenait pas à un homme qui avait passé sa jeunesse dans l'esprit, les égarements et les maximes du monde [1]. »

Tous ceux qui connaissent le XVIIe siècle me feraient un reproche d'oublier le plus surprenant des prodiges en ce temps-là : l'abbé de Choisy. Le progrès de nos mœurs, la vigilance et la pénétration de notre police, nous rendent à peine croyable ce singulier phénomène. Quoiqu'il fût tonsuré dès l'enfance, sa mère, par une faiblesse de femme qui, presque âgée de cinquante ans, voulait encore jouer à la poupée, s'amusait à l'habiller en fille. Il avait, dès lors, les oreilles percées, des diamants, des mouches et toutes les autres petites afféteries auxquelles on s'accoutume fort aisément, dit-il lui-même, et dont on se défait fort difficilement. Passionné pour les niaiseries, il fit, au partage de la succession de sa mère, un choix conforme à ses goûts. Il laissa le plus solide à ses frères et prit pour lui les bijoux. « Nous fûmes tous trois contents : j'étais ravi d'avoir de belles pierreries; je n'avais jamais eu que des boucles d'oreilles de 200 pistoles et quelques bagues, au lieu que je me voyais des pendants d'oreilles de 10.000 francs, une croix de diamants de 5.000 francs et trois belles bagues : c'était de quoi me parer et faire la belle ». Jusque-là il n'avait

1. *Port Royal*, t. III, p. 554-560

porté que des vêtements ambigus; un jour que madame de La Fayette le rencontra dans cet accoutrement équivoque, elle lui dit que ce n'était guère la mode pour les hommes et qu'il serait mieux tout à fait en femme. Il adopta, sur une si grande autorité, ce sont ses propres paroles, l'habillement complet, coiffure et le reste. On reste confondu de cette puérilité, mais le libertinage se cachait sous les chiffons féminins. Ce qui doit bien plus surprendre, c'est qu'il put, pendant des mois, des années « s'établir dans le faubourg Saint-Marceau, y prendre maison, carrosse, avoir un banc à la paroisse, y suivre les offices avec honneur, être même un jour prié de faire la cérémonie de quêteuse, et tout cela sous l'habit et le nom de la comtesse de Sancy, bien qu'on soupçonnât fort ce qu'il était réellement ». L'autorité ecclésiastique finit enfin par s'en émouvoir, l'abbé fut admonesté; mais il ne revint ni à son sexe ni à son caractère. Il subit pourtant un jour une rude leçon de la part de Montausier, qui se trouvait à merveille ici dans son rôle d'Alceste. L'abbé de Choisy était à l'Opéra paré de sa plus belle toilette dans la loge du jeune dauphin, fils de Louis XIV. « J'étais à la joie de mon cœur, dit-il, Rabat-Joie arriva. — Madame ou mademoiselle, car je ne sais comment vous appeler, j'avoue que vous êtes belle, mais, en vérité, n'avez-vous point de honte de porter un pareil habillement, et de faire la femme, puisque vous êtes assez heureuse de ne l'être pas? Allez vous cacher ». L'abbé en effet alla se cacher, mais non point dans un cloître. Durant deux ou trois ans encore, il continua sa mascarade dans un château du Berry qu'il avait acheté exprès. Là, sous le nom de la comtesse des Barres, il faisait les délices des curés, des intendants, des évêques, de madame la lieutenante générale qui le prenaient tous pour une élégante Parisienne. Mais enfin les plus belles comédies ont une fin. Après avoir bien joué, bien fait la coquette et le galant, l'abbé tomba malade. Il fut épouvanté de l'état de son âme.

Le voilà qui renonce aux colifichets et aux plaisirs. Il entre au séminaire, part pour les Indes, devient une espèce d'apôtre, mais compromet un peu sa mission dans l'ambassade siamoise.

Enfin, pour achever cette galerie d'abbés hommes du monde, voyons encore l'abbé de Polignac. Le cardinalat fut de tout temps son grand point de vue, et il y parvint; non par les chemins épineux de la science et de la sainteté, mais par l'intrigue, l'insinuation et l'adulation. On le voit, tantôt, comme Nangis et Maulévrier, essayer de plaire à madame la duchesse de Bourgogne, affronter le danger des Suisses, les belles nuits dans les jardins de Marly; tantôt, chercher à s'introduire auprès du duc de Bourgogne; gagner et séduire le duc de Chevreuse et celui de Beauvilliers. Flatteur excessif, exposé à la pluie dans les jardins du roi à la suite de Louis XIV, il ose dire au prince qui lui fait « une honnêteté sur son habit peu propre à parer : « Ce n'est rien, sire, la pluie de Marly ne « mouille point[1]. » Montrons-le au physique et au moral, tel que Saint-Simon l'a vu et l'a dépeint : « C'était un grand homme très bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres ; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir et à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butait toujours à toucher

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. III.

le cœur, l'esprit et les yeux. Sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents; d'ailleurs, tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnaissance, sans aucun sentiment que pour le roi; faux, dissipateur, sans choix sur les moyens d'arriver, sans retenue ni pour Dieu ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisaient des dupes; galant surtout, plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche; et si le cœur était faux et l'âme peu correcte, le jugement était nul, les mesures erronées... »

Que de belles qualités inutiles, faites, dirait Bossuet, pour la décoration du siècle présent, et qui ne sont pas nécessaires aux vrais amis de Dieu ! Qu'il serait bien à propos de rappeler ici les paroles de La Bruyère : « Il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus que de se corriger d'un seul défaut; ils sont même si malheureux que ce vice est souvent celui qui convenait le moins à leur état et qui pouvait leur donner dans le monde plus de ridicule. » Parmi ses connaissances infinies sur tous les métiers, vous avez remarqué que le sien était celui où il était le moins versé. Nulle science ecclésiastique. Deux fois il avait entrepris une licence, deux fois il l'avait abandonnée. « Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puaient, dit Saint-Simon dans son énergique langage, il n'avait pu s'y captiver[1] ».

Comment espérer, après ces débuts, des pontifes vraiment dignes de ce nom ? Tant d'années passées dans la dissipation, dans les sapes de l'intrigue, dans les souplesses et les courbettes de la complaisance préparaient mal les hommes à devenir évêques. Ce n'était pas ainsi qu'à Port-Royal, par exemple, on aurait envisagé ces saintes et redoutables fonctions. On s'y serait formé par la prière et la méditation, on s'y serait ache-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. III, p. 226.

miné par toutes les voies de la mortification et du renoncement. Il est vrai qu'une assemblée d'évêques instruits de la sorte aurait répudié la maxime de ces assemblées gallicanes: « Qu'il faut céder au plus fort. »

Tel était, par exemple, cet intraitable Pavillon, évêque d'Aleth. Ce n'était, suivant le langage des courtisans, « qu'un évêque de village »; mais d'une telle constance dans ce qu'il croyait son devoir, d'une rigidité si inconnue alors, qu'à propos d'une lettre de cet homme au sujet de l'affaire de la régale, le chancelier Séguier disait tout haut que « Monsieur d'Aleth avait voulu cracher au nez du roi ». Pasteur d'une contrée sauvage, il se consacra tout entier à remettre l'ordre dans un clergé déréglé, à désarmer des gentilshommes violents, à instruire des populations ignorantes. Cette austère vertu forçait à l'admiration un railleur comme Tallemant. « M. Pavillon, disait-il, n'a ni cheval, ni mule, et donne tout son revenu aux pauvres. Il apaise les querelles, il court après les gentilshommes qui courent la campagne. Ce n'est point un cagot. Un seigneur de son diocèse, homme de cœur, se voulait retirer du monde: gardez-vous-en bien, lui dit-il, vous êtes utile au monde; vous y donnerez bon exemple, vous apaiserez les querelles; et, en effet, il l'y fit demeurer ». Ses biographies nous le représentent traversant l'Aude entre d'affreux rochers sur une planche étroite et fragile pour visiter un malade. Comme l'ecclésiastique qui l'accompagnait le priait de lui remettre le saint sacrement pour en être plus libre au passage: « Je le garde, lui dit-il, ce sera mon soutien. » Elles nous disent encore qu'il avait pour maxime « qu'un évêque est le soleil de son diocèse et doit en éclairer et en chauffer tous les endroits[1] ».

Ne croyez pas que la foule fût insensible à ce genre de

1. *Port-Royal*, t. IV, p. 247-251.

mérite. Le nom de ce prélat à peine digne de ce titre, tant il était pauvre, tenait en échec la puissance souveraine du roi. Le peuple, assez ignorant du fond du débat, était pour le prêtre contre le monarque. On le sentait bien à la cour. Comme Louis XIV entrait assez dans l'idée d'appeler devant lui cet opposant afin de le mieux dompter, Le Tellier fit voir l'imprudence qu'il y aurait à autoriser ce voyage : « Si Votre Majesté, lui dit-il, mande l'évêque d'Aleth, elle peut compter qu'il ne partira qu'accompagné de tout ce qu'il y a de gens de bien et de considération dans son diocèse et aux environs qui le regardent comme un saint; que partout où il passera, on ira en foule lui demander sa bénédiction; qu'il ne sera pas plus tôt arrivé à Orléans que tout Paris ira au-devant de lui; chacun s'empressera à lui rendre service, et il arrivera à la cour comme en triomphe. Comment osera-t-on alors penser sérieusement à faire le procès à un évêque ainsi canonisé par le peuple, et infiniment respecté de tous les honnêtes gens? Qui osera dans ces circonstances être son accusateur? Qui osera être son juge? » Par frayeur, Louis XIV perdit l'occasion de voir une fois un homme devant lui. Il aimait mieux un courtisan.

Ce ne fut pas non plus un flatteur obséquieux et timide qu'il trouva dans M. de Gondrin, s'il faut en croire l'abbé Boileau. Ce prélat était oncle de madame de Montespan. Il ne vit pas sans dépit les distinctions dont Louis XIV honorait sa nièce. Son honneur de parent, sa délicatesse d'archevêque et de chrétien se soulevèrent. Il ne voulut envisager que la honte là où tant d'autres trouvaient une suprême félicité. Un soufflet qu'il donna à sa nièce, ou tout au moins un énergique conseil qu'il donna à son neveu, le firent tomber en disgrâce. Décidé à ne rien ménager, n'ayant du reste plus rien à perdre, il devint tout à coup un défenseur courageux de la morale et des canons de l'Église. Une femme, dans son diocèse, vivait

comme madame de Montespan et la Samaritaine; il la fit mettre publiquement en pénitence. Le coup portait plus haut. Il ne s'en tint pas là. Tandis que d'autres évêques, louvoyant dans cette affaire de conscience, usaient de modération, de petits soins et de précautions, il prit, lui, hardiment le fer et le feu. Il convenait à Bossuet de compter sur la conversion éphémère du prince en temps de jubilé, sur les résolutions fragiles d'une contrition temporaire: lui, il voulut faire revivre l'ancienne et rigide autorité des lois ecclésiastiques. Il y avait des peines édictées contre les concubinaires publics, il les fit revivre.

Prenant donc le temps précis que la Cour était à Fontainebleau, qui était en son diocèse de Sens, il fit publier dans tout le pays de sa juridiction les canons qui condamnaient si hautement la conduite du roi. Le prince, irrité, emmena d'abord madame de Montespan et se retira à Versailles. « Il ne revint plus à Fontainebleau, pendant la vie de ce prélat qui ne cessait de reprendre hautement ce scandale ». Brossette, qui recueillit l'anecdote, en donne ainsi la suite : « On menaça même ce prélat de l'exiler. Mais ces bruits qui, apparemment, étaient sans fondement et étaient excités par des personnes ou imprudentes ou mal intentionnées, ne l'étonnèrent point. Il protesta que, quelque ordre qui vînt de la cour, il ne sortirait de son diocèse et qu'il n'abandonnerait point le troupeau que la Providence lui avait confié. Cette fermeté augmenta les faux bruits. On lui dit que, s'il avait ordre de se retirer et qu'il refusât de le faire, on le viendrait enlever de force. Pour se mettre à couvert d'une pareille violence, il se fit dresser un lit dans son église, derrière l'autel de Saint-Savinien, et il résolut de n'en point sortir, espérant bien qu'on ne l'arracherait point de cet asile... » Nous savons par l'histoire de Port-Royal que ce M. de Gondrin était un protecteur zélé des jansénistes. « Ceux-ci, dit Sainte-Beuve, aimèrent à croire que M. de Gondrin, mort assez subitement (1674), avait été

empoisonné par un pâté, qui aurait été envoyé à un curé chez qui il logeait dans une visite de son diocèse[1] ». Nous n'avons nul intérêt à relever ce soupçon, peu nous importe la manière dont mourut ce prélat; il nous suffit que, dans sa conduite, il ait eu la ferme indépendance du caractère dont la consécration épiscopale l'avait marqué.

Il était naturel qu'avec les années de jeunesse et de gloire envolées, le caractère de Louis XIV se transformât peu à peu. L'empire de madame de Maintenon sert de date mémorable à ce changement. Un nuage obscur se répand alors sur la cour; les riantes impressions s'effacent, la couleur sombre domine. C'est l'heure du couchant; celle où madame de Maintenon étouffe sous ses coiffes ce qui lui restait de vivacité dans le regard. La dévotion elle-même suit le train général, le temps des grands évêques est passé. Plus de ces prélats ouvertement scandaleux : il a fallu prendre d'autres mœurs ou du moins un autre extérieur. Je ne veux pas dire qu'Onuphre ou Tartufe soient les seuls à faire fortune dans l'Église; mais on penche visiblement du côté des hommes dont l'allure discrète et mortifiée annonce une âme plus pieuse et mieux réglée. C'est parmi eux que Louis XIV, guidé par madame de Maintenon, fait maintenant ses choix. Les grâces, les charmes, le bien dire « odoriférant et flatteur » ont cédé le pas désormais à l'air humilié et gauche du collège ou du séminaire : l'étoile de Saint-Sulpice monte au ciel et brille de plus en plus.

C'est le jésuite Tellier qui préside à la distribution des évêchés et des bénéfices. Sorti « de la lie du peuple[2] », il semble à Saint-Simon qu'il prend trop de soin de ses semblables. Il faut entendre là-dessus les exécrations d'un grand seigneur. Tout est donné désormais « à des va-nu-pieds, à des valets à

1. *Port-Royal*, t. VI, p. 284, note 2.

2. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IV, 228 et suiv

tout faire, à des gens obscurs ». Suivant lui, l'épiscopat « se perd » ; il dirait volontiers qu'il s'encanaille. A qui donne-t-on Évreux? « A Le Normand, un cuistre de la lie du peuple ». La science, l'esprit, commencent à tomber en discrédit. La sainteté des mœurs sert de passe-port universel. L'abbé de Janson est d'une « parfaite bêtise, d'une ignorance crasse et l'homme le plus incrusté de toutes les misères de Saint-Sulpice » : mais c'est un fort saint prêtre. On le propose donc pour être archevêque d'Arles[1]. Son oncle en dissuade le roi : « Il n'est point fait pour être évêque; ce serait trop pour lui d'être vicaire de campagne. Il demande en sa faveur une abbaye de dix ou douze mille livres de rente, qui serait un Pérou pour l'abbé, et ne l'engagerait à rien. » Le cardinal a beau dire, voilà son neveu sur le trône archiépiscopal.

Qui ne connaît Fénelon, sa finesse, son esprit, ses grâces, sa noblesse? Il n'était pas étonnant que son éloquence naturelle, douce, fleurie, que sa politesse insinuante, son élocution facile, nette, agréable, eussent gagné madame de Maintenon en des temps où elle était encore sensible à cette espèce de séduction. Mais peut-on se flatter de régner longtemps sur l'âme d'une femme? Elle s'est livrée maintenant tout entière à une nouvelle influence. Godet des Marais, évêque de Chartres, est devenu son directeur. C'était un rival, rival étrange, dit Saint-Simon, mais enfin il fallait l'abattre. Fénelon ne crut point d'abord que ce fût impossible. Il le savait profondément ancré dans l'esprit de la dame. Une chose le rassurait; quoi? « Son extérieur de cuistre ».

Il faut citer ici le terrible peintre : « Il (Fénelon) le crut tel à sa longue figure malpropre, décharnée, toute sulpicienne; un air cru, simple, aspect niais et sans liaisons qu'avec de plats prêtres, en un mot il le prit pour un homme sans monde,

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. V, p. 339.



FÉNELON.

sans talents, de peu d'esprit et court de savoir, que le hasard de Saint-Cyr, établi dans son diosèce, avait porté où il était, noyé dans ses fonctions et sans autre appui, ni autre connaissance. Dans cette idée, il ne douta pas de lui faire bientôt perdre terre par la nouvelle spiritualité de madame Guyon, déjà si goûtée de madame de Maintenon. Il n'ignorait pas qu'elle n'était pas insensible aux nouveautés de toute espèce, et il se flatta de culbuter par là Mgr de Chartres, dont madame de Maintenon sentirait et mépriserait l'ignorance pour ne plus rien voir que par lui[1]. »

L'issue du combat trompa tout à fait l'attente de Fénelon. Ce fut lui qui fut culbuté. Le rustre triompha du gentilhomme. L'archevêque s'était mépris ; son rival n'était rien moins que ce qu'il s'était figuré. C'était un homme de science, de théologie profonde, à qui ne manquaient ni l'esprit, ni la douceur, ni même les grâces. Mais c'était *un talent* qu'il tenait enfoui pour les autres. « Il ne s'en servait que pour de vrais besoins. Son désintéressement, sa piété, sa rare probité, les retranchaient presque tous ; et madame de Maintenon, au point où il était avec elle, suppléait à tout ». N'oublions pas toutefois le mot que nous avons déjà rapporté ; c'était un étrange rival, pour un archevêque « plus coquet que toutes les femmes ! » Sorti tout meurtri de cette lutte, il fut longtemps à panser ses plaies dans l'exil et dans le silence. Quand il osa reparaître au jour, ce fut encore pour essuyer de nouveaux déboires. Il lui fallut, afin de ne pas compromettre le succès de ses vues ambitieuses, faire tous ses efforts et dresser des batteries pour se concilier « un La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, directeur imbécile et même gouverneur de madame de Maintenon[2] ».

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 191.
2. *Ibid.*, t. V, p. 66.

Godet des Marais ne se contenta pas de diriger Saint-Cyr et madame de Maintenon. Il eut un instant la haute main sur le clergé et partagea avec le Père de La Chaise la distribution des bénéfices. Ses choix, s'il faut en croire Saint-Simon, ne furent pas toujours excellents. C'est lui qu'il accusait d'avoir perdu l'épiscopat. Voici une circonstance où la sainteté de Godet lui permit de flatter madame de Maintenon. Il découvrit à Saint-Sulpice un abbé d'Aubigny, de bonne et ancienne noblesse d'Anjou. Ce nom le frappa, il vit le moyen d'enter sa royale pénitente sur cette antique souche. Elle y consentit avec empressement. Ce fut affaire faite : « Le rustre noble fut présenté à Saint-Cyr, à sa prétendue cousine. » Les armes, le nom, tout parut convenir et s'accorder au mieux ; les livrées furent bientôt les mêmes. Godet prit avec lui le bon séminariste, il en fit son grand vicaire ; puis, l'évêque de Noyon. Il faut voir avec quelles touches Saint-Simon a fait son portrait. C'était suivant lui : « Un gros et grand pied-plat, lourd, bête et ignorant, esprit de travers, mais très homme de bien, saint prêtre pour desservir, non pas une cure, mais une chapelle ; surtout sulpicien excellent en toutes les minuties et les inutiles puérilités qui y font la loi, et qu'il mit, toute sa vie, à côté ou même au-dessus des plus éminentes vertus. Ce garçon n'en savait pas davantage, et n'était pas capable de rien apprendre de mieux ; d'ailleurs pauvre, crasseux et huileux à merveille. » Le même historien nous apprend quel fut son épiscopat : « Sa piété et sa bonté le firent estimer, et ses travers et ses bêtises détester, quoique parés par son frère (Teligny) qui ne le quittait point et qui était son tuteur [1]. »

Si la faveur, si le privilège de la naissance conduisaient à l'épiscopat, il y avait une autre voie pour y atteindre : c'étaient les grades conquis en Sorbonne. La mitre s'achetait, en ce

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 313.

cas, par des épreuves longues et difficiles. Il fallait, pour y parvenir, de la patience, du temps et beaucoup de savoir théologique. En sortant de ces pénibles combats, on n'arrivait pas toujours aux grandes dignités, mais on s'ouvrait la porte à des emplois honorables encore et surtout lucratifs. Les chaires de l'Université, celles de la Sorbonne, les cures de Paris, les places de grand vicaire étaient les récompenses les plus communes des années passées sur les bancs de l'école. « Un jeune homme tondu, écrit Voltaire, passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances; après quoi, il reçoit le bonnet de docteur. S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant et heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape. S'il est pauvre et sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là ; c'est lui qui argumente pour eux, qui relit saint Thomas et Scot pour eux, qui fait des mandements pour eux, qui, dans un concile, décide pour eux ».

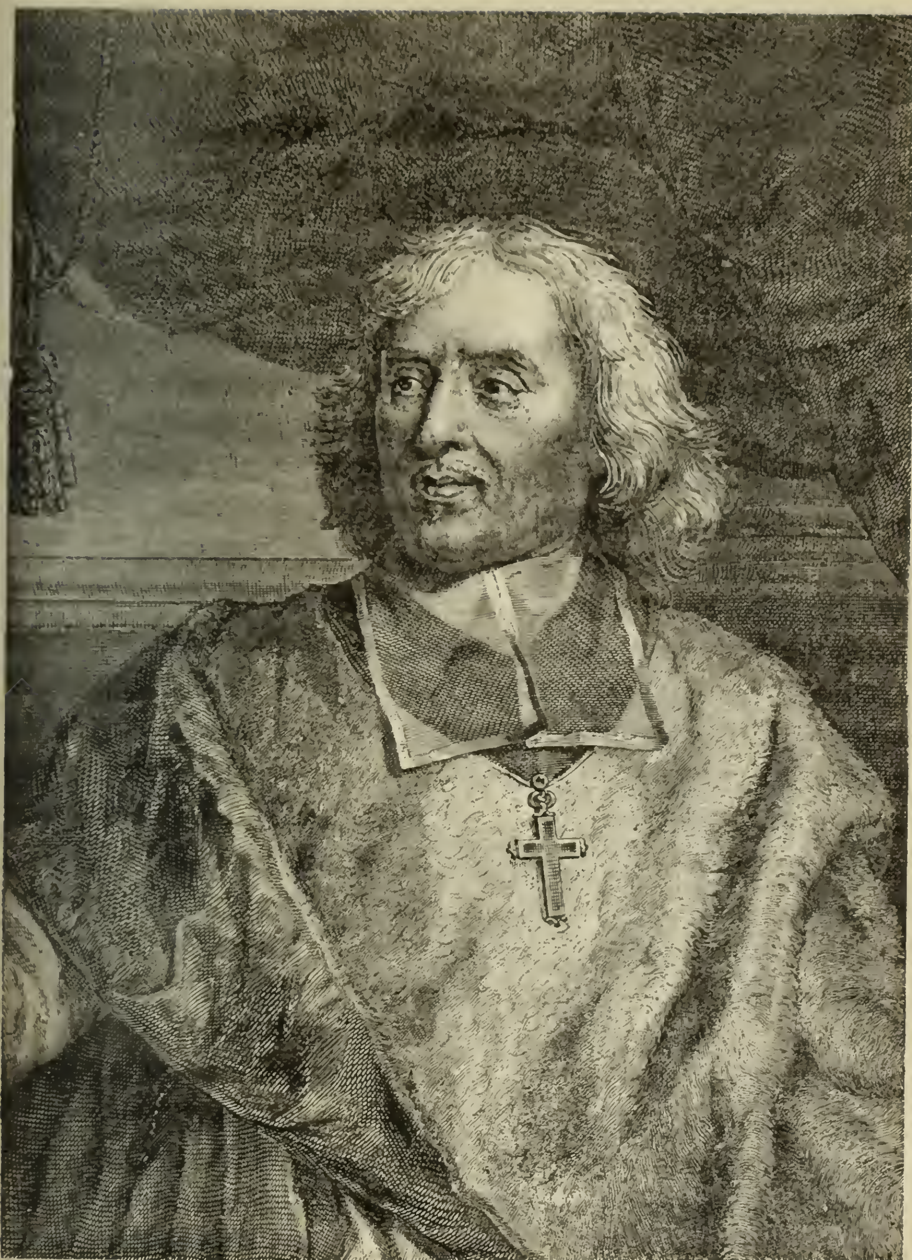
Cette gent doctrinale, bruyante et disputeuse, a toujours eu dans l'Église un rôle retentissant. Elle y fit longtemps à elle seule la loi aux intelligences. Tout le savoir, toutes les études étaient en ses mains. Quoique au XVIIe siècle les destinées de la théologie commençassent à décliner devant le libre essor de la pensée laïque, la Sorbonne avait encore le verbe haut, et les actes de ses champions intéressaient toujours la nation et Paris surtout.

Soit que la Faculté de théologie s'élevât contre Descartes et sa philosophie « subtile, engageante et nouvelle », soit qu'elle imaginât de condamner, au nom de l'usage, la circulation du sang, ou que, soutenue par le Parlement, elle dégradât (1609) Paumier de Caen, grand chimiste et célèbre médecin de Paris qui s'obstinait à prescrire, malgré elle, l'usage de l'antimoine aux malades, soit qu'elle en permît l'usage, l'an 1666, un demi-siècle après l'avoir défendu, soit qu'enfin (1629) ses

remontrances inspirassent au Parlement un arrêt portant qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'Aristote sans choquer ceux de la théologie scolastique reçue dans l'Église : il était impossible qu'on restât insensible à ses disputes.

Sans parler de ces grands débats, le train ordinaire et journalier de ses exercices fixait l'attention de la société la plus polie et la mieux instruite. C'étaient autant de spectacles, ou même de cérémonies et de devoirs qui attiraient, des beaux quartiers dans le pays latin, les chanoines, les docteurs, les magistrats et même les courtisans. La *tentative* qu'on soutenait pour être bachelier, les trois actes publics du cours de licence, pendant les deux années que l'on courait ce grade, les quatre thèses voulues pour le doctorat, la *Sorbonnique*, la *Mineure ordinaire*, la *Majeure ordinaire*, les *Vespéries*, épreuves subies d'année en année pendant quatre ans, étaient autant de passes d'armes brillantes où le récipiendaire et les docteurs de la Faculté faisaient assaut d'éloquence et de subtilité.

Pour peu que le candidat eût du talent, une famille illustre, des amis et des protecteurs, il se faisait un grand concours à ces jeux scolaires. Arrivait-il qu'un prince, embrassant, par hasard, la voie des examens, se soumît à ces formalités, la Sorbonne prenait ces jours-là un air de pompe et de magnificence royales. Olivier d'Ormesson nous a conservé dans son *Journal* le souvenir d'un semblable appareil. En 1646, le prince de Conti passe sa tentative, et voici le cérémonial : le prince était sur un fauteuil élevé de trois pieds à l'opposite de la chaire du Président, sous un dais de velours rouge, dans une chaire à bras avec une table ; il avait la soutane de tabis violet, le rochet et le camail, comme un évêque. Il fit merveilles, dit le narrateur, avec grande vivacité d'esprit. L'assemblée était belle et se composait en majeure partie d'évêques. Toute cette décoration extérieure sentait son prince ; mais ce qui le fai-



BOSSUET

sait sentir encore bien davantage, c'était qu'il « insultait à ceux qui disputaient contre lui ». Olivier d'Ormesson[1] y trouvait un peu à redire. Mais un Conti pouvait-il argumenter autrement, même en Sorbonne? Qu'on se rappelle la fable ingénieuse de Florian, *les Singes et le Léopard*.

Bossuet, à sa *tentative*, n'eut point de dais de velours, ni de chaire à bras, mais son *action*, déjà marquée par les traits d'un génie bien au-dessus de la poussière des bancs, laissa dans la Sorbonne un long souvenir. Le nom de Condé se trouve, dès lors, uni au sien; le grand orateur faillit avoir à disputer ou à partager avec lui un triomphe scolastique. L'anecdote est bien connue; on la raconte de deux manières. Dans l'une, on dit que le prince de Condé à qui Bossuet avait dédié sa thèse, ami et protecteur de sa famille, voyant le répondant assailli de toutes parts et faisant face à tous, « eut la tentation lui-même de faire comme sur le champ de bataille, de courir à son secours et d'entrer dans la mêlée : instinct de héros, qui ne peut voir un ami, un brave dans le péril, sans s'y jeter et sans prendre part à la fête. Ou bien encore, dit Sainte-Beuve, ce fut contre le brillant bachelier en personne qu'il se sentit l'envie de disputer, le voyant si redoutable et si vainqueur; autre instinct de héros et d'Alexandre, jaloux de toutes les palmes, avide et amoureux de toutes les gloires ».

Les admirateurs du grand Arnauld rapportent dans sa biographie un trait qu'ils ne craignent point d'appeler une *action héroïque*, et, de fait, sous l'empire des mœurs qui régnaient alors, il y avait quelque chose de magnanime dans la conduite que voici. En même temps qu'il poursuivait sa licence, Arnauld professait un cours de philosophie au collège du Mans (à Paris). « Un jour, y présidant la thèse d'un de ses élèves, Walon de Beaupuis, et le voyant pressé vivement par un M. de

1. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. Ier, p. 351.

La Barde, chanoine de Notre-Dame, qui attaquait cette proposition : « *Ens synonyme convenit Deo et creaturæ*, le mot *Être* est un terme également applicable à Dieu et à la créature », il vint au secours du soutenant ; mais, se voyant pressé lui-même par de solides raisons, au lieu de se tirer d'embarras par une réponse telle quelle, il s'avoua tout d'un coup vaincu et promit publiquement de renoncer à son sentiment. » Il est dommage que cet aveu subit et cette promesse n'aient point eu pour théâtre une assemblée en pleine Sorbonne. Tout ce que nous savons des disputes théologiques du jansénisme nous fait croire qu'ils y eussent été uniques, tout comme au collège du Mans [1].

Ces formes solennelles de combat, cette gloire de dispute triomphante sont passées aujourd'hui à d'autres objets, et se retrouvent dans d'autres enceintes : nous les comprenons à peine telles qu'elles existaient alors. Elles étaient au XVIIe siècle, avant tout le bruit de la philosophie et de la politique, l'idéal que poursuivaient les jeunes talents. Dès la licence on se trouvait engagé dans la lutte. Chacun de ceux qui aspiraient à ce grade était obligé d'assister aux actes des autres et même aux *tentatives* des bacheliers. Y assister, ce n'était pas assez, il fallait y prendre part et disputer à son tour selon l'ordre marqué. Une soutenance durait quelquefois tout un jour. Que d'occasions de se distinguer! Quel apprentissage constant et public de la dispute! On s'y couvrait de gloire. On s'y désignait de bonne heure à l'attention des maîtres.

Il faut écouter là-dessus le P. Quesnel, dans son histoire de M. Arnauld [2] : « Comme ordinairement, il se trouve un fort grand nombre de bacheliers dans la licence, le travail y est grand, et on y est toujours en haleine, soit pour attaquer, soit pour défendre. Tout s'y fait avec vigueur et avec éclat; tout y

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. III, p. 494.

2. *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 16.

est animé par la présence des docteurs qui y président et y assistent, par le concours des premières personnes de l'Église et de l'État et des savants de toutes conditions. L'on peut dire, en effet, qu'une licence de théologie de Paris est, dans le genre des exercices de littérature, un des plus beaux spectacles qui se trouvent dans le monde. » Qu'on s'étonne à présent que l'abbé de Saint-Cyran, s'adressant à Arnauld, enfin revenu de « cet enchantement de bagatelle » *(fascinatio nugacitatis)*, lui écrive cette phrase : « La dignité doctorale vous a déçu, comme la beauté déçut les deux vieillards[1]. »

On voit en parcourant la *Vie* de cet obstiné docteur qu'il fut *hospes Sorbonnicus*. Sainte-Beuve ajoute qu'il fut admis à loger en Sorbonne : cela ne suffit pas pour l'explication de ces deux mots. Nous la trouvons complète dans les *Mémoires* de l'abbé Morellet[2]. Là nous voyons ce qu'était encore, vers 1750, cette institution des Sorbonnistes qui remontait au XIIIe siècle.

Fondée sous saint Louis par Robert Sorbon, son confesseur, relevée et dotée par Richelieu, cette société était une réunion théologique, où se suivaient les études et les exercices de la faculté de théologie. Elle comprenait environ cent ecclésiastiques, la plupart évêques, vicaires généraux, chanoines, curés de Paris et des principales villes du royaume. Dans la maison même de la Sorbonne demeuraient habituellement vingt-quatre docteurs, dont six professeurs des écoles de Sorbonne, un procureur, un bibliothécaire, et dix à douze bacheliers se préparant à leur licence ou la courant, et, après leur licence, faisant place à d'autres jeunes gens suivant la même carrière. Trente-six appartements réservés aux trente-six plus anciens docteurs, dix ou douze appartements pour les jeunes gens

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. II, p. 19.
2. *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. Ier.

courant la licence, une église, un jardin, des domestiques communs, une salle à manger et un salon chauffés aux frais de la maison, deux cuisiniers, tous les ustensiles du service, comme vaisselle, couverts, payés et fournis, une riche bibliothèque, tels étaient les avantages dont jouissait l'*hospes Sorbonnicus*. Cinquante mille livres de rente en maisons à Paris subvenaient à ces dépenses communes. Point de vœux, point d'autres exercices religieux que la messe et les vêpres, les fêtes et les dimanches; l'abbé Morellet ne parle point en effet de l'obligation imposée dans l'origine aux prêtres de Sorbonne de catéchiser les enfants et d'assister les suppliciés : tout le temps restait donc libre pour l'étude de la théologie.

Concevez quelle influence ce séjour et cette compagnie devaient avoir sur ces têtes doctorales. C'était en quelque sorte le domicile de la dispute théologique. Tout y devait retentir à toute heure de syllogismes, de conclusions, de distinctions et de négations. Ainsi placés dans la fournaise, les jeunes gens y acquéraient vite un rare talent de raisonner et parfois sans doute de déraisonner par tous *les cas et modes imaginables*. Ce feu M. d'Aube que la fureur de disputer éveillait dès avant le jour n'est rien en comparaison de ces apprentis docteurs, ou de ces théologiens passés maîtres.

A défaut de détails particuliers empruntés au XVIIe, continuons à recueillir ceux du XVIIIe siècle : la différence était de peu de chose entre les deux époques. Morellet nous montre l'abbé de Brienne étudiant en Sorbonne la théologie, comme un Hibernois, pour être évêque, et les *Mémoires* du cardinal de Retz, pour être homme d'État. Il nous le fait voir lisant avec avidité tous les bons livres, enflammé d'une telle ardeur de se distinguer dans la carrière, « que, pris d'un grand mal de tête, la veille du jour où il devait soutenir sa thèse, appelée *majeure*, il envoya chercher un chirurgien, se fit tirer trois palettes de sang, et se mit sur les bancs le lendemain à sept

heures du matin pour en sortir à six heures du soir, répondant à tout venant et fort bien. » Le même auteur nous dit de lui-même : « Je passai en Sorbonne environ cinq années, toujours lisant, *toujours disputant*, toujours très pauvre, et toujours content. J'étais logé sous le comble, avec une tapisserie de Bergame et des chaises de paille. Je vivais dans la bibliothèque qui était belle et bien fournie. Je n'en sortais *que pour aller aux thèses* et dans la salle à manger commune. Je ne connaissais que mes confrères[1]. »

Qu'on s'étonne après cela que l'abbé Morellet fût devenu un théologien *très-argut*, qu'il poussât surtout les objections avec une grande adresse! On sera plutôt surpris que, violent dans la dispute, il n'ait jamais employé contre son antagoniste les moindres injures. « Ma chaleur, dit-il, n'était que pour mon opinion, et jamais contre mon adversaire; et je crachais quelquefois le sang après une dispute dans laquelle je n'avais pas laissé échapper une seule personnalité. » N'oublions pas que ce théologien passionné qui dévorait les livres se délassait des œuvres de Tournely, de Morin, de Marsham, de Clarke, de Leibniz, de Spinoza, de Cudworth, en lisant Locke, Bayle, Le Clerc, Voltaire, Buffon et Massillon. Voilà une théologie bien tempérée et fort en péril de glisser dans la philosophie.

Au XVIIe siècle il n'en était pas ainsi. On se nourrissait encore en Sorbonne du suc et de la moelle des Pères de l'Église. Saint Augustin et saint Thomas régnaient à peu près seuls dans les écoles. Si l'instruction était plus foncièrement scolastique, les esprits y contractaient une rigidité intraitable; l'ardeur de la discussion n'était nullement adoucie par la crainte des personnalités ou des injures. On ignorait ce que c'était que tolérance et support des opinions contraires. Dans ce domaine, tout écart de la pensée s'appelait hérésie. Mille yeux étaient

1. *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. Ier, p. 19.

toujours ouverts, mille bouches étaient toujours prêtes soit à la découvrir, soit à la dénoncer. Figurez-vous donc ces salles de Sorbonne pleines de théologiens jeunes et vieux; c'est le camp, c'est la citadelle de la vérité. Toutes les armes sont aiguisées, toutes les flèches sont prêtes, tous les arcs sont tendus. Il me semble voir cet antre du poète où mugissent enfermés tous les vents des tempêtes. Impatients de se déchaîner, ils sifflent et font vacarme à l'intérieur jusqu'à ce qu'enfin la porte qui les tient captifs ouvre un libre passage à leur bruyante cohorte.

La censure d'Arnauld, en Sorbonne, devant la faculté de théologie, ce tribunal permanent de la doctrine, fut une de ces grandes batailles où des deux côtés on déploya toutes les ressources de l'esprit, du raisonnement et de la science ecclésiastiques. Les nombreuses assemblées qui se tinrent depuis le 1er décembre 1655 jusqu'au 31 janvier 1656 furent une série d'actions bruyantes auxquelles le monde donna toute son attention et prit le plus vif intérêt. Des relations manuscrites, des documents autographes en conservent les comptes rendus et tous les incidents. C'est là qu'il faut prendre une juste idée de ces discussions orageuses dont les *Provinciales* de Pascal ont immortalisé le souvenir. Le principal athlète, Arnauld, était redoutable, on craignit de lui ouvrir la lice. S'il paraissait en Sorbonne, il devait accepter deux conditions : on voulait qu'il jurât avant toutes choses qu'il se soumettrait à la censure, si elle avait lieu; on lui imposait ensuite de ne parler que pour déclarer son sentiment, sans conférer ni disputer *(candide, simpliciter, sine ambagibus et disputatione, mentem suam aperturus, non disputaturus)*. Il n'intervint que par ses écrits. La lutte en perdit la moitié de son importance. Comme curiosité, la présence du chancelier Séguier compensait un peu l'absence du grand docteur.

A dater du 20 décembre, ce magistrat eut ordre du roi

d'assister aux séances. Il y vint donc avec son cortège de cérémonie, huissiers et hoquetons. On trouve dans l'histoire de Port-Royal un tableau fidèle de ces réunions, où tout se passait en latin. « Le docteur Saint-Amour dominait de la tête le débat, et se signalait sur la brèche. Il y en avait de non moins bouillants en face, comme l'évêque de Montauban (Pierre de Berthier) qui, en opinant en latin, faisait un peu de *galimathias*. Des évêques de cour *solécisaient*, mais le fond de la galerie et des bancs était grave, sérieux, sévère : la pure faculté, Sorbonne ou Navarre, telle qu'elle se représente à nous de loin par ces docteurs de vieille roche, Launoi, Sainte-Beuve ». Tout ne s'y passait pas toujours avec la gravité sérieuse dont parle l'historien. Il suffit partout d'un incident imprévu pour faire éclater le rire. Comment l'assemblée n'eût-elle pas eu un de ces moments de gaieté folâtre le jour où l'évêque de Rodez, Péréfixe, d'un caractère turbulent, s'emporta et voulut sortir, dans sa colère, parce que les docteurs demandaient qu'on examinât au préalable le livre de Jansénius : l'évêque de Chartres l'arrêta par sa soutane; mais l'impétuosité de Monsieur de Rodez fut telle qu'il fit tomber *par terre Monsieur de Chartres et son propre bonnet*, ce qui le mit encore plus hors de lui ; et il dit tout haut que c'étaient des *insolents*. Un des docteurs apostrophés lui répliqua très à propos : « *Non vult Apostolus episcopum esse iracundum*, l'Apôtre ne veut pas qu'un évêque soit colère[1]. »

Nous avons cité plus haut le nom du plus terrible et du plus audacieux champion du jansénisme. Nous avons son portrait tracé par la main de Brienne. La malice en a surchargé les lignes, il est bon cependant à mettre en lumière, et on comprendra mieux les mœurs et la physionomie de nos docteurs.

Louis Gorin de Saint-Amour était fils du cocher de Louis XIII. Il était devenu par son savoir-faire recteur de l'Université de

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 256.

Paris, puis de la Maison et Société de Sorbonne. « Il avait, dit de Brienne, un corps et une mine plus propre encore à conduire le carrosse du roi qu'à porter le bonnet et le chapeau sur les bancs de la Sorbonne, qui pliaient sous les pieds de cet autre Hercule: plus grand et plus fort n'était point celui de la Fable; je doute qu'il fût plus éloquent et plus courageux. Tel donc, et plus terrible encore, parut, durant sa licence, le gigantesque Saint-Amour. Les Cornet, les Péreyret et les Le Moine, ce trio de docteurs molinistes, craignaient plus Saint-Amour tout seul que tout le parti janséniste ensemble. En effet, c'était pour eux un redoutable adversaire. Quel homme, mon Dieu ! aujourd'hui à Paris, demain à Rome; et de là, comme un fantôme, porté en l'air, ou sur le cheval de Pacolet, on le voit au *prima mensis*, où la seconde lettre de M. Arnauld allait être censurée tout d'une voix; mais combien ne fit-il point revenir de docteurs à son avis [1] !... »

Lancez donc au milieu de ces assemblées tumultueuses « ce frais et gaillard Saint-Amour », espèce d'Ajax théologien, suivant l'heureuse expression de Sainte-Beuve. Quel choc, quelles rudes attaques ! Le plafond devait vibrer aux éclats de sa voix, le plancher devait chanceler sous le trépignement de ses pieds. Voyez-le soutenu par les partisans de M. Arnauld attentifs, dit Beaubrun dans une relation manuscrite, à occuper toujours un côté de la salle, tandis que les molinistes occupaient l'autre. Rappelez-vous les invectives foudroyantes de Garassus contre les libertins, le ton de la critique littéraire d'un Saumaise par exemple, et vous aurez une idée des clameurs qui retentissent et des coups qui se multiplient drus et pressés dans la lutte.

Le parti contraire ne le cède ni en violence ni en chaleur. Il a aussi ses Ajax et ses Hercules. Parmi eux se signale le

1. *Port-Royal*, t. II, p. 512.

docteur Morel, surnommé *Mâchoire d'Ane.* Le plus fort en poumons, il crie à tue-tête : la clôture ! la clôture ! *(conclude, concludatur!)* et les docteurs de la majorité le secondent de leurs cris. Cependant, le sablier marche, la demi-heure accordée à partir d'un certain jour, à chaque docteur, s'achève promptement ; M. le chancelier surveille l'exécution du règlement, le syndic arrête les développements trop prolongés. « Je vous retire la parole, Monsieur ; vous n'avez plus la parole : *Domine mi, impono tibi silentium* ». Un jour, dit Sainte-Beuve, M. Bourgeois resta deux heures à tâcher de s'expliquer sans pouvoir obtenir un quart d'heure de silence *(denegatum est mihi quadrans)*... A un certain moment, soixante docteurs en masse, dont une moitié en protestant par-devant notaires, se retirèrent de l'assemblée. « *Le côté gauche* resta vide ». Ne dirait-on pas une assemblée parlementaire, une scène présente encore et vivante de nos Conseils politiques [1] ?

La curiosité de la société polie suivait avec ardeur les différentes péripéties du débat. C'est un point de ressemblance de plus. Ce n'était pas seulement une dispute de gens oisifs ; la question d'État, sinon la politique, s'y trouvait mêlée. Le cardinal Mazarin, dès les premiers jours, avait dit à l'évêque d'Orléans, M. d'Elbène, qu'il fallait accommoder et presser cette affaire ; que les femmes ne faisaient qu'en parler, quoiqu'elles n'y entendissent rien, non plus que lui. On fit aisément croire au roi qu'il se remuait là quelque chose de dangereux : comme une nouvelle Fronde.

Les partisans de Jansénius parurent toujours se rattacher à cette ancienne faction. Madame de Longueville, sœur du grand Condé, si connue, dit Voltaire, par les guerres civiles et par ses amours, devenue vieille et sans occupation, se fit dévote ; et, comme elle haïssait la cour, et qu'il lui fallait de l'intrigue.

1. *Port-Royal*, t. II, p. 531.

elle se fit janséniste. La protection qu'elle donnait aux Arnauld, aux Nicole, aux Le Maître, aux Herman, aux Saci, l'amitié qu'elle étalait pour eux, pouvait passer pour une sorte de cabale. On redoutait une secte, on voulait l'extirper à sa naissance.

De là les séances de Séguier à la Sorbonne. « La présence du chancelier parmi des théologiens eut un air de despotisme qui déplut au public, et le soin qu'en eut de garnir la salle d'une foule de docteurs, moines mendiants, qui n'étaient pas accoutumés de s'y trouver en si grand nombre, fit dire à Pascal dans ses *Provinciales*, « qu'il était plus aisé de trouver des moines que des raisons ». La reine ne cachait point son mécontentement. L'obstination des jansénistes lui déplaisait, elle dit un jour tout haut à la princesse de Guémené, au cercle du Louvre: « *Vos docteurs parlent trop.* » A quoi madame de Guémené répondit assez aigrement : « Vous ne vous en souciez guère, Madame, car vous ferez venir tant de cordeliers et de moines mendiants, que vous en aurez de reste. » — « Nous en faisons encore venir tous les jours », répliqua sèchement la reine [1].

Voilà des propos de femmes : en voici de docteurs. Morel, le moliniste, dont nous avons déjà parlé, ne craignait pas un jour, au lever d'une séance, de dire des amis d'Arnauld que c'étaient *des gens à envoyer aux galères*. Ces violences qui devançaient celles d'un Marat, d'un Robespierre, furent relevées par Taignier, un docteur « spirituel et contrefait »; il répondit en raillant « qu'il fallait que ce fût donc une petite galère propre à aller sur la rivière de Gentilly [2] ».

Apparemment vous avez envie de rire. Ne vous en pressez pas. Les querelles théologiques vont toujours plus loin qu'on ne pense : elles ont leur martyrologe. C'était en exécution

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 532.
2. *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 533.

des jugements de la Sorbonne que le pouvoir civil poursuivait de malheureux jansénistes. En voulez-vous quelques exemples? Je les emprunte à Sainte-Beuve: le Père du Breuil, de l'Oratoire, mis d'abord à la Bastille, traîné de citadelle en citadelle, meurt en 1696 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après quatorze ans de prison ou d'exil. Vuillart, laïque, ancien secrétaire de l'abbé de Haute-Fontaine, enfermé douze ans à la Bastille, meurt l'année même de sa sortie, en 1715. Le bénédictin Dom Gerberon, arrêté à Bruxelles, réclamé par Louis XIV, successivement enfermé dans la citadelle d'Amiens, reste sept années en prison, n'en sort qu'en 1710 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, affaibli de tête, pour mourir l'année suivante. De Valricher, prêtre, enfermé durant sept ans à la Bastille, puis transféré au château de Loches, ensuite à celui de Saumur, et en dernier lieu à Tours, meurt en octobre 1770 à l'Hôpital-Général de cette ville, après vingt années de captivité et d'exil. Quel était leur crime pour une si dure punition? Ils avaient tous participé, réellement ou non, à quelque publication ou correspondance janséniste, et refusé de signer le formulaire. Il leur eût mieux valu, pour leur tranquillité dans ce monde, être athées ou libertins! Pascal avait pu faire rire de la Sorbonne dans sa première lettre écrite à un provincial: il n'avait rien changé au fond; les colères scolastiques restaient implacables, et les jugements des docteurs d'une extrême conséquence pour ceux qui les encouraient ou les bravaient [1].

Rien ne fait mieux voir l'esprit du temps et comprendre la grande autorité de l'Église dans l'État que le rôle des curés dans les paroisses. Je ne parle pas des temps de troubles comme la Ligue, où leurs prédications pouvaient allumer et entretenir le feu des guerres civiles. En des moments plus tranquilles, ils n'en avaient pas moins d'importance. Ce fut un prêtre, sou-

1. *Port-Royal*. t. III. p. 388 (note).

tenu par le curé de Saint-Sulpice qui, refusant l'absolution à M. de Liancourt, parce qu'on disait qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques, suscita de nouvelles tempêtes dans l'Église. Gardiens vigilants de la bonne doctrine, ils étaient comme des sentinelles à des postes avancés. C'étaient eux qui poussaient le cri d'alarme à l'apparition des erreurs : ils en avertissaient leurs évêques, ils mettaient en garde leurs paroissiens contre les dangers qui les menaçaient. Leurs sermons, en moins de rien, ont donné l'éveil : c'est un tocsin qui vibre dans chaque paroisse. Des relations nombreuses, des fonctions devenues civiles aujourd'hui, des devoirs multipliés rattachaient par des liens étroits les paroissiens à leur curé. On s'affectionnait à lui parce qu'on le voyait présent à toutes les heures de la vie. Il pénétrait pour ainsi dire à tous les foyers. Sa parole, qui servait chaque dimanche de truchement aux nécessités de l'État, qui publiait les édits, les ordonnances et les arrêts, avait alors un bien autre domaine qu'aujourd'hui. Elle ne restait pas, comme de nos jours, enfermée dans l'explication des dogmes et de la morale chrétienne. Elle avait prise sur les auditeurs par les intérêts administratifs : c'était une espèce de *Bulletin des lois* vivant. Nous savons aussi par des témoignages du temps combien il était délicat de toucher aux droits des curés, combien difficile de les changer de paroisse. Le mécontentement allait jusqu'à la sédition, jusqu'à l'émeute.

Merlin était curé de Saint-Eustache; un prêtre nommé Poncet, s'autorisant de l'*indult* [1] du chancelier, prétendit le remplacer dans sa cure : la paroisse fut bientôt sur pied. Les

1. L'*indult* était un droit particulier qu'avaient le chancelier de France et les membres du Parlement de Paris de réclamer, sur un évêché ou sur une abbaye, le premier bénéfice vacant. François Ier avait obtenu du pape ce privilège.

harengères des Halles députèrent à la reine sur ce sujet, et celle qui porta la parole dit pour toutes raisons que « les Merlin avaient été leurs curés de père en fils ». Le 30 mai 1644, les soupçons et les plaintes éclatèrent de plus belle et finirent par une sédition de femmes. « J'appris, dit Olivier d'Ormesson [1], que pendant la messe de M. Merlin, les femmes ayant remarqué quelques hommes ensemble, crurent que c'était pour enlever leur curé, et chassèrent ces hommes, les battant jusqu'à la porte de M. le chancelier. Le suisse sortit avec sa hallebarde, mais il fut obligé de se sauver dans une maison, et y fut assiégé. L'on vint à son secours et l'on tira quelques coups. Cela mit tellement le peuple en furie que les femmes montèrent au clocher sonner le tocsin ; elles faisaient corps de garde et à tous ceux qui passaient elles demandaient : *Qui vive?* Il fallait dire : *Merlin*, ou l'on était battu. Enfin, la reine fut obligée d'envoyer dire aux paroissiens par M. Tubœuf qu'ils auraient M. Merlin pour curé. Après cela ils chantèrent un *Te Deum* et crièrent : Vivent le roi, la reine et M. Merlin ! Le soir, ils firent des feux de joie par toutes les rues, même les personnes de distinction. Les discours des harengères étaient plaisants. Elles disaient que M. Poncet était l'*adultère* de madame la chancelière, ayant ouï dire qu'il était *indultaire*. L'injure des Halles était Poncet. »

L'année suivante (8 juin 1645), nouveaux désordres au faubourg Saint-Germain pour le curé de Saint-Sulpice. M. Ollier avait obtenu de Fiesque, ancien curé de cette paroisse, la cession de ses droits moyennant d'autres bénéfices. Quatre ans s'étaient déjà écoulés. Fiesque prétendit qu'il ne jouissait pas des bénéfices échangés et voulut rentrer dans sa cure. De là, procès. En conséquence d'une sentence donnée par défaut contre M. Ollier, un huissier accompagné du peuple avait chassé le nouveau curé et rétabli l'ancien. Celui-ci vit le prince

1. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. Ier, p. 283.

de Condé se déclarer hautement pour lui. Le chancelier prévit quelque orage, parce qu'on parlait d'aller chez la reine ; il s'en alla prudemment dîner à l'hôtel de Sully, il appréhendait qu'on ne prît encore occasion de venir chez lui comme pour Saint-Eustache.

L'affaire suit son cours, le conseil des parties rend son arrêt, le roi évoque le différend, et renvoie MM. Ollier et Fiesque au Parlement de Paris, ordonnant être préalablement fait droit sur la réintégrande. Laissons maintenant la parole à Olivier d'Ormesson[1] : « Le samedi j'appris que MM. du Parlement avaient donné arrêt par lequel M. Ollier serait réintégré et que le rapporteur avait été remettre M. Ollier en possession. Le soir, on me dit que le peuple s'était assemblé, avait de nouveau chassé M. Ollier et brûlé sa maison, et qu'il avait allu y envoyer une compagnie du régiment des gardes. Le dimanche, 11 juin, j'appris que MM. du Parlement s'étant retirés de Saint-Sulpice, le peuple y était revenu avec telle furie que le peuple n'ayant pu escalader la maison, ils mirent le feu à la porte, et l'on y avait fait marcher une compagnie des gardes qui les avait dissipés. Le soir, la compagnie se retira. Le lundi, 12 juin, je sus que 400 femmes du faubourg Saint-Germain étaient à l'entrée de la grand'chambre redemandant leur curé Fiesque; qu'il y fut donné arrêt portant défense de s'attrouper à peine de la vie, et que l'arrêt de réintégrande de M. Ollier serait publié par les carrefours. » Il ne serait pas impossible de trouver, même aujourd'hui, des paroisses où le départ d'un curé cause un deuil général à ses paroissiennes : il serait plus difficile de voir cette douleur aller jusqu'à la furie et passer à l'émeute. D'autres intérêts, d'ordinaire, et d'autres passions, agitent nos faubourgs.

1. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. Ier, p. 286-288.

Outre les raisons morales et louables que j'ai données de cette affection pour les curés, il en est d'autres qui tenaient, j'ose le dire, à des sentiments beaucoup plus mondains. Le curé dans les terres de sa juridiction contribuait, suivant qu'il avait plus ou moins de zèle, d'empressement et d'imagination, aux fêtes que l'Église offrait aux fidèles. La décoration de ces fêtes, la pompe des cérémonies étaient réglées dans les rituels, mais il dépendait du curé de les solenniser avec un appareil plus ou moins magnifique. On lui savait gré de tout ce qu'il parvenait à y ajouter d'éclat et de splendeur. On se figure à peine de nos jours, où l'Église a perdu le plus grand nombre de ses anciens usages, où, dans nos grandes villes, et surtout à Paris, le culte se renferme dans l'enceinte du temple, le riche déploiement de ses pompes d'autrefois. Les processions étaient nombreuses, variées, pittoresques et dramatiques. C'était une lutte entre les paroisses à qui mettrait le plus de bannières au vent. Le peuple était sans cesse appelé à ces spectacles pieux. Il y prenait part comme acteur. Il s'y réjouissait comme nous nous y réjouirions encore. Chacun des ordres de la société avait la sienne.

On voyait, à des époques précises et attendues, les processions des diverses confréries en sac et en capuche, celles des chapitres précédées de petits chanoines, de petits abbés, de petits évêques; celles des chevaliers du Saint-Esprit, des États provinciaux. Les confréries des métiers mettaient un point d'honneur à se surpasser les unes les autres. Il y avait des processions générales longues quelquefois de plusieurs lieues. Celle de l'Université, le lundi de la Pentecôte, était une des plus célèbres. En tête des processions patronales marchaient les images enrubannées des saints. Il y en avait de sérieuses, il y en avait de demi-profanes. On les appelait les processions figurées. Dans les pays du Nord, ce goût était vif et produisait sans cesse de nouveaux divertissements. On

y voyait les confrères de Saint-Michel porter sur l'épaule de grandes épées. Ils avaient au milieu d'eux un homme habillé en diable qu'un petit enfant habillé en ange tenait enchaîné, et qui de temps en temps faisait mine de lui donner de son épée pour le terrasser, et de le fouler aux pieds. Les confrères de Sainte-Barbe et de Saint-Sébastien avaient des mousquets dont ils faisaient de fortes décharges. Suivant les circonstances, des troupes de garçons habillés en Maures lançaient des flèches; des chars de triomphe portaient le pape et les cardinaux; des Turcs, des Persans en veste bleue leur faisaient cortège; d'autres chars paraissaient chargés d'enfants habillés en anges et en vierges entourant le saint dont on fêtait la mémoire. Des devises, des anagrammes, des banderoles attiraient les yeux. Des écoliers vêtus très richement à la romaine montaient les plus fins chevaux qui fussent dans le pays. On ne manquait jamais d'y ajouter une troupe de sauvages ou de garçons habillés avec des feuilles d'arbre.

Tout ce grand attirail, qui rappelait si bien les dionysiaques, n'était pas toujours toléré par les évêques, surtout quand on portait en procession le saint sacrement; il paraissait alors à une autre heure. Les violons n'en étaient pas absents.

Les contrées du Midi n'étaient pas moins engouées de ces représentations. Elles convenaient surtout à ces esprits pétulants. A Marseille, voici ce qui se passait à la procession du capitaine Saint-Victor. Le capitaine se mettait à genoux devant l'abbé pour recevoir sa bénédiction; il prenait rang à la procession avec les moines; il tenait son psautier et chantait avec eux. Bientôt il posait son livre, saisissait une lance, montait à cheval, fournissait une course, venait reprendre son rang et son psautier. En l'honneur de saint Lazare, on voyait défiler orphelines, orphelins, pauvres femmes, pauvres hommes, pénitents, ermites, moines, prêtres, croix de cristal

et d'or, chanoines avec leur prévôt dont on portait la queue, musique, chœurs d'enfants, petites filles, petits garçons figurant les religieux, les religieuses, les anges, les diables : on y voyait une châsse de sept quintaux d'orfèvrerie [1].

Aix avait une procession que madame de Sévigné trouvait admirable : « Je ne crois pas, disait-elle, qu'il y en ait une en France qui lui ressemble [2] ». Elle ne dissimule pas néanmoins qu'il y a des choses étranges dans ces *mystères*. Elle ne pouvait s'y accoutumer tout à fait. Elle y revient dans plus d'une occasion : « Nous fûmes, hier, jour de la Saint-Jean, à Vitré, gagner ou tâcher de gagner le jubilé. Il y avait une grande procession, où je ne fus pas ; le temps m'eût manqué. J'ai souvent conté la vôtre d'Aix, au grand étonnement des écoutants, et ces diables de père en fils, et les autres folies où la sagesse du cardinal Grimaldi avait échoué. »

Avignon lui a montré des spectacles plus conformes à l'esprit de l'Église. Elle écrit des Rochers : « Ah ! la belle procession ! qu'elle est sainte ! qu'elle est noble ! qu'elle est magnifique ! que les démonstrations de respect sont convenables ! que tout l'extérieur y est bien mesuré en comparaison de vos profanations d'Aix, avec son prince d'Amour et ses *chevaux frust !* Quelle différence ! et que je comprends la beauté de cette marche mêlée d'une musique et d'un bruit militaire qui n'aurait jamais manqué de me faire venir les larmes aux yeux. Car mon cœur se dilate en certaines occasions ; ces parfums jetés si à propos, cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse [3]... »

Paris a également ses spectacles religieux, et la belle société s'y intéresse. Écoutons encore là-dessus madame de Sévigné :

1. Alexis Monteil. *Histoire des Français des divers états*, XVIIe *siècle*.

2. *Lettres de madame de Sévigné*, édit. Hachette, t. II, p. 254 ; t. IX, p. 8 , 87, 93.

3. *Lettres de madame de Sévigné*, t. IX, p. 86-88.

« J'ai été avec elle (madame de Vins), l'abbé Arnauld et d'Hacqueville voir passer la procession de Sainte-Geneviève; nous en sommes revenus de très bonne heure, il n'était que deux heures; bien des gens n'en reviendront que ce soir. Savez-vous que c'est une belle chose que cette procession? Tous les différents religieux, tous les prêtres des paroisses, tous les chanoines de Notre-Dame, et Mgr l'archevêque pontificalement, qui va à pied bénissant à droite et à gauche, jusqu'à la métropole; il n'a cependant que la main gauche; et à la droite, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève, nu-pieds, précédé de 150 religieux, nu-pieds aussi, avec sa crosse et sa mitre, comme l'archevêque, et bénissant de même, mais modestement et dévotement et à jeun, avec un air de pénitence qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame. Le Parlement en robes rouges, et toutes les compagnies supérieures suivent cette châsse, qui est brillante de pierreries, portée par vingt hommes habillés en blanc, nu-pieds. On laisse en otage, à Sainte-Geneviève, le prévôt des marchands et quatre conseillers, jusqu'à ce que ce précieux trésor y soit revenu. Vous m'allez demander pourquoi on a descendu cette châsse: c'était pour faire cesser la pluie et pour demander le chaud. L'un et l'autre étaient arrivés au moment qu'on a eu ce dessein, de sorte que, comme c'est en général pour nous apporter toutes sortes de biens, je crois que c'est à elle que nous devons le retour du roi [1]. »

C'est une femme, direz-vous, qui amuse sa curiosité et son oisiveté; tels amusements ou telles dévotions sont faits pour les personnes de ce sexe. Peut-être les hommes, quand ils n'étaient ni d'Hacqueville, ni abbés, étaient-ils indifférents à ces distractions. Vous vous trompez. Le désir de voir les y entraînait comme les femmes; un motif de piété les y condui-

1. *Lettres de madame de Sévigné*, t. III, p. 518.

sait aussi. Voici le témoignage d'Olivier d'Ormesson : « Le jeudi 11 juin (1648), jour de la Fête-Dieu, je fus l'après-dînée voir le reposoir du Palais-Royal, où il y avait une quantité de pierreries, et celui de M. Tubœuf qui était d'une architecture admirable [1]. » Et, comme si ce n'était assez de ce témoignage, en voici la confirmation par un témoignage nouveau émané d'un homme aussi, Dubuisson-Aubenay : « Vendredi 12, reposoir devant le logis de M. Tubœuf, l'un des quatre intendants des finances, plein de vases d'argent et vermeil doré, empruntés de toutes parts, a coûté, en bois et ouvrages, trois mille francs à faire. Au Palais-Cardinal, dans la cour, autre reposoir où il y avait une couronne bâtie des diamants de la Couronne, estimée trois millions, plusieurs autres joyaux et pierreries estimés plus d'un million [2]. » N'était-ce point un spectacle fait pour attirer la foule et pour éblouir les yeux?

Le populaire prenait une autre sorte de plaisir aux processions figurées dans Paris. « C'est un passe-temps, dit Sauval, de voir la procession des pèlerins de Saint-Jacques en Galice, avec leurs calebasses qu'ils remplissent de vin au premier cabaret qui se trouve sur leur route, et qu'en chemin ils vident en pleine rue et devant tout le monde. » Un grand *faquin*, habillé en saint Jacques, fermait le cortège. Toute l'assemblée entrait dans la salle de l'hôpital Saint-Jacques. Un banquet y était préparé pour les pèlerins. Le *faquin* y tenait le haut bout; deux hommes l'éventaient sans relâche, mais il ne goûtait à rien, sous prétexte que les saints entrés dans la gloire ne mangent point. J'imagine qu'il se dédommageait ailleurs, autrement il eût été difficile d'avoir l'année suivante un saint Jacques. Quelle joie, quels rires, quand, à la procession de Saint-Michel, les assistants voyaient un grand diable se démener

1. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. Ier.

2. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, tome Ier, juin 1648, note de l'éditeur M. Chéruel.

et faire jouer ses griffes avec les contorsions les plus plaisantes ! Paris comme Metz avait son dragon : « Tous les ans, dit Sauval, aux processions que Notre-Dame fait avec ses quatre filles aux Rogations, nous voyons encore un grand dragon faire les mêmes sottises que le grand diable, à la procession de Saint-Michel [1]. » Ce dragon avait les mâchoires armées d'une triple rangée de dents; en les remuant, en les ouvrant, en les fermant, il ne cessait de faire rire et de faire peur.

Tels étaient donc les jeux dont le curé, avec les plus droites et les plus pieuses intentions du monde, était l'*impresario*. L'honneur de la paroisse, en ce genre de gloire, lui était confié. Il avait des traditions à suivre, des titres à conserver, à illustrer encore. S'il avait du zèle pour la réputation de ses paroissiens, s'il se signalait par quelque heureuse invention, il était cher à tous et l'on s'ameutait pour le défendre. Il lui fallait quelquefois un véritable courage pour enlever le succès. Entre les paroisses, il existait souvent des rivalités ardentes, le terrain où les processions devaient circuler n'était pas toujours nettement délimité. Les unes empiétaient sur les autres; graves sujets de discorde. Querelles plus graves encore s'il s'agissait du droit de préséance. A qui revenait le pas, si deux processions se rencontraient? C'était alors qu'il fallait sauver la bannière du déshonneur de céder devant une autre. Boileau s'y connaissait, lorsqu'il fait dire à l'un des personnages du *Lutrin :*

Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière.

Il rappelait ainsi des combats fameux et répétés, où la gloire d'un chapitre, celle d'une paroisse, était intéressée.

En voici les preuves authentiques. Berriat-Saint-Prix, dans sa précieuse édition de Boileau, a rapporté des extraits du

1. Sauval. *Antiquités de Paris*, t. II, p. 620.

registre des délibérations de la Sainte-Chapelle, qu'il faut citer ici : *Assemblée du 29 juillet* 1628. « On approuve une dépense de 32 livres 14 sous payée au lieutenant du bailliage du Palais à raison d'une information que les chanoines ont fait faire du scandale arrivé le jour de l'octave du Saint-Sacrement (pendant la procession), par les marguilliers et paroissiens de Saint-Barthelemi. » *Assemblée du* 16 *avril* 1672. « On rapporte que quelques jours auparavant, la procession de Saint-Barthelemi ayant été surprise par la pluie sur la place, s'était réfugiée dans le palais, et qu'à raison de ce, l'on n'avait fait aucune réclamation. Cette tolérance paraît avoir enhardi le curé qui, le 16 avril, sans aucun motif, est revenu passer devant le palais et même devant l'église de la Sainte-Chapelle pendant l'office, et alors on arrête de réclamer. » *Assemblée du* 31 *mars* 1688. « On arrête de dire matines la veille de la petite Fête-Dieu, afin de pouvoir faire la procession le jour de la fête à huit heures du matin et ne pas rencontrer celle de Saint-Barthelemi et éviter les disputes qu'on pourrait avoir en ces sortes d'occasions et qui causaient toujours du scandale[1]. »

Ces témoignages ont le grand avantage de se rapporter au siècle dans toute son étendue; de 1628 à 1688, ni l'esprit ni les mœurs n'ont changé. Les curés ont les mêmes devoirs, ils rencontrent les mêmes difficultés; il leur faut la même hardiesse à soutenir leurs droits, la même vigilance à garder leurs privilèges. Le moraliste qui connaît la vanité des hommes, la futilité des raisons qui guident leurs jugements, ne contestera pas que le crédit d'un curé dépendît beaucoup dans sa paroisse de la fermeté qu'il montrait dans ces débats dignes d'être chantés par un autre Homère.

Hors de Paris, mêmes usages à peu près. Nous en avons pour garant ce passage de Nicole : « Les petits enfants de nos

1. Berriat-Saint-Prix. *Œuvres de Boileau*, t. IV. *Pièces justificatives*, p. 489. — (Registre des délib. de la Sainte-Chapelle.)

villages[1] ont une assez plaisante coutume, quand ils vont en procession après Pâques : celui qui porte la clochette s'éloigne avec quelques camarades d'un quart de lieue du gros de la procession, et, s'il rencontre quelque autre clochette, on en vient au combat; on donne de grands coups d'une clochette contre l'autre, et l'on ne termine point le combat que l'une des clochettes ne soit cassée. Après quoi il n'y a plus à disputer; car personne ne doute de quel côté est la victoire. » N'était-ce pas au curé qu'il appartenait de choisir de vaillants porte-clochette?

C'est encore à lui qu'il revenait de maintenir en bonne réputation une église, d'y appeler la foule, de l'y arrêter si elle avait pris l'usage d'y venir. Celle des Jacobins de la rue Saint-Honoré était, sous Louis XIV, le rendez-vous de la plus belle société; « là se trouve, dit Bussy-Rabutin, la fine fleur de la chevalerie ». N'y avait-il pas un charme particulier qui l'y rassemblait? Peut-être y trouvait-on plus qu'ailleurs ce qu'on appelle dans le monde des *beaux saluts*. La Bruyère nous en a laissé la peinture. « La décoration souvent profane, les places retenues et payées, des livres distribués comme au théâtre, les entrevues et les rendez-vous fréquents, le murmure et les causeries étourdissantes, quelqu'un monté sur une tribune, qui y parle familièrement, sèchement et sans autre zèle que de rassembler le peuple, l'amuser, jusqu'à ce qu'un orchestre, le dirai-je, et des voix qui concertent depuis longtemps se fassent entendre[2] ». N'était-ce pas ce qu'on recherchait dans les églises en renom?

« Parce qu'on ne danse pas encore aux Théatins, me forcera-t-on d'appeler tout ce spectacle office d'Église? » disait le moraliste avec chagrin; mais la foule, toujours

1. Nicole était de Chartres. V. *Port-Royal*, t. IV, p. 383.

2. *Les Caractères* de La Bruyère; *de Quelques Usages.*

légère et frivole, était loin d'être blessée d'une telle indécence. Des sermons d'un style fleuri, d'une morale enjouée, embellis de figures réitérées, de traits brillants et de vives descriptions, attiraient les auditeurs. Le curé, s'il ne prêchait lui-même dans ce goût, devait choisir un orateur pour l'avent ou le carême qui répondît à l'empressement des délicats. « Un beau sermon, dit La Bruyère, est un discours oratoire qui est dans toutes ses règles, purgé de tous ses défauts, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine et paré de tous les ornements de la rhétorique; ceux qui entendent finement n'en perdent pas le moindre trait ni une seule pensée; ils suivent sans peine l'orateur dans toutes les énumérations où il se promène, comme dans toutes les élévations où il se jette. » Qu'importe que ce sermon soit une énigme pour le peuple? A quoi bon un style nourri des saintes Écritures, la parole divine expliquée familièrement? On suit les orateurs et les déclamateurs. Le Père Séraphin, un homme apostolique, a paru dans la chaire, on l'a goûté à la cour : la ville n'a pas été de l'avis de la cour, « où il a prêché, les paroissiens ont déserté, jusqu'aux marguilliers ont disparu, les pasteurs ont tenu ferme, mais les ouailles se sont dispersées et les orateurs voisins en ont grossi leur auditoire ». Quel curé voudra s'exposer désormais à cette honte? « On prête l'oreille aux rhéteurs, aux énumérateurs, on court ceux qui peignent en grand, ou en miniature », on choisira pour monter dans les chaires des rhéteurs et des énumérateurs. Leurs noms surchargés de titres magnifiques rempliront de vastes affiches qui sont distribuées dans les maisons, « ou que l'on lit par les rues en caractères monstrueux et qu'on ne peut non plus ignorer que la place publique ». Sur une si belle montre les femmes oisives vont accourir. « L'habitude qu'ont les hommes de les courir partout où elles s'assemblent » remplira les églises. Telles sont les harangues qui attirent concours et affluence

d'auditeurs. Aux sermons de cette nature on n'a de places qu'en les faisant retenir de très bonne heure. Nous savons que, pendant tout un carême prêché aux Minimes de la place Royale, par Harlay de Champvallon, l'église restait ouverte nuit et jour. Les laquais, pour garder les meilleures places, étaient obligés d'y passer les nuits. Jamais, de mémoire d'homme, il ne s'était vu un tel mouvement de dévots et surtout de dévotes de la haute société.

Les paroisses se disputaient un orateur si favorisé du beau monde, et l'on voit que, jaloux du grand succès des Minimes, les Augustins déchaussés supplièrent Champvallon de prêcher dans leur église le samedi d'avant les Rameaux. L'abbé Legendre, venu de Rouen à Paris pour y faire son chemin par la prédication, nous a laissé de curieux renseignements sur les débuts et les progrès d'un orateur chrétien, plus touché de son avancement que du salut des âmes. Il nous apprend « comment on arrivait de province muni de pièces d'éloquence qu'on était résolu de retoucher et même de refaire entièrement quand on aurait entendu ceux des prédicateurs qui avaient le plus de réputation; comment on s'essayait d'abord à certains panégyriques où accourent les connaisseurs, aux vêtures, aux professions, qui, si l'on y réussissait, mettaient de bonne heure en vogue un prédicateur de talent. On prêchait d'abord de petits avents, puis de petits carêmes, après quoi l'on était retenu pour en prêcher des grands et en des paroisses considérables. Il nous révèle un peu les intrigues, les manèges des orateurs pour arriver à la réputation quand il s'applaudit de son succès : « Rien n'était si flatteur qu'un si prompt succès, et il me paraissait qu'il n'y avait point de présomption à en espérer un plus grand, quand je considérais que, sans avoir *ni cabale pour m'annoncer, ni famille qui s'intéressât à me ménager des auditeurs, ni parti pour m'en attirer*, j'avais été assez heureux pour me faire distinguer parmi tant de prédi-

cateurs qu'il y avait alors dans le clergé séculier et dans les ordres religieux [1]. »

Fénelon, qui s'afflige de voir les chaires remplies de déclamateurs fleuris, de jeunes gens qui parlent en orateurs brillants plutôt qu'en ministres de Jésus-Christ et en dispensateurs de ses mystères, s'écrie : « A quel propos tant de prédicateurs jeunes, sans expérience, sans science, sans sainteté? » Les curés auraient pu lui répondre : Mais ils sont bons à peupler la solitude de nos églises, à rassembler la foule au pied de nos autels, à maintenir notre réputation, à rivaliser avec les paroisses voisines. « Prêchez vous-mêmes, aurait-il pu leur dire, c'est votre droit, c'est votre devoir; il serait à souhaiter qu'il n'y eût communément que les pasteurs qui donnassent la pâture aux troupeaux selon leurs besoins. — Mais nous n'avons pas d'ordinaire le don de la parole; ne savez-vous pas que les pasteurs muets ou qui parlent sans talent sont peu estimés? » Ces pasteurs muets ne manquent en aucun temps; peut-être étaient-ils plus nombreux qu'on ne le supposerait d'abord en ce beau siècle de Louis XIV.

Malgré ce grand nombre de docteurs, dont plusieurs avaient les principales cures de Paris ou de la province, la plupart des prêtres étaient mal instruits. Beaucoup de sociétés, de communautés estimables, faisaient des efforts pour former de bons prêtres; néanmoins il y avait dans le clergé, dit Sainte-Beuve, une ignorance moyenne. Il appuie son opinion du témoignage de Sainte-Marthe. Ce saint homme, se reportant en idée aux âges réputés meilleurs, écrivait : « Nous sommes à présent dans un siècle bien plus commode, nous pouvons devenir prêtres sans prendre la peine de nous charger de science, et sans avoir jamais rien lu de l'Évangile que ce qui s'en rencontre dans le bréviaire, ou dans le missel, sans savoir

1. Sainte-Beuve. *Nouveaux Lundis*, t. V.

qui nous appelle au ministère, sans en connaître ni la sainteté ni les dangers; de sorte que, comme il y a de certains bénéfices qu'on appelle simples, parce qu'on n'est obligé qu'à dire son bréviaire, il semble aussi que, pour être simple prêtre, il ne faille dire que le bréviaire et la messe [1]. »

Cette insuffisance des prêtres, cet oubli de leurs devoirs n'attristaient pas seulement des hommes d'une piété sévère; les moralistes et les satiriques ne laissaient pas échapper l'occasion d'en railler le clergé. Voici, dans La Bruyère, un passage qui s'adresse à ces pasteurs sans voix: « Un pasteur frais et en parfaite santé, en linge fin et en point de Venise, a sa place dans l'œuvre, auprès des pourpres et des fourrures; il y achève sa digestion, pendant que le feuillant ou le récollet quitte sa cellule et son désert, où il est lié par ses vœux et la bienséance, pour venir le prêcher, lui et ses ouailles, et en recevoir le salaire comme d'une pièce d'étoffe. Vous m'interrompez, et vous dites: Quelle censure! et combien elle est nouvelle et peu attendue! Ne voudriez-vous pas interdire à ce pasteur et à son troupeau la parole divine et le pain de l'Évangile? Au contraire, je voudrais qu'il le distribuât lui-même le matin, le soir, dans les temples, dans les maisons, dans les places, sur les toits et que nul ne prétendît à un emploi si grand, si laborieux, qu'avec des intentions, des talents et des poumons capables de lui mériter les belles offrandes et les rétributions qui y sont attachées; je suis forcé, il est vrai, d'excuser un curé sur cette conduite par un usage reçu, qu'il trouve établi, et qu'il laissera à son successeur [2]. »

Les belles offrandes, les riches rétributions, les gros revenus des cures rendaient les ecclésiastiques plus ardents à la poursuite de ces bénéfices qu'empressés à s'armer de science et de

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. IV, p. 242.

2. *Les Caractères* de La Bruyère; *de Quelques Usages.*

vertus. La brigue était forte pour les emporter; la cabale les ravissait bien plutôt que le mérite. Cela n'échappait pas davantage aux observateurs. « Tite, par vingt années de service dans une seconde place, n'est pas encore digne de la première, qui est vacante: ni ses talents, ni sa doctrine, ni une vie exemplaire, ni les vœux des paroissiens ne sauraient l'y faire asseoir; il naît de dessous terre un autre clerc pour la remplir: Tite est reculé ou congédié, il ne se plaint pas, c'est l'usage[1] ».

C'était encore un objet de scandale que certains droits perçus dans les églises pour la collation des sacrements. Le curé recevait plus pour un mariage que pour un baptême, et plus pour un baptême que pour la confession; les méchants pensaient y voir un taux sur les sacrements qui semblaient par là être appréciés, les simples et les dévots une espèce de simonie. Les mêmes critiques atrabilaires trouvaient étrange l'usage où chaque curé était de se faire payer quatre fois des mêmes obsèques, « pour soi, pour ses droits, pour sa présence, pour son assistance ». Nulle église pourtant ne songeait à se relâcher de ses droits, au contraire; elle était prête à les défendre même par la violence. « Les nouvelles de Paris, écrit d'Ormesson, 13 septembre 1646, furent la contestation entre la paroisse de l'Ile Notre-Dame et celle de Saint-Paul pour enlever un corps sur le pont Marie; le combat vint jusqu'aux pierres, épées et pistolets, avec un scandale horrible ».

La Fontaine ne faisait que rimer une observation de ce genre, quand, dans sa fable du *Curé et du Mort*[2], il nous montrait messire Jean Chouart allant gaiement enterrer au plus vite son paroissien en plomb. Il l'avait vu plus d'une fois sans doute couver des yeux son mort: il ne se trompait guère quand il lui faisait dire: « J'aurai de vous tant en cire et tant

1. *Les Caractères* de La Bruyère; *de Quelques Usages.*

2. Livre VII, fable XI.

en menus coûts. » Le malin fabuliste n'était qu'un écho de la raillerie populaire quand, de l'argent du mort, il faisait acheter par messire Jean Chouart une feuillette du meilleur vin des environs, un cotillon à certaine nièce assez proprette et à la chambrière Paquette. « Soutenons bien nos droits », telle était la devise des paroisses. Il en revenait aux officiants de petits bénéfices que pas un n'était d'humeur à laisser à d'autres. Pour peu qu'il y eût contestation, les esprits s'échauffaient, et l'on voyait sortir à découvert une vilaine et basse cupidité.

Aux funérailles de Louis XIII, un conflit de la plus misérable espèce scandalisa l'assistance. Le cardinal de Lyon, assisté de quatre évêques revêtus de leurs ornements, célébrait la messe dans l'église des religieux de Saint-Denis. Le cardinal Mazarin, vingt-cinq évêques, les ambassadeurs, le Parlement, la Cour des comptes, augmentaient par leur présence l'auguste majesté de la cérémonie. Le moment de l'offrande venu, Monsieur le Prince, M. le prince de Conti, allèrent à l'autel l'un après l'autre, portant chacun un cierge sur lequel il y avait différente quantité de pièces d'or. C'était le revenant-bon de l'office, c'en devait être le scandale. A qui devaient échoir ces pièces d'or? Au célébrant, suivant l'usage; mais le service se faisait chez les religieux; devaient-ils laisser perdre leurs droits? Ils n'y étaient pas décidés, les aumôniers non plus. On vit alors entre les compétiteurs s'engager une lutte indigne. « Ces cierges, dit d'Ormesson, furent disputés entre les religieux et les aumôniers et emportés par les religieux ». L'affaire ne tomba pas dans l'oubli. Elle vivra dans la mémoire des hommes, éternisée par l'acte suivant que conservent nos archives nationales. « Acte fait à Paris, signé de Sainctot, expédié aux officiers de la chapelle du roi pour leur servir en cas de besoin, par lequel ledit sieur Sainctot, conseiller du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre et maître des cérémonies de France, certifie à tous que, le 22 juin 1643, jour des obsèques et sépul-

ture du feu roi Louis XIII, en l'église de Saint-Denis en France, monseigneur le cardinal de Lyon, grand aumônier de France, disant la messe et faisant la cérémonie des obsèques, assisté de MM. les officiers des deux chapelles du roi, musique et oratoire, pour la célébration dudit service, à l'heure de l'offerte, les religieux de ladite église et abbaye s'ingérèrent de prendre et arrachèrent par violence le premier cierge avec l'or qui y était attaché, que monseigneur le duc portait à l'offrande, duquel même ledit seigneur cardinal de Lyon, tenant la platine, en pensa être brûlé. Ce qui causa un scandale très grand. donna lieu à Monseigneur d'Orléans d'improuver cette violence commise par lesdits sieurs religieux, et fit murmurer toute l'assistance, scandalisée de cette procédure. » Ajoutons, pour achever de peindre cette société tout entière, que le dîner servi dans l'abbaye à Monsieur d'abord, aux Cours souveraines ensuite, le fut avec tant de confusion qu'il fut presque tout pillé [1] !

L'avidité des gens d'Église à percevoir de petits profits n'a jamais été à l'abri de la censure. Les traits les plus piquants, les satires les plus aigres n'ont point été lancées contre eux de nos jours seulement. Le XVII[e] siècle peut compter plus d'un ouvrage où l'invective se donne libre jeu contre l'avarice ecclésiastique. Nous savons par la *Vie de Boileau* qu'on lui attribuait des pièces scandaleuses en ce genre. Nous en trouvons entre beaucoup d'autres un échantillon dans un petit poème en vers de Marigny. Il s'appelle le *Pain bénit* [2]. Le sujet s'étend beaucoup plus que ne le promet le titre. Le pamphlétaire y ajoute une diatribe sur les frais d'enterrement. Les expressions n'y sont pas ménagées. Le ton est celui de l'insulte la plus grossière. Il est vrai de dire que l'auteur ne s'adresse

1. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. II, à la date désignée, juin 1643.

2. *Le Pain bénit*, du sieur de Marigny, poème comique, petit in-12 de 20 pages.

qu'aux marguilliers, qu'aux gens de la fabrique, aux bedeaux; mais on devine bien qu'il n'agit avec cette modération dans le choix des personnes que par un simple conseil de prudence. En vérité, il vise plus haut, et il atteint le but qu'il vise: il eût suffi de la volonté ferme du curé pour arrêter les désordres.

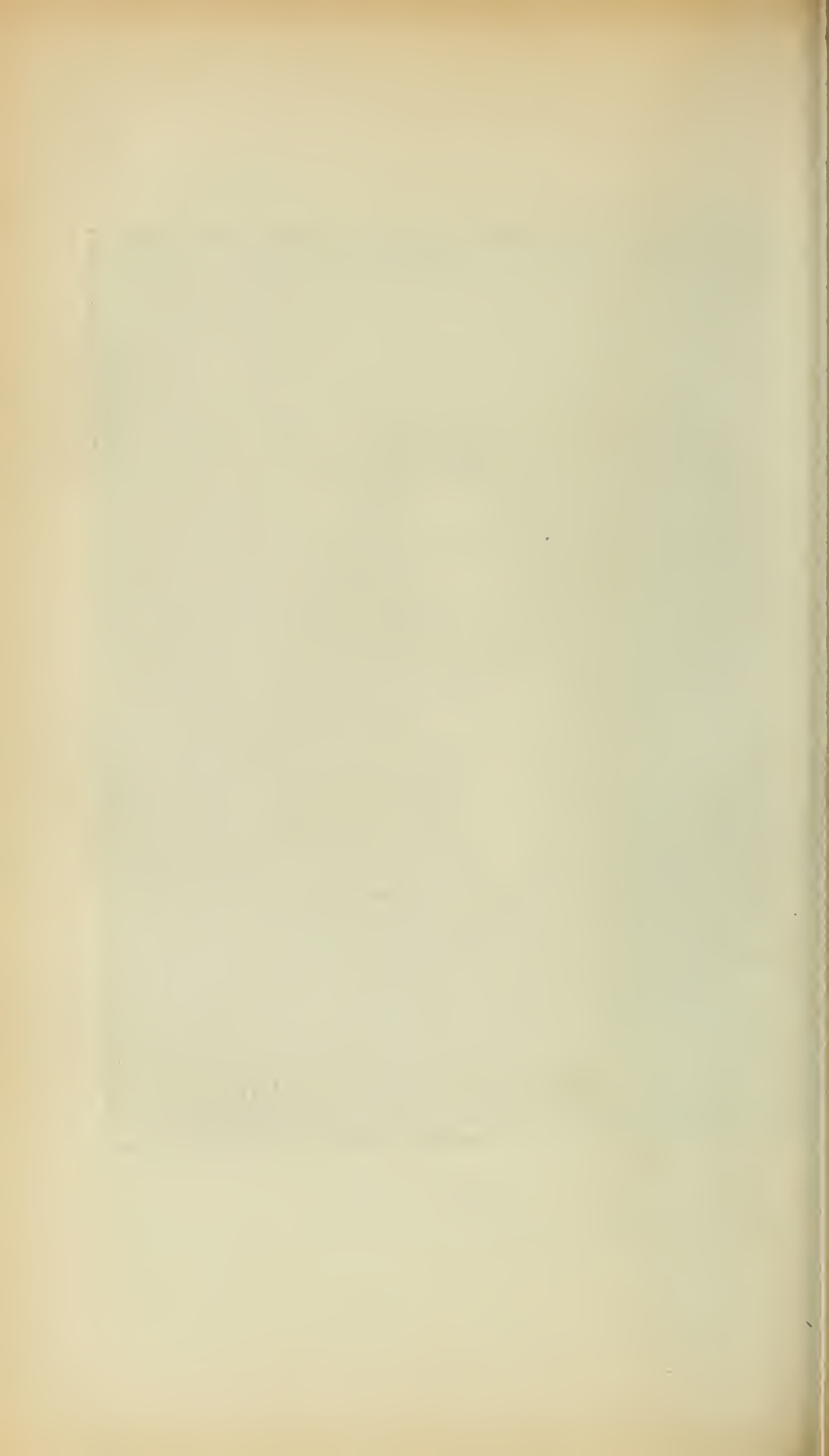
Voici le début de cette pièce, où il apostrophe les marguilliers :

Laïques, vautours des églises,
Qui, de malheureux savetiers,
Sans chausses, souliers ni chemises,
Devenez de gras officiers;
Vilains corbeaux des cimetières,
Avides becqueteurs des morts,
A qui la nature a fait un corps
Fort propre pour les étrivières;
Fossoyeurs qu'en termes plus beaux,
L'on nomme partout des *bedeaux;*
Fermiers de la Marguillerie,
Dont les abus sont infinis;
Gros portefaix de confréries,
Gouffres béants de pains bénits,
Faquins plus bigarrés que pies,
Sacs à vins, gloutonnes harpies,
Qui dévorez comme vrais chiens
Le bien des pauvres paroissiens...
Il est temps, canaille affamée,
Que votre indigne renommée
Se répande par l'univers;
Et je veux tracer dans mes vers
Toutes les honteuses pratiques
Et les sales inventions
Dont on use dans les fabriques.

Toute cette colère s'était émue à l'occasion des exigences de deux marguilliers de Saint-Paul. Un M. Menant, auditeur des Comptes, un autre marguillier, jadis maçon, avaient entrepris de régler le poids et la forme des pains bénits. Il était enjoint



BOILEAU.



aux fidèles de présenter ces pains bénits à l'inspection de ces juges avant qu'on les portât à l'église. Ils devaient être bien larges et bien épais, bien étoffés de beurre frais. Un seul pâtissier, Flechenes, pouvait les faire au gré de la fabrique; par une convention dont les marguilliers profitaient, il s'intitulait effrontément le *pâtissier de la fabrique*. Nous apprenons par cette satire que la dévotion des paroissiens à l'égard du pain bénit s'était bien refroidie. Jadis il était ample, chacun des gens d'Église en emportait des chanteaux dont leur famille, dont leurs voisins pouvaient largement se repaître. Aujourd'hui :

Les principaux et les plus riches,
Inspirés par quelque Satan,
Deviennent si malins, si chiches,
Qu'à peine voit-on dans un an
Quatre pains bénits à corniches.

Le marguillier qui se plaint n'y voit qu'un moyen : il faut déclarer hérétique quiconque offrira des pains si petits; il faut établir dans la fabrique des *mouleurs de pains bénits*.

Hélas! tous les bons usages périssent, tous les revenus vont en diminuant; les droits sur les enterrements ne produisent plus autant qu'autrefois. Jadis on payait d'après l'étendue des bières; les héritiers esquivent la loi en brisant les jambes aux morts.

Si *l'on veut*, dit-il, *que nous puissions vivre,*
Et *que nous nous sauvions au poids,*
Enterrons les morts à la livre.

Boileau disait de Paris : *Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville;* Marigny nous apprend qu'il faisait cher mourir à Paris. Pour appuyer ce qu'il avance, il nous donne la discussion des frais d'un enterrement. La somme totale monte à deux mille livres. Voici le détail de ce qu'on peut

avoir pour un si gros denier : trente prêtres, enfants gris, rouges et bleus, tapisseries, grands chandeliers, belle argenterie, beaux ornements brodés, la croix de Fieubet avec la grosse sonnerie, sièges, sacristains, pain bénit, carreaux de serge et de velours, plaques façon d'argent, plat d'argent et la tasse avec la serviette de lin pour offrir le pain et le vin, étoffe dans la nef, *De profondis* en musique, *Requiem* en faux bourdon, le chant du *Pie Jesu, huit vingt billets d'enterrement*. Voilà, en effet, bien de la cérémonie, voilà une belle pompe, mais deux mille écus, dit le payeur :

La somme est forte
J'aimerais, ma foi, presque autant
Que ma femme ne fût point morte.

Il s'étonne qu'on demande cent francs pour l'ouverture de la terre ; il s'indigne des droits de présence du curé :

Il n'y fut point, nul ne l'y vit.
Il y fut présent en esprit :
Sa présence spirituelle,
Ronflât-il même dans son lit,
Se paie comme corporelle.

Il réclame contre ces exactions, il s'emporte contre cet infâme monopole honteux à la religion ; il menace la fabrique des arrêts du Parlement ; c'est au parquet qu'il veut débattre et arrêter *les parties* de l'Église. Peine inutile, cris superflus : il faudra bien qu'il paie ces droits ; on les paiera longtemps encore après lui.





VI

L'ESPRIT RELIGIEUX ET RACINE

Le XVIIe siècle eut le rare bonheur de voir se renouveler plusieurs fois la littérature dramatique au souffle des passions différentes qui l'animèrent. Au début, Corneille donne à ses contemporains la tragédie la mieux faite pour leur plaire : des aventures héroïques et sublimes. Les âmes sont encore toutes frémissantes des souvenirs de la guerre et de l'ardeur des combats. Un idéal de galanterie chevaleresque et de vertu romaine passionne les cœurs, il s'y mêle aussi une fierté castillane qui fait l'intérêt du *Cid*, d'*Horace*, de *Polyeucte*, de *Cinna*, de *Nicomède*. Tous ces chefs-d'œuvre sont l'histoire vivante d'un temps passé, et le roman de l'époque où vit le poète. La fiction

n'a pas à ce moment de sujets plus favoris que la magnanimité républicaine du vieil Horace ou de l'impétueuse Émilie. C'est l'heure des héros, prompts à la révolte, hardis contre le roi, intrépides dans les batailles, doux et tendres dans les salons, timides et respectueux devant la beauté. Les femmes elles-



CORNEILLE.

mêmes ont le cœur haut et ferme, l'esprit audacieux; l'amour n'entre chez elles qu'avec un cortège glorieux de sentiments élevés. Leurs fautes n'ont rien de vulgaire, leurs erreurs rien de banal et de plat. Madame de Longueville, mademoiselle de Montpensier se façonnent sur les héroïnes du roman ou du théâtre. Leur existence nous paraît aujourd'hui, comparée au train languissant de notre vie, une suite d'inventions épiques. La fougue qui les emporte, l'impétuosité des pensées qui les

agitent : tout cela revit dans les personnages de Corneille. Ses tragédies sont le commentaire de la société qui les applaudit. Suivant l'usage, le poète rend et donne ; il instruit, il enseigne ; il peint ce qu'il voit, on imite ce qu'il peint, et, tant que cet échange se fait entre lui et ses contemporains, son théâtre fleurit, son inspiration se soutient, son génie se développe ; tel un arbre vigoureux étend ses rameaux au-dessus du sol dont les sucs nourriciers le gonflent d'une sève féconde.

Vers le milieu du siècle, les mœurs changent. Après la Fronde, les esprits s'attiédissent et se calment ; l'ordre s'établit. La volonté royale a dompté les courages. L'originalité des humeurs féodales s'efface ; il ne reste plus, dans l'attente universelle d'un grand règne qui commence, qu'une prompte disposition à l'obéissance et au plaisir. Un jeune roi s'abandonne à toutes les séductions de la jeunesse ; la gloire des combats, le faste de la cour, les passions tendres enivrent tous les cœurs. C'est partout un mélange d'appareil guerrier et de pompe magnifique. Les ballets, les concerts, les merveilles du théâtre entretiennent, favorisent et dissimulent les jeunes soucis des âmes amoureuses. Les soupirs dans les bocages, les confidences, les déclarations, se mêlent au son des flûtes et des hautbois, dans les vers de Molière. C'est l'étoile seule du plaisir qui règne dans ce ciel encore sans nuage. Les âmes se fondent délicieusement dans les sentiments de tendresse et de molle volupté. Loin de là les aventures tragiques, les séditions, les courses hasardeuses, les émotions de la guerre civile et le tumulte des camps. La Vallière, Henriette, Fontange, Montespan, ont remplacé les Longueville, les Montpensier, les Chevreuse. La promenade au Cours, les soupers, les plaisirs de la comédie, le jeu et les violons ont fait oublier les intrigues et les partis furieux.

Nulle ombre de chagrin, partout la joie. Voyez ce tableau tracé des mains de madame de La Fayette : « Après quelque

séjour à Paris, Monsieur et Madame s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le roi connut, en la voyant de plus près, combien il avait été injuste en ne la trouvant pas la plus belle femme du monde. Il s'attacha fort à elle et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposait de toutes les parties de divertissement, elles se faisaient toutes pour elle, et il paraissait que le roi n'y avait du plaisir que par celui qu'elle en recevait. C'était dans le milieu de l'été. Madame s'allait baigner tous les jours. Elle partait en carrosse, à cause de la chaleur, et revenait à cheval, suivie de toutes ses dames, habillées galamment avec mille plumes sur la tête, accompagnées du roi et de la jeunesse de la cour. Après souper, on montait dans les calèches, et au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal [1]. »

Quel roman égalerait ces pages d'histoire? quelle invention vaudrait cette réalité ? Quel poète répondra par ses accents à la passion qui domine les cœurs? Quel esprit assez délicat, quelle âme assez tendre prendra le ton de cette cour magnifique et galante? où trouver dans une harmonie assez parfaite le secret de flatter ces faiblesses en leur donnant un air héroïque et majestueux?

Le ciel semblait avoir tout exprès formé Racine pour être le poète des belles années de Louis XIV. Sa tragédie élégante et noble soupire tous les sentiments de la cour. Sa langue enchanteresse et divine interprète à ravir les transports, la jalousie, les troubles, le délire, les dangers, les perfidies de ces décevantes liaisons. Oubliez, si vous voulez, *Hermione*, *Phèdre*, *Monime*, *Iphigénie*, *Bérénice;* sous ces masques antiques vous retrouverez sans peine l'histoire des amours du Louvre et de Fontainebleau. Les regrets de Mancini, les fureurs de Montespan, les douleurs secrètes de La Vallière, ont là un écho fidèle.

1. *Mémoires de madame de La Fayette.*

Chacun y retrouvait son cœur. Xipharès, Bajazet, Hippolyte et Pyrrhus, pourraient faire confidence de leurs ennuis à Vardes, au comte de Guiche, à Lauzun, ; ils ne risqueraient pas de rester incompris. En dix années, sept chefs-d'œuvre se succèdent; c'est un enchantement sans fin, un charme sans cesse renouvelé. Le poète se plaît à montrer à ses belles et touchantes spectatrices « des héroïnes savantes en amour et delicates ». S'il peint le sérail dans *Bajazet*, c'est avec le souvenir de Versailles. Parle-t-il de la cour du grand Turc ou de celle du grand Louis quand il écrit dans une de ses préfaces : « Y a-t-il une cour au monde où la jalousie et l'amour doivent être si bien connus que dans un lieu où tant de rivales sont enfermées ensemble, et où toutes ces femmes n'ont point d'autre étude dans une éternelle oisiveté que d'apprendre à plaire et à se faire aimer [1]? »

Tout à coup cette voix si charmante s'éteint ; le théâtre perd son poète. Les cabales des rivaux, les injustices de certaines sociétés turbulentes, des devoirs de courtisan et d'historien écartent, dit-on, Racine de la scène. Sans doute, ces motifs de sa retraite sont vrais ; ils ont eu, jusqu'à un certain point, leur part d'influence sur sa résolution ; mais ils n'étaient ni les seuls ni les plus puissants.

N'oublions pas le célèbre jubilé de 1676 qui fut pour le roi une époque critique. La cour, la France, Racine lui-même, sentirent les effets de cette crise, et, s'il faut tout dire, Racine y mit plus de sincérité que personne. Après une courte séparation, Louis XIV revint à madame de Montespan ; Racine ne revint plus à la tragédie profane. Il se fit dans son cœur une révolution subite; des sentiments, un peu voilés jusque-là par l'entraînement des années, par les séductions de la gloire et du plaisir, reparurent dans toute leur énergie primitive. Le vieux

1. Préface de *Bajazet*.

fonds de Port-Royal poussa tout à coup une foule de jets vigoureux qui étouffèrent à jamais les mauvaises herbes et les dispositions mondaines. L'éducation des premières années reprit le dessus, la religion triompha, la piété domina bientôt seule dans cette âme autrefois tyrannisée par les passions. La dévotion plia cet esprit révolté.

A peine sorti des mains de ses maîtres, il s'élève contre eux pour défendre l'innocence de la comédie. Ils ont dit, ces saints hommes, dans l'excès de leur zèle, qu'un « faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public non des corps, mais des âmes; qu'il doit se regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet ou qu'il a pu causer ». Il les réfute avec toute l'âcreté et la malice d'un esprit né pour la satire. Il se moque des régents de collège qui exhortent leurs élèves à ne point aller à la comédie. Il les accable avec des railleries aussi redoutables, aussi poignantes que celles des *Provinciales :* « Pensez-vous, leur dit-il, que l'on vous en croie sur votre parole? Non, non, monsieur: on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius, cependant on ne vous croit pas encore [1] ». Les *Enluminures*, les *Chamillardes*, les *Onguents* pour la brûlure, ces écrits en prose, ces poèmes burlesques que les pieux solitaires composaient contre les jésuites sont tournés en ridicule par un jeune homme que la réputation de Sophocle, d'Euripide, de Térence, d'Homère et de Virgile touche beaucoup plus que les anathèmes de tous les disciples de saint Augustin ne peuvent l'effrayer.

Qu'est-ce, après tout, que les comédies? Qu'ont-elles de si abominable en soi? Les *Lettres provinciales* sont-elles autre chose que des comédies? « Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui

1. Racine. Œuvres en prose, première lettre *à l'Auteur des Imaginaires.*

se passe dans les comédies? on y joue un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne de risée. J'avoue que le Provincial a mieux choisi ses personnages: il les a cherchés dans les couvents et dans la Sorbonne; il introduit sur la scène tantôt des jacobins, tantôt des docteurs, et toujours des jésuites. Combien de rôles leur fait-il jouer? Tantôt il amène un jésuite bonhomme, tantôt un jésuite méchant, et toujours un jésuite ridicule. Le monde en a ri pendant quelque temps, et le plus austère janséniste aurait cru trahir la vérité que de n'en pas rire. Reconnaissez donc que, puisque nos comédies ressemblent si fort aux vôtres, il faut bien qu'elles ne soient pas si criminelles que vous le dites [1] ». Et sur ces belles raisons si méchamment déduites, le jeune écrivain laisse là Port-Royal pour suivre sa vocation.

La jeunesse et le succès donnent souvent une intrépidité d'esprit qui ne dure pas plus que les lueurs passagères d'un feu mal nourri. Cette ingratitude de Racine dura chez lui près de quinze années. Sans tomber dans l'impiété, il voit de plus loin Dieu, le christianisme et son salut. Ce fut, dit Boileau, la religion qui ramena Racine à la vertu. Tant qu'il y ferma son oreille, il vécut abandonné à son tempérament qui le portait à être railleur, inquiet, jaloux et voluptueux. Il fréquente des sociétés où l'on s'inspire plus de la joie et de l'amour que des méditations solitaires et pieuses. Les relations littéraires l'ont tout à fait pris et séparé de Port-Royal : l'illustre mademoiselle Duparc devance la Champmeslé dans son cœur. Ces désordres épouvantent sa tante, la sœur sainte Thècle, instruite à travers la grille des déportements de son neveu; elle soupire et prie pour lui. Ce n'est pas assez, elle le gourmande avec une douce opiniâtreté, elle finit par l'écarter loin d'elle tant qu'il n'aura

1. Racine. Œuvres en prose, seconde lettre *à l'Auteur des Imaginaires.*

pas renoncé à un commerce qui le déshonore devant Dieu et devant les hommes. Elle lui interdit de venir la voir s'il n'est pas sorti du péché. « Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici (aux Champs) un voyage, j'avais demandé permission à notre Mère de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assuré que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais s'il plaisait à Dieu de vous toucher; mais j'ai appris depuis peu de jours une nouvelle qui m'a touchée sensiblement; je vous écris dans l'amertume de mon cœur, et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur: j'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent... Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai: mais, si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous voir, car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme. Cependant, je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher [1]. »

Les reproches, les prières et les larmes de la sainte tante n'ont rien fait d'abord sur l'âme du poète. Tout entière à son objet, elle suit le charme qui l'entraîne. On ne songe point à la pénitence quand la gloire commence à venir. Le

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. V, p. 458.

bruit des applaudissements couvre tout à la fois et les conseils et les remords. Cependant, il vient une heure où ces traces, si légères qu'elles aient été, apparaissent avec une netteté qui surprend et aide beaucoup à la résipiscence. Les dégoûts inséparables de la vie assaillirent enfin Racine. Le déclin de sa jeunesse le refroidit sur les plaisirs, et le passé le reprit tout à coup avec une admirable puissance. Il revint aux souvenirs de Port-Royal, à la pensée de ces trois années où, malgré la dispersion des écoles, il resta dans la solitude, confié aux soins de Lancelot, de Nicole, de M. Le Maître ou de M. Hamon [1]. Il se souvint de l'affection de M. Le Maître qui l'appelait son cher fils, des sages conseils où il lui disait : « La jeunesse doit toujours se laisser conduire et tâcher de ne point s'émanciper. » Il se rappela ces pieux exercices d'écolier où il priait le ciel de défendre le monastère battu par la tempête, les promenades dans le cloître vénérable, dans le bois, sur le bord de l'étang, le long des prairies; les premiers essais de sa muse naissante encore, mais non sans grâce et sans émotion. Plus détachée du monde, son imagination revint en arrière, elle se complut dans ce lointain aspect de ses premiers jours. Il dut se dire comme autrefois :

Je vois les altières futaies,
De qui les arbres verdoyants,
Dessous leurs grands bras ondoyants,
Cachent les buissons et les haies... [2]
. . . .

Là l'on voit aussi sur les herbes
Voltiger ces vivantes fleurs,
Les papillons dont les couleurs
Sont si frêles et si superbes :

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. V, p. 441.

2. Poésies diverses, ode II. *Le Paysage en gros.*

C'est là qu'en escadrons divers
Ils répandent dedans les airs
Mille beautés nouvelles,
Et que les essaims abusés
Vont chercher sous leurs ailes
Les pleurs que l'aurore a versés [1].

Mais ces regards voilés par les larmes reviennent vers

..... ce sacré sanctuaire,
Ce grand temple, ce saint séjour
Où Jésus encor chaque jour
S'immole pour nous à son Père.
Muse, c'est à ce doux Sauveur
Que je dois consacrer mon cœur
Mes travaux et mes veilles... [2]

C'était surtout le souvenir de cet engagement qui rendait plus vive en lui la source des larmes. Ces promesses du jeune écolier, trop longtemps mises dans l'oubli, revenaient à cette heure de pénitence comme un remords, comme le reproche d'un funeste abandon du devoir et de la foi jurée. La sensibilité de Racine ne prenait rien à demi. En toute chose il portait le feu de son âme. Après s'être donné au monde, aux sociétés, à la dissipation, à toutes les séductions de la vie et du théâtre, il revenait à Dieu avec l'élan d'un cœur passionné. Il l'aimera dorénavant comme autrefois il aimait ses maîtresses. Cette conversion tant de fois demandée avec des larmes et des prières par la Mère Agnès de Sainte-Thècle s'accomplit enfin. Touché par la grâce, il quitte la scène, il déteste ses succès d'autrefois; il ne voit plus ses pièces qu'avec horreur et dégoût, il voudrait en éteindre la mémoire. Il craint que la subtilité de l'amour-propre ne lui fasse encore trop aimer son ancienne gloire. Pour expier sa vie de désordre et satisfaire au ciel qu'il a tant de

1. Poésies diverses, ode v. *Les Prairies.*
2. *Ibid.*, ode II.

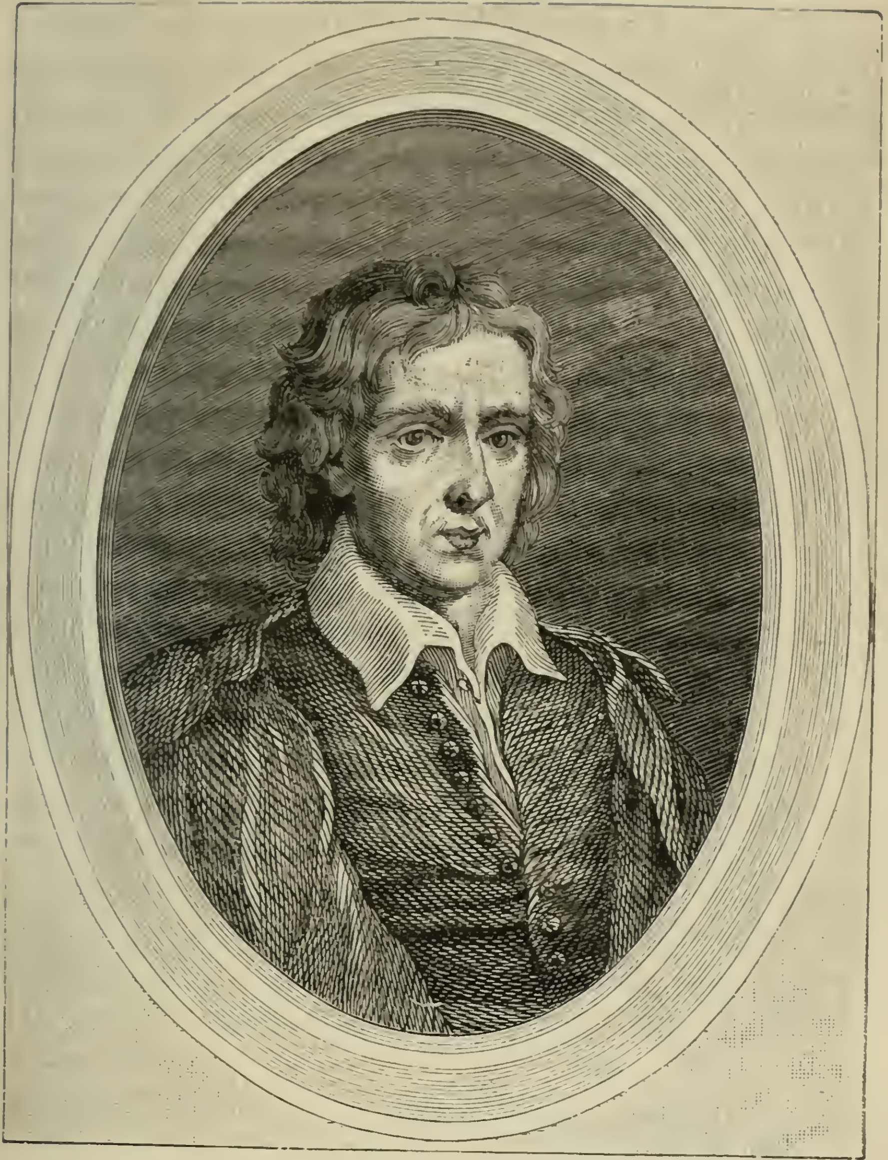
fois offensé, le cloître lui semble nécessaire. Il veut se corriger pour abîmer dans le silence et dans les ténèbres de la retraite ce nom trop longtemps scandaleux. Des amis moins rigoureux le conseillent, le dissuadent. Lui proposant une pénitence pour une autre, ils le marient. Catherine Romanet, bonne et vertueuse, mais simple à l'excès, sans éducation littéraire, à tel point étrangère aux livres qu'elle ne sait ce que c'est qu'un vers, qu'elle ignore jusqu'aux noms des œuvres de son époux, voilà désormais la compagne de ce courtisan ingénieux, délicat, fin, même subtil; l'amie, la confidente de ce causeur si pétillant d'esprit et de malice, de cet habitué des soupers et des conversations avec Boileau, Molière, Chapelle, Savoie, Vivonne.

Un retour vers ses anciens maîtres, une humble soumission devant eux fut un des premiers effets du changement qui s'était opéré dans son âme. « Toute sa déviation, toutes ses erreurs, selon les vues nouvelles dont s'illuminait son esprit, venaient de sa rupture avec ces messieurs ». Le premier pas fait dans le chemin de la perfection chrétienne, ce devait être une réconciliation avec ceux qu'il avait si légèrement offensés. Nicole, dit Sainte-Beuve, ne savait ce que c'était que guerre et rancune, il le reçut à bras ouverts. Il était moins aisé de faire revenir Arnauld; il se souvenait trop vivement des plaisanteries sur la Mère Angélique. « Boileau avait plus d'une fois entamé la négociation auprès de lui et avait échoué. Un jour, cependant, qu'il lui portait un exemplaire de *Phèdre* de la part de l'auteur, il se dit qu'il fallait livrer la grande bataille, et soutenir résolument qu'il est telle tragédie qui peut être innocente aux yeux même des casuistes les plus sévères. Arrivé chez Arnauld au faubourg Saint-Jacques, et y trouvant assez nombreuse compagnie de théologiens, il mit la question sur le tapis; il commença par lire le passage de l'avertissement, où l'auteur marque expressément son désir « de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur

piété et par leurs doctrines qui l'ont condamnée dans ces derniers temps », et « il développa cette thèse en l'appliquant à *Phèdre*, avec le feu et la verve qu'on lui connaît et qu'il portait agréablement dans ces sortes de scènes ». L'auditoire est à moitié gagné, Arnauld hésite, il lit la tragédie, il se sent porté au pardon. Racine n'avait plus qu'à se jeter à ses pieds.

« En entrant dans la chambre où il y avait du monde et où il n'était pas attendu, Racine se jeta aux pieds d'Arnauld, qui, en retour et tout confus, se jeta lui-même à ses pieds : tous deux en cette posture s'embrassèrent. — Racine pénitent, aux pieds du grand Arnauld ; Arnauld, humilié, à genoux devant Racine ! lequel des deux fut le plus grand dans ce moment[1] » ? Rien ne coûtait alors à Racine pour racheter un passé qu'il aurait voulu effacer à jamais. Dans son ardeur de dévotion naissante, il eût tout accepté. La pénitence ne laissait pas d'être dure à cette âme orgueilleuse ; il la subissait, il la chérissait en expiation de ses fautes. A partir de ce moment, c'est ce point de vue chrétien, c'est cette contrition du cœur, cette mortification de l'esprit qui fait le charme du poète. S'il travaille encore furtivement à des vers, c'est pour retoucher des hymnes destinées à un bréviaire janséniste qui ne tardera pas à être condamné. Sans quitter la cour, sans renoncer à ses fonctions d'historiographe suivant le roi, il est tout occupé de sa petite famille qui s'étend chaque année. La main qui écrivit les rôles d'Hermione et de Phèdre, de Monime et de Roxane, compose des lettres toutes pleines des humbles détails d'un ménage de petites gens. Des enfants à envoyer en nourrice, à allaiter, à remuer, occupent toute son âme. Il ne s'agit plus de polir des vers, de revoir ses œuvres, d'en corriger les éditions. Une fois, il consent à reprendre ses tragédies, il y fait quelques corrections, puis tout à coup, effrayé,

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. V, p. 482-488.



CHAPELLE.

comme s'il avait offensé le ciel, il jette au feu l'exemplaire maudit. Il revient aux jeux naïfs qui amusent sa petite famille, il fait avec ses enfants des processions, il imite avec eux l'ordre pompeux des fêtes que l'Église solennise. Il n'a plus d'autre pensée que pour sa maison ; au sortir d'une de ces revues orgueilleuses où se plaisait la magnificence de Louis, il écrit : « J'étais si las, si ébloui de voir briller les épées et les mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales qu'en vérité je me laissais conduire par mon cheval sans plus avoir d'attention à rien, et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière ou dans leur maison, avec leur femme et leurs enfants, et moi dans ma rue des Maçons avec ma famille[1] ! »

Il leur préfère les plus belles compagnies, il ne craint pas de blesser les hôtes illustres qu'il refuse. Monsieur le duc l'attend pour dîner ; la compagnie est nombreuse ; il fait dire qu'il n'ira point. Il y a huit jours qu'il n'a vu ni sa femme ni ses enfants qui comptent manger avec lui une belle carpe, et, montrant au messager ce poisson qui coûtait environ un écu : « Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison auprès de Son Altesse sérénissime. »

Sa petite famille occupe de plus en plus ce bon père. Sous le courtisan nous trouvons le bourgeois. Madelon et Fanchon[2], leurs maladies, leurs dispositions à la vie mondaine où à la vie religieuse, sont tout maintenant pour l'ancien auteur de

1. Lettres à Boileau. — Au camp de Gévries, 21 mai 1692.

2. « Votre petit frère est fort enrhumé aussi bien que Madelon ; ils ne font tous deux que tousser. Fanchon est assez bien et ne se ressent plus de son accident que M. Fagon appelle un catarrhe suffocant. Il nous a conseillé de lui donner de l'émétique ; mais on ne peut venir à bout de lui faire rien prendre. Votre mère et votre sœur se portent fort bien, et vous font leurs compliments ». Lettre XXIIIe.

Phèdre et de *Bérénice*. Ses lettres à son fils, qui va bientôt quitter la maison paternelle, font bien voir de quel côté sont tournés aujourd'hui les sentiments de Racine. Elles sont pleines de sermons. Ce n'est pas seulement la voix d'un père qui vise au succès devant les hommes, ses pensées portent plus haut; c'est au ciel qu'il veut mener son enfant, c'est son salut qu'il demande à Dieu. Ses scrupules rappellent les soins que ses maîtres prenaient autrefois de lui ravir le roman grec de *Théagène et de Chariclée* où sa jeune imagination cherchait à contenter ses rêves. Il tremble que ce fils ne lise trop de livres frivoles, ne s'arrête trop aux charmes du théâtre. « Il me paraît, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de La Chapelle, de ce qu'elle a lu plus de comédies et plus de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout ou plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles le font. Vous êtes engagé dans des études très sérieuses qui doivent attirer votre principale attention, et, pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous en instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non seulement votre conscience et la religion vous obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération pour moi, et assez d'égards, pour vous conformer un peu à mes sentiments pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire [1] ».

Ce n'est pas qu'il interdise à ce cher fils de lire quelquefois des choses qui puissent lui divertir l'esprit; lui-même il a mis entre ses mains assez de livres français capables de l'amuser. Mais il serait inconsolable si ces sortes de livres lui inspiraient

1. Lettre XI.

du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour les livres de piété et de morale dont ce cher fils ne parle jamais et pour lesquels il semble qu'il n'ait plus aucun goût, quoiqu'il soit témoin du plaisir que son père y prend préférablement à toute autre chose.

Le théâtre surtout l'inquiète; les dangers qu'y a courus son âme l'obsèdent encore de leur souvenir, c'est contre les mêmes périls qu'il veut mettre son fils en garde. Il le laisse seul pour quinze jours à Versailles, et voici ce qu'il lui recommande : « Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies qu'on dit que l'on doit jouer à Marly. Il est très important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. » Il y met un point d'honneur qui lui est personnel. Comme sa conversion a été éclatante, que tout le monde la connaît, il semblerait n'avoir aucune autorité sur son fils : « Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très méchante opinion de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments. Je devais, avant toutes choses, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne perdre point l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes indévot, et que Dieu vous est indifférent[1]. »

Le fils s'est abstenu des opéras et des comédies, Racine lui sait très bon gré des égards qu'il a eus pour lui. Ce sacrifice cependant ne rassure qu'à demi son âme inquiète. Peut-être le bon Dieu n'entre-t-il point assez dans les considérations du jeune homme, peut-être n'y a-t-il là qu'une politique tout

1. Lettre XIII.

humaine? Il voudrait bien être assuré du contraire; il voudrait bien que son fils suivît l'exemple du duc de Bourgogne qui, ayant « un goût merveilleux pour toutes ces choses, n'a encore été à aucun spectacle[1] ». Nous voilà bien loin de la lettre à Nicole, et de cette apologie passionnée des théâtres.

La dévotion gagne de plus en plus sur l'âme de Racine, tout son ménage en est également dominé. Sa fille aînée, sortie de Port-Royal, édifie son père par sa conduite et sa grande piété; cependant il y remarque un excès de rigueur qui la rend farouche pour le monde. « Elle pensa hier rompre en visière à un neveu de madame Le Challeux qui lui faisait entendre, par manière de civilité, qu'il la trouvait bien faite; et je fus obligé même, quand nous fûmes seuls, de lui en faire une petite réprimande. Elle voudrait ne bouger de sa chambre et ne voir personne[2]. » Peu à peu elle reprendra les petits ajustements auxquels elle avait fièrement renoncé, irrésolue et mal fixée dans sa vocation ; elle pourrait bien faire comme son frère aîné qui voulait être chartreux. Il n'en est pas de même de Nanette. Au couvent de Melun, « elle paraît beaucoup s'impatienter des quatre mois que son noviciat doit encore durer. Babet paraît aussi souhaiter que son temps vienne pour se consacrer à Dieu[3]. » « Pour Fanchon, il lui tarde beaucoup qu'elle ne soit à Melun avec sa sœur Nanette, et elle ne parle d'autre chose[4]. » Reste encore une petite sœur, celle-ci montre beaucoup de goût pour le monde. « Elle raisonne sur toutes choses avec un esprit qui vous surprendrait, et elle est fort railleuse; de quoi je lui fais souvent la guerre. [5] » Cette petite fille avec son esprit et sa raillerie, voilà ce qui reste des

1. Lettre XIV.
2. Lettre XXIV.
3. Lettre XXXIX.
4. Lettre XLII.
5. *Ibid.*

premières années de Racine; c'est comme un dernier et pâle rayon du soleil d'autrefois. Quant au poète, il fond en larmes pieuses. Tandis qu'au couvent de Melun, à la profession de Nanette, la mère et la sœur aînée de la religieuse ont « extrêmement pleuré », « il n'a cessé de sangloter ». Il avait toujours aimé ces cérémonies, il les recherchait pour y pleurer; aujourd'hui, son âme et sa santé devenues plus faibles ne peuvent plus suffire, il en revient malade.

Quoique Racine n'eût jamais donné dans les âpres discussions du jansénisme, il était difficile qu'il échappât aux soupçons d'un roi prévenu contre cette doctrine, et l'ennemi déclaré de tous ceux qui l'approuvaient. Ses amitiés, son austère retraite, ses scrupules sur des choses en apparence innocentes, l'appareil d'une dévotion sincère, mais en quelque sorte fastueuse dans son austérité, le rendirent bientôt suspect, on peut même dire odieux. On sait comment Louis oublia tout à fait ses bontés pour l'ancien poète. Racine en fut mortellement blessé. Avant d'en être venu à cette rupture, il se plaignait à Boileau des suspicions qui le poursuivaient. Il s'étonnait que son ami, si franc dans l'expression de ses goûts et de ses sentiments de respect pour le Port-Royal, échappât à la malice des censeurs et à l'animadversion du maître. Despréaux lui en donnait la vraie raison avec sa gaieté ordinaire : « Je ne vais à la messe ue le dimanche, tandis que vous vous y allez tous les jours. »

Un mémoire remis au roi au sujet de la taxe qui avait « si fort dérangé ses petites affaires » avait irrité contre lui la colère du monarque. Dans l'état de misère où se trouvait le royaume, c'était trop de hardiesse d'oser représenter au souverain la détresse des peuples et la nécessité de les soulager. Toutefois il eût obtenu son pardon pour tant d'audace, s'il n'eût été prévenu d'un crime plus redoutable. Il faut le laisser parler : « Mais j'apprends que j'en ai une autre (affaire) bien plus

terrible sur les bras, et qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi. Je vous avoue que lorsque je faisais tant chanter dans *Esther* : « Rois, chassez la calomnie, » je ne m'attendais guère que je serais moi-même attaqué un jour par la calomnie. Je sais que, dans l'idée du roi, un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église. » C'est ainsi qu'il écrit à madame de Maintenon, le 4 mars 1689.

Il croit pouvoir compter encore sur sa protection et sur ses bons offices. Il faut voir avec quelle humilité il a recours à elle. N'a-t-elle pas dit souvent que la meilleure qualité qu'elle trouvât en lui, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne? Il a fait par son ordre près de trois mille vers sur des sujets de piété, il y a parlé de l'abondance de son cœur, il y a mis tous les sentiments dont il était le plus rempli. Est-il jamais revenu à madame de Maintenon qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur et de tout ce qui s'appelle jansénisme? Pour la cabale, qui n'en peut point être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au roi qu'il l'est lui-même? « J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchais moi-même, mais, dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du roi ni de l'Évangile ».

Il sait bien ce qui a pu donner lieu à une accusation si injuste. Il a une tante qui est supérieure de Port-Royal. Il croit lui avoir des obligations infinies, ce sont ses prières qui l'ont retiré de l'égarement et des misères où il a été engagé pendant quinze années. Quand elle fut accusée de désobéissance, quand on parla d'ôter à ces pauvres filles le peu qu'elles avaient de biens, il ne lui refusa pas ses petits secours dans cette nécessité, il alla trouver le P. de la Chaise, il lui représenta tout ce qu'il connaissait de l'état de cette maison tant pour le temporel que pour le spirituel. « Je n'ose pas croire que je l'aie persuadé ;

mais il parut très content de ma franchise, et m'assura en m'embrassant qu'il serait toute la vie mon serviteur et mon ami..... Voilà tout mon jansénisme... Du reste, je puis vous protester devant Dieu que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille, et ne suis pour ainsi dire dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous assure, Madame, que l'état où je me trouve est très digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir; je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'ai tâché de mériter. Je cherchais du moins ma consolation dans mon travail; mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de ses bontés [1]. » Nous avons là le plus pénible tableau d'un cœur fidèle à son roi, fidèle à l'Évangile, accablé sous le poids des angoisses où le jettent les soupçons de cabale et de jansénisme. « On souffre, dit M. de Sainte-Beuve, de cette excessive souffrance d'un cœur si beau et de la superstition pour la monarchique idole; mais on lui pardonne comme on ferait aux faiblesses d'un amant trop tendre pour une maîtresse; c'est que le sentiment est approchant [2] ».

On a souvent raconté, et il faut raconter encore, la dernière entrevue de madame de Maintenon avec Racine disgracié : Je ramènerai le beau temps, lui dit-elle, laissez passer ce nuage ! — Non, non, Madame, repartit Racine, vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Mais, reprit-elle, pourquoi vous forgez-

1. Lettre à madame de Maintenon, 4 mars 1698.

2. *Port-Royal*, dernières années de Racine, sa disgrâce et sa mort, p. 507-515.

vous des idées comme celle-là? Doutez-vous de mon cœur et de mon crédit? — Je sais, Madame, quel est votre crédit et quelle bonté vous avez pour moi; mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente : cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations, des sujets de pénitence, et elle aura plus de crédit que vous. » On entendit alors le bruit d'une calèche, c'était celle du roi : « Sauvez-vous, s'écria madame de Maintenon, c'est le roi! » Ce peu de mots portèrent le dernier coup à l'homme de son siècle « qui avait été le plus aimé et le plus universellement recherché [1] ».

Racine paraîtra toujours une victime intéressante du préjugé religieux de Louis XIV; il serait à désirer pour l'honneur du monarque qu'elle eût été la seule. Malheureusement, il n'en est pas ainsi; l'histoire en a bien d'autres plus nombreuses, plus dignes de compassion à enregistrer. La dispersion de Port-Royal et surtout les persécutions contre les protestants marquent d'un sceau funèbre les dernières années du prince, fautes sanglantes, fautes pernicieuses à la prospérité du royaume.

Nous avons vu Racine touché des mouvements de la grâce renoncer à une vie d'égarements et de misères, comme il disait lui-même. A peu près vers le même temps, le roi se sentait également inquiété dans sa conscience sur les scandales de ses amours. Le premier feu de la jeunesse passé, le prince ouvrit l'oreille aux directeurs spirituels de sa vie. On osa lui représenter la condition monstrueuse où il se trouvait avec mademoiselle de Fontanges, madame de Montespan et la reine.

Les coups imprévus de la mort, les ennuis du joug de madame de Montespan de plus en plus dur à porter, les maladies avec leurs brusques atteintes, secondèrent à merveille les

1. *Mémoires* de Racine fils.

conseils du confesseur et les vœux des personnes pieuses. Avant le célèbre jubilé de 1676, à plusieurs reprises le roi était devenu plus dévot. Il avait toujours eu pour la dévotion une disposition originelle et constante. Son éducation l'avait rendu tel qu'il croyait beaucoup à l'influence souveraine des pratiques. On ne peut pas dire qu'il eût une véritable piété. Sa



RACINE.

religion était tout à l'espagnole et à l'italienne. Elle le contraignait dans certains actes extérieurs, mais elle ne touchait pas à l'âme; elle n'en changeait ni les habitudes ni les penchants. On sait comment les belles résolutions de 1676 furent vaines, le jour où il revit madame de Montespan; avec quel élan il se porta vers elle, et combien la rechute fut profonde et publique.

Louis XIV n'avait été ni instruit ni élevé de manière à rien comprendre à la piété et aux austères devoirs qu'elle impose. Son esprit droit, son jugement ferme, mais trop peu éclairé, le laissèrent toute sa vie en proie aux conseils de ses confesseurs, et à la crainte de l'enfer. Dans tous les actes de sa vie il se conduisit par ce principe : Dieu pardonnera beaucoup à celui qui aura beaucoup fait pour le triomphe et l'établissement glorieux de sa religion. Habitué qu'il était à se regarder comme le représentant de Dieu sur la terre, il crut bientôt qu'il avait Dieu en lui. On se garda bien de l'en dissuader. Au contraire, on fortifia autant qu'on put cette opinion extravagante. Desmarets, avant ses succès d'illuminisme, avait prédit en Louis le vengeur de la religion outragée; c'était lui qui devait purger le monde des Turcs, des huguenots et des jansénistes. Les protestants en effet furent inquiétés tout le long du règne de ce prince. Les exécutions devinrent plus cruelles à mesure que l'âge avançait. Cependant Louis XIV ne va pas ainsi tout d'une traite dans ce chemin de perfection qu'il voit ouvert devant lui. Il a des temps d'arrêt. Il revient aux plaisirs; puis, tout à coup, il retourne aux pensées d'expiation, sinon de réformation intérieure. Les dévots, toujours aux aguets, saisissent les moindres symptômes et se gouvernent en conséquence. En 1663 une rougeole avertit Louis XIV de ne pas oublier son salut; la même année on brûle Morin, un fanatique qui se disait le Messie; la cabale dévote attaque avec fureur l'*Ecole des femmes* de Molière qui s'est moqué, dit-on, de l'enfer et a tourné en ridicule les sermons et les enseignements de l'Église.

En 1666, la reine mère demande en mourant à son fils d'exterminer l'hérésie. Cette recommandation, faite aux portes de la mort, dut paraître à Louis XIV comme un ordre venu du ciel. Dès lors, les conversions deviennent les affaires les plus importantes du royaume. Turenne ne résiste pas à l'exposition

de la foi présentée par l'éloquence de Bossuet; on entreprend de convertir Charles II. La persuasion ne pouvait rien sans la Hollande; il fallait avoir recours aux armes. La guerre est déclarée à ce pays. Louvois dit (1668) : « C'est un plan arrêté, le roi détruira la religion prétendue réformée partout où ses armes la rencontreront. » En 1672, lorsqu'il part pour la Hollande, le roi dit lui-même : « C'est une guerre religieuse[1] ». Attendons 1685, après la révocation de l'édit de Nantes; Bossuet va mettre le comble à cette croyance d'une mission divine confiée par le ciel à Louis XIV : « Poussons au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose ce que les six cent trente Pères lui dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, » vous avez exterminé les hérétiques. Roi du ciel, conservez le » roi de la terre ». Voilà ce que nos pères ont admiré; mais ils n'ont pas vu, comme nous, les troupeaux égarés revenir, leurs faux pasteurs les abandonner sans en attendre l'ordre, et heureux de pouvoir donner leur banissement pour excuse. » (25 janvier 1686.)

Longtemps, néanmoins, ce grand devoir à remplir laisse une place au plaisir. La dévotion s'allie, dans la cour, au goût des fêtes et des intrigues. Les deux mondes, celui de la galanterie et celui de la piété, ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les d'Aiguillon, les d'Albret, les Richelieu, les Guénégaud, les Lamoignon ont des complaisances pour les faiblesses du roi. Le parloir du couvent de Chaillot, celui des Carmélites de la rue du Bouloi, voyaient se rencontrer ensemble les mondaines et les saintes. La religion prenait un tour pieux et galant dans les écrits de Desmarets de Saint-Sorlin, directeur, quoique laïque, de beaucoup de femmes de la cour. Ses visions allégoriques ont remplacé la lecture de la *Clélie* et du *Cyrus*. L'illu-

1. Voir, pour tous ces détails, Michelet, *Histoire de France*, *règne de Louis XIV*, passim.

minisme tend à prendre la place du roman. « Les profanes attendrissements, dit J. Michelet, les faiblesses de cœur, n'aidaient pas peu à préparer la sensibilité mystique [1] ».

Tout à coup la scène change, un esprit de sombre tristesse gagne de plus en plus. Il est moins question de plaisir et d'amourettes; le roi pense sérieusement à son salut. Il s'occupe de celui de ses courtisans; il dit tout haut à son lever qu'il sait gré à ceux de ses officiers qui font leurs pâques; il désigne ceux qui manquent à ce devoir. C'est toute une révolution, non dans les mœurs, mais dans les visages. Ces hommes inquiets, légers, inconstants, qui changent de mille et mille figures, que le moraliste croit avoir attrapés au moment même où ils lui échappent; ces hommes, tantôt libertins ou dévots, se trouvent tout à coup fixés : la mode presse; c'est l'étoile de la dévotion qui règne maintenant. « C'est une chose délicate, observe La Bruyère, à un prince religieux de réformer la cour et de la rendre pieuse; instruit jusqu'où le courtisan veut lui plaire, et aux dépens de quoi il ferait sa fortune, il le ménage avec prudence, il tolère, il dissimule, de peur de le jeter dans l'hypocrisie ou le sacrilège : il attend plus de Dieu et du temps que de son zèle et de son industrie ». Satire ingénieuse et détournée de l'empressement de Louis XIV à gagner au ciel tant d'âmes égarées ! Le zèle et l'industrie du monarque mènent vite les choses. On avance à grands pas dans la voie de la perfection et de la résipiscence. Le grand roi ne doute point de la sincérité de tous ceux qui l'entourent. Il a foi dans ses ordres, dans son argent, dans ses dragons. Pellisson et Villars, Bâville et Du Chayla lui gagnent doucement les hérétiques ; lui-même et madame de Maintenon conduisent à bonne fin une sorte de mission entreprise à Versailles. Le roi, personnellement, est entré dans une vie régulière. Madame de Main-

1. Voir Michelet, *Histoire de France, règne de Louis XIV*, passim.

tenon, esprit judicieux, froid, médiocre et patient, a fait ce miracle. Cette femme, qui était la décence même, la réserve, la convenance, a changé le siècle. Avec elle, le prince a pris goût à une sage spiritualité. Il n'est pas devenu plus éclairé, il n'a pas pénétré plus avant dans le fond de la religion : il s'est attaché davantage aux pratiques. Peu à peu, le froid et la sécheresse de madame de Maintenon l'ont tout à fait envahi. Elle n'éprouva point d'ailleurs de résistance à ses désirs ; l'éducation, les habitudes de Louis l'avaient préparé d'avance à cette douce conquête : « Le roi, dit Saint-Simon, n'a de sa vie manqué la messe qu'une seule fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenait un discours public à son lever, par lequel il témoignait qu'il trouverait fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnait au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne voulait pas non plus que ceux qui mangeaient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osait outrepasser ses défenses, car on s'en serait bientôt ressenti. Elles s'étendaient à Paris, où le lieutenant de police y veillait et lui en rendait compte. Il y avait douze ou quinze ans qu'il ne faisait plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors, son très petit couvert était fort retranché les jours qu'il faisait gras ; et le soir au grand couvert, tout était collation, et le dimanche tout était en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui, à sa table, mangeaient gras. Le vendredi saint, grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables [1] ». Est-ce la vie d'un roi, est-ce la vie d'un anachorète ?

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VIII, p. 89.

En remplissant lui-même, avec cette rigueur, les prescriptions de l'Église, Louis ne pouvait en dispenser personne. C'étaient choses de grande conséquence à ses yeux, il ne pouvait pas souffrir qu'on les méprisât. Comme il manquait peu de sermons l'avent et le carême, il souhaitait qu'on l'imitât autour de lui. « A sa messe, tout le monde était obligé de se mettre à genoux au *Sanctus* et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre; et, s'il entendait le moindre bruit ou voyait causer pendant la messe, il le trouvait fort mauvais ».

On lit dans les *Mémoires* de Dangeau, dès 1684 : « 3 avril. — Le roi, à son lever, parla fort de ses courtisans qui ne faisaient point leurs pâques, et dit qu'il estimait fort ceux qui les faisaient bien, et qu'il les exhortait tous à y songer bien sérieusement, et ajoutant même *qu'il leur en saurait bon gré.*

» 21 mai. — Le roi fit, le matin, dans l'église, une réprimande au marquis de Gesvres, sur ce qu'il entendait la messe irréligieusement.

» 26 décembre. — Le major déclara que le roi lui avait ordonné de l'avertir de tous les gens qui causeraient à la messe, etc., etc.

» A la messe, il disait son chapelet (il n'en savait pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'évangile. Aux grand'-messes, il ne s'asseyait dans son fauteuil qu'aux temps où l'on a coutume de s'asseoir. Aux jubilés, il faisait presque toujours ses stations à pied; et tous les jours de jeûne, et ceux du carême où il mangeait maigre, il faisait seulement collation. » *(Ibid.)*

Le mouvement est donné, chacun le suit. Qui voudrait y résister se heurterait à la volonté suprême. Les libertins se cachent, les esprits forts se taisent; Don Juan s'encapuchonne, il se couvre du masque dont tant d'autres se servent pour abuser le monde.

« L'hypocrisie, dit-il avec impudence, est un vice à la mode.



TARTUFE.

et tous les vices à la mode passent pour vertus. Le personnage d'homme de bien est le meilleur de tous les personnages qu'on puisse jouer ». Si Louis XIV n'a pas fait entrer la véritable piété dans les cœurs, au moins il obtient de ses sujets qu'ils lui rendent cet hommage extérieur d'embrasser la profession d'hypocrite. Dieu seul peut sonder les consciences et les reins, le roi ne voit que les dehors; s'ils sont décents, il n'en peut pas exiger davantage. Don Juan ne quittera point ses douces habitudes; mais il aura soin de se cacher et de se divertir à petit bruit : « C'est ainsi qu'il faut profiter des faiblesses des hommes, et qu'un sage esprit s'accommode aux vices de son siècle [1]. »

La Bruyère dit la même chose : « Les dévots ne connaissent de crimes que l'incontinence, parlons plus précisément, que le bruit ou les dehors de l'incontinence. Si Phérécide passe pour être guéri des femmes, ou Phérénice pour être fidèle à son mari, ce leur est assez : laissez-les jouer un jeu ruineux, faire perdre leurs créanciers, se réjouir du malheur d'autrui et en profiter, idolâtrer les grands, mépriser les petits, s'enivrer de leur propre mérite, sécher d'envie, mentir, médire, cabaler, nuire, c'est leur état; voulez-vous qu'ils empiètent sur celui des gens de bien qui, avec les vices cachés, fuient encore l'orgueil et l'injustice [2]? »

Le perfectionnement de ces mœurs nouvelles rend désormais grossiers et misérables les artifices de Tartufe. Molière pensait avoir fixé pour toujours le caractère de l'hypocrite, mais non. Il y a plus et mieux que la copie du théâtre, parmi les originaux de la cour et du monde. Onuphre l'efface. Celui-ci est plus consommé dans son art, plus fin, plus silencieux et trompe plus sûrement la foule sans s'imposer à lui-même aucun

1. *Don Juan*, Acte V, Scène II.

2. *Caractères*, de la Mode.

pénible sacrifice. « Il n'a pour tout lit qu'une housse de serge grise, mais il couche sur le coton et sur le duvet; il ne dit point « ma haire » et « ma discipline »; il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire, et qu'il se donne la discipline. On voit quelques livres répandus dans sa chambre indifféremment, ouvrez-les : c'est le *Combat spirituel*, le *Chrétien intérieur* et l'*Année sainte;* d'autres livres sont sous la clef. Il choisit deux ou trois jours dans toute l'année où, à propos de rien, il jeûne ou fait abstinence; mais à la fin de l'hiver il tousse, il a une mauvaise poitrine, il a des vapeurs, il a eu la fièvre; il se fait prier, presser, quereller, pour rompre le carême dès son commencement, et il en vient là par la complaisance. Il ne cajole point la femme d'un homme opulent à qui il a su imposer, et dont il est le parasite; il sait où se trouvent des femmes plus sociables et plus dociles que celle de son ami; celles qui fleurissent et qui prospèrent à l'ombre de la dévotion lui conviennent; seulement il néglige celles qui ont vieilli et il cultive les jeunes. Il sait ménager sourdement ses intérêts, il ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir; il y a là des droits trop forts et trop inviolables, on ne les traverse point sans faire de l'éclat; il en veut à la ligne collatérale, on l'attaque plus impunément : il est la terreur des cousins et des cousines, du neveu et de la nièce. Le talent qu'il possède à un plus haut degré de perfection, c'est de calomnier ou de médire légèrement et pour un pieux dessein. On lui parle d'*Eudoxe,* il sourit ou il soupire; on l'interroge, on insiste, il ne répond rien; et il a raison, il en a assez dit[1]. » Ainsi Tartufe n'est qu'un apprenti, un écolier novice, bien loin encore d'être passé maître.

On a souvent accusé La Bruyère d'avoir voulu refaire l'œuvre

1. *Caractères*, de la Mode.



LA BRUYÈRE.

du grand comique, on y a vu de la témérité, une espèce d'insolence. C'est mal juger cet admirable chapitre. Outre la différence du genre, qu'on veuille bien réfléchir à la différence des temps. *Tartufe* est de 1664-1667. *Onuphre* ne paraît dans les *Caractères* qu'en 1691, et il n'est définitivement complet qu'en 1692. Quel abîme entre ces deux dates! Quelle transformation dans l'esprit et dans la conduite du roi! D'un côté madame la duchesse d'Orléans et La Vallière, de l'autre les coiffes et la toilette sombre de madame de Maintenon. A la cour les changements se sont faits peu à peu. La Bruyère, en dessinant ses caractères d'après nature avec toute l'attention pour la vérité dont il est capable, a repris l'œuvre de Molière, il l'a mise à un nouveau point de vue. Nous n'avons plus là l'imposteur idéal, universel, le type de l'hypocrisie et du mensonge, nous avons le portrait exact et fidèle du dévot de 1692. L'un est de tous les temps, il ne changera pas dans ses grandes lignes et nous l'aurons toujours parmi nous; l'autre attend la fin de Louis XIV pour inaugurer la Régence.

Rien de tout cela n'échappait à la sagacité de La Bruyère. Il est infiniment instructif à lire dans son chapitre *de la Mode*. C'est là qu'il a dit : « Un dévot est celui qui, sous un roi athée, sera athée. » Il a bien pénétré la cour; il sait ce que c'est que vertu et ce que c'est que dévotion : moins que personne il ne peut s'y tromper. Nous apprenons par lui comment on négligeait vêpres, comment on gardait sa place soi-même pour le salut, quelle attention on mettait à bien connaître les êtres de la chapelle, les endroits où l'on est vu et où l'on n'est pas vu; nous savons les livres de spiritualité dont on se repaît, le jargon inconnu aux premiers siècles; l'art enfin de faire servir la piété à l'ambition, d'aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités.

Ce que les réflexions du philosophe nous font entrevoir, les anecdotes de Saint-Simon nous le confirment. Dans tous

ces hommages extérieurs rendus à la religion, Dieu n'était pour rien. Les plus redoutables mystères n'étaient révérés qu'en la présence du roi [1]. Lui absent, le roi du ciel perdait tous ses droits. La colère ou la faveur de Louis, telle était la sanction de tous les devoirs religieux ; il n'était plus question de la toute-puissance du ciel, de ses punitions ou de ses récompenses. On n'était à la chapelle que pour plaire au prince; s'il n'y était pas, on laissait Dieu dans la solitude et l'abandon. Écoutons maintenant ce récit qui, suivant l'expression de l'auteur, donnera un petit crayon de la cour : « Il y avait une prière publique tous les soirs dans la chapelle de Versailles à la fin de la journée, qui était suivie d'un salut avec la bénédiction du saint sacrement tous les dimanches et les jeudis. L'hiver, le salut était à six heures, l'été à cinq, pour pouvoir s'aller promener après. Le roi n'y manquait pas les dimanches, et très rarement les jeudis en hiver. A la fin de la prière, un garçon bleu en attente dans la tribune courait avertir le roi, qui arrivait toujours un moment avant le salut; mais, qu'il dût venir ou non, jamais le salut ne l'attendait. Les officiers des gardes du corps postaient les gardes d'avance dans la tribune, d'où le roi l'entendait toujours. Les dames étaient soigneuses d'y garnir les travées des tribunes, et, l'hiver, de s'y faire remarquer par de petites bougies qu'elles avaient pour lire dans leurs livres et qui donnaient à plein sur leur visage. La régularité était un mérite, et chacune, vieille et souvent jeune, tâchait de se l'acquérir auprès du roi et de madame de Maintenon. Brissac, fatigué d'y voir des femmes qui n'avaient pas le bruit de se

1. «... Les grands de la nation s'assemblent tous les jours, à une certaine heure, dans un temple qu'ils nomment église ; il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur Dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables : les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paraissent debout, le dos tourné directement au prêtre et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune, et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqué... » *De la Cour.*

soucier beaucoup d'entendre le salut, donna le mot un jour aux officiers qui postaient; et pendant la prière, il arrive dans la travée du roi, frappe dessus de son bâton, et se met à crier d'un ton d'autorité : *Gardes du roi, retirez-vous; le roi ne vient point au salut.* A cet ordre, tout obéit; les gardes s'en vont, et Brissac se colle derrière un pilier. Grand murmure dans les travées qui étaient pleines; et un moment après, chaque femme souffle sa bougie et s'en va, tant et si bien qu'il n'y demeure en tout que madame de Dangeau et deux autres assez du commun.

« C'était dans l'ancienne chapelle. Les officiers, qui étaient avertis, avaient arrêté les gardes dans l'escalier de Blois et dans les paliers où ils étaient si bien cachés, et, quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter. Cela fut ménagé si juste que le roi arriva un moment après et que le salut commença. Le roi, qui faisait toujours des yeux le tour des tribunes et qui les trouvait toujours pleines et pressées, fut dans la plus grande surprise du monde de n'y trouver en tout et pour tout que madame Dangeau et deux autres femmes. Il en parla, dès en sortant de sa travée, avec un grand étonnement. Brissac, qui marchait toujours près de lui, se mit à rire et lui conta le tour qu'il avait fait à ces bonnes dévotes de cour, dont il s'était lassé de voir le roi la dupe. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à peu près qui étaient celles qui avaient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendrait point, et il y en eut de furieuses qui voulaient dévisager Brissac, qui ne le méritait pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles[1]. »

Brissac était un homme droit qui ne pouvait souffrir le faux; Louis XIV s'en accommodait mieux que lui, et prenait sincèrement les dehors de la dévotion pour une piété véri-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, VI, 371. — Voir la même anecdote, IV, 110.

table. En aucun temps de sa vie il n'avait été affranchi de l'influence de ses confesseurs, mais tous n'eurent pas la main également dure. Annat, Ferrier, De la Chaise convenaient à ses premières années, où le plaisir primait souvent le devoir. Ils savaient s'accommoder doucement aux passions du roi. Ils recouraient à des expédients pour sauver les apparences. Ainsi le Père De la Chaise eut plus d'une fois des maladies de politique à la fête de Pâques, pendant l'attachement du roi pour madame de Montespan. Les substituts se tiraient de ce mauvais pas comme ils pouvaient. Il arriva pourtant qu'en une de ces rencontres, le Père Deschamps, que De la Chaise avait mis en sa place, refusa bravement l'absolution. Cette liberté évangélique, qui sentait son honnête homme, dut surprendre le roi non moins que son confesseur ordinaire. Le Père De la Chaise, d'ailleurs, avait, avec un esprit médiocre, un caractère juste, droit, sensé, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Saint-Simon nous dit qu'il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté, qu'il était affable, poli, modeste et même respectueux. Facile à revenir quand il avait été trompé, il était ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. « Judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude... Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles... Le cas de conscience et tout ce qui se fit contre lui de son temps se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel en toutes sortes de temps il rompit bien des glaces [1] ».

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IV, 285.

Louis XIV a fait de lui un bel éloge en s'accusant lui-même aux yeux de la postérité, lorsque après la mort du Père De la Chaise les deux supérieurs des jésuites vinrent remettre au roi la clef du cabinet où se trouvaient beaucoup de mémoires et de papiers de ce Père. Après avoir loué son ancien confesseur, il ajouta tout haut devant tous les courtisans : Il était si bon que je le lui reprochais quelquefois, et il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur. » « Véritablement, dit Saint-Simon, les Pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le Père De la Chaise ».

Cette dureté naturelle au roi allait pouvoir agir désormais sans se contraindre. Ce n'était pas le Père Tellier qui devait réprimer la superbe du roi et adoucir son zèle farouche. La mort du Père De la Chaise, que tout le monde regretta comme une perte, devint, suivant l'expression de Saint-Simon, une plaie universelle et profonde par le terrible successeur qu'on lui donna. S'il n'avait jamais fait le mal qu'à son corps défendant, celui qui devait le remplacer n'admettait ni ménagement, ni tempérament, n'y voyant qu'un crime ou bien une faiblesse indigne.

Sa sombre influence sur les actes du roi, ses funestes conseils justifient la peinture que Saint-Simon a tracée de son caractère : « Sa vie était dure par goût et par habitude, il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption : il l'exigeait pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on dût en avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche... Il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et

poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus... Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible; les yeux ardents, méchants et extrêmement de travers: on était frappé en le voyant[1]. »

Tel était l'homme dont la voix, souveraine puisqu'elle se faisait entendre au nom du ciel et du salut, domina Louis XIV et lui dicta presque tous les derniers actes de son règne. Ce ne furent ni les plus sages ni les plus glorieux.

Un hiver cruel, des revers humiliants, des alarmes répandues partout attristèrent la vie du roi et lui aliénèrent les cœurs de ses sujets. On ne put voir sans une émotion douloureuse les jansénistes dispersés et persécutés, de pauvres religieuses durement punies de leur obstination, et les pierres de Port-Royal amoncelées en ruines sur le sol. « C'est une chose très remarquable, dit Voltaire, que le public, qui lui pardonna toutes ses maîtresses, ne lui pardonna pas son confesseur. Il perdit, les trois dernières années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets, tout ce qu'il avait de grand et de mémorable ».

Au milieu des nuages qui obscurcissaient le soleil jadis si fastueux du roi, il y eut comme deux échappées de lumière dans le ciel noir. Tandis que la dévotion semblait abaisser l'esprit du monarque, la piété vive et tendre de Racine donnait au génie du poète un élan plus sublime et consacrait pour ainsi dire notre poésie française. *Esther* et *Athalie* sont ce dernier effort d'un grand siècle, et le beau couronnement de cette noble époque. Ces deux pièces de théâtre font un digne

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IV, p. 288.

cortège aux grandes œuvres du passé, ce sont de belles funérailles. Mieux que les derniers écrits de Boileau, où respirent aussi la religion et ses graves soucis, ces deux poèmes accompagnent d'une pompe auguste et solennelle les derniers discours de Bossuet et les touchantes homélies de Massillon. Par eux on est consolé des malheurs d'un règne qui s'achève assombri par les scrupules d'une conscience effrayée; ils sont comme un brillant lambeau de pourpre jeté sur un suaire.

Je ne répéterai pas tout ce qu'on sait d'*Esther*. Ces représentations, où le roi ne se lassait pas d'assister et de faire assister sa cour, ont été décrites par madame de Sévigné, et après elle il n'y a rien à dire [1]. La jeunesse des actrices, leur candeur, leurs grâces enfantines, mais non dépourvues d'un manège de coquetterie piquante, leurs costumes opulents, les frémissements de l'assistance, les murmures flatteurs qu'excitait la beauté de certaines jeunes filles autant que leur débit savant et modeste, tout cela se peut imaginer comme le décor riant de cette suave poésie [2].

1. Le roi vit en grand particulier, mais souvent et toujours chez madame de Maintenon, des pièces saintes, comme *Absalon*, *Athalie*, etc. Madame la duchesse de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, le jeune comte de Noailles, y faisaient les principaux personnages en habits de comédiens fort magnifiques, le vieux Baron, excellent acteur, les instruisait et jouait avec eux, et quelques domestiques de M. de Noailles. Lui et son habile femme étaient les inventeurs et les promoteurs de ces plaisirs intérieurs pour s'introduire de plus en plus dans la familiarité du roi, à l'appui de l'alliance de madame de Maintenon. Il n'y avait de place que pour quarante spectateurs.

2. Voici ce qu'en dit madame de La Fayette : « On y porta un degré de chaleur qui ne se comprend pas : car il n'y eut ni petit ni grand qui n'y voulût aller : et ce qui devait être regardé comme une comédie de couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la cour. Les ministres, pour faire leur cour en allant à cette comédie, quittaient leurs affaires les plus pressées. A la première représentation où fut le roi, il n'y mena que les officiers qui le suivent quand il va à la chasse. La seconde fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le Père De la Chaise, et douze ou quinze jésuites, auxquels se joignit madame de Miramion, et beaucoup d'autres dévots et de dévotes : ensuite elle se répandit aux courtisans. Le roi crut que ce divertissement

Un critique ingénieux a montré combien ce triomphe d'*Esther* devait être facile et universel. Chacun y trouvait, en effet, « tableau et miroir à la fois, miroir à des reflets d'allusions rapides, passagères, et la netteté du tableau biblique n'y perdait rien; il en restait pur lui-même [1] ». On peut bien croire en effet que madame de Maintenon devait s'attribuer aussitôt les louanges qui lui revenaient pour les *jeunes et tendres* fleurs de Saint-Cyr; que cette *Esther qui a puisé* ses jours à une source impure rappelait à plusieurs l'*Orpheline des prisons de Niort;* que madame de Grammont, tout occupée des soupirs et des larmes de *Port-Royal,* toute tremblante devant la persécution, applaudissait en son cœur à ces vers dirigés contre la prévention des rois qu'on trompe :

> Je prévins donc contre eux l'esprit d'Assuérus :
> J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie,
> J'intéressai sa gloire : il trembla pour sa vie.
> Je les peignis puissants, riches, séditieux :
> Leur Dieu même ennemi de tous les autres dieux.

Sion dépouillée de sa splendeur, plongée dans la poussière, couverte des vêtements de la captivité, ne représentait-elle pas avec fidélité aux âmes pieuses ces asiles de Port-Royal privés aujourd'hui des bourdonnants essaims, de ces chœurs pieux de jeunes filles élevées dans l'amour du Seigneur? Racine lui-même ne mettait-il pas, dans ces couplets attendris, tous les souvenirs de sa première et innocente enfance? Oui, tout cela est vrai; mais, ce qui domine toutes ces impressions, c'est la joie secrète et le triomphe de Louis XIV ramené vers Dieu par cette aimable *Esther*, réconcilié avec lui-même, avec le ciel;

serait du goût du roi d'Angleterre : il l'y mena, et la reine aussi. Il est impossible de ne point donner de louanges à la maison de Saint-Cyr et à l'établissement. Aussi ils ne s'y épargnèrent pas, et y mêlèrent celles de la comédie. »

1. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. V, p. 489.

tranquille désormais sur le salut de son âme, comptant sur la miséricorde du Seigneur, assuré d'avoir part à son héritage éternel comme il a tenu de lui sur la terre ses succès et sa gloire. Cette bienfaisante demeure de Saint-Cyr où tant de colombes timides, qu'il a rassemblées, trouvent les secours et les guides qui leur manquaient, est le sacrifice le plus acceptable au Maître des cieux ; ces chastes voix qui s'élèvent vers lui vont désarmer son bras, et leurs chants et leurs prières sont autant de flots d'une onde pure qui lavent les pages de ce livre où sont inscrites les fautes de chacun de nous.

Grand Dieu, que cet ouvrage ait place en ta mémoire :
Que tous les soins qu'il prend pour soutenir ta gloire
Soient gravés de ta main au livre où sont écrits
Les noms prédestinés des rois que tu chéris !
. . . .
Tu le vois tous les jours devant toi prosterné
Humilier ce front de splendeur couronné ;
Et confondant l'orgueil par d'augustes exemples,
Baiser avec respect le pavé de tes temples ;
De ta gloire animé, lui seul, de tant de rois
S'arme pour ta querelle, et combat pour tes droits.

Ce ne sont pas de vaines louanges qui lui promettent, comme l'avait fait Boileau, d'échapper à l'oubli de la postérité. Louis maintenant a une ambition plus haute : ainsi que Polyeucte, il veut une gloire immortelle; il méprise les biens passagers de la terre pour aspirer aux félicités durables d'un autre monde. Ce qui le flatte dans ces vers harmonieux, c'est d'y trouver une garantie, je dirais presque l'hypothèque des services qu'il a rendus, qu'il rendra à son Dieu. Ses titres y sont énumérés, rangés en ordre, cotés et paraphés. Comme ces dévots du moyen âge qui rapportaient du purgatoire de saint Patrice une charte en règle, leur donnant droit au ciel, Louis entend la Piété, dans le prologue d'*Esther*, compter ses

œuvres en faveur de la religion ; il la voit lui donner un billet authentique et son âme raffermie peut braver *du démon l'impuissant artifice.*

A un autre point de vue, dans un ordre de sentiments plus humains, quelle n'était pas la satisfaction du roi, quand il entendait vanter et célébrer celle qu'il avait jugée digne d'être sa compagne? Engagé dans cette union qu'il n'osait pas déclarer, il est plus à son aise depuis le jour où le poète, par une allusion délicate, mais vivement saisie, a couronné d'une auréole le front de la veuve de Scarron. Qui donc aurait osé blâmer le prince d'avoir cherché, d'avoir trouvé dans l'amour de cette nouvelle Esther un soulagement pour son âme *offensée?* Non, non, les desseins des hommes ne sont pour rien ici; les desseins de Dieu sont tout. C'est lui qui a tout conduit dans sa sagesse. C'est lui qui, tenant dans ses mains puissantes le cœur des rois, a confondu les menées d'un peuple de rivales :

Qui toutes, disputant un si grand intérêt,
Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt.
Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages :
L'une d'un sang fameux vantait les avantages;
L'autre, pour se parer de superbes atours,
Des plus adroites mains empruntait le secours.

Mais seule Esther avait pour elle le ciel, et Dieu fit pour elle pencher la balance. Ces éloges donnés à Saint-Cyr, devant tout ce que la cour avait de plus fier comme de plus pieux, c'était une compensation à la rigoureuse contrainte de la politique qui interdisait la proclamation du mariage secret. Cette exaltation détournée, mais pourtant visible de madame de Maintenon, c'était un dédommagement de sa discrétion, la récompense de son esprit de réserve et de prudente conduite. « Louis XIV, dit Voltaire, en épousant madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinc-

tion publique qui faisait sentir son élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur ». Mais enfin la modestie et la dévotion ont aussi leur triomphe. En pouvait-elle souhaiter un qui fût plus délicat, qui fût plus permis à son cœur que d'entendre confirmer en beaux vers sa réputation de désintéressement et de vertu? Elle n'ambitionnait rien de plus que de s'entendre appliquer ces passages :

Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
Lasse de vains honneurs, et me cherchant moi-même,
Aux pieds de l'Éternel Je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier.

Voici ce qu'elle écrit à madame Maisonfort : « Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer? j'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les plaisirs; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un affreux vide. » Voltaire dit que cette lettre est authentique.

Quant au roi lui-même, il sentait intérieurement que Racine avait lu dans son cœur et il aimait sans doute à redire avec Assuérus :

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,
Et ces profonds respects que la terreur inspire,
A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
Et fatiguent souvent leur triste possesseur.
Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
De l'aimable vertu doux et puissants attraits !
Tout respire en Esther l'innocence et la paix.

Dans cette cour « moins vive et plus sérieuse depuis que le roi commença à mener avec madame de Maintenon une vie plus retirée », Esther fut un rayon de lumière riante. Mais le génie de Racine, sollicité par ce pieux succès, n'était pas au bout de ses forces; il lui en restait encore assez pour produire le chef-d'œuvre du théâtre français; de bons juges disent même, le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Esther à Saint-Cyr était bien dans son cadre, tout y était dans l'ordre, dans la proportion, dans l'harmonie. Athalie étouffait à l'étroit dans cette classe de jeunes filles; ce qu'il lui fallait c'était le Louvre, les Tuileries ou Versailles, le palais le plus somptueux et le plus auguste avec les acteurs les plus expérimentés. Contraste singulier entre le poète et le monarque : celui-ci tombe et s'abaisse, celui-là monte et s'élève au dernier degré du sublime. Libre des pensées mondaines qui, plus qu'il ne le croyait lui-même, l'avaient guidé dans la composition d'Esther, Racine dépasse enfin les grilles de la cour; il ne se tient plus dans cette balustrade dorée qui entoure le lit du roi, il s'inspire de plus haut. A l'approche d'un âge où l'esprit du passé va faire place à des sentiments nouveaux, il exprime avec force les deux principes du XVIIe siècle : fidélité au roi, fidélité à Dieu. Athalie est là tout entière, c'est aussi là tout le cœur de Racine.

Qu'est-ce en effet que cette pièce? C'est la restauration d'un prince sur le trône de ses pères; c'est le triomphe du Dieu vivant dans son temple. Une reine usurpatrice renversée, une idole détruite et ses prêtres massacrés, il n'est pas de sujet qui pût mieux convenir au groupe des saints dont le poète devenait pour ainsi dire la trompette éclatante. C'est encore une œuvre historique largement traitée, un tableau riche en couleur, dont les scènes empruntées au peuple le plus tragique du monde n'offrent que massacres épouvantables, horreurs sanglantes, assassinats monstrueux. Israël et Juda, jamais plus de

sang versé, jamais plus d'atrocités commises, jamais plus soudaines catastrophes marquées par le doigt de Dieu, accomplies par sa volonté souveraine. Cette intervention céleste de Jéhovah qui se venge, qui se baigne dans le sang de ses ennemis, qui rappelle du tombeau ses élus, répare les ruines de ceux qu'il aime

Et de David éteint rallume le flambeau;

cette action irrésistible d'une main foudroyante remplit l'âme d'une sombre terreur : c'est une épouvante qui suffoque et mène jusqu'à la fin de la pièce par les larmes, par les sanglots, par les affres de la mort.

Dieu, après tout, est le personnage de ce poème, il dispose de tout, c'est lui qui conduit tout. Longtemps outragé, il prend enfin une triomphante revanche. Rappelez-vous Bossuet et sa manière d'expliquer les grandes révolutions des empires. Il trouble, il confond la prudence humaine, il enveloppe ses victimes des mailles d'un inextricable filet; il les mène lui-même dans le piège qu'il a tendu de ses mains. Les princes les plus sages marchent enivrés et chancelants. Dieu a répandu sur eux l'esprit d'imprudence et d'erreur, il les a mis au bord de l'abîme, et le vertige les attire dans le gouffre béant. Que sa colère est terrible! que ses jugements sont redoutables à qui s'écarte de sa loi et ose s'élever contre sa volonté !

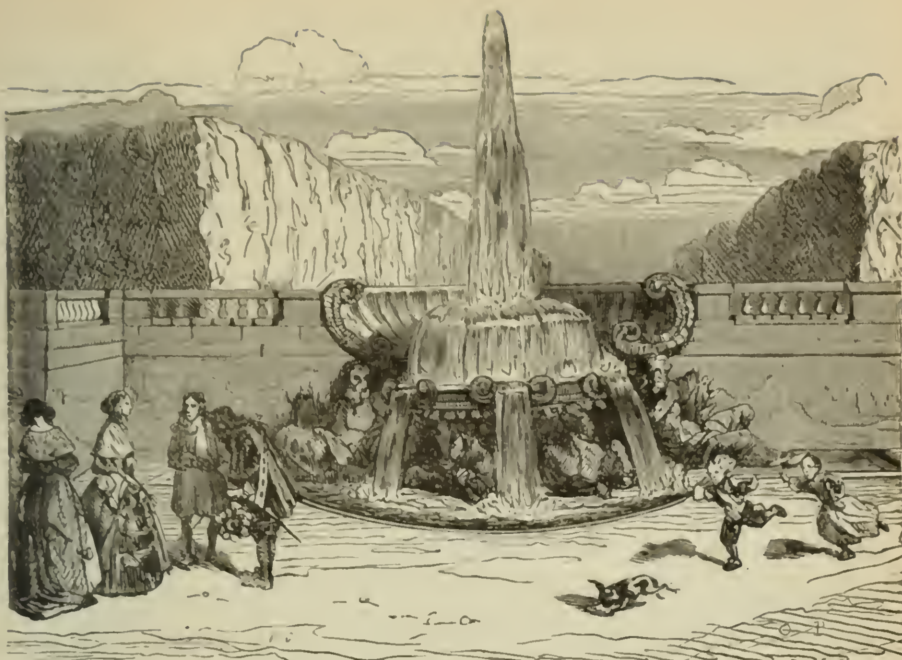
Quelle plus audacieuse révolte contre lui que l'hérésie? Est-il châtiment assez rigoureux pour la punir? Les temples des calvinistes détruits, leurs ministres bannis, leurs familles dispersées; plus de cent mille fugitifs; les montagnes du Dauphiné, du Vivarais, des Cévennes, épouvantées par les supplices, par la roue, par la corde; des Français, dispersés plus loin que les Juifs, répondent aux imprécations de Joad contre Mathan, le prêtre infidèle assis dans la chaire empestée.

Joad n'est pas seulement le prophète antique tel que l'histoire

nous le présente chez les Juifs; en passant par les mains chrétiennes de Racine, il a perdu sa rudesse, sans rien perdre de sa hauteur. C'est un Bossuet, c'est un docteur de l'Église résistant avec une sorte d'horreur aux efforts de l'hérésie et l'écrasant sous le poids de sa parole. Persécuteur, pour obéir à la volonté de Dieu et pour lui plaire, implacable dans sa haine, inflexible dans son aversion, c'est un évêque luttant, la tête haute, contre le pouvoir civil, opposant aux conseils des politiques son inaltérable confiance dans sa cause; c'est encore un prêtre plein de mansuétude pour les humbles et les pauvres, protecteur du faible, défenseur de l'orphelin qui rappelle, au nom du Juge suprême de tous les rois, les princes à la justice, à la modération. Qu'il s'emporte contre Mathan, qu'il lui prédise le sort de la race parjure d'Abiron, de Datan, de Doëg et d'Achitophel; qu'il semble entendre les aboiements des chiens qui déjà sont à la porte de l'apostat et attendent leur proie; qu'il mette Joas en garde contre la voix enchanteresse des flatteurs qui bientôt vont lui dire que les lois les plus saintes,

> Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
> Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
> Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême;
> Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
> Et d'un sceptre de fer veut être gouverné;
> Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime :

Il est impossible de méconnaître dans ce poème la transformation dont l'esprit religieux des dernières années du siècle a marqué le génie de Racine. La critique, en admirant cette hauteur d'inspiration, cette lumineuse beauté, se demande pourtant s'il fallait tant de sang, de larmes, de persécutions et de supplices pour enfanter un chef-d'œuvre.



V

AVOCATS, PROCUREURS, HOMMES DE ROBE

Tout le monde en France connaît la comédie des *Plaideurs* de Racine. C'est un monument de bonne humeur et d'aimable gaieté. Imitée d'assez loin d'une pièce d'Aristophane, elle nous ouvre un jour sur une classe originale de la société au XVIIe siècle, sur les gens du palais.

Je voudrais à cette esquisse brillante ajouter, en forme de commentaires et d'annotations, tout ce qu'on peut trouver sur le même sujet chez les auteurs contemporains de Racine.

Quoique la justice ne soit pas absolument parfaite chez nous, que les procédures soient encore un peu longues et coûteuses, que l'expédition des affaires soit un peu difficile, toujours est-il

vrai que la chicane n'est plus ce monstre affreux que Boileau nous a représenté attaché au pilier de la grand'salle du Palais; ce n'est plus cette fée étique, cette sibylle affreuse, assise sur des monceaux de papier poudreux et allongeant, pour dévorer châteaux, maisons et palais entiers, ses griffes toujours d'encre noircies. Le grand orage de 1789, qui a changé tant de choses chez nous, s'est fait aussi sentir au Palais.

En général, les hommes de robe, les gens du barreau et la magistrature honorent assez aujourd'hui notre pays par leur intégrité. Au reste, même à l'égard de ceux sur qui je vais répéter tant de médisances et peut-être de calomnies, il faudra bien en rabattre. Vous songerez que ce sont des satiriques et des ennemis qui parlent, gens fort enclins à l'exagération; et, s'il est vrai, comme disait Ninon de Lenclos, qu'il ne faut jamais croire que la moitié de ce que l'on dit, vous pourrez réduire à ce taux les malices dont je vais me faire le rapporteur. Il en restera assez pour que nous nous applaudissions de ce que les mœurs et les habitudes scandaleuses des gens du Palais aient aujourd'hui en grande partie disparu.

Au XVII[e] siècle, autour du Châtelet, du Palais de justice, de Notre-Dame, sur la paroisse de Saint-André-des-Arts, sur les quais, vivait toute une population de sergents (ce sont les huissiers), de procureurs, de juges, de conseillers, qui avaient une physionomie à part. Vêtus de noir, portant le rabat, le manteau et quelquefois la robe; les mains embarrassées de sacs à procès, les bras chargés d'*utiles liasses*, on les voyait encombrer l'escalier du Palais et les rues avoisinantes. Le matin, ils se hâtaient d'assister à la messe qui précédait les audiences. L'après-midi, ils retournaient dans leurs études où les attendaient de nouveaux clients et de nouvelle besogne. Ces gens-là, l'imagination et la bouche toujours pleines des termes de leur métier, ne connaissent le monde, disait La Bruyère, que par ce qu'il a de moins spécieux et de moins

beau. Voie d'appel, requête civile, appointement, assignation, évocation, le greffe, le parquet, la buvette, voilà ce qui les occupe. « Ne leur parlez ni de regains, ni de baliveaux, ni de provins, ils ignorent la nature, ses commencements et ses



AVOCATS ET PROCUREURS.

progrès. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui fait croître le blé, jouit du ciel et fait de riches moissons[1] ».

Laborieux, âpres au gain, sobres chez eux, tout indique dans leur extérieur l'étroite parcimonie où ils se sont fait l'habitude de vivre. Furetière, qui les connaissait très bien, nous a décrit leurs vêtements; s'il s'en trouve plusieurs réunis, on voit sur

1. *Les Caractères*, de la Ville.

eux tous les changements que la mode, en un siècle, a pu introduire dans les habits.

Tel a le chapeau plat, tel autre l'a trop haut ;
Tel a talons de bois ; tel, souliers de Pitaut.
Tel, haut-de-chausse bouffe, et tel, serre-la-cuisse.
L'un tient du Pantalon et l'autre tient du Suisse.
Tel a petit collet ; tel, des plus grands rabats.
Tel sur habit de drap manteau de taffetas [1].

Leurs manières répondent à leurs vêtements. Comme eux, elles sont surannées et du temps jadis. S'ils font la révérence, c'est en pliant le jarret comme un bon vieux Gaulois, ou *comme fait un héraut aux obsèques des rois.*

Le peuple, qui les voit dans cet équipage, s'en moque, mais il en a peur ; on sait par des couplets satiriques qu'il confondait volontiers leur grimoire avec celui des sorciers.

Palais de la reine Chicane
Et du roy des Fesse-cahiers,
Archives des vieux plaidoyers,
Porche où piaffe la soutane !
Que de pancartes et de sacs,
Que d'étiquettes, d'almanachs,
Que de grimoires sur ces tables !
Je crois que c'est sur ces placets
Qu'on sacrifie à tous les diables
Pour l'éternité des procès [2].

Le peuple les considère encore comme des espèces d'alchimistes, à qui l'on donne des monceaux d'or et qui ne rendent que des tas de papiers inutiles. On insulte un sergent, il se fait payer les injures ; on le bat, il verbalise ; les soufflets et les coups de bâton se transforment en écus.

Vous connaissez cette scène des *Plaideurs :*

1. M. Ch. Lenient. *Histoire de la Satire en France.*

2. Furetière. *Satires, le Jeu de boules.*

Vous êtes un fripon,

dit M. Chicanneau à l'Intimé déguisé en huissier.

L'INTIMÉ.

Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme.

CHICANNEAU.

Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.

L'INTIMÉ.

Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer :
Vous aurez la bonté de me le bien payer.

CHICANNEAU.

Moi, payer? en soufflets...

L'INTIMÉ.

Vous êtes trop honnête :
Vous me le paierez bien.

CHICANNEAU.

Oh! tu me romps la tête.
Tiens, voilà ton paiement.

L'INTIMÉ.

Un soufflet! écrivons.

CHICANNEAU, *lui donnant un coup de pied.*

Ajoute cela.

L'INTIMÉ.

Bon : c'est de l'argent comptant,
J'en avais bien besoin, etc., etc.[1].

Les gentilshommes ont également horreur de cette noire armée de légistes; quand ils tombent dans les embarras de la chicane, ils sentent se réveiller en eux la vieille ardeur qui leur mettait jadis l'épée à la main. Les jugements de Dieu, les combats en champ clos, voilà qui termine une affaire bien

1. Racine. *Les Plaideurs*. Acte II, sc. IV.

mieux que tous les actes de procédure, et sans appel. Aussi, ils s'irritent quand il leur faut subir les entraves de la justice. Il y en eut même qui punirent les sergents d'avoir osé porter leurs exploits chez eux. Tel fut ce seigneur d'Auvergne, le comte de Tournemine, qui fit couper la main à un huissier nommé Loup, disant que jamais loup ne s'était présenté à la porte de son château sans y laisser sa patte.

De tous les officiers subalternes de la justice, celui qui fut toujours le plus haï, qui eut la pire réputation, ce fut le procureur. Aujourd'hui nous dirions l'avoué. Le procureur dans l'origine se confondait avec l'avocat; plus tard (1693), il s'en détacha pour rester à un rang inférieur; dans certains ressorts, par exemple, il écoutait à genoux la plaidoirie de l'avocat et jamais il ne pouvait recevoir plus de la moitié des honoraires donnés à celui-ci. Le costume même mettait une différence entre eux [1] : le procureur ne portait pas le chaperon fourré dont l'avocat se couvrait les épaules. Peu à peu sont demeurées au procureur les grosses écritures nécessaires à l'introduction des procès. Leur intérêt étant d'allonger et d'embrouiller les procédures, ils n'ont rien fait pour les éclaircir et les abréger. Du reste, cela n'était pas en leur pouvoir. Ce n'était pas eux qui avaient établi ce trône élevé où siégeait Thémis, et où l'on ne pouvait arriver que par douze degrés : la procuration, l'assignation, la mise au rôle, la sommation de lier et joindre, la communication des sacs, la requête, le congé ou défaut, la reprise d'instance, l'adjonction des parties, la correction des conclusions, le jugement préparatoire, l'inventaire et production. En sorte que, s'agît-il de six gerbes d'avoine, comme on l'a dit, ou du comté de Champagne, il ne fallait jamais moins de cinquante à soixante pièces. Et encore au xve siècle avait-on réduit de beaucoup la procédure; car, au xive, il fallait cent

1. Fabre. *Histoire des Clercs de la Basoche.*

feuilles de parchemin pour mener à fin un procès, remplies de ces mots si utiles à l'éclaircissement d'une cause : *dixit, vidit, proponit* [1].

Les plaideurs, qui voyaient ainsi dévorer leur substance par ces frais inutiles, ne cessaient de réclamer. Il faut dire qu'à toutes les époques de notre histoire on a eu pitié de ces cris, et qu'on a essayé de réformer ces longs abus. Les ordonnances abondent pour l'abréviation des procès, mais bien inutiles sans doute, puisque, de génération en génération, ce sont les mêmes malédictions qui poursuivent les mêmes excès.

Notre comédie nationale s'est exercée d'abord sur les gens de robe. L'immortel avocat Patelin est sorti peut-être des mains des clercs de la basoche. Ce devait être quelque original que les clercs voyaient à l'œuvre et qu'ils avaient transporté tout vivant sur leurs tréteaux.

Le poète Guillaume Coquillard, au XVIe siècle, nous mène à l'audience, il nomme les personnages qui composent le tribunal. Ces noms sont des plus expressifs et des plus plaisants. C'est d'abord le juge, maître Jean l'Étoffé, gros, gras et lourd, qui dort pendant la plaidoirie de l'avocat, mais qui se réveille à temps pour l'heure du dîner, et qui n'oublie pas de réclamer ses épices : « Ce sont les droits de nos offices. » Il a pour assesseurs Me Oudart de Maingarnie, et Me Pierre Happart...

La satire prend mille formes diverses pour attaquer les mêmes personnes. Tantôt c'est le diable qui vient dans la grand'salle du Palais se mêler aux travaux des procureurs et des avocats. Il est aussi habile qu'eux, mais non pas plus adroit à gloser sur un texte, ou à commenter une loi. Ailleurs, c'est Satan qui, ayant besoin de nouvelles recrues, envoie ses lieutenants ramasser les impies, les ivrognes, les taverniers, et querir à

1. Alexis Monteil. *Histoire des Français des divers états :* XVe *siècle, l'Avocat.*

Paris, à Bordeaux, à Rouen ou à Rome les *plaidereaulx* et les *advocaceaux*. Ils seront en enfer rôtis et brûlés [1].

Ainsi, sur la terre, la haine de tout le monde; après la mort, les châtiments éternels.

Jenin Landore, dans une farce qui porte son nom, revient du paradis; un clerc l'interroge sur ce qu'il y a vu : « Y a-t-il au ciel beaucoup de sergents? — Non, je n'en vis aucun. — Et des procureurs? — Je vais vous dire la vérité : il y en est venu un, mais il a tellement étourdi Dieu par son babil qu'il a été mis à la porte. — Ainsi point d'huissier, point de procureur; mais y a-t-il des avocats? — Oh! oui, mais un seul. C'est Me Yves de Kaermartin. » Aussi quel homme! Quand il ne pouvait pas accorder deux plaideurs, il leur disait la messe, ayant pris les ordres à Paris. Il en appelait lui-même des sentences qu'il avait rendues comme juge et il plaidait devant les tribunaux pour faire réformer ses propres arrêts. On chantait en son honneur un couplet qui n'était guère à la louange de ses confrères :

Sanctus Yvo erat Brito,
Advocatus, et non latro :
Res miranda populo.

Il y avait sur l'entrée de saint Yves au paradis deux traditions : les uns disaient qu'il y vint en compagnie de saintes femmes. Le portier du paradis, saint Pierre, leur crie : Qui va là? et les saintes femmes répondent : Des religieuses — Attendez là, reprend saint Pierre. nous en avons assez. Puis, s'adressant à saint Yves : Et vous, qui êtes-vous? — Un avocat. — Oh! entrez, nous n'en avons pas. D'autres prétendent qu'il s'était faufilé dans le paradis, et que, lorsqu'on s'aperçut qu'il y était entré, on voulut l'en bannir. Il se souvint fort à propos des formalités de la procédure. Je ne sorti-

1. M. Ch. Lenient. *Histoire de la Satire en France.*

rai, dit-il, que sur signification d'huissier. On cherche un huissier, on n'en trouve pas, et saint Yves reste au paradis.

Tels sont les contes que la malice populaire fait circuler au moyen âge. Ceux qui les répètent n'y croient guère; mais tout est bon à qui se venge.

Vous avez lu peut-être dans Rabelais la peinture du pays des Chicanoux. Quel horrible tableau il fait de Grippeminaud, l'archiduc des chats-fourrés! Il est épouvantable à voir. C'est un cerbère, une chimère, un Osiris. Il a trois têtes : lion rugissant, chien flattant, loup bêlant. Ces trois têtes sont entortillées d'un dragon. Autour de lui ses officiers, tous vêtus de gibecières et de sacs à *grands lambeaulx d'escripture*. Tandis qu'il regarde ces merveilles, frère Jean voit aborder au port de Chicanoux soixante-huit galères et frégates, chargées de levrauts, de chapons, de palombes, de cochons, de chevreaux, de canards, d'oisons, de perdreaux et de toutes sortes de vivres. Il distingue au milieu de cette victuaille des pièces de velours, de damas et de satin, destinées à mesdames les chattes-fourrées; car ce pays, dit-il, vit de corruption [1].

Un célèbre prédicateur, Menot, n'est pas moins ardent dans ses invectives contre les gens de justice. Il faut voir comme il reprend les avocats de leurs *frauderies* et leurs femmes de leur luxe; comme il raille le grimoire des procureurs, les *et cætera* des notaires, la corruption des juges qui vendent aux riches les droits du pauvre. Ici il nous montre un juge trottant sur sa mule; le plaideur qui le poursuit ne peut l'atteindre et, désespéré, meurt de chagrin en laissant sa famille sans ressources.

On connaît ses terribles hardiesses dirigées contre les membres du Parlement :

1. Rabelais. Livre V, ch. XI.

« Messieurs du Parlement de Paris ont la plus belle rose qui soit en France (il fait allusion à la rosace du Palais de justice), mais elle a été teinte du sang des pauvres criant et pleurant après eux. Messieurs de la justice portent de longues robes et leurs femmes s'en sont vêtues comme des princesses; si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en sortirait[1]. »

Voilà comment, jusqu'au xvie siècle, les calomnies, les blasphèmes, les exécrations et les injures se multiplient contre les gens de robe. Au xviie siècle, il y a peut-être moins de sang versé, moins d'innocents sacrifiés, moins de droits vendus, mais la satire trouve encore à mordre sur les mêmes personnes.

Lorsque Scapin veut détourner Argante de plaider, voici ce qu'il lui dit : « Eh! monsieur, de quoi parlez-vous là, et à quoi vous résolvez-vous? Jetez les yeux sur les détours de la justice. Voyez combien d'appels et de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes, combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudrait passer : sergents, procureurs, avocats, greffiers, susbtituts, rapporteurs, juges et leurs clercs. Pour plaider il vous faudra de l'argent; il vous en faudra pour l'exploit, il vous en faudra pour le contrôle, il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, les conseils, productions et journées du procureur; il vous en faudra pour les consultations et plaidoiries d'avocats, pour le droit de retirer le sac et pour les grosses d'écriture. Il vous en faudra pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusion, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointement, sentences et arrêts, contrôles, signature et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous présents qu'il vous faudra faire[2] ».

Deux cents pistoles et quelques coups de bâton débarrassent,

1. M. Ch. Lenient. *Histoire de la Satire en France.*

2. *Les Fourberies de Scapin.* Acte II, scène vii.

dans la comédie, Argante de la nécessité de plaider; mais dans la vie réelle il n'en va pas ainsi, et Charles Sorel nous représente dans son roman de *Francion* un malheureux tombé entre les mains d'un procureur : que n'en a-t-il pas eu à souffrir? Ce procureur le trompe en prenant aussi la cause de la partie adverse; il ne lui parle que d'argent. Il enfle les écritures par une façon d'écrire fort usitée dans les études des praticiens. Ce sont de grands caractères déliés qui ne permettent pas de mettre plus de deux mots dans la ligne; c'est encore une orthographe surchargée de lettres inutiles. Ne croyez pas qu'il se permette d'écrire *pied* sans *d*, et devoir (debvoir) sans *b*; ce n'est pas lui qui veut qu'on écrive comme l'on parle. A-t-il une dépense à faire? Il ne s'en gêne pas, et sur les premières formalités d'une affaire il acquiert tout l'argent dépensé; il juge qu'il faut tel nombre de rôles, et après il faut qu'il les emplisse, quand « ce serait d'une chanson ».

Ces abus sont bien vieux et bien difficiles à déraciner [1].

Le comte de Thibaudeau faisait remarquer là-dessus, au commencement de ce siècle, qu'il était beaucoup plus facile à l'empereur Napoléon de battre les armées de l'Europe que d'anciens procureurs du Châtelet, qui voulaient reconstituer l'industrie du Palais. Ces procureurs, assurément, descendaient en droite ligne de ceux dont parle Charles Sorel.

Ce n'était pas tout. Ces gains faits sur les écritures pouvaient paraître légitimes; mais, comme dit Scapin, il fallait des présents encore, et, en effet, on ne devait aborder son procureur

1. En l'année 1867, le *Moniteur* enregistrait un projet de loi, présenté au Corps législatif, ayant pour objet de réduire ces grosses écritures, et le rapporteur disait que le rôle se payant 2 francs, les avoués ou les notaires rédacteurs ne se sentaient pas engagés à supprimer les redondances, les synonymes parasites, les phrases qui ne sont que la copie de la loi, les superfétations qui, après avoir gonflé le cahier des charges, gonflent l'expédition, la transcription du titre et l'adjudication. Une note indiquait qu'au moment où Napoléon Ier avait mis au jour le Code de procédure, il n'avait pu diminuer tous ces abus.

que les mains bien garnies. Les plaideurs novices pouvaient se laisser prendre à certaines protestations de délicatesse. Le procureur se récriait de ce que l'on voulait attenter à son honneur; il avait les mains nettes, il ne recevait aucun présent, et il éconduisait celui qui tentait de porter préjudice à sa réputation d'intégrité. Mais si l'infortuné plaideur prenait pour argent comptant ces paroles hypocrites, il était bientôt rappelé, et c'était madame la procureuse qui recevait, dans l'antichambre, les cadeaux que son mari ne voulait pas accepter.

Il y avait aussi des plaideurs mieux avisés qui prenaient des biais et des moyens délicats pour faire agréer leurs présents. Ainsi, Charles Sorel nous cite le trait ingénieux d'un de ces plaideurs qui tombe en admiration devant certaines peintures d'assez médiocre exécution qu'il voit chez son procureur. Il veut les avoir, c'est une fantaisie; il en offre le triple de leur valeur; le procureur accepte, enchanté d'avoir des clients qui aiment si fort les peintures médiocres et les payent si cher.

Ainsi l'on s'enrichissait. Ce n'est pas tout d'acquérir, il faut savoir conserver. Ne craignez rien : la maison du procureur est réglée sur le pied de la plus stricte économie. La procureuse, en ce point, seconde admirablement son mari. C'est presque toujours une femme élevée dans le métier, fille de notaire ou de procureur, et de longue main elle a pris l'habitude de tout dispenser avec ordre.

Le procureur avait chez lui une dizaine de clercs, qui faisaient leur stage. Il était chargé de les nourrir, et il les nourrissait aussi peu que possible; il était chargé de les loger, et il les logeait dans les endroits les plus incommodes, dans les plus sales taudis. Ils travaillaient beaucoup. Ils n'étaient pas payés. Ils se levaient tôt, se couchaient tard. Rien de plus pénible que leur existence. Ils descendaient de grand matin à l'étude où le patron les avait déjà précédés; ils allaient au Palais, ils en revenaient vers midi, et ne trouvaient jamais au

retour qu'une très maigre chère. Nous avons une satire intitulée : *les Misères des clercs de procureur*. On voit là à combien d'ennuis ils étaient soumis et quelle habileté avait madame la procureuse pour profiter d'eux et en tirer le meilleur parti. Tantôt elle fait d'un clerc un marmiton, et il tourne la broche. Si le procureur reçoit ses amis, tel autre clerc est chargé de verser à boire. Puis, quand il est temps de partir, c'est encore un clerc qui, le flambeau à la main, reconduit chez eux les conviés. Un clerc sert aussi quelquefois de laquais à la demoiselle, et le maître clerc enfin, dans un besoin pressant, devient maître d'hôtel. Madame la procureuse tient les clefs du pain; il ne s'en mange pas un morceau sans son consentement. Si elle sort, tout le monde jeûne à l'étude, à moins que la servante n'aille dans la maison où madame est en visite, réclamer la clef du pain, ou qu'un clerc, rusé fripon, ne fasse charger l'armoire sur les épaules d'un commissionnaire, et n'en vienne, en pleine assemblée, demander l'ouverture. Mais tout cela n'est rien; une chose irrite bien plus les clercs et redouble leur mauvaise humeur, ce sont les propos tenus à table par la procureuse :

Et pendant le dîner, madame, tous les jours,
Ne tient à son mari sinon que ce discours :
Mon cœur, veux-tu savoir combien valent les vivres?
Onze pièces de bœuf me coûtent quatre livres,
Avecque seulement la fressure d'un veau,
Savoir quatre aloyaux et six ronds de trumeau :
Le pain est hors de prix, et la viande si chère
Qu'il n'y a plus moyen de faire bonne chère;
Sans mentir j'ai sujet de beaucoup m'affliger,
Car nous aurions besoin de ne jamais manger.
Las! si le bon Adam n'eût point goûté de pommes,
Nous ne nous verrions pas en la peine où nous sommes.

Que l'on s'étonne ensuite qu'à leurs moments de loisir, ces jeunes gens assemblés au cabaret de la *Madeleine*, ou de la

Grosse-Ecritoire, ou de la *Belle-Hélène*, fassent des satires de leurs patrons, et décrient leur métier, leurs maisons et leurs femmes!

Voulez-vous avoir le portrait d'un procureur? Furetière va nous le donner. C'est celui d'un homme fort connu et rendu immortel par ce vers de Boileau :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.

Sous le nom de Vollichon, Furetière nous en fait la peinture suivante :

« Vollichon était un petit homme trapu, grisonnant, qui était du même âge que sa calotte. Il avait vieilli avec elle sous un bonnet gras et enfoncé qui avait couvert plus de méchancetés qu'il n'aurait pu en tenir dans cent autres têtes et sous cent autres bonnets : car la chicane s'était emparée du corps de ce petit homme de la même manière que le démon se saisit du corps d'un possédé. On avait tort de l'appeler âme damnée, il fallait l'appeler âme damnante, car il faisait damner tous ceux qui avaient affaire à lui, soit comme ses clients, soit comme ses parties adverses. Il avait la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui passe sa vie à clabauder et dont une des bonnes qualités, c'est d'être fort en gueule. Ses yeux étaient fixes et éveillés, son oreille était excellente, car elle entendait le son d'un quart d'écu de cinq cents pas, et son esprit était prompt, pourvu qu'il ne le fallût pas appliquer à du bien... Il avait une antipathie naturelle contre la vérité [1]. »

Jusqu'ici nous avons vu les procureurs fort économes; mais le XVIIe siècle marche, les mœurs se gâtent, les bourgeois se corrompent. Il perdent leurs habitudes d'ordre; l'affection du luxe et de l'étalage les gagne à leur tour. Jadis les procureurs n'avaient d'autre plaisir que de jouer à la boule. Furetière nous

1. Furetière. *Le Roman bourgeois.*

les représente sur le quai Saint-Bernard, se livrant à cet exercice et mêlant tous les termes du Palais à leur jeu. Regnard [1] fait dire à Jupiter dans le prologue d'une de ses pièces : « Je me suis arrêté au Petit-Carreau à jouer à la boule avec quatre procureurs; ils ne m'ont laissé que trente sols. — Où diable vous êtes-vous fourré là? dit Arlequin. Ces messieurs savent aussi bien rouler le bois que ruiner une famille. »

Mais voilà que les procureurs perdent ces anciennes coutumes. Ils ont maintenant d'autres distractions; on les rencontre souvent à Vaugirard, à la Tête du Maure, dans le cabaret où se rend la société la plus dissipée. On les voit aussi au Moulin de Javelle. Ils se poussent dans le monde, ils arrivent même jusqu'à la noblesse. Ainsi, M. Grimaudin vient d'acquérir le château et la seigneurie de Gaillardin. Elle ne lui a pas coûté grand'chose; il se l'est fait adjuger pour les frais d'une instance qui a duré dix-sept ans; et le fond du procès n'est pas encore jugé. Qu'importe! il prend possession de sa nouvelle terre. Tout est prêt pour la cérémonie, le village est sous les armes. M. Grimaudin veut qu'on en parle. Il veut aussi avoir des témoins de sa gloire, et Martine lui annonce « deux carrosses tout pleins de madames et une charretée de procureux qui venont d'arriver dans la cour de la farme ». Parmi les paysans, le magister du village sait que Grimaudin n'est que le cousin du meunier de Rougemare. Il essayera bien de lui susciter quelque embarras, mais il fera des couplets pour la fête, et finira par chanter avec les autres :

Célébrons la victoire
D'un procureur fameux
Qui, de son écritoire,
S'est fait un destin heureux.
. . . .

1. Regnard. *Le Divorce*, théâtre italien.

En dépit de l'envie,
Sans bombe et sans artillerie.
Il se rend maître d'un château
Entouré d'un fossé plein d'eau [1].

Les femmes des procureurs se mettent aussi à aimer la dépense et à vouloir paraître. Autrefois elles regardaient les avocates avec envie et disaient : « Il n'y a que les avocates pour être magnifiques. » Elles n'ont aujourd'hui plus rien à leur envier. Madame Blandineau a chez elle table ouverte; on joue, on soupe, elle a pris un suisse, elle a une robe à queue, et se la fait porter pour ne pas figurer avec la populace. M. Blandineau tempête, il enrage de ces dépenses qu'il trouve dignes d'un traitant; il parle d'économie, mais on le laisse crier. Voici comment madame Blandineau l'aborde : « Je suis bien aise de vous rencontrer, donnez-moi de l'argent. — Mais hier, vous aviez vingt-cinq louis. — J'ai joué, j'ai perdu, j'ai payé, je vais rejouer. — Mais, madame Blandineau !... — Eh ! fi !... Monsieur Blandineau, au lieu de me remercier d'en prendre du vôtre ! C'est un bien mal acquis qui ne fait point de profit ; je perds tout ce que je joue [2]. »

Voilà la moralité de la pièce qui commence. Les maris ont acquis du bien par des procédés illégitimes, les femmes le dépensent en folles prodigalités, sans parler des fils. Tel est celui de M. Ganivet : il n'a d'autre souci que de dépenser l'argent de son père. Il a secoué la poudre de l'étude paternelle; ne lui parlez pas de sacs à procès, il est homme de qualité; il se lance dans le beau monde. Il vient de s'embarrasser sottement d'une grande virago de chanteuse, mademoiselle Michelle. Au Moulin de Javelle, il jette l'or sur la table de M. Bertrand, l'hôtelier; il croit se faire estimer de lui. Mais M. Bertrand s'y

1. Théâtre de Dancourt.

2. *Id. Les Trois Cousines.*

connaît : « Morgué ! les gens de qualité ne faisont pas comme ça ; c'est un badaud, je ne m'y trompe guère. » Attendez quelque temps, il sera bientôt allégé de ses grands biens ; il est tombé dans de bonnes mains, celles du chevalier et de l'Olive, son valet. Le chevalier a encore des scrupules, l'Olive les fait ainsi disparaître : « Qu'est-ce à dire ? M. Georges Ganivet est le fils d'un procureur qui a ruiné votre famille ; le père est mort, le fils a hérité, c'est à lui de faire restitution, à ce qu'il me semble. Point de scrupules, nous avons de grandes hypothèques sur ces biens-là. » Le raisonnement n'est pas honnête, mais il n'est pas mal fondé.

Il y a dans ces petites pièces de Dancourt, où nous relevons les travers des procureurs, une grande raison et beaucoup de philosophie.

Mais il est temps de laisser là les procureurs, et nous pouvons nous délasser à voir d'autres procès, comme dit le Dandin des *Plaideurs*. Passons donc aux juges et aux magistrats.

Nous laisserons de côté les rangs inférieurs, le bailli de village, dont l'esprit partage toutes les préventions, toutes les haines des paysans qui l'entourent ; aussi ignorant qu'eux, fort ami des petits bénéfices, et souvent ivrogne. Laissons aussi le président d'élection. Il est la justice à lui tout seul dans le canton qu'il habite. Il n'y a ni procureur, ni avocat. C'est lui qui règle tout. Parfois, c'est un marchand, dont la femme a voulu s'appeler madame la présidente et a acheté la charge à beaux deniers comptants. Monsieur ne sait pas écrire, mais il sait signer avec un paraphe, cela suffit. Il jugera au hasard. Pour des gens de campagne, c'est assez, dit sa femme ; et puis, ajoute Lisette, « les juges les plus habiles ne sont pas toujours les plus intègres ».

Ne croyez pas qu'en peignant Dandin, Racine ait mis en scène un personnage de fantaisie ; il voyait autour de lui des gens de cette espèce. Ne croyez pas que Petit-Jean fût un être

de pure imagination, Racine et ses amis l'avaient vu dans plus d'une maison de juge.

Pussort, en rédigeant des ordonnances contre les abus de la procédure, reconnaissait qu'il pouvait se trouver des procureurs honnêtes. De même, il n'était pas impossible de trouver des juges désintéressés; mais alors on les signalait, et leur intégrité était toujours entachée d'un peu de bizarrerie.

Tallemant des Réaux raconte qn'un M. de Turin, conseiller, donnait de grands exemples d'honnêteté. Un seigneur, qui qui avait gagné une grande affaire à son rapport, lui envoya un jour un mulet qui allait fort bien le pas. M. de Turin trouva ce mulet à son retour du Palais, il prit un bâton et le chassa hors de chez lui. Une autre fois, un gentilhomme lui fit un beau présent de gibier; il fit semblant de l'accepter, et, comme cet homme sortait dans la rue il lui jeta ce gros paquet de gibier fort rudement sur la tête, en disant qu'il apprît à ne pas séduire ses juges. Il faut dire qu'il vivait sous Henri IV, qu'il appelait son clerc cheval, son laquais mulet, et qu'il ne traitait pas sa femme plus délicatement [1].

Un autre conseiller, dont Racine semble avoir entendu parler, était fort honnête homme, mais il était visionnaire : il ne parlait aux gens que par la fenêtre de son grenier. Un jour que la communauté des pâtissiers, dont il avait rapporté un procès, lui avait offert un pâté, il le précipita du haut de sa fenêtre par terre, devant la communauté tout entière, pour apprendre aux plaideurs à ne pas corrompre leurs juges.

Il est vrai que ces conseillers nous introduisent dans la magistrature : nous touchons là à l'une des gloires de la France.

Vous savez combien les nom de L'Hospital, de Pasquier, de Molé, de Lamoignon, méritent de respect et de vénération. Tous ces hommes-là, sortis des études des procureurs et des

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 80, édit. Garnier frères.

avocats, se sont élevés au plus haut degré dans l'ordre social. Maîtres de leurs charges, qui sont devenues héréditaires, pourvus d'une grande fortune, leur caractère a pris de l'indépendance, de la noblesse, et ils ont honoré leur robe par toutes sortes de vertus. Mêlés aux affaires politiques, ils y ont joué les rôles les plus honorables, soit qu'ils aient, les premiers, en des temps orageux, conseillé la tolérance comme L'Hospital, soit qu'ils aient bravé les émeutes comme Molé, soit qu'ils aient défendu le pouvoir des rois contre les envahissements des étrangers, comme Pasquier. A ces grandes qualités civiles ils en ont joint d'autres qui en sont les dignes compagnes : l'humanité, les lumières de l'esprit, le goût des lettres, l'érudition, le savoir ingénieux et délicat. Vous n'ignorez pas que L'Hospital faisait d'excellents vers latins; on sait combien le président de Thou aimait l'antiquité, et comment le président Pasquier se délassait des grands travaux de la judicature.

Au XVIIe siècle, la magistrature s'épanouit dans toute sa fleur. Les circonstances heureuses qui avaient fait du Parlement un grand corps politique ont donné là leurs derniers et leurs plus beaux fruits. On se souviendra toujours, comme d'un trait d'héroïsme antique, du courage du président Molé, qui, au début de la Fronde et arrêté, dit le cardinal de Retz, à la troisième barricade, vit un garçon rôtisseur, suivi de deux cents de ses compagnons, lui mettre la pique dans le ventre en criant : « Tourne, traître; et, si tu ne veux pas être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage. » Les conseillers qui suivaient le président Molé, cinq présidents à mortier, se dispersent pleins de terreur ; mais lui, il reste ferme, inébranlable, il ne manque ni dans ses propos, ni dans ses actes, à la dignité de sa robe, et il revient jusqu'au Palais-Royal à travers les injures, les menaces, les blasphèmes et les malédictions.

La Fronde une fois calmée, le Parlement abaissé et même

un peu humilié, ces grandes qualités n'eurent plus lieu de s'exercer; de plus douces vertus en prirent la place. On les vit dans Michel Le Tellier, si bien loué par Bossuet. Tourmenté sans cesse par les gémissements des malheureux plaideurs qu'il croit entendre le jour et la nuit, il s'applique à adoucir leur misère, à leur rendre la justice facile et propice. Il ne ressemble pas à ces magistrats toujours précipités, dont l'impétuosité trouble ceux qui les abordent. Sous lui, la justice tient la balance égale, les juges que leurs coups hardis et leurs artifices faisaient redouter sont sans crédit. Il met sa gloire à calmer les inquiétudes des affligés, tant par son abord aimable que par son intégrité et son attention à faire droit à chacun [1]. Heureux s'il n'eût pas gâté cette gloire en signant la révocation de l'édit de Nantes!

Celle de Lamoignon, malgré Saint-Simon, est restée tout à fait intacte. Sa vie fut, en effet, des plus belles et des plus nobles; consacrée aux fonctions les plus hautes, honorée par la pratique de toutes les vertus, illustrée par l'amitié de tout ce que le siècle eut d'esprits fins et délicats. Les grâces de sa personne, son affabilité, le soin qu'il prit de se faire aimer du barreau et des magistrats, une table éloignée de la frugalité de ses prédécesseurs, son attention à capter les savants de son temps, à les assembler chez lui à certains jours, à les distinguer quels qu'ils fussent, lui acquirent la réputation dont il jouit encore. On aime à se le représenter dans ses conversations familières avec Boileau, souffrant, excitant les vives saillies du satirique, éveillant à table son humeur et sa gaieté, lui indiquant le sujet du *Lutrin*. Devant lui, comme devant tout le monde d'ailleurs, Boileau a toute sa franchise et sa liberté. C'est chez le président que se passe cette scène amusante racontée par madame de Sévigné, où Despréaux, devant des jésuites, célèbre,

1. Bossuet. *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*.

sans les nommer d'abord, les *Lettres provinciales* et finit par faire éclater le nom de l'auteur aux oreilles étourdies de l'interlocuteur. On se souviendra toujours, dans le beau domaine qui fut aux Lamoignons, de la *fontaine de Boileau;* on n'oubliera pas non plus cette espièglerie heureuse et sensée du poète qui, dans un temps où la Sorbonne voulait bannir des écoles la raison au profit d'Aristote, glissa, parmi des pièces à signer, le fameux arrêt burlesque en faveur du philosophe de Stagire. Le président reconnut la fraude; il en rit, il en profita, et l'histoire du genre humain eut une sottise de moins à consigner dans ses annales.

Le nom de d'Aguesseau n'est-il pas devenu le synonyme de piété, de science et d'éloquence? Saint-Simon, qui n'aimait pas en lui la morgue et les prétentions parlementaires, qui lui refusait les talents d'un homme d'État, n'a pu s'empêcher de rendre hommage à son caractère. Il vante sa physionomie sage et spirituelle, son esprit, son application, sa pénétration, son savoir en tout genre, sa gravité, l'innocence de ses mœurs, son accès facile et agréable, sa gaieté, sa plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne, son éloquence, sa justice et sa vertu. En effet, d'Aguesseau semblait avoir été réservé par la Providence, au commencement du XVIIIe siècle, pour lui faire mesurer quels tristes progrès avait déjà faits la décadence des mœurs. Au reste, comment n'aurait-il pas été un magistrat honnête, quand il avait été élevé par un père dont on peut rapporter le fait suivant. Cet homme, très modeste dans sa vie, venait d'être nommé conseiller des finances, et ses amis l'engageaient à réformer son vieux mobilier, afin de le mettre en rapport avec sa nouvelle condition et de suivre ainsi les progrès du luxe croissant. Il parut céder aux prières de ses amis. Il mit 25,000 francs dans un sac et alla trouver madame d'Aguesseau. Il lui offrit cet argent en lui laissant la liberté d'en faire ce qu'elle voudrait pour l'achat d'un mobilier nou-

veau. Mais cette dame lui dit : « Nos meubles sont bien vieux, nous nous en sommes longtemps servis, ils pourront bien nous servir encore jusqu'à notre mort qui ne tardera guère ; il y a dans Paris des familles qui passent des jours sans manger, faute de pain, et qui couchent sur la paille, faute de lit ; si vous m'en croyez, vous leur donnerez ces 25.000 francs. » Et d'Aguesseau, les larmes aux yeux, remercia sa femme de l'avoir deviné ; ils gardèrent leur vieux mobilier, qui s'embellit du lustre d'une belle action. Lui-même continua d'aller à Versailles dans son vieux carrosse, traîné par deux chevaux qui, disent les contemporains, avaient bien de la peine à se traîner eux-mêmes.

Cependant, tout était-il excellent dans la magistrature et n'avait-elle pas ses plaies? Hélas! rien n'est parfait en ce monde. On y trouvait, par exemple, des gens comme le lieutenant criminel Tardieu et sa femme. Vous connaissez ce couple que Boileau a décrit avec tant de verve[1] : les souliers grimaçants de la femme, vingt fois rapetassés, sa jupe faite de trois thèses de satin (on imprimait certaines thèses sur du satin), où l'on pouvait lire le mot *argumentabor*. Tous deux vécurent dans la plus grande lésine. Nourris aux dépens des voisins et des cabaretiers, ils menèrent ce train jusqu'à ce qu'enfin deux voleurs, s'introduisant chez eux à neuf heures du matin, les tuèrent en les débarrassant d'un bien dont ils ne savaient pas profiter. Punition méritée, disait d'Ormesson.

Je viens de nommer d'Ormesson ; si des hommes comme lui résistent quelquefois à la volonté de la cour et refusent de sacrifier leur conscience et leurs principes au bon vouloir du roi, il en est d'autres qui ne marchandent rien quand il s'agit de lui plaire. A mesure que l'autorité de Louis XIV devient plus absolue, les magistrats sont plus souples, plus complai-

1. Satire x.

sants et plus dociles. Henri IV fit venir un jour devant lui le conseiller M. de Turin, dont nous avons déjà parlé; il s'agissait d'un procès entre deux membres de la famille de Bouillon : « Je veux que celui-ci gagne son procès », dit le roi en désignant son favori. « Eh bien ! Sire, lui répondit le magistrat, il n'y a rien de plus aisé, je vous enverrai les sacs, et vous jugerez vous-même l'affaire ». Pareille liberté ne devait pas se retrouver chez Harlay, qui, au dire de Saint-Simon, tenait équitablement la balance entre Pierre et Jacques; mais s'apercevait-il qu'il s'agît d'un courtisan, tout aussitôt il était vendu. Chez cet homme, nous pouvons vérifier cette triste loi de la nature humaine, qui fait tout empirer avec le temps.

Ainsi l'on voit fleurir pendant deux ou trois générations, dans quelques familles, les vertus et les mœurs; puis tout se gâte et s'altère. Harlay a changé la sévérité de la vieille magistrature en une sorte de rigueur pharisaïque, qui le rend redoutable à tout le monde, en fait un cruel mari, un père barbare, un frère tyran, un président dur et farouche, insupportable aux plaideurs, aux avocats, aux magistrats. Ses bons mots sont cuisants et emportent la pièce. Ce n'est plus de la gaieté ou de la plaisanterie, c'est un sel amer, une licence funeste. Il faut dire qu'il fut bien puni; il eut un fils qui devint son fléau, comme il était né pour être le fléau de son fils, dit Saint-Simon. Ce fils était un composé de l'austérité parlementaire et de la dissipation des gens du monde. Guindé, pédant, capricieux, il répète tristement les bons mots de son père. Avare au fond, il joue le prodigue par air; chasseur par faste, magnifique en singe de grand seigneur, il se ruine avec un extérieur austère, triste et sombre. D'humeur incompatible, ils vivaient cependant ensemble, sans se parler jamais. Ils s'écrivaient quand ils avaient quelque chose à se communiquer. Le père se levait devant son fils et demandait qu'on apportât un siège

à M. de Harlay. A table, nul propos, mais force compliments, une comédie continuelle [1].

Les femmes mêmes, dans la magistrature, commencent à se gâter avec le temps, et les vieilles vertus dégénèrent en humeur bizarre. Je pourrais vous citer plus d'une présidente ridicule. Tallemant des Réaux nous en offre à foison; mais j'aime mieux vous présenter le portrait moins satirique de madame Talon, dessiné très finement par Fléchier [2]. C'était la mère de l'avocat général du roi, Denis Talon. Ce magistrat austère n'inspirait pas aux criminels une plus grande terreur que celle dont sa mère lui faisait sentir le poids à lui-même. Elle l'accompagne aux grands jours de Clermont en Auvergne (1665). Elle se doute que les marchands de cette ville voudront profiter de la circonstance pour vendre tout plus cher. Aussitôt, elle fait apporter chez elle les balances, les poids et les mesures de ces marchands; elle ne tarde pas à s'apercevoir que la livre à Clermont n'est que de quatorze onces, au lieu de seize. Elle provoque contre eux la sévérité des magistrats; on règle le prix de toutes les denrées, du beurre, de la volaille, etc., etc. Mais elle n'oublie jamais que la livre n'a que quatorze onces, et elle rabat d'autant sur le prix.

Elle s'imagine d'établir à Clermont des conférences pour venir en aide au soulagement des pauvres, comme à Paris. Le curé de la paroisse remercie le ciel de lui avoir envoyé une personne si charitable. Les dames de la ville s'assemblent, le curé veut dire quelques paroles d'exhortation, il se trouble. Madame Talon s'empare de la parole, fait un long discours et termine, dit Fléchier, par une figure de rhétorique qui émut toute cette pieuse troupe et fit qu'on travailla à faire des règlements. Elle décide que la caisse, où il n'y aura jamais plus de

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. Ier, p. 90; t. IX, p. 266.

2. *Mémoires de Fléchier, sur les grands jours d'Auvergne.*

12 francs, sera fermée d'une double clef; elle donne à chacune ses instructions; elle prescrit à l'économe de quelle grandeur doit être la marmite de la charité, la quantité d'eau qu'il faut mettre dedans. « Vous devez, lui dit-elle, vous étudier à savoir faire un bon potage, savoir les moyens de l'éclaircir s'il est trop épais, en y mettant de l'eau plusieurs fois, ou de l'épaissir, s'il est trop clair, en y mettant cinq ou six œufs. Enfin, on se sépare. Huit jours après, l'assemblée se réunit de nouveau. Le curé veut encore dire quelques mots d'exhortation, il commence : *Par ci-après, mesdames;* le bruit l'empêche d'aller plus loin. Il reprend d'un ton plus haut : *Par ci-après, mesdames.* Point de silence. Il dit encore une troisième fois : *Par ci-après;* mais, ne gagnant rien sur le bruit et les murmures, il se résigne à se taire. Madame Talon prend alors la parole, ordonne le silence et se fait obéir. Puis elle parcourt le rôle de l'économe, elle voit que la dépense y est bien inscrite et elle s'en réjouit. L'économe, interrogée, suppute la somme sur ses doigts, le tout n'allait pas à trente sols, mais il y avait un mécompte de plus de dix sols. Madame Talon se plaint de ce peu de soin; peu s'en fallut qu'elle ne dit ce peu de fidélité. Cependant l'économe se rassure, refait son compte et trouve cette fois qu'on lui redoit plus de dix sols; mais on ne veut pas l'entendre et l'on passe outre. Quant à madame Talon, elle continue d'exercer son autorité dans la ville, elle entreprend la réforme des couvents, et l'on dit que sa coiffe a la forme d'une mitre d'évêque. Telle était la mère de l'avocat général. Elle avait pourtant encore les habitudes de la vieille magistrature, tandis que chaque jour, ces coutumes se perdaient autour d'elle.

En effet, les magistrats deviennent galants, dissipés. Jusque-là ils avaient porté le rabat, le drap, le manteau et même la robe; ils laissaient aux gentilshommes la cravate, le velours et le bouton doré; mais voilà qu'ils méprisent cet ancien équi-

page. La grande robe veut s'égaler à la grande noblesse. En vain on fait des règlements pour rappeler les magistrats à la gravité, à la décence, on n'y réussit pas. La Bruyère remarque ces changements et s'en moque; d'Aguesseau les signale et s'en afflige. Dans sa mercuriale de la Saint-Martin (1700), il blâme tous ces enjoués qui traînent à l'audience avec dégoût les marques extérieures de leur dignité, qui, comme autant de captifs, gémissent de se voir attachés sur leurs sièges, s'abandonnent aux caprices de leurs pensées, à l'inquiétude de leur imagination vagabonde, placent une conversation indécente au milieu des audiences, troublent l'attention des autres juges et déconcertent souvent la timide éloquence des orateurs. Cela n'était sans doute pas nouveau au Palais, mais, à l'approche du XVIIIe siècle, tous ces travers étaient grossis par la licence universelle des mœurs : on approchait des temps de crise.

Entre les procureurs et les magistrats, il faut placer les avocats. Longtemps confondus avec les premiers, ils s'en sont détachés pour se faire une existence à part, ennoblie par l'indépendance de leur caractère. Pontchartrain a bien pu en accuser quelques-uns de perpétuer les écritures, d'agir de mauvaise foi, d'être toujours prêts à plaider les plus mauvaises causes; mais La Bruyère les relève des dédains de la grande magistrature en notant que le mérite personnel et le talent de la parole balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office.

Ils n'étaient pourtant pas exempts de tout reproche. Tandis que les magistrats cherchaient à imiter les gens de cour, la faiblesse des avocats était de vouloir imiter les magistrats; leurs femmes brillaient par l'éclat exagéré de leur luxe, et plus d'un, pour soutenir cet équipage ambitieux, était obligé de rester tout le jour attaché à copier des rôles. Le profit n'était pas très grand à plaider au XVIIe siècle. Une plaidoirie ordinaire ne se payait que trois francs, quatre francs quand on avait de

la réputation. Aussi la pauvreté habitait-elle souvent chez les avocats. Souvent aussi retrouvait-on dans leur conduite des traits qui de loin rappelaient Patelin et ses ruses. On fut obligé, au début du XVIe siècle, de leur défendre d'aller *corbiner* au-devant des messagers chargés des sacs de procès, c'est-à-dire de courir après les clients.

Charles Sorel nous représente dans son cabinet un avocat en consultation [1]. « Cet homme, qui ne dissuadait jamais personne de chicaner, ne manque pas d'animer qui le consulte à poursuivre sa partie. Vous qui êtes noble, dit-il au gentilhomme, il faut que vous montriez que vous avez du courage et que vous ne vous laissez pas vaincre facilement ; le procès est une manière de combat où la palme est donnée à celui qui gagne, aussi bien qu'aux jeux olympiques. Voyez-vous : qui se fait brebis, le loup le mange, comme dit le proverbe ; vous avez à vivre aux champs, parmi des villageois opiniâtres qu vous dénieraient ce qui vous serait dû, espérant de ne vous point payer, si vous vous étiez une fois laissé mener par le nez comme un buffle. Au reste, si vous plaidez en notre illustre cour, il vous adviendra des félicités incroyables, vous serez connu de tel qui n'entendrait jamais parler de vous et, qui plus est, vous serez immortalisé ; car les registres que l'on garde éternellement feront mention de vous, et les héritiers que vous aurez, possédant le bien pour lequel vous prenez tan de peine maintenant, béniront votre ménage et prieront Dieu pour vous tout le temps de votre vie. Ceci vous doit ôter la considération d'un petit ennui passager qui vous dégoûte de poursuivre votre pointe. Je vous conseille donc, pour conclure, de ne point donner de repos à votre partie et de ne point faire d'accord quand elle vous en parlerait. Il n'est que d'avoir un arrêt entièrement définitif. Ne craignez point qu'il ne soit pas

1. Voir le roman de *Francion*.

donné à votre profit, car vous avez une cause infiniment bonne. Là-dessus il prenait Barthole et Cujas par les pieds et par la tête, et c'était alors des lois de toutes sortes de façons, pour prouver le beau droit du client qui croyait tout ce qu'on lui disait, ne sachant pas qu'il était en un lieu où l'on s'entendait des mieux à supposer de faux titres, à ne se souvenir que des raisons de ceux que l'on affectionnait et à juger les procès dessus l'étiquette. »

Ce sont ces mêmes avocats, qu'on appelait du tiers ordre, qui, à l'audience, déguisent ou exagèrent les faits, citent faux, calomnient, épousent la passion et les haines de ceux pour qui ils parlent; qui, suivant le proverbe, sont payés pour dire des injures. Mais quand l'avocat s'élève, soit par la condition de ses biens, soit par son talent, au-dessus de ce rang infime, on le voit promptement attirer sur lui tous les yeux, devenir un citoyen utile, précieux même, et donner à la magistrature ses noms les plus respectés et ses talents les plus glorieux. Ainsi s'étaient formés les Pasquier, les du Vair, les Loisel, les Versoris, les Talon. Ces hommes avaient une grande idée des fonctions de l'avocat. Au-dessus de tous les artifices de la parole, au-dessus de ces « diverses façons de diversifier son bien dire, et de tous ces masques d'oraison », Pasquier, écrivant à son fils qui se destinait au barreau, mettait la prud'homie, c'est-à-dire l'honneur et la probité : « On se laisse aisément mener par la bouche de celui qu'on estime homme de bien; au contraire, soyez en réputation de méchant, apportez tant d'élégance et hypocrisies de rhétorique qu'il vous plaira, vous délecterez davantage les oreilles de ceux qui vous écoutent, mais les persuaderez bien moins. Combattez pour la vérité, et non point pour la victoire. Que votre prud'homie soit ensuite armée de vive force pour terrasser le vice, soutenir vertueusement le pauvre affligé. » Et du Vair disait aux avocats, à l'entrée du XVIIe siècle : « Proposez-vous toujours l'honneur

pour le plus grand salaire de vos labeurs, et vous souvenez que la loi appelle honoraires la récompense de votre travail, comme si elle vous admonestait que c'est par les degrés de l'honneur que vous devez parvenir à la récompense d'un si ingénu et louable labeur. » C'était parler comme les anciens, c'était penser avec noblesse et mettre dans les esprits le premier et le plus important des caractères de l'éloquence : la probité. Tels étaient les principes des Lemaître, des Pellisson, des Patru, des Savaron, qui tous ont honoré leur robe par de grandes vertus et par un grand courage.

Joignaient-ils à ces qualités morales celles d'un goût littéraire toujours pur? Non. S'il en eût été ainsi, nous n'aurions pas aujourd'hui le plaidoyer amusant de l'Intimé dans les *Plaideurs*. Ce rôle d'un avocat, invoquant les plus grands souvenirs de l'éloquence latine pour en tirer un exorde dans un procès où il s'agit d'un chapon enlevé par un chien, ce rôle, dis-je, n'est pas une fantaisie, il n'était que la copie fidèle des orateurs du temps. En voici la preuve. Tallemant des Réaux nous dit : « Un jeune avocat ayant à plaider contre un nommé Defitas, bon praticien, et pas autre chose, s'avisa de prendre l'exorde de l'oraison de Cicéron pour Quintius, où l'orateur dit qu'il a contre lui les deux choses qui, dans la cité, exercent le plus d'influence : le crédit de la partie et l'éloquence de l'avocat, *summa gratia et eloquentia;* Defitas prit aussitôt la parole et dit : Messieurs, l'avocat de la partie adverse ne se tiendra pas pour interrompu ; je ne me pique pas d'éloquence, et ma partie est un savetier [1]. » Voilà le danger et l'abus de ces exordes à la *cicéronienne*, comme on les appelait.

C'est encore un trait original, et qui est emprunté à l'un de ses maîtres, que Racine a mis dans sa comédie, lorsqu'il fait dire à Dandin : « Avocat, ah! passons au

1. Tallemant des Réaux, t. X, p. 217.

déluge. » Antoine Lemaître, plaidant pour la maison de Chabannes, remontait jusque-là dans cette phrase : « Dans les premiers siècles après le déluge, les seuls enfants mâles succédaient à la principauté de la famille. » Cette éloquence judiciaire, qui a des parties élevées, saines et fortes, où l'on peut trouver à louer un emploi solide de notre langue, des raisons bien déduites, des plans bien faits, péchait surtout par un excès : les avocats, remplis des souvenirs du temps de la république romaine, se sentaient trop pressés du désir d'imiter le grand orateur de cette époque orageuse. Sans distinguer ce qu'il y avait de différence entre des causes qui ne touchent qu'aux faibles intérêts d'un particulier et des débats où la politique avait la plus large part, ils voulaient partout être éloquents à l'antique. Tous les sujets ne comportent pas le pathétique, la gravité des penséss, le luxe des périodes; il faut savoir être sobre et tempéré dans les petits sujets. On ignorait cet art. Même les meilleurs avocats ne pouvaient s'empêcher de glisser sur cette pente. Les leçons ne leur manquaient pas, mais ils ne voulaient pas en profiter. Ils ne pouvaient se passer de parler du roi Pyrrhus ou de la bataille de Cannes. A Rennes, un jeune avocat, plaidant contre un homme qui avait coupé quelques chênes, alla rechercher ce qu'il y a dans toute l'antiquité à l'avantage des chênes. Les druides ni les chênes de Dodone n'y furent oubliés. L'autre avocat, après l'avoir laissé jaser, dit : « Messieurs, il s'agit de quatre chesneaux que ma partie a coupés et qu'elle offre de payer au dire de gens à ce connaissant [1]. » C'était bien rabattre toute cette belle éloquence.

Mais, direz-vous, c'était un jeune homme; on est sujet, à ses débuts, à de telles erreurs; mais les grands orateurs du barreau n'y tombaient pas après un certain âge. Détrompez-

1. Tallemant des Réaux, t. II, p. 108.

vous : les Talon, les Le Maître, les Gautier, les Pellisson amoncelaient dans leurs plaidoiries tout ce qu'ils pouvaient de citations, de traits d'histoire, de grec, de latin, d'images mythologiques, sans compter les pointes, les équivoques et tous les jeux de mots. Denis Talon, ouvrant les grands jours d'Auvergne, épuise toute la lumière du soleil à se procurer des figures. Le monarque est dans son empire comme le soleil dans le monde. Ce roi des planètes, bien qu'attaché à sa sphère, n'éclaire pas seulement les astres voisins, mais, poussant sa vertu jusque dans le centre de la terre, là il produit les métaux, ici il fait croître et fructifier les plantes, d'un côté il excite des tremblements et de l'autre il allume des feux capables de faire des embrasements effroyables : telle est l'étendue de la puissance du souverain... Si le roi est un soleil, que seront les magistrats qui rendent la justice en son nom? Vous le comprenez sans peine : ce sont des lumières ardentes, ce sont des feux animés : ce sont les rayons vivants de la majesté souveraine, et ces rayons, voyez la justesse du style, ces rayons se privent de la douceur de la campagne pour venir, le flambeau à la main, éclairer ceux qui habitent dans une région de ténèbres et leur donner une nouvelle vigueur par les douces influences d'une chaleur modérée... Eh quoi! tant d'images pour venir faire justice de quelques criminels qu'on pendra en cérémonie! Quel avocat général voudrait aujourd'hui parler de la sorte?

On ferait un volume de tous ces traits de mauvais goût. Et pourtant, ces hommes avaient de la réputation, leur parole avait de l'influence, on courait pour les entendre; ils échauffaient leurs auditeurs. On chercherait en vain aujourd'hui dans ces plaidoyers les traces de la vie, on n'y trouverait que l'ennui. L'impression leur a fait tort : ce qui leur manque, c'est l'action, c'est ce souffle d'inspiration momentanée qui échauffait la parole des orateurs et se communiquait aux auditeurs. Ce

devait être, en effet, un spectale plein d'intérêt qu'une de ces plaidoiries de Le Maître, où, piqué de rivalité avec Talon, il s'abandonnait tout entier à la verve, au feu de son talent. « Il avait, dit un contemporain en parlant de son dernier plaidoyer (celui qui fut le chant du cygne de cet orateur que la piété allait ensevelir à Port-Royal), toujours le corps bandé, toujours le bras étendu, toujours sur le bout du pied, toujours l'œil arrêté sur lui, comme étant le dernier effort qu'il faisait, et résolu, au sortir de là, de faire à Dieu un sacrifice de ce talent si rare, et de rendre muette à l'avenir une bouche qui était l'admiration de la France ».

On nous parle aussi d'un avocat nommé Gautier, surnommé Gautier la Gueule, dont Boileau a immortalisé l'aigreur et la causticité dans ces paroles :

..... Plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant.

Ce feu, ce sel, tout cela a disparu dans ses plaidoyers écrits.

Il y avait encore une autre raison qui faisait écouter avec plaisir ces orateurs plaidant devant les juges : c'étaient leurs saillies, leurs mots spirituels, leurs interruptions plaisantes, leurs réflexions malignes, leurs luttes avec les présidents. M. Dupin a écrit une lettre pour discuter jusqu'à quel point un président a le droit d'interrompre un avocat ; les présidents du XVIIe siècle s'accordaient toute liberté sur ce point, et Harlay plus que personne. On a réuni en volume ses bons mots à l'audience ; Tallemant nous en a aussi conservé quelques-uns. C'était une malice inépuisable, une soudaineté de plaisanterie à dérouter les plus hardis. Un avocat nommé de Jameville plaidait pour la veuve d'un homme qui avait été tué d'un coup d'arquebuse, et dans sa narration il prit la posture d'un homme qui en couche un autre en joue. Le premier président

de Harlay lui dit : « Avocat, haut le bois, vous blesserez la cour. » Un autre, en plaidant, se mit à parler d'Annibal; il était fort longtemps à lui faire passer les Alpes : « Hé ! avocat, lui dit-il, faites avancer vos troupes. » C'étaient autant de leçons de goût. A un autre qui parlait sans raison ni mesure de la multitude de chevaux qu'avait Xerxès : « Dépêchez-vous, avocat, cette cavalerie fourragera le pays. » Les avocats, à leur tour, le rendaient bien aux interrupteurs. Le président de Verdun tourmentait une fois Desnoyers afin qu'il abrégeât, et il n'avait encore rien dit que ceci : « Messieurs, je suis appelant; » il reprend : « Messieurs, je suis appelant d'une sentence du juge de Chauleraut. — Qu'est-ce que Chauleraut? dit le président. — Messieurs, c'est pour abréger, c'est-à-dire Châtelleraut. » Un avocat nommé Rosée dit au président, qui lui faisait observer qu'il aurait à répondre aux moyens de son adversaire : « Monsieur, la mèche est sur le serpentin [1]. »

Mais, heureusement pour l'histoire des avocats, nous n'avons pas seulement à relever chez eux des phrases mal faites ou des réparties plaisantes. On trouve dans leurs annales, dès leur institution même, plus d'un fait qui les honore. Cette profession a toujours porté ceux qui la pratiquent vers l'administration des affaires publiques. Le nombre d'hommes politiques que la corporation des avocats a fournis serait immense si l'on en voulait entreprendre la liste. Cela mériterait d'être fait, ce serait un recueil d'actions généreuses, de beaux traits d'éloquence ou même de courage. Tel fut au XIVe siècle Jean Desmarets, avocat du roi, excellent orateur qui, suspect aux princes du sang, dont il contrariait les ambitions rivales, fit avancer la majorité de Charles VII. Il calmait les séditions dans Paris, menant le peuple par la puissance de sa parole. Malade, il se faisait porter sur les places publiques pour haranguer la

1 Mémoires de Tallemant, t. II, *Avocats*.

foule, et traitait avec la cour au nom de la ville de Paris. Les grands services qu'il avait rendus au roi n'empêchèrent pas celui-ci de le livrer à la haine de ses ennemis; il fut décapité, comme le grand orateur de l'antiquité, pour avoir cédé à une ambition généreuse, pour s'être jeté dans les tempêtes de la vie publique. Renaud d'Aci, avocat comme lui, subit le même sort pour s'être fait distinguer par une égale éloquence.

De tout temps, les avocats ont eu chez nous le noble désir d'entrer dans le domaine de la politique. Vouloir les en blâmer, ce serait peut-être arracher les plus belles pages de notre histoire. Quel plus noble emploi du talent de la parole? Où trouver ailleurs des sujets mieux faits pour échauffer le cœur? Qui sait combien les progrès de notre civilisation eussent été plus lents à se faire, s'il ne s'était pas, à chaque époque de notre histoire, rencontré de ces hommes naturellement portés par leurs études à prendre place dans les conseils publics où se traitent les grands intérêts de la nation? J'ose dire que cette corporation, autant qu'une autre, plus qu'aucune autre même, a contribué à l'avènement de l'équité dans le gouvernement de la France. Je n'en chercherai pas d'exemples hors du sujet et du temps que je me suis proposés. Voici les états généraux de 1614 qui ouvrent le XVIIe siècle. Déjà la révolution de 1789 est là tout entière, avec ses aspirations, et quelques-uns de ses mots les plus retentissants. Le tiers état a envoyé pour le représenter des avocats, des juges, des officiers de finance. Quand ils se trouvèrent tous réunis, dit un historien, en robes noires, en bonnets carrés, ils avaient l'air d'un tribunal assemblé pour juger les nobles et la cour. Les nobles et les évêques qui, jusque-là, les ont méprisés parce qu'ils sont soumis à l'impôt de la gabelle et aux perquisitions des gabeleurs, les nobles et les évêques qui les ont traités jusqu'ici d'espèce *mécanique et épicière*, commencent aujourd'hui à se défier d'eux. Ils viennent en effet de prononcer un mot

terrible : la suppression des pensions, c'est-à-dire à peu près l'abolition des privilèges. Par représailles, les deux ordres supérieurs ont mis en avant l'abolition de la vénalité des charges. C'était ruiner les magistrats, c'était appauvrir leurs familles, qui ne possédaient guère d'autres biens. La tactique était habile, elle ne put réussir. Le tiers état accepte avec enthousiasme la proposition qui abolit la vénalité des charges, « ferme la porte aux ignorantes richesses, pour ne l'ouvrir qu'à la vertu ». C'est une espèce de nuit du 4 août faite par la magistrature.

Dans cet élan de patriotisme, la grandeur de la situation, l'amour de la justice, le sentiment des misères du peuple tirèrent de quelques poitrines des paroles qui, pour avoir été perdues dans le moment, n'en devaient pas moins revenir plus tard en échos terribles. Mais nul ne fut plus éloquent que Savaron, avocat du roi au présidial de Clermont-Ferrand : « Que la vénalité des charges périsse, s'écria-t-il, et périssent en même temps les pensions !... Elles en sont à ce point que le peuple, désespéré, pourra bien faire comme ses aïeux les Francs, qui brisèrent le joug des Romains. Dieu veuille que je sois faux prophète !... Mais enfin c'est ce brisement qui a fondé la monarchie. » Puis, s'adressant à l'Église : « Tous vos discours sucrés ne réussissent pas à nous faire avaler la chose. Vous craignez pour le roi, s'il perd un million et demi du côté des magistrats, mais non s'il perd pour la charge des pensions qui est de cinq millions. » Élevant plus haut son éloquence, il dit au roi : « Sire, soyez le roi très chrétien ; ce ne sont pas des insectes, des vermisseaux, qui réclament votre justice et votre miséricorde ; c'est votre pauvre peuple, ce sont des créatures raisonnables, ce sont les enfants dont vous êtes le père et le tuteur... Prêtez-moi votre main pour le relever de l'oppression. Que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu en Guyenne et en Auvergne les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ? »

Il avait bien besoin, cet avocat officieux, de se faire le

défenseur du peuple ! Qu'est-ce que le peuple pour le duc d'Épernon ? Faisons taire, se dit-il, cet ennuyeux déclamateur. Les nobles menacent, crient, peut-être frappent le tiers état, et quand les magistrats, les juges et les avocats qui le composent traversent la longue galerie des Merciers au Palais, ils ruent leurs éperons à travers les robes, ils les tirent pour faire tomber ceux qui les portent. On demande que Savaron fasse des excuses; voici ce qu'il répond : « J'ai porté les armes cinq ans, et j'ai moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. » Nul n'osa toucher à sa personne, on se contenta de dire qu'il devait être fouetté par les pages et berné par les laquais.

Ces avocats étaient trop incommodes; comment! de Mesmes, lieutenant civil, avait osé dire que les trois ordres étaient trois frères! Sans revendiquer la primogéniture pour le tiers, il faisait remarquer que souvent, dans les familles, les aînés ravalent les maisons, tandis que les cadets les relèvent! — « Quoi! s'écriaient les autres, des fils de savetiers nous appeler frères! » Et le tumulte montait à son comble.

Il n'y avait qu'un moyen d'en finir, c'était de disperser cette assemblée de bavards séditieux. On ferme leur salle, on enlève leurs bancs, on déchire les tapisseries, et le 23 février, devant les portes closes, l'un d'eux prononce ce mot que Sieyès redira plus tard dans des circonstances à peu près semblables : « Sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier à la salle des Augustins? » Il n'est pas d'usage de notre temps de louer les avocats. Je le ferai pourtant, ces faits sont trop à leur gloire pour qu'on les oublie; je le ferai aussi pour engager ceux qui suivent la même profession à cultiver les mêmes vertus, à s'honorer par le même courage.



VI

LES MÉDECINS ET MOLIÈRE

Il s'était fait au XVIIe siècle une grande révolution : l'esprit humain s'était émancipé. Asservi depuis longtemps au joug des Anciens, il avait reconquis ses droits. Descartes avait détrôné Aristote. Il n'était plus question de jurer sur la foi du maître ; il fallait contrôler ses oracles par les oracles bien plus certains de la raison et de l'expérience. La réforme entreprise par Bacon dans les sciences s'étendait maintenant à tout, et il n'était plus d'opinion qui pût entrer dans les esprits que par l'évidence. En dehors des vérités religieuses, tout était à refaire; le XVIIe siècle ne manqua pas à sa tâche. Bossuet,

Fénelon, Pascal, Malebranche adoptèrent le cartésianisme. La philosophie ne fut pas seule à subir cette influence, les lettres s'inspirèrent aussi de cet amour sublime de la vérité; les arts y participèrent et les découvertes les plus fécondes étonnèrent, en les charmant, les contemporains de l'illustre philosophe.

Toutefois, ce mortel que La Fontaine plaçait, à cause de son génie, entre Dieu et les hommes, ne triomphait pas sans ennuis. Il avait le sort de tous les bienfaiteurs de l'humanité; il était poursuivi, inquiété. La France ne lui offrait plus un asile assez sûr pour y vivre sans crainte; il demandait à la Hollande le repos que son propre pays lui refusait; il acceptait les avances d'une reine qui devait bientôt mépriser le trône, et, dans les contrées trop froides de la Suède, il trouvait une mort cruelle et prématurée.

Mais qu'importe l'homme lui-même, quand il a déposé le germe d'une idée dans les esprits? Il peut périr sur le sillon qu'il a ensemencé; le champ ne restera pas infertile. D'autres ouvriers viendront pour continuer l'œuvre, pour faire croître et recueillir la moisson.

En effet, Descartes n'a pas encore disparu, et voilà que Pascal renverse avec son impétueuse et vive logique les idoles des Anciens. C'est nous, dit-il, qui méritons d'être appelés ainsi, bien mieux que ces Anciens qu'on révère. Ils n'étaient que des enfants; ils naissaient à peine au monde. Ils en ont connu ce qu'ils ont pu, leurs efforts ne sont point à mépriser; leurs découvertes n'ont pas été sans mérite. Sachons leur rendre la justice qu'ils réclament, ils ont commencé à défricher ce champ où d'autres générations ont également marqué leur passage. Mais que pouvaient-ils? Leurs instruments imparfaits, leurs méthodes incomplètes ne leur ont assuré qu'un faible empire sur une faible partie de la nature. Nous sommes allés plus loin qu'eux. En profitant de leurs travaux, nous les avons agrandis de plus riches découvertes. La science s'accroît

d'année en année; rien ne se perd de ce qu'elle a une fois conquis. Nos descendants grossiront ce dépôt qui doit s'augmenter d'âge en âge. Le monde, ajoutait-il, est comme un homme universel qui, vivant sans jamais mourir, accroîtrait sa science.

Rien ne nous semble aujourd'hui plus simple que ce langage. Il y a un tel abime entre nous et le passé que nous compren-



LE MALADE IMAGINAIRE.

drions à peine qu'une intelligence pût se refuser à ces vérités de sens commun. Et pourtant, il n'a pas toujours régné parmi nous cette liberté d'esprit qui admet le grand jour de la raison dans les choses d'expérience, d'observation et d'étude. Il fallut combattre et lutter pour détruire le passé et ses gothiques préjugés. Les vieilles écoles de médecine, par exemple, remplies de gens instruits, mais d'une science opiniâtre et aveugle,

s'opposèrent longtemps aux progrès des découvertes nouvelles. La circulation du sang fut par elles traitée de roman chimérique. On ne pouvait croire, parce qu'on ne l'avait point lu dans Aristote, « que le cœur se dilate et se contracte avec une force toujours égale, que tout notre sang circule dans les artères et dans toutes les veines environ six cents fois par jour avec une rapidité que n'a point le fleuve du Rhône ». C'est alors que Molière apparut pour combattre par le ridicule ces préventions obstinées et désabuser les hommes d'un vain et dangereux entêtement. Mettons-nous à ce point de vue pour juger les plaisanteries de Molière sur la médecine et les médecins. Loin de ne voir dans ces scènes immortelles que l'intention de faire rire le parterre, nous y découvrirons une haute philosophie; nous y verrons l'acteur comique se faire l'auxiliaire de la raison, en assurer le triomphe, sans rien faire perdre à la comédie de son aimable enjouement.

Qu'on ne croie pas que Molière poursuivît des ennemis à demi vaincus, et se plût à leur donner, dans un combat trop facile, le dernier coup, le coup de grâce. Ce serait une bien grave erreur. Leur défaite n'était rien moins qu'assurée ; le vieil esprit n'était rien moins qu'abattu et dompté; il se défendait avec une énergie passionnée. Cette résistance tirait toute sa force, comme le dit Molière lui-même, d'une impétuosité de prévention, d'une roideur de confiance et « d'une brutalité de sens commun et de raison », qui faisait voir du crime à vouloir examiner des règles autorisées par un si long usage.

On en pourra bien juger par ce que nous allons dire. Le *Malade imaginaire* fut représenté pour la première fois le 10 février 1673 sur le théâtre du Palais-Royal ; deux ans auparavant, seulement, en 1671, l'Université de Paris entreprit des démarches auprès du premier président Lamoignon pour faire interdire, par arrêt judiciaire, l'enseignement, dans les

écoles, des doctrines de Descartes, « et maintenir Aristote en la pleine et paisible possession desdites écoles ». Ces démarches risquaient fort de réussir. Elles n'avaient rien de contraire aux usages de notre pays; il existait des précédents qu'on ne manquait pas d'invoquer. En 1624, le Parlement de Paris avait condamné au bannissement trois auteurs qui avaient contredit la doctrine du philosophe de Stagire ; en 1547, le roi de France avait supprimé un ouvrage de Ramus où celui-ci reprochait des fautes au fondateur de la philosophie du Lycée. On ne pouvait faire moins contre Descartes et Gassendi qui, également hostiles à l'ancien oracle des écoles, se voyaient approuvés et suivis par de nombreux partisans. Étrange destinée du philosophe grec! Condamnés d'abord en 1209, 1215, 1231 et 1265 par un concile, deux légats et un pape, quelques-uns de ses écrits attiraient l'excommunication sur leurs lecteurs; mais, autorisés dans la suite, dès 1366, par deux cardinaux délégués d'Urbain V, ils trouvaient des protecteurs dans l'Université parisienne, c'est-à-dire dans l'Église qui seule avait alors la mission d'instruire les peuples!

Qu'allait-il arriver? Le premier président M. de Lamoignon inclinait à autoriser les poursuites, quand il en fut détourné par une malice de Despréaux. Ainsi que Molière, Boileau rendait service à la philosophie et sauvait une sottise au Parlement de Paris.

Brossette a raconté comment l'auteur des *Satires* s'y prit pour couper court aux poursuites de l'Université. Il écrivit son fameux *Arrêt burlesque* « donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres ès arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagire, au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote ». Cette pièce où pétillent le bon sens et l'esprit de Boileau n'est pas, à mon goût, le moindre de ses ouvrages; j'aime à l'y voir avec sa verve juvénile, son ironie, sa causticité, se faire l'avocat des découvertes

nouvelles; j'aime à y retrouver l'inspiration qui lui dicta ce précepte fameux :

> Aimez donc la raison, et que tous vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

S'il fallait en croire le commentateur, le poète aurait fait glisser soit par son frère, Jérôme Boileau, soit par son neveu Dongois, l'*Arrêt burlesque* parmi d'autres plus sérieux que l'on présentait à la signature de Lamoignon. Celui-ci se serait aperçu de la ruse et aurait dit au greffier : « Ah! voilà un tour de ton oncle. » Berriat-Saint-Prix, qui n'épargne aucune des erreurs de Brossette, combat cette anecdote qui se trouve aussi dans le *Menagiana*. Il peut avoir raison. Il n'en est pas moins vrai que le président s'opposa aux prétentions de l'Université et que l'affaire en demeura là. Tout le monde sait avec quel talent d'acteur Despréaux débitait ses œuvres; je me figure que ce ne devait pas être un médiocre plaisir que de lui entendre réciter cette petite composition où le langage propre au Palais relevait encore ce qu'il y avait de divertissant dans le fond même de la pensée. En voici des extraits :

« Vu par la cour la requête présentée par les régents, maîtres ès arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms, que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de Maître *en blanc* Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collège du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux ; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, aurait entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université, et, pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes, gens sans aveu, se serait mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel

elle et ses consorts auraient déjà publié quelques livres, traités, dissertations et raisonnements diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine ; ce qui serait directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même sans l'aveu d'icelui, elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. Aurait aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendre qu'il n'avait là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites sur les lieux. Plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se serait ingérée de guérir, et aurait réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes et même continues, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce, sans saignée, purgation ni évacuation précédentes ; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif ; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en

effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'aurait pas laissé de se servir desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très dangereux et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortilèges et pactes avec le diable. Et non contente de ce, aurait entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les formalités, entités, identités, virtualités, eccéités, petréités, polycarpéités et autres êtres imaginaires, tous enfants et ayants cause de défunt maître Jean Scot, leur père; ce qui porterait un préjudice notable et causerait la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y était par le cœur pourvu. Vu les libelles intitulées physique de Rohault, logique de Port-Royal, traité du quinquina, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi, et autres pièces attachées à ladite requête signée Chicaneau, procureur de ladite Université; ouï le rapport du conseiller-commis; tout considéré :

» La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents, docteurs, maîtres ès arts et professeurs de ladite Université sans que pour ce ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments... »

La citation est longue; mais il fallait qu'elle le fût. On ne pourrait exposer d'une manière plus complète et plus plaisante à la fois le singulier état d'esprit où se trouvait toute une génération. Pour elle, ni le temps, ni les découvertes qu'il amène, n'avaient aucune valeur. Le monde était resté stationnaire depuis Aristote, et ce grand philosophe avait du premier

élan touché aux bornes de la science humaine. Personne assurément ne peut nier l'admirable puissance de ce vaste génie. Dans un état imparfait encore de nos moyens de recherches, il avait vu tout ce que la nature lui avait permis de voir. Nul n'a mieux que lui connu les lois de l'esprit, nul n'a mieux pénétré dans les mystères de notre intelligence et de notre cœur; mais il n'en est pas du monde extérieur comme du monde moral. On n'a rien trouvé de plus dans l'esprit et dans le cœur que ce qu'y avait vu le Stagirite, mais combien le champ des expériences et des inventions ne s'est-il pas agrandi depuis lui? Le moyen âge pouvait à la rigueur continuer de jurer par Aristote qu'il n'avait pas lu dans le texte, qu'il n'avait lu que dans des versions arabes traduites elles-mêmes en latin; mais, au temps de Molière, après Bacon, après Descartes, après Van Helmont, s'obstiner à soutenir des erreurs que le temps avait montrées manifestes, c'était fermer les yeux à l'évidence, se boucher les oreilles par entêtement et donner le plus triste exemple de ce que peut une malheureuse prévention. La laisser régner plus longtemps, c'eût été manquer à la raison, outrager le bon sens. Tous les deux réclamaient une vengeance. A qui pouvait convenir mieux qu'à Boileau et à Molière d'en prendre le soin?

Despréaux continue donc à requérir contre les novateurs, et, posant ses conclusions avec le sérieux le plus comique, il enjoint, au nom de la Cour, « au cœur de continuer d'être le principe des nerfs. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine ».

Qu'importent l'autorité et ses décrets contre la raison? Mais qu'importe aussi la voix de la raison contre l'ignorance et l'erreur? Elle n'en triomphe qu'à la longue.

En effet, après l'Arrêt burlesque, après les comédies de Molière, la médecine et la chimie avaient encore leurs chimères. Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Savants*, année 1704. Bayle y rend compte, à la page 95, d'une dissertation sur le véritable or potable des philosophes, et sur le faux or potable des charlatans, par Jean Frickius, docteur en médecine. Dans ce volume in-quarto, imprimé à Hambourg, et publié en 1702, on apprend que « l'or potable est une médecine spiritueuse, tirée du corps même de l'or résous radicalement, spagiriquement sublimée; exaltée et digérée par le moyen d'un menstrue (c'est-à-dire un dissolvant) permanent, homogène et universel, qui en fait un élixir très actif et très pénétrant, lequel se dissout et se communique avec une facilité extraordinaire ». L'auteur y parle encore des différentes préparations de l'or potable, d'un baume ou d'une huile d'or qui n'est pas seulement très souveraine étant prise en dedans, mais qui, appliquée en dehors, produit des effets merveilleux. L'or potable a des remèdes équivalents; on peut lui substituer, par exemple, la véritable teinture de corail, la pierre de porc-épic, le sel de sang humain, l'âme fixe du vitriol, tirée et préparée spagiriquement et mêlée avec l'essence de l'air. Car il y a dans l'air un baume de vie universel, que Drebbelius, Nuysenent, Becker, Langelot et plusieurs autres auteurs ont reconnu. On fait même une quintessence d'air qui est fort recommandée par d'habiles chimistes[1].

Mais voici bien d'autres merveilles: l'auteur parle de certaines tasses qu'on voit chez quelques princes. Elles sont composées d'or et d'une matière appelée magnésie qui a été pénétrée des influences des sept planètes sous la domination du soleil. Ces tasses, par une espèce d'irradiation insensible et

1. Madame de Sévigné attribue à ce remède la guérison de Corbinelli: « Il a pensé mourir, notre pauvre Corbinelli. Il prit de l'or potable, qui le sauva par une sueur qui le laissa sans fièvre: il n'est rien de tel que d'être riche: un gueux en serait mort. » *Lettre à Bussy-Rabutin*, 13 octobre 1677.

comme céleste, communiquent aux breuvages qu'elles contiennent des vertus merveilleuses pour fortifier le cœur, et pour réparer les esprits. Elles ont même cela de propre, ajoute l'auteur, qu'on ne saurait y mettre quelque poison que ce soit, qu'il ne s'y fasse aussitôt un grand bouillonnement et un grand bruit.

Après toutes ces belles choses débitées par un docteur, et doctoralement affirmées, on est un peu surpris d'entendre Frickius attaquer les charlatans qui se servent d'artifices pour faire accroire au public qu'ils ont le secret de l'or potable. On ne l'est pas moins de le voir toucher aux causes qui empêchent tant de personnes de parvenir à la connaissance de l'or potable, et de plusieurs autres remèdes aussi souverains. Il en découvre trois, qu'il n'est pas mauvais de lui entendre exposer. La première est, selon lui, la vaine curiosité, qui fait qu'on s'applique à des choses superflues, qu'on recherche la nouveauté, qu'on méprise les observations des anciens, sans même se donner la peine d'examiner s'ils ont tort; qu'on ne songe qu'à faire des systèmes, qu'à lire ou à composer des livres, qu'à étudier une mécanique vétilleuse, et à tendre, pour ainsi dire, des filets dans l'air, pour voir si par ce moyen on prendra quelques vérités, tandis qu'on néglige de jeter les yeux sur la simplicité de la nature, le plus excellent de tous les maîtres. Il vient une réflexion pendant qu'on transcrit ces passages : comment cette observation de la nature qu'on recommande en la déclarant, avec toute justice, le plus excellent des maîtres, n'a-t-elle pas désabusé de tant de sottises le docteur Frickius lui-même?

Aurait-il donc partagé avec les autres l'erreur qu'il nous donne comme la seconde cause qui empêche tant de personnes de parvenir à la connaissance de l'or potable : l'ignorance de la théorie dans les choses naturelles? On se laisse aller, dit-il, à ses préjugés : on suit à l'aveugle ceux qu'on voit devant soi :

on va où les autres vont, et non où il faut aller. On n'a en vue que le gain, on ne médite point les mystères de la physique; on se contente d'acheter des recueils de secrets; on lit ces secrets et on s'y repose.

On ne sera point étonné d'apprendre que ce livre se termine par une explication alchimique des vers suivants de la Sibylle au VIe livre de l'*Énéide :*

Accipe quæ peragenda prius. Latet arbore opaca
Aureus, et foliis, et lento vimine ramus,
Junoni infernæ dictus sacer, etc.,

et par un catalogue de manuscrits et de projets de livres dont les titres rappellent ceux que Rabelais transcrit en riant dans son catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Victor. Le docteur Frickius y promet de donner : *La dignité et l'utilité du fumier philosophique. — Le pharmaque de l'immortalité*, où l'on examine si ce secret est possible et quel il peut être; son usage et son abus. — *De la vie des mourants et de la mort des vivants. — Raphaël, ou la bénédiction médicinale du mariage*, concernant des préceptes et des remèdes salutaires contre l'empire d'Asmodée, contre la discorde des mariés, et contre la stérilité, tirés de la morale, de la physique et de la médecine. Qu'on s'étonne à présent des attaques de Molière!

Sans vouloir prolonger à l'infini ce tableau des sottises de la science médicale, nous devons ajouter quelques détails à ceux que nous venons de donner. Ainsi c'était une opinion soutenue par de savants hommes, par Van Helmont lui-même, qu'il y avait dans le sang des *idées opérantes*. Ce n'était pas suivant eux un mot creux, mais une chose réelle. C'était une figure qui détermine l'aliment à prendre la forme particulière de chaque partie, soit dans les animaux, soit dans les plantes, soit dans les minéraux. C'était un sceau qui caractérise chaque chose. Lucrèce en avait parlé dans son second livre de la

Nature des choses, mais il s'était bien gardé de confirmer la doctrine par des exemples du genre de celui-ci. Une jeune fille, dit Van der Becke, un des partisans des *idées opérantes*, qui avait vu couper la tête à un criminel, demeura si frappée de ce spectacle, qu'elle tomba malade d'épilepsie. On tenta divers remèdes pour la guérir, mais ces remèdes étant inutiles, on écouta l'avis d'un homme qui conseilla de prendre le sang d'un chat, et de le faire boire tout chaud à la malade. Elle le but ; mais ce breuvage lui donna les inclinations des chats ; elle courait après les souris et les mangeait, elle criait comme les chats et faisait tout ce que ces animaux ont coutume de faire. Sur ce récit, Van der Becke triomphe. Il voit la preuve évidente de la puissance des idées du sang du chat, c'est-à-dire de la figure et de la signature qui est propre aux parties de ce sang.

Ce n'était pas assez. Pour confirmer davantage son sentiment, il racontait, d'après Borelli, que certains chimistes ayant un jour renfermé dans un vase du sang humain tout chaud, pour en tirer l'esprit, ils observèrent dans ce sang une espèce de fantôme humain d'où sortit une voix mugissante. Quel dommage que la nature ait perdu, de nos jours, ses puissances occultes et tous ses caprices ! les cabinets de nos chimistes en seraient de moitié plus gais.

La France avait sans doute d'aussi savants hommes que la Hollande, mais les docteurs de ce pays paraissent moins portés aux spéculations élevées ; ils n'en sont pas moins ridicules. Voici comment Bayle analyse un livre, in-12, de vingt pages, imprimé en 1703, par Antoine Chrétien, imprimeur et libraire de l'Université, au pont Saint-Michel : « L'auteur de ces mémoires commence d'abord par réfléchir, à sa façon, sur la circulation du sang. Il dit qu'il y a une infinité de maladies qui attaquent le corps humain ; mais que les découvertes de la circulation du sang et celle des vaisseaux lymphatiques,

destinés à recevoir les sérosités et à les faire circuler, donnent à connaître que la plupart des maladies tirent leur origine du trop ou du trop peu d'acide de l'estomac. Cela posé, il parle de l'apoplexie. Il dit que cette maladie vient quelquefois du peu d'acide de l'estomac, parce que ce peu d'acide cause l'épaisseur du chyle, et que l'épaisseur du chyle cause les maladies venimeuses et les apoplexies. Ensuite il avertit que, suivant ces principes, le remède qu'on doit donner le premier jour de ces maladies est un vomitif fondant, que si les maladies ont pour principe le grand mouvement du sang, il faut commencer par saigner, et une heure après donner un vomitif. Que si, nonobstant ces secours, le sang a trop de mouvement, il est aisé de l'apaiser avec la teinture de l'opium, appelée essence divine... »

Personne ne trouvera, d'après cet aperçu, que Bayle ait tort de terminer ainsi son analyse : « Ce livre est petit, et de la manière qu'il est entendu il serait très propre à être mis à la fin de quelque almanach, devant ou après l'article des jours qu'il faut choisir pour se faire couper les cheveux ou pour prendre médecine. »

Que dire de cette réflexion d'un médecin sur l'opium? c'est, assure-t-il, le meilleur des anodins ; et l'on a bien eu raison de le nommer opium, c'est-à-dire *ô pium !* Peu de gens se seraient avisés de cette étymologie.

Si les études sont mal faites, les mœurs du moins sont-elles bonnes, l'honnêteté du caractère rachète-t-elle la faiblesse et l'ignorance de l'esprit? Non, loin de là. Écoutons là-dessus les révélations d'un médecin, professeur à Leipzig, Jean Bohne. Il a entrepris, dans un traité sur les deux devoirs du médecin, d'exposer comment il doit se comporter en particulier à l'égard des malades chez qui il va, et en public dans les témoignages qu'il est obligé de rendre. L'ouvrage, un volume in-quarto de six cent quatre-vingt-cinq pages, est de 1704. Nous sommes

déjà loin de Molière, Leipzig n'est pas Paris, et cependant nous retrouvons là tous les ridicules des personnages de la Comédie, tant notre immortel comique a su donner un caractère de généralité à ses peintures! En recommandant aux médecins l'étude de la langue latine et de la langue grecque, en leur prescrivant de rechercher les bons livres qui se publient sur la médecine en français, en italien, en anglais, en joignant encore à ce savoir littéraire la science de l'histoire naturelle, de la géométrie et des *mécaniques*, l'auteur s'élève contre la paresse de certains praticiens négligents, qni méprisent la lecture, la méditation, l'expérience et ne suivent qu'une malheureuse routine qu'ils se sont faite. Les charlatans, on le pense bien, n'y sont pas épargnés. « Mais, dit Bayle, l'auteur fait des peintures qui représentent tant de monde, que nous jugeons plus à propos de les passer ».

Ce n'est pas assez qu'un médecin soit habile, il est encore de son devoir d'observer certaines bienséances. Les recommandations de Bohne sont véritablement précieuses: elles sont une espèce de commentaire de quelques pièces du théâtre de Molière. « Le médecin, dit Bohne, ne doit jamais médire de ses confrères, ne s'entendre jamais avec les apothicaires pour faire avec eux des profits réciproques, n'exagérer jamais la grandeur d'une maladie, pour s'attirer plus de réputation en guérissant les malades ». Je passe bien d'autres préceptes pour arriver aux règles qu'on doit suivre dans les consultations. Ici, tout le monde se souviendra des scènes de *l'Amour médecin* ou de *Monsieur de Pourceaugnac*. « C'est quelque chose de bien odieux de condamner un remède parce qu'il a été proposé par un autre : c'est pourtant ainsi que se conduisent certains médecins jaloux. Un mal fort fréquent dans les consultations, c'est que les vieux veulent l'emporter sur les jeunes, et les jeunes sur les vieux, en sorte qu'un pauvre malade ne sait à quoi s'en tenir. Quelquefois aussi il arrive que les médecins

qui sont appelés en consultation ne sont que trop d'accord, et que l'envie de s'obliger mutuellement les fait consentir à des remèdes ou dangereux ou inutiles. C'est pourquoi, à moins que des médecins ne soient bien consciencieux, on doit compter que leur délibération est plus capable de faire périr un malade que de le sauver. » Hélas ! Molière disait-il autre chose [1] ?

Mais voici un trait qui dépasse tout ce que son imagination aurait pu concevoir. Ici, c'est la vérité et l'histoire qui sont plus piquantes que la Comédie. Bohne rapporte en effet l'aventure de deux médecins qui aimèrent mieux se battre que de s'accorder sans bruit sur la manière dont serait cuite une pomme qu'ils venaient de conseiller à leur malade. Tous deux avaient ordonné qu'elle serait cuite sous la cendre; mais l'un prétendait la faire cuire enveloppée d'un papier gris, et l'autre alléguait qu'il fallait l'envelopper d'une feuille de vigne. Le dernier montra avec beaucoup d'éloquence les grands avantages que le malade devait attendre des qualités de la feuille de vigne, lorsque ces qualités, par le moyen du feu, se seraient insinuées dans la pomme. L'autre exalta aussi de son côté les grandes vertus du papier gris. Mais, comme ils virent que leurs discours étaient inutiles, ils se servirent des moyens convaincants qu'ils avaient entre les mains, et avec quelques coups de canne ils terminèrent à l'amiable leur différend.

On sait quels combats, quelles violences suscita, vers le

1. Voir *l'Amour médecin.* C'est le premier ouvrage dans lequel Molière ait joué les médecins. Ils étaient fort différents de ceux d'aujourd'hui, ils allaient presque toujours en robe et en rabat, et consultaient en latin. Quand les médecins de notre temps ne connaîtraient pas mieux la nature, ils connaissent mieux le monde, et savent que le grand art d'un médecin est l'art de plaire. Molière peut avoir contribué à leur ôter leur pédanterie, mais les mœurs du siècle, qui est changé en tout, y ont contribué davantage. L'*Esprit de raison* s'est introduit dans toutes les sciences, et la politesse dans toutes les conditions.

milieu du XVIIe siècle, l'apparition des remèdes chimiques. Toute la vieille médecine en fut ébranlée. On prit parti pour ou contre l'antimoine : ce fut une guerre civile, une fronde médicale signalée par des phamphlets et des procès, comme l'autre par des couplets et des batailles. Les souvenirs les plus vifs de ces luttes, où l'esprit de progrès et d'invention livrait un premier assaut à la routine, se trouvent dans les lettres de Gui Patin. Recommandable par son savoir et son honnêteté, ce médecin avait le ridicule et le tort de s'en tenir avec obstination aux anciens usages. Le séné, le son, le sirop de roses pâles étaient toute sa pharmacie ; aussi l'appelait-on le médecin des trois S. En comptant bien on en aurait trouvé quatre, car il pratiquait la saignée largement et copieusement. Il est vrai que lui-même et quelques-uns de ses confrères avaient tenté une sorte de révolution contre les remèdes mystérieux, merveilleux, irrationnels. Juleps, poudres, opiats, tablettes cordiales, il ne les pouvait souffrir. « Je rends, disait-il, la pharmacie le plus populaire qu'il m'est possible... Pour bien faire la médecine, disait-il encore, il ne faut guère de remèdes, et encore moins de compositions, la quantité desquels est inutile et plus propre à entretenir la forfanterie des Arabes au profit des apothicaires, qu'à soulager les malades ».

Sa verve ne tarit pas contre les *Cuisiniers arabesques*, et les remèdes chimiques qui dessèchent la bourse des malades et détruisent leur santé. L'antimoine surtout le met hors de lui-même. Il en dresse le martyrologe avec une joie féroce. Il n'est chose qu'il déteste plus au monde, après les jésuites. Guénaut, Vallot, qui font usage de tartre stibié dans leurs ordonnances, n'ont à ses yeux d'autre mérite peut-être que d'avoir, par leur funeste remède, une fois, débarrassé la France du cardinal Mazarin. Car c'était encore une de ses antipathies : il le haïssait plus que le diable !

Le quinquina ne reçut pas un plus favorable accueil. Les

médecins se révoltèrent d'abord contre lui. Un Anglais nommé Tabor, qui se faisait appeler le chevalier Talbot, l'apporta le premier en France vers l'an 1679. En moins de rien, il fut connu et employé par les malades sous le nom de *remède anglais*. C'était un secret dont Talbot seul était le dépositaire. Madame de Sévigné fut une des premières à croire à l'efficacité de ce remède, à le prôner dans son monde; le bon abbé de Coulanges lui devait la santé. « L'Anglais, dit-elle le 29 septembre 1679, est venu voir le bon abbé sur ce rhume qui nous fait peur; il a mis dans son vin et son quinquina une certaine sorte de chose douce qui est si admirable que le bon abbé sent son rhume tout cuit, et nous ne craignons plus rien. C'est ce qu'il donna à Hautefeuille, qui le guérit en un moment de la fluxion sur la poitrine dont il mourait, et de la fièvre continue ». Les femmes sont sujettes à s'engouer des nouveautés, aussi voyons-nous madame de La Fayette s'unir à madame de Sévigné pour faire donner aux malades qui leur sont chers le secours presque divin du quinquina. D'abord on ne les écoute guère. Le bon sens de madame de Sévigné s'irrite contre les médecins trop attachés à leurs vieux usages et la mort du cardinal de Retz, arrivée après sept jours de fièvre continue, n'est pas pour la réconcilier avec eux. « Dieu n'a pas voulu, écrit-elle au comte de Guitaut, 25 août 1679, qu'on lui donnât du remède de l'Anglais, quoiqu'il le demandât, et que l'expérience de notre bon abbé de Coulanges fût *tout chaud*, et que ce fût même cette éminence qui nous décidât pour nous tirer de la cruelle Faculté, en protestant que s'il avait un seul accès de fièvre il enverrait querir ce médecin anglais. Sur cela, il tombe malade, il demande ce remède; il a la fièvre, il est accablé d'humeurs qui lui causent des faiblesses, il a un hoquet qui marque la bile dans l'estomac. Tout cela est précisément ce qui est propre pour être guéri et consommé par le remède chaud et vineux de cet Anglais. Madame de La Fayette,

ma fille et moi, nous crions miséricorde, et nous présentons notre abbé ressuscité, et Dieu ne veut pas que personne décide; et chacun, en disant : « Je ne veux me charger de rien, » se charge de tout; et enfin M. Petit, soutenu de M. Belay, l'ont premièrement fait saigner quatre fois en trois jours, et puis deux petits verres de casse, qui l'ont fait mourir dans l'opération, car la casse n'est pas un remède indifférent quand la fièvre est maligne. Quand ce pauvre cardinal fut à l'agonie, ils consentirent qu'on envoyât querir l'Anglais : il vint, et dit qu'il ne savait pas ressusciter les morts. Ainsi est péri devant nos yeux cet homme si aimable et si illustre, que l'on ne pouvait connaître sans l'aimer ».

C'était beaucoup pour le chevalier Talbot d'avoir pour lui madame de Sévigné. Ce n'était pas une âme indifférente et froide; elle mettait au contraire à tout une vivacité chaleureuse, à ses éloges comme à ses critiques. Elle écrit donc : « L'Anglais est un homme divin. » Elle tient bonne note de toutes les guérisons qu'il obtient : « M. de Saint-Omer a été soigné par l'Anglais qui l'a ressuscité; dans trois jours il jouera à la fossette. » Sans doute elle avoue que madame la duchesse de Saint-Aignan est morte de l'Anglais; mais elle ajoute, pour atténuer l'ennui de cet aveu : « Il est vrai qu'on lui donna le remède à l'agonie. »

Les résistances des médecins, leurs bévues, leurs malheurs ne font qu'exciter la verve de cette illustre personne. Les allusions aux pièces de Molière reviennent à chaque instant sous sa plume. Madame de Grignan lui a recommandé un petit médecin, elle lui écrit aussitôt : « Je parlerai à M. Duchesne de votre petit médecin, et nous lui ferons tuer quelques malades dans notre quartier, pour voir un peu comme il s'y prend : ce serait dommage qu'il n'usât pas du privilège qu'il a de tuer impunément. Ce n'est pas que la raison ne soit contraire aux médecins. Le remède de l'Anglais, qui sera bientôt

public, les rend fort méprisables avec leurs saignées et leurs médecines. » Et, dans une autre circonstance : « Votre chapitre sur la médecine me ravit ; je suis persuadée qu'avec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a données vous en saurez plus que les médecins : il vous manquera quelque expérience, et vous ne tuerez pas impunément comme eux ; mais je me fierais bien plus à vous qu'à eux pour juger d'une maladie. Il est vrai que ce n'est que de la santé dont il est question en ce monde : « Comment vous » portez-vous ? comment vous portez-vous ? » et l'on ignore extrêmement cette science qui nous est si nécessaire : apprenez, apprenez, ma fille, faites votre cours ; il ne vous faudra point d'autre licence que de mettre une robe comme dans la Comédie. — Je vous assure que les médecins sont fort décriés et fort méprisés ici ; hormis les trois ou quatre que vous connaissez et qui conseillent l'Anglais, les autres sont en horreur. Cet Anglais vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds. »

Ces succès répétés avançaient les affaires du quinquina ; pourtant la cabale tenait ferme contre lui et en rendait les progrès plus lents. Pour en achever le triomphe, il ne fallut rien moins que la grande autorité du roi, et l'exprès commandement du souverain le plus despotique du monde. Monseigneur le Dauphin était *considérablement* malade (1680), les remèdes ordinaires ne faisaient que « blanchir » contre sa fièvre et son *dévoiement*. Louis XIV s'impatientait de ces longueurs, il eut recours à l'Anglais. Celui-ci, dit madame de Sévigné, « a promis au roi sur sa tête et si positivement de guérir Monseigneur dans quatre jours, et de la fièvre et du dévoiement, que, s'il n'y réussit, je crois qu'on le jettera par les fenêtres ; mais si les prophéties sont aussi véritables qu'elles l'ont été pour tous les malades qu'il a traités, je dirai qu'il lui faut un temple comme à Esculape. C'est dommage que Molière

soit mort, il ferait une scène merveilleuse de Daquin qui est enragé de n'avoir pas le bon remède, et de tous les autres médecins qui sont accablés par les expériences, par le succès et par les prophéties comme divines de ce petit homme. Le roi lui a fait composer son remède devant lui, et lui confie la santé de Monseigneur. Pour madame la Dauphine, elle est déjà mieux ; et le comte de Grammont disait hier au nez de Daquin :

Talbot est vainqueur du trépas;
Daquin ne lui résiste pas:
La Dauphine est convalescente;
Que chacun chante[1].

On ne parle à la cour que de cela ».

Madame de Sévigné a bien raison; si Molière eût encore vécu, il aurait pu faire de cette aventure une scène merveilleuse. Mais, à défaut du grand poète, une femme spirituelle n'a pas laissé périr le souvenir de circonstances capables d'inspirer le génie d'un auteur de comédies. Nous n'avons pas tout perdu; pour qui sait lire, c'est assez. Ne se figure-t-on pas bien, en effet, l'embarras cruel du premier médecin du roi? Il faut guérir Monseigneur; il ne sait qu'y faire, c'est une sorte de charlatan qui triomphe; et il lui faut essuyer les méchants propos de l'homme le plus insolent et le plus caustique de le cour, du comte de Grammont. Qu'il dut souffrir, lui que Saint-Simon nous dépeint « grand courtisan, mais rêtre, avare, avide et qui voulait établir sa famille en toute façon » ! Il y avait de quoi ébranler son crédit, il ne pouvait pas le voir sans un violent chagrin.

Il y eut plus encore. Le roi convaincu de la bonté de ce remède l'acheta, et il fit Daquin dépositaire de ce secret. Quel mortel déplaisir d'être obligé de guérir les fièvres intermit-

1. Parodie du chœur de la première scène du V[e] acte d'*Alceste*.

tentes par un remède qu'on a longtemps soi-même décrié! J'imagine que Fagon, premier médecin de la reine, qui, suivant *le Mercure* d'octobre 1680, savait également préparer le quinquina, n'en dut pas être beaucoup plus content. Il était par caractère opposé à toutes ces merveilles. « Grand botaniste, nous dit Saint-Simon, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien, très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rudement sur tout ce qui s'y opposait que si on lui eût été personnellement contraire ». Dangereux aussi parce qu'il se prévenait aisément en toutes choses, quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne revenait presque jamais... il était l'ennemi le plus implacable de ceux qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là... A son avis, il n'était permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les Facultés, dont les lois et l'ordre lui étaient sacrés ».

Louis XIV avait parlé en faveur du quinquina, il n'y avait plus rien à examiner. Ni les heureuses expériences, ni la confiance des malades n'avaient pu faire autant que Louis par sa parole. La chose devint à la mode et Racine écrivait en 1687 : « On commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. » En effet, au mois d'août de cette même année, la cour étant à Marly où il y avait plus de liberté qu'à Versailles, Monseigneur, après un fort grand déjeuner avec madame la princesse de Conti et d'autres dames, envoya chercher deux bouteilles de quinquina chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre. Il fut suivi par toute la compagnie qui, trois heures après, n'en dîna que

mieux. Il sembla même au poète, qui raconte l'aventure à son ami Despréaux, « que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là ». A table, le roi fit la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina : le remède devait prendre par-delà les nues.

Enfin, la poésie avait à son tour exalté les mérites de cette précieuse écorce. La Fontaine, pour plaire à madame la duchesse de Bouillon, avait philosophé en langage des dieux sur cette découverte. C'était à peu près traduire en vers le traité de son ami Mongenot sur le quinquina. En décrivant la circulation du sang, les accès et les ravages de la fièvre, La Fontaine attestait le triomphe du remède nouveau, il signalait cependant encore des rebelles dans le passage suivant :

> Le Quin règne aujourd'hui : nos habiles s'en servent.
> Quelques-uns encore conservent,
> Comme un point de religion,
> L'intérêt de l'école et leur opinion.
> Ceux-là même y viendront, et désormais ma veine
> Ne plaindra plus des maux dont l'art fait son domaine.
> Peu de gens, je l'avoue, ont part à ce discours :
> Ce peu est encore trop [1].

Tant il est difficile de faire accueillir aux hommes les inventions bienfaisantes, tandis qu'ils se ruent avec une violence impétueuse sur toutes celles qui ne peuvent que leur nuire.

Je ne terminerai pas cette revue des remèdes difficilement adoptés par la prévention populaire sans parler de l'inoculation. Cet excellent préservatif contre la petite vérole ne fut accepté qu'après bien des combats. Ce fut Voltaire qui, le premier, osa le préconiser en France (1727). Il y était aussi inconnu que la gravitation de Newton. « Sur cent personnes dans le

1. *Le Quinquina*, chant II.

monde, disait le philosophe, soixante au moins ont la petite vérole ; de ces soixante, dix en meurent dans les années les plus favorables, et dix en conservent toujours de fâcheux restes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement ». Puis il énumérait les victimes de ce fléau. Vingt mille hommes morts à Paris de la petite vérole en 1723; le duc de Villequier, l'homme de France le mieux constitué et le plus sain, mort à la fleur de son âge; le prince de Soubise qui avait la santé la plus brillante emporté à l'âge de vingt-cinq ans ; Monseigneur, grand-père de Louis XV, enterré dans sa cinquantième année. Et pourtant il y avait un moyen d'empêcher ces trépas funestes. Deux peuples en Europe, les Anglais et les Turcs, savaient s'y soustraire. C'était à l'inoculation qu'ils devaient ce bienfait. « De tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt, s'il n'est infirme ou condamné à mort d'ailleurs. Personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois, supposé que l'inoculation ait été parfaite ».

« Quoi donc ! s'écriait Voltaire; est-ce que les Français n'aiment point la vie? Est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté? En vérité, nous sommes d'étranges gens! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaise, si les curés et les médecins le permettent; ou bien les Français dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglais s'en dégoûtent par inconstance ».

Les curés et les médecins ! c'étaient là en effet les deux sortes d'ennemis de l'inoculation. Les uns la repoussaient parce qu'elle était nouvelle et étrangère aux lois sacrées de la médecine; les autres parce qu'elle venait d'un peuple d'hérétiques qui l'avait lui-même empruntée aux infidèles. En effet, les Circassiens, qui fournissaient de beautés les harems du grand seigneur et du sofi de Perse, avaient eu besoin d'inventer un moyen pour empêcher cette triste maladie de

défigurer ces belles filles qui faisaient l'espérance de leurs familles. « Une nation commerçante est toujours fort alerte sur ses intérêts, et ne néglige rien des connaissances qui peuvent être utiles à son négoce. Les Circassiens s'aperçurent que sur mille personnes il s'en trouvait à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complète : qu'à la vérité on essuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légères, mais jamais deux qui soient décidées et dangereuses : qu'en un mot, jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie. Ils remarquèrent encore que, quand les petites véroles sont très bénignes, et que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate et fine, elles ne laissent aucune impression sur le visage ». De ces observations naturelles ils conclurent enfin que, pour conserver la beauté et la vie de leurs enfants, il fallait leur donner la petite vérole de bonneheure. « L'expérience ne pouvait pas manquer de réussir. Les Turcs, qui sont gens sensés, adoptèrent bientôt après cette coutume ; et aujourd'hui il n'y a point de pacha dans Constantinople qui ne donne la petite vérole à son fils ou à sa fille en les faisant sevrer ».

De la Turquie, cet usage passa en Angleterre. Madame de Wortley-Montaigu, dont le mari était ambassadeur à Constantinople, eut assez de force d'esprit pour donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle était accouchée dans ce pays. « Son chapelain, écrit Voltaire, eut beau lui dire que cette expérience n'était point chrétienne, et ne pouvait réussir que chez les infidèles ; le fils de madame Wortley s'en trouva à merveille. Cette dame, de retour à Londres, fit part de son expérience à la princesse de Galles ». Celle-ci, devenue reine, fit l'épreuve de l'inoculation sur quatre condamnés à mort. Assurée de l'utilité de cette pratique, la princesse fit inoculer ses enfants. L'Angleterre suivit son exemple ; « et depuis ce temps dix mille enfants de famille, au moins, doivent

ainsi la vie à la reine et à madame Wortley-Montaigu, et autant de filles leur doivent leur beauté ».

C'était chose faite pour la Grande-Bretagne : le préjugé était vaincu. L'expérience et la raison en avaient si bien triomphé qu'un évêque de Worcester prêcha à Londres l'inoculation ; il démontra, en citoyen, combien cette pratique avait conservé de sujets à l'État, il la recommanda en pasteur charitable. Voltaire ne croyait pas quelques années après, en 1727, qu'il pût en être ainsi dans la France. « On prêcherait à Paris, dit-il, contre cette invention salutaire, comme on a écrit vingt ans contre les expériences de Newton : tout prouve que les Anglais sont plus philosophes et plus hardis que nous. Il faut bien du temps pour qu'une certaine raison et un certain courage d'esprit franchissent le Pas-de-Calais [1] ».

Je n'ai pas craint de prolonger cette étude, et je ne pense pas l'avoir poussée trop loin. C'est à l'une des plus malheureuses faiblesses de l'esprit humain que sont dues ces résistances aux inventions utiles. En attaquant les habitudes de la routine chez les médecins, Molière atteignait plus haut, je ne dirai pas qu'il visait, il savait bien en effet où il dirigeait ses coups, mais bien plus haut que ne le croyait la foule.

1. Il ne faut pas faire les Anglais meilleurs qu'ils ne sont. Voltaire lui-même a dit d'eux fort justement : « Il ne faut pourtant pas s'imaginer que depuis Douvres jusqu'aux îles Orcades, on ne trouve que des philosophes ; l'espèce contraire compose toujours le grand nombre. L'inoculation fut d'abord combattue à Londres et, longtemps avant que l'évêque de Worcester annonçât cet évangile en chaire, un curé s'était avisé de prêcher contre ; il dit que Job avait été inoculé par le diable. Ce prédicateur était fait pour être capucin ; il n'était guère digne d'être né en Angleterre. Le préjugé monta donc en chaire, le premier, et la raison n'y monta qu'ensuite : c'est la marche ordinaire de l'esprit humain. »

Le même auteur dit encore : « Il y a quelques années qu'un missionnaire jésuite ayant lu cet article, et se trouvant dans un canton de l'Amérique où la petite vérole exerçait des ravages affreux, s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il baptisait ; ils lui durent ainsi la vie présente et la vie éternelle. Quels dons pour des sauvages ! »

(*Dict. philosoph.*, art. Inoculation.)

Cessons donc de voir dans les pièces où il met les médecins en scène un badinage facile, un moyen aisé de faire rire le parterre par les matassins et leur ridicule attirail. L'auteur ne dédaignait pas de recourir à ces jovialités dont plusieurs semblent dignes des parades de la foire; on se tromperait bien, je crois, si l'on pensait qu'il fût là tout entier, et qu'il bornât son ambition à ce mérite, quelque rare qu'il l'ait cru lui-même, de faire rire les honnêtes gens. Non, il portait au théâtre un esprit plus sérieux, plus profond et je n'hésite pas à le mettre, même dans le *Médecin malgré lui*, et dans le *Malade imaginaire*, au rang des philosophes de son temps qui travaillaient à l'affranchissement de la raison et faisaient rendre à la méthode de Descartes tout ce qu'elle pouvait donner d'avantages au monde.

N'est-ce pas de la sotte prévention, qui crève les yeux au vulgaire des hommes, que Molière veut nous délivrer dans son *Médecin malgré lui?* Par bonhomie naturelle, par paresse d'esprit, nous acceptons d'ordinaire les choses sur l'apparence et sur l'étiquette. Tel a mis enseigne de médecin, de savant, de philosophe, de dévot: nous l'en croyons sur sa parole. D'emblée nous lui supposons toutes les qualités qu'il s'arroge. Il faudrait examiner, réfléchir, comparer, voir de plus près, attendre pour décider. Mais que tout cela est difficile! que les lenteurs sont insupportables à notre pétulance! nous voulons croire, nous croyons; on nous trompe, nous sommes longtemps sans le voir, tandis qu'autour de nous chacun s'en aperçoit. C'est là toute l'histoire de Géronte et de Sganarelle. Celui-ci n'était qu'un faiseur de fagots; il les faisait à merveille, c'est vrai, et les vendait cent dix sous le cent. Il y a fagots et fagots. Je ne sais quel philosophe de l'antiquité découvrit l'étoffe d'un mathématicien et d'un géomètre dans un bûcheron qui rangeait son bois en un certain ordre rare et savant. Mais il y a loin de la philosophie à la médecine. On peut sans études

avoir la meilleure tête du monde, le plus ferme bon sens; mais un médecin est plus ou moins que cela : il lui faut du travail et du temps. Son art ne s'invente pas, on n'y arrive que par de longs degrés. Sganarelle se trouve médecin par la vengeance de sa femme. Elle a reçu de lui des coups de bâton, elle imagine de les lui faire rendre par des gens en quête d'un médecin habile. Elle réussit plus qu'elle ne pense. Des coups de bâton ont une merveilleuse puissance pour persuader les gens. « Mais, dit Sganarelle, serait-ce bien moi qui me tromperais, et serais-je devenu médecin sans m'en être aperçu ? » Que l'espoir du gain s'y ajoute, et le voilà tout à fait convaincu.

Lucas et Valère ne doutent pas qu'ils n'aient mis la main sur le phénix de la médecine. Tout les confirme dans cette opinion : ce sont eux qui font sa réputation. Voudraient-ils amener ainsi dans la maison de Géronte un ignorant sans habileté? S'ils prônent de lui des merveilles, ça n'est point étonnant : ce sont eux qui l'ont choisi. Il y va de leur propre réputation que celle de Sganarelle s'établisse; avant la fin du jour, il aura fait plus de cent miracles.

Géronte serait mieux en état de décrouvrir sous la robe du médecin l'ancien faiseur de fagots. Mais quoi! lui aussi il est prévenu. Ce n'est point de la femme de Sganarelle qu'il sait les cures prodigieuses de ce bizarre médecin, c'est de Valère, c'est de Lucas; comment douter du témoignage de ces deux hommes? Il veut qu'on guérisse sa fille, on lui promet le succès du médecin qu'on lui amène : le voilà plus d'à moitié gagné. Pour achever le reste, il suffira de quelques bribes de latin de sixième mêlé de barbarismes arrogants; de quelques mots de l'art tels qu'un valet de médecin en attrape au service de son maître. Sganarelle peut impunément mettre le cœur à droite et le foie du côté gauche. Tout est permis aux grands médecins.

« GÉRONTE. — On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué, c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont; que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit.

» SGANARELLE. — Oui, cela était autrefois ainsi; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle.

» GÉRONTE. — C'est ce que je ne savais pas, et je vous demande pardon de mon ignorance.

» SGANARELLE. — Il n'y a point de mal; et vous n'êtes pas obligé d'être aussi habile que nous [1]. »

Voilà comment, avec la hauteur d'un savant sûr de son fait, on couvre une bévue, et l'on s'assure une brillante retraite!

Puissance admirable de l'habit : il ne donne pas seulement confiance aux autres en celui qui le porte; il l'engage lui-même à se fier à lui; il lui fait un devoir de soutenir l'honneur qui s'attache à quelques pièces d'étoffes réunies ensemble d'une certaine manière. Voyez le serviteur de Don Juan, l'autre Sganarelle : pour se déguiser, il a pris la robe d'un vieux médecin; il n'a pas tardé à sentir le double effet dont je parle.

« Mais savez-vous, Monsieur, dit-il à son maître, que cet habit me met déjà en considération, que je suis salué des gens que je rencontre, et que l'on vient me consulter ainsi qu'un habile homme?

» DON JUAN. — Comment donc!

» SGANARELLE. — Cinq ou six paysans et paysannes, en me voyant passer, me sont venus demander mon avis sur différentes maladies.

1. *Le Médecin malgré lui*, acte II, scène VI.

» Don Juan. — Tu leur as répondu que tu n'y entendais rien?

» Sganarelle. — Moi? Point du tout. J'ai voulu soutenir l'honneur de mon habit; j'ai raisonné sur le mal, je leur ai fait des ordonnances à chacun [1]. »

Que de disputes, que d'erreurs, que de dangereux préjugés sont nés de là! Nicole n'a point oublié, dans son chapitre des *Sophismes*, cette source de faux raisonnements. Le magistrat, le militaire, le religieux prennent, en revêtant l'habit qui les couvre, des opinions qu'ils condamneraient demain, s'ils le déposaient. Ils commencent par en imposer à la foule, ils finissent par s'en imposer à eux-mêmes.

On voit dans *le Malade imaginaire* jusqu'où peut aller la confiance dans la réputation et le savoir d'un médecin. Tous, en effet, ne sont pas des Sganarelle, c'est-à-dire des valets ou des faiseurs de fagots. Non, sans doute. M. Purgon, M. Diafoirus, M. Thomas Diafoirus ont brillé dans les écoles, ils y ont pris leurs grades et acquis toute la science que l'on y peut acquérir. Ils croient leur art véritable; ils s'en servent pour eux-mêmes : l'auteur comique en convient. « Il y en a parmi eux qui sont eux-mêmes dans l'erreur populaire dont ils profitent, et d'autres qui en profitent sans y être. Votre monsieur Purgon, par exemple, n'y sait point de finesse; c'est un homme tout médecin, depuis la tête jusqu'aux pieds; un homme qui croit à ses règles plus qu'à toutes les démonstrations des mathématiques, et qui croirait du crime à les vouloir examiner; qui ne voit rien d'obscur dans la médecine, rien de douteux, rien de difficile; et qui, avec une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison, donne au travers des purgations et des saignées, et ne balance aucune chose. Il ne lui faut point vouloir de mal de tout ce

1. *Don Juan*, acte III, scène Ire.

qu'il pourra vous faire : c'est de la meilleure foi du monde qu'il vous expédiera ; et il ne fera en vous tuant que ce qu'il a fait à sa femme et à ses enfants, et ce qu'en un besoin il ferait à lui-même ».

Cette roideur de confiance en ses jugements, Molière nous la fait voir dans ce passage de l'*Amour médecin*. M. Tomès a visité un malade, il demande à Lisette comment il se porte :

« LISETTE. — Fort bien. Il est mort.

» M. TOMÈS. — Mort?

» LISETTE. — Oui.

» M. TOMÈS. — Cela ne se peut.

» LISETTE. — Je ne sais si cela ne se peut ; mais je sais que cela est.

» M. TOMÈS. — Il ne peut pas être mort, vous dis-je.

» LISETTE. — Et moi, je vous dis qu'il est mort et enterré.

» M. TOMÈS. — Vous vous trompez.

» LISETTE. — Je l'ai vu.

» M. TOMÈS. — Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorzième ou au vingt et unième jour ; et il n'y a que six jours qu'il est tombé malade.

» LISETTE. — Hippocrate dira ce qu'il voudra ; mais le cocher est mort [1]. »

Ainsi, M. Tomès, appuyé sur Hippocrate, nierait la lumière du jour plutôt que de douter un seul instant de la bonté de sa propre judiciaire. Il ne lui vient point à l'esprit qu'il ait pu se tromper et prendre une maladie pour l'autre : *il ne balance aucune chose.* L'impétuosité de sa prévention l'aveugle. Du médecin, cette confiance passe au malade. Bientôt, il semble tenir en la main le fil des jours des mortels. Sa parole est un oracle, ses prédictions vont s'accomplir, et la vie de chacun

1. Acte II, scène II.

dépend de la volonté du docteur. Argan n'en doute pas, et la colère de M. Purgon lui semble mille fois plus à craindre que le courroux du ciel. On peut dire que cet homme n'a qu'une bien faible raison : mais, quand il s'agit de la vie, trouve-t-on beaucoup d'esprits assez fermes pour braver sans terreur un médecin qui « vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs »? Bien peu de gens échappent à cette faiblesse; elle est générale, elle est bien vieille! peut-être est-elle impossible à guérir. « O Fagon-Esculape, s'écrie La Bruyère,... chassez des corps, où rien ne vous est caché de leur économie, les maladies les plus obscures et les plus invétérées, n'attentez pas sur celles de l'esprit, elles sont incurables; laissez à Corinne, à Lesbie, à Canidie, à Trimalcion et à Carpus, la passion ou la fureur des charlatans ».

Il y a là-dessus, dans Voltaire, un dialogue charmant entre une princesse et son médecin. En voici des fragments :

« La princesse. — Quoi! vous êtes médecin, et vous ne pouvez rien me donner?

» Le médecin. — Non, Madame, nous ne pouvons que vous ôter. On n'ajoute rien à la nature. Vos valets nettoient votre palais, mais l'architecte l'a bâti. Si Votre Altesse a mangé goulûment, je puis déterger ses entrailles avec de la casse, de la mauve et des follicules de séné; c'est un balai que j'y introduis, et je pousse vos matières... Je vous coupe un pied gangrené, et vous marchez sur l'autre. En un mot, nous autres médecins, nous ressemblons parfaitement aux arracheurs de dents; ils vous délivrent d'une dent gâtée sans pouvoir vous en substituer une qui tienne, quelque charlatans qu'ils puissent être.

» La princesse. — Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

» Le médecin. — Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes, comme des plaies extérieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne sont pas mortelles. Celles qui le sont ne trouvent dans l'art aucune ressource.

» La princesse. — Quoi! tous ces secrets pour purifier le sang, dont m'ont parlé mes dames de compagnie, ce baume de vie du sieur Le Lièvre, ces sachets du sieur Arnoult, toutes ces pilules vantées par leurs femmes de chambre?...

» Le médecin. — Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades pendant que la nature agit seule.

» La princesse. — Mais il y a des spécifiques.

» Le médecin. — Oui, Madame, comme il y a de l'eau de Jouvence dans les romans.

» La princesse. — En quoi consiste donc la médecine?

» Le médecin. — Je vous l'ai déjà dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

» La princesse. — Cependant, il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

» Le médecin. — Vous avez deviné tout le secret. Mangez, et modérément, ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera digérer? L'exercice. Quelle réparera vos forces? Le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables? La patience. Qui peut changer une mauvaise constitution? Rien. Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de Molière, *saignare*, *purgare*, et, si l'on veut, *clysterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième. Tout cela n'est autre chose, comme je vous l'ai dit, que nettoyer une maison à laquelle nous ne pouvons pas ajouter une cheville. Tout l'art consiste dans l'à-propos.

» La princesse. — Vous ne fardez pas votre marchandise. Vous êtes honnête homme. Si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin.

» Le médecin. — Que votre premier médecin soit la nature. C'est elle qui fait tout. Voyez tous ceux qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent années, aucun n'était de la Faculté. Le roi de France a déjà enterré une quarantaine de ses médecins, tant premiers médecins que médecins de quartier et consultants.

» La princesse. — Vraiment, j'espère bien vous enterrer aussi [1]. »

Je ne relèverai pas les contradictions des docteurs, leurs bévues, leurs querelles et leurs rivalités dont Molière, en différentes pièces, a donné le tableau divertissant : ce sont des travers communs à toute l'espèce humaine; et j'ose dire que ce n'est pas là la partie la plus philosophique et la plus profonde de ses observations sur les médecins. Je trouve une portée bien plus haute à la scène où les docteurs aux mains desquelles on a livré M. de Pourceaugnac sont dupes eux-mêmes de leurs préventions. L'auteur touche ici à l'une des infirmités les plus dangereuses de notre esprit. Une idée est-elle une fois entrée dans notre cerveau, elle s'en empare, y domine, et tout le reste vient s'y subordonner. C'est l'histoire de tous les systèmes. Descartes lui-même, qui avait donné de si bons principes, n'a pu se soustraire à cette loi fatale de notre intelligence. Si la raison venait à s'affranchir de cette espèce de contrainte qui lui est faite par les choses du dehors, le triomphe de la vérité ne tarderait pas à éclater : mais faut-il s'y attendre?

Éraste met M. de Pourceaugnac entre les mains d'un médecin; c'est, dit-il, un parent un peu troublé d'esprit dont il

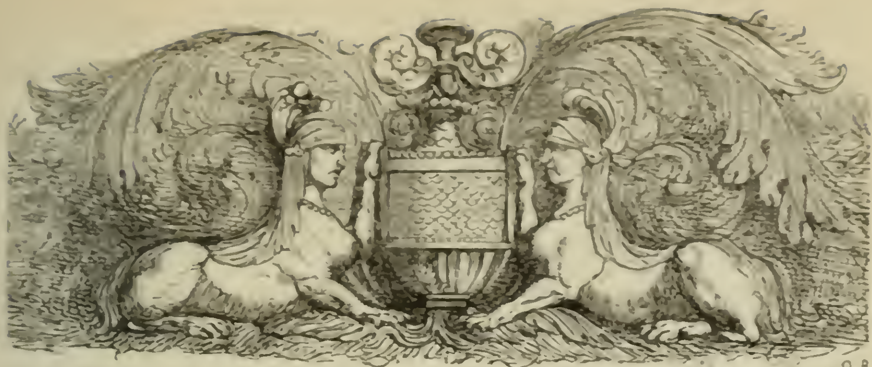
1. *Diction. philosoph.*, article *Maladies*.

demande la guérison. Il n'en faut pas davantage pour le faire juger fou par deux hommes habitués à raisonner savamment sur les maladies de cette sorte. M. de Pourceaugnac se porte à merveille; son esprit, du moins, est sain, s'il n'est pas des plus pénétrants. Entre les deux médecins, qu'il ne prend que pour ses hôtes, il ne dit rien que de fort naturel et de très sensé; mais toutes ses réponses, quelque sages qu'elles soient, ne font que convaincre davantage de sa folie les docteurs qui l'examinent. Rien n'est plaisant comme l'étude qu'ils font sur lui des signes diagnostiques et prognostiques d'une disposition qui n'existe pas : « Qu'ainsi ne soit, pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marquée chez le divin vieillard Hippocrate; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps, menue, grêle, noire et velue, lesquels signes le dénotent très affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres; laquelle maladie, par laps de temps, naturalisée, envieillie, habituée, et ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer ou en manie, ou en phtisie, ou en apoplexie, ou même en fine frénésie et fureur. » Les injures, la sputation fréquente, l'inquiétude de changer de place, le refus de se laisser guérir, l'ignorance de son mal, autant de diagnostics qui manquaient d'abord et viennent s'ajouter les uns aux autres pour la confirmation de sa folie. Il a forcé tous les obstacles, il s'est dérobé aux remèdes que l'on commençait de lui faire, n'est-ce pas la dernière marque d'un cerveau démonté et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir?

Ici, la gaieté de Molière cède la place aux tristes réflexions qu'elle suggère. Que d'infortunés ont été victimes peut-être de la prévention d'un médecin dont l'esprit avait arrêté son thème

à l'avance! De nos jours, l'opinion publique s'est émue du sort fait aux citoyens qu'il suffit d'accuser de folie pour les priver de leur liberté. Ce cruel soupçon écrase ceux qu'il atteint: c'en est fait, rien n'est plus innocent à des yeux prévenus. Là même où la raison s'agite pour se défendre et s'attester elle-même: il ne semble plus y avoir que délire. Je ne sais, mais dans les débats que la sympathie pour les malheureux ne tardera pas un jour ou l'autre à soulever, la scène de Molière pourrait avoir sa place. Ce serait l'histoire impersonnelle de plus d'un fou; le jour où le législateur recourrait à ces pages, on verrait ce que le génie de notre grand poète avait de profondeur, et l'on reconnaîtrait que la raison et la justice peuvent l'invoquer l'une et l'autre comme un éloquent auxiliaire.





VII

GAZETTES ET JOURNAUX AU XVIIe SIÈCLE

En France, nous naissons tous un peu journalistes; je n'ai l'intention de blesser personne en parlant ainsi. Que faut-il, en effet, pour être un bon journaliste? Un esprit vif et pénétrant, de l'amour pour la vérité, de la patience pour la découvrir, du talent pour l'exposer, de la constance pour la soutenir. Joignez-y un grain de malice et beaucoup de bon sens : souvent de la prévention, un penchant à soupçonner le mal, un vif plaisir à le dévoiler, une secrète satisfaction à faire pièce aux gens en place, surtout s'ils sont prodigues des deniers publics, une attention jalouse à discuter les dépenses, à réclamer les libertés, à vouloir restreindre les unes et étendre les autres. N'est-ce pas là le fond de notre esprit français? Ne croyez-vous pas que les journaux et les gazettes aient dû prendre naissance chez nous et qu'ils aient commencé par la politique?

Pourtant il n'en est pas ainsi. Ils ont paru au monde à la

fin du XVIe siècle, chez trois peuples de l'Europe, à peu près en même temps, en Angleterre, en Hollande, en France. Ils ont été religieux, anecdotiques, littéraires et commerciaux avant d'être politiques. Il y a des époques où les mêmes causes produisent de semblables effets partout à la fois. Le XVIe siècle, qui avait donné tant d'élan aux esprits, tant de hardiesse à la pensée, avait augmenté également les relations des peuples entre eux, avivé davantage les intérêts du négoce et rendu presque nécessaires les feuilles périodiques. Les protestants font circuler une prodigieuse quantité de pamphlets, de satires, de manifestes, de feuilles isolées ou de circulaires. Ils se les envoient d'un pays à l'autre, cachés dans la selle d'un cheval, dans la doublure d'un manteau : voilà la presse religieuse [1].

Venise, au temps de la guerre contre les Turcs, fait lire sur les places les nouvelles qu'a reçues la République : c'est la presse officielle, la presse prudente et réservée, qui ne trouble le repos de personne, ne jette aucune inquiétude dans les âmes, vante la prospérité de l'État, fait voler le vaisseau de la République sur une onde toujours calme, avec le concours empressé des vents et des étoiles, ne ment jamais, mais ne dit pas toujours toute la vérité : voilà la presse politique. En Allemagne, les maisons de commerce s'envoient des relations écrites; à Augsbourg, on vend les *Ordinaire Zeitunger* au prix de 4 kreuzers; on les distribue à domicile au prix de 25 florins, sous les auspices de la maison Fugger. Ce sont les débuts de la presse commerciale.

Dès les premières années d'Élisabeth, de Jacques Ier, on trouve en Angleterre un grand nombre de feuilles volantes et de placards intitulés *Nouvelles*. En 1622, une association d'éditeurs publie à Londres une feuille intitulée : *les Nou-*

1. Voyez le livre de M. Eugène Hatin, *Histoire de la presse en France*.

velles hebdomadaires d'Italie, d'Allemagne, de Hongrie et de Bohême.

La chambre étoilée, le Parlement, persécutent déjà ces journaux naissants. Les rédacteurs de ces feuilles citent peu de noms propres, car il était arrivé plus d'une fois que de grands personnages avaient fait assommer des écrivains pour avoir parlé d'eux dans les gazettes. On a écrit un livre sur le rôle des coups de bâton dans la littérature; le sujet est intéressant; on pourrait l'étendre davantage et faire la même histoire à un point de vue plus général; les faits abonderaient. Il n'y a peut-être pas une institution utile qui n'ait reçu, sous une forme ou sous une autre, des coups de bâton à son origine. Il ne manque pas d'hommes dans le monde qui ont là-dessus le sentiment d'un général allemand devant qui le prince de Ligne blâmait les coups donnés aux soldats. « Peuh! disait-il, les coups de bâton! J'en ai beaucoup donné, j'en ai beaucoup reçu, et je m'en suis toujours bien trouvé ». Au moins, les assommeurs n'ont pas fait périr les journaux en Angleterre. Au XVIIIe siècle, la seule ville de Londres avait douze gazettes.

En France, ce fut en 1631 que s'établit la *Gazette*, journal régulier et périodique qui subsiste encore aujourd'hui; il fut fondé par un médecin, Théophraste Renaudot, soutenu par Richelieu et rédigé quelquefois par Louis XIII. Nos journalistes peuvent être fiers de leurs illustres ancêtres. La *Gazette* venait à propos dans notre pays. Il fallait un aliment à la curiosité publique. La nation voulait voir un peu clair dans l'administration de ses intérêts. Elle ressemblait à un pupille dont la tutelle se prolongerait au delà du temps légal, qui voudrait bien, mais n'oserait encore, demander des comptes. Déjà Mornay avait dit, vers la fin du XVIe siècle : « Il n'y a boutique de factoureau, ouvroir d'artisan, ni comptoir de clergeau, qui ne soit un cabinet de prince et un conseil ordinaire d'État. Il n'y a aujourd'hui si chétif et si misérable pédant qui, comme un

grenouillon au frais de la rosée, ne s'émouve et ne s'ébatte sur cette connaissance. » Voilà un homme d'État qui n'aime pas le contrôle. Eh oui ! c'est là l'antithèse éternelle. Grenouillons de tous les temps ont eu l'audace de coasser; de tous les temps aussi, on a fait battre l'eau des fossés pour leur imposer silence.

Au début du XVIIe siècle, il y avait une presse clandestine, parce qu'il n'y avait ni journaux ni gazettes. On se passait sous le manteau des nouvelles à la main, petits écrits médisants, calomnieux, libelles outrageants et impurs, rédigés par des écrivains faméliques, propagés par des agents cupides, accueillis par des sots. Vous savez si, Dieu merci, il en manquera jamais.

Débiter des nouvelles, les commenter, les répandre, en inventer, s'il en manque, ce fut toujours le penchant de notre espèce humaine. Quelle plus naturelle et plus fréquente question que celle-ci : Que savez-vous de nouveau ? — *Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.* — C'est une passion que l'on retrouve partout. Aux temps les plus anciens, on va chercher les nouvelles à la fontaine, au lavoir, aux fours publics, aux portes des villes. Chez les Grecs, il y a des salles de conversation, rendez-vous des oisifs et des badauds; la boutique toujours ouverte du forgeron est toujours fréquentée de curieux avides de nouveautés. A Athènes, le Pirée, l'Agora, les portiques, regorgent de promeneurs et de nouvellistes. Entendez Démosthène gourmander ses compatriotes plus empressés à débiter de vaines conjectures qu'à prendre de solides résolutions : « Jusques à quand voulez-vous vous promener sur la place publique en vous demandant : « Eh bien ! que dit-on de nou- » veau ? — Philippe est mort, dit celui-ci. — Non, réplique cet » autre, il n'est que malade. » Que vous importe qu'il soit mort ou malade, puisque vous vous feriez bientôt un autre Philippe à vous-mêmes ? »

Dans cette ville, où tant d'esprit portait chacun à se répandre en propos stériles, Théophraste distinguait le nouvelliste aux traits suivants : « Un nouvelliste, lorsqu'il rencontre un de ses amis, compose son visage et, lui souriant : « D'où venez-vous » ainsi ? que nous direz-vous de bon ? n'y a-t-il rien de nouveau ? » quoi donc ! n'y a-t-il aucune nouvelle ? Cependant il y a des » choses étonnantes à raconter. » Et, sans donner le loisir de lui répondre : « Que dites-vous donc ? n'avez-vous rien entendu par » la ville ? Je vois bien que vous ne savez rien, et je vais vous » régaler de grandes nouveautés. » — Alors ou c'est un soldat, ou le fils d'Astrée le joueur de flûte, ou Lycon l'ingénieur, tous gens qui arrivent fraîchement de l'armée, de qui il sait toutes choses ; car il allègue pour témoins de ce qu'il avance des hommes obscurs qu'on ne peut trouver pour le convaincre de sa fausseté. Il assure donc que ces personnes lui ont dit que le roi et Polysperchon ont gagné la bataille et que Cassandre leur est tombé vif entre les mains. « Ce que je » vous dis, poursuit-il, est un secret qu'il faut garder pour vous » seul » ; — et il court par toute la ville le débiter à qui veut l'entendre... Souvent il lui arrive de se laisser voler ses habits dans un bain public, pendant qu'il ne songe qu'à rassembler autour de lui une foule de peuple et à lui raconter des nouvelles... Quelle est la boutique, quel est le portique, quel est l'endroit d'un marché public où il ne passe tout le jour à rendre sourds ceux qui l'écoutent ou à les fatiguer par ses mensonges ? »

A Rome, le parasite est nouvelliste pour se faire mieux accepter. Il paye en bons mots, en récits d'aventures vraies ou fausses, les bons repas où il s'assied. Jamais on ne sut plus de choses secrètes. Il pénètre partout, les rois étrangers n'ont rien de caché pour lui, il entre dans les conseils du sénat, il assiste aux assemblées des dieux, aux entretiens les plus intimes de Jupiter et de Junon. Il sait tout et ne veut rien cacher à qui le

nourrit bien. Le triomphe du nouvelliste, a dit La Bruyère, « est le raisonnement creux sur la politique ». Les Romains ont connu ce travers avant nous. Ils avaient, en effet, le nouvelliste politique. C'était lui qui contrôlait la conduite des généraux, approuvait ou critiquait leurs plans et leurs opérations. Du milieu du forum il embrassait tout d'un regard supérieur. Il savait en quelle partie de la Macédoine il fallait mettre des garnisons, où il fallait passer les fleuves, jeter des ponts. Paul Émile avait drapé les nouvellistes dans un discours au peuple avant que Montesquieu eût écrit d'eux : « Ils conduisent un général par la main et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas. Ils font voler les armées comme les grues et tomber les murailles comme des cartons; ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlants; il ne leur manque que le bon sens. »

C'était un nouvelliste bien précieux que Cicéron écrivant ses lettres à des amis éloignés de Rome!

Il n'y eut pas d'hommes plus avides de nouvelles que les Gaulois. Suivant César, ils allaient au-devant des marchands sur les routes, ils arrêtaient les étrangers sur les places pour s'enquérir des nouvelles. Ils étaient prompts à les répandre, à les exagérer sans doute; prompts également à les croire et à se déterminer à l'action. Aussi les magistrats punissaient-ils déjà le débit, non seulement des fausses nouvelles, mais de toutes nouvelles. Il fallait, quand on en savait une, la porter au magistrat, qui la supprimait ou la publiait selon qu'il le jugeait à propos. Dure et rigoureuse censure que rendait nécessaire l'esprit pétulant et vif de nos ancêtres.

A travers le moyen âge, ce goût des nouvelles ne s'éteignit pas chez nous. Savez-vous ce qui faisait une bonne part du succès des trouvères, des ménestrels, des jongleurs et des

troubadours? C'est que, dans leur vie errante, ils colportaient les nouvelles de château en château, de ville en ville. Enfermés dans leurs donjons solitaires, en proie aux longs ennuis d'un hiver passé dans l'inaction et le silence, les barons voyaient, au printemps, revenir avec bonheur le poète, qui n'apportait pas seulement des vers et des chants nouveaux, mais qui répandait aussi les aventures d'une société où n'étaient pas encore formés tous les liens de la vie civile. Les chansons elles-mêmes n'étaient souvent que des nouvelles rimées, récits attendrissants ou caustiques d'événements propres à réjouir la malignité des auditeurs. Parfois aussi les chanteurs s'élevaient plus haut. Ils attaquaient par des invectives hardies les princes, leur lâcheté, leur violence, leur avarice. Les plus puissants n'étaient pas épargnés; la cour même de Rome passait comme les autres à ce creuset, et, dans ces temps reculés, si fort éloignés de l'invention des journaux, l'opinion publique ne laissait pas d'être instruite des méfaits des rois et des empereurs, des princes de l'Église et des papes. Le chant portait vite et loin sur ses ailes les âpres satires, les injures de Philippe le Bel contre le pape Boniface, qu'il appelle *Maliface*, sa *fatuité* et sa *sottise* au lieu de sa sainteté.

Les peuples apprenaient sans peine et récitaient avec affection les vers d'Eustache Deschamps, où, sous l'allégorie d'animaux dépouillés, la brebis de sa laine, la chèvre de ses petits, la laie de ses soies, chacun pouvait reconnaître la condition de la *gent menue*, aux oreilles de qui retentissaient ces paroles qui sont de toutes les époques : *Çà de l'argent, çà de l'argent!* A l'auditoire moins choisi des places publiques, avec les dits ou *dictiès* sur les métiers et les professions, sur les rues, les moutiers et les crieries de Paris, plus d'un fait historique est raconté dans des pièces rimées. Mais les personnages puissants conservent seuls le privilège de faire voyager à leurs frais, « à leurs coûtages », dit Froissart, en parlant de lui-même, « un

clerc, un homme d'Église qui, toujours chevauchant, allait enquérir de tous côtés pour eux nouvelles », consulter sous leur protection les registres de chancellerie, et qui pouvait, à son tour, les instruire ou les amuser.

Sur la fin du xvi[e] siècle, les grands intérêts qui s'agitent entre les huguenots et les catholiques, entre les royalistes et les ligueurs, multiplient les nouvellistes et les nouvelles. Les moines sur les places, les prédicateurs dans les chaires, deviennent les débiteurs les plus écoutés des nouvelles du parti; c'est à leurs sermons que le peuple va s'instruire des chances de Mayenne, du duc de Parme, des Espagnols; tandis que les bourgeois, écrivant heure par heure ce qu'ils ont vu dans Paris, exercent déjà ce métier de journalistes pour lequel les hommes de leur condition semblent si bien préparés, et par les traditions de leur race et par la curiosité de leur esprit.

« Aucun des règnes précédents, dit le président Hénault, n'a fourni plus de volumes, plus d'anecdotes, plus d'estampes, plus de pièces fugitives ; il y a dans tout cela des choses inutiles; mais, comme Henri III vivait au milieu de son peuple, aucun détail des actions de sa vie n'a échappé à la curiosité; et, comme Paris était le théâtre des principaux événements de la Ligue, les bourgeois, qui y avaient la plus grande part, conservaient soigneusement les moindres faits qui se passaient sous leurs yeux; tout ce qu'ils voyaient leur paraissait grand parce qu'ils y participaient, et nous sommes curieux, sur parole, de faits dont la plupart ne faisaient peut-être pas alors une grande nouvelle dans le monde ».

Ce fut surtout au xvii[e] siècle que s'alluma dans Paris cette ardeur d'apprendre, de commenter et de répandre des nouvelles. La langue s'enrichit d'un terme inconnu jusqu'alors : le *nouvellisme*. C'était comme une maladie qui faisait éruption avec plus de force que jamais. La politique était à la mode, on en mettait partout. Le cardinal de Richelieu et ses vastes

desseins lui avaient donné faveur. Les succès du Père Joseph, qu'on appelait l'*Éminence grise*, avaient tourné les têtes; un grand ministre d'Espagne exilé avait beaucoup attiré l'attention des Français. Sa destinée singulière, où la politique se mêlait à l'amour, avait profondément ému les âmes. On avait lu les mémoires et les plaidoyers d'Antonio Pérez, on avait pénétré dans les ténébreuses menées de la cour de Philippe II, et l'on avait pris pour de la politique les desseins tragiques du roi d'Espagne, ses intrigues tortueuses. Les curieux y avaient trouvé beaucoup de sentences et d'aphorismes qui leur paraissaient, dans ses écrits, les lois définitives du genre. Ils s'en étaient fait comme une science qu'ils étaient fiers d'appliquer aux affaires de l'Europe. Au théâtre, Corneille mêlait à toute chose ses réflexions sur le gouvernement des peuples; Balzac, à l'hôtel de Rambouillet, y intéressait l'illustre marquise. En descendant de degré en degré, cette affectation de pensées politiques et sentencieuses où, selon l'expression de Bossuet, le monde entier est compris, était devenue une espèce de folie. Aussi les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* écrivaient-ils ceci dans leur livre : « Le caractère du nouvelliste conduit au ridicule. C'est une espèce de profession qui rabaisse l'homme au-dessous de lui-même. Les nobles ruinés ou fainéants sont d'ordinaire nouvellistes ou généalogistes. » C'était une folie dont la province était également frappée. « C'est là, comme vous le savez, dit Molière, le fléau des petites villes que ces grands nouvellistes qui cherchent partout à répandre des contes qu'ils ramassent ». Racine écrit à son fils : « C'est une plaisante chose que les provinces; tout le monde y est nouvelliste dès le berceau, et vous n'y rencontrez que gens qui débitent gravement et affirmativement les plus sottes choses. »

Mais il faut dire la vérité, Paris avait le dessus dans cette espèce de ridicule. Il devait cette supériorité dans la folie à sa

condition de capitale, qui en faisait, au dire des Précieuses, « le grand bureau des nouvelles, le centre des merveilles de l'esprit ». Écoutez là-dessus La Bruyère : « Le peuple, paisible dans ses foyers, au milieu des siens et dans le sein d'une grande ville où il n'a rien à craindre ni pour ses biens, ni pour sa vie, respire le feu et le sang, s'occupe de guerre, de ruines, d'embrasements et de massacres, souffre impatiemment que des armées qui tiennent la campagne ne viennent pas à se rencontrer, ou, si elles se mêlent, que le combat ne soit pas sanglant, et qu'il y ait moins de dix mille hommes sur place. Il va même souvent jusqu'à oublier ses intérêts les plus chers, le repos et la sûreté, par l'amour qu'il a pour le changement et par le goût de la nouveauté ou des choses extraordinaires ; quelques-uns consentiraient à voir une autre fois les ennemis aux portes de Dijon ou de Corbie, à voir tendre des chaînes ou faire des barricades, pour le seul plaisir d'en dire ou d'en apprendre la nouvelle »

Laissant ensuite cette peinture trop générale, il peint, en serrant de plus près son sujet, Démophile, le nouvelliste alarmé, le politique Tant-pis. — Tout est perdu, c'en est fait de l'État ! Voilà l'ennemi sur la frontière, le voilà dans le cœur du royaume. Il entend déjà sonner le beffroi des villes et crier à l'alarme ; il songe à son bien et à ses terres ; où se réfugiera-t-il ? en Suisse ou à Venise ? — Mais hâtez-vous de vous rassurer. — Voici, à votre gauche, Basilide, le politique Tant-mieux. Tout lui rit, il ne parle que de lauriers, que de palmes, que de triomphes et que de trophées. Il dit, dans le discours familier : « Notre auguste héros, notre grand potentat, notre invincible monarque. » Dès qu'il entend dire que les armées sont en présence ou qu'une place est investie, il fait déplier sa robe et la mettre à l'air pour qu'elle soit toute prête pour la cérémonie de la cathédrale. — Oh ! que vous connaissez bien ces deux hommes-là ! A droite, à gauche, vous les avez peut-

être à vos côtés. Peut-être chacun de nous est-il ces deux hommes successivement, je n'oserais dire à la fois, selon le vent qui souffle ou le nuage qui passe.

Ce n'est pas là cependant un trait caractéristique du XVIIe siècle. On *nouvellise* aujourd'hui tout autant ; mais voici en quoi se distinguait alors ce genre de folie. Il y avait des lieux fixes et publics où se réunissaient les débiteurs de nouvelles et les raisonneurs politiques. C'était, au cloître des Célestins, une réunion de gens d'église; sur le pont Neuf, vers la Samaritaine, ou bien au pied du cheval de bronze, un cercle populaire; aux Grands-Augustins, non loin du pont Neuf, autre assemblée où l'on faisait lecture des gazettes ; au Palais de justice, lieu célèbre et privilégié pour la transmission de tous les bruits intéressants ; ajoutez-y les cabarets, les boutiques des barbiers où déjà se trouvait une feuille de nouvelles pour faire prendre patience à la pratique qui doit attendre son tour de passer sous le rasoir. Quelle que fût toutefois la faveur de ces divers endroits justifiée par des motifs différents, il n'y en avait pas un seul qui pût rivaliser avec le jardin du Palais-Royal ou avec celui des Tuileries. Les ombrages de ce premier jardin, la facilité de la promenade, son heureuse situation au milieu de Paris, le nom de Richelieu, tout semblait en faire le véritable séjour des nouvellistes; aussi y accouraient-ils de toutes parts. Ils s'y croyaient chez eux et pensaient y avoir leurs franchises et privilèges. Il s'y rassemblait des gens de toute sorte. On nous a laissé l'énumération et le portrait fidèle de chacun[1]. « Là, dit un contemporain, quand il fait trop chaud, les bancs qui sont à l'ombre, autour du rondeau, et un autre fort long qui est au bout du boulingrin, qu'on nomme l'arrière-banc des nouvellistes, ne manquent pas d'être chargés des courtisans les plus assidus de ce palais. Un homme rêveur

1. *L'Ambigu d'Auteuil*, 1709, in-8°.

y est souvent assis auprès d'un grand parleur, un philosophe à côté d'un monopoleur. Il s'y rend des gens de travail pour s'y délasser, et des fainéants qui ne travaillent jamais. On y voit des ingénieurs et des banquiers. Là tient ses assises un officier d'armée qui s'est cabré contre le service, parce qu'il croit qu'on a eu tort de lui en préférer un autre qui n'y était que depuis lui. Auprès de lui, un chanoine de province qui fait les affaires de son église à Paris quand il y en a, et qui, pour supplément, est obligé, s'il veut toujours être appointé, d'écrire chaque semaine les nouvelles du temps à son chapitre; proche de ceux-ci un comédien qui a quitté le théâtre pour avoir le temps de travailler à son salut; peu s'en faut qu'après avoir joué les premiers rôles, il ne compare sa retraite à celle de l'empereur Charles-Quint, le monde, à ce qu'il dit, étant une comédie. Pour achever d'y représenter son personnage, il jouit d'une pension de 1.000 francs que lui fait sa troupe, et de 3.000 écus qu'il a épargnés du temps que Corneille et Molière travaillaient pour le théâtre ».

On nous y montre encore un vieux garde du corps qui ne peut plus marcher qu'avec des béquilles; un apothicaire qui a cédé à son fils le privilège de faire des quiproquos dans sa boutique; le prêteur à cartes piquées; le souffleur ou chimiste qui cherche un bailleur de fonds pour mettre au jour de grandes découvertes; le charlatan, le plaideur, fils de famille, qui, après trente ans d'un procès aussi avancé que le premier jour qu'il l'entreprit, consomme en ce jardin tout le temps qu'il n'emploie pas aux sollicitations; il ménage jusqu'à la manière de prendre l'air pour n'avoir pas trop d'appétit; ce qu'il épargne sur sa nourriture lui aide à payer son avocat, le pauvre homme se couche sans souper et périt de langueur en attendant la fin de son procès. Un financier de vieille roche, devenu pauvre par les vicissitudes du temps, raconte tout ce qui lui a fait plaisir depuis le ministère du cardinal de Riche-

lieu jusqu'à la chute de M. Fouquet; il ne parle des temps passés que d'un air désolé. Un voyageur fameux, dont le nom est respecté dans toute l'Europe, porte là des idées que rien ne peut contenter. « Un autre vieillard qui court le siècle, autrefois secrétaire de M. de Charnassé, fait le portrait du grand Gustave et développe les mystères de la politique de ce temps-là; il ne manque pas de s'autoriser par ce qu'il a entendu dire à son maître et au Père Joseph, et tire l'horoscope du roi de Suède d'aujourd'hui dont les desseins ne sont pas moins généreux ».

« Deux fois la semaine, une troupe de gens de quelques degrés inférieurs à ceux-là, la plupart artisans qui négligent leur métier pour courir où sont les nouvelles, s'assemblent autour d'un arbre, attentifs à la lecture qu'y fait un de la compagnie qui y est adossé; il abreuve ce gros peloton de ce qu'il y a dans toutes les gazettes, et cela pour un sou dont ils contentent le gazetier.

» Quand il arrive qu'un des nouvellistes respectés déploie en se promenant une lettre ou un autre papier écrit à la main, il est aussitôt environné d'autant de personnes qu'en peut contenir la largeur de l'allée où il est. S'il est assis, il se forme comme un nuage autour de lui qui grossit à vue d'œil, et de bouche en bouche, ce qu'il lui plaît de communiquer est porté aux plus éloignés. Quelquefois, quelqu'un fend hardiment la presse pour aller à celui de qui vient la nouvelle, et feint un intérêt particulier à ce qu'il rapporte pour se faire estimer homme d'État ».

L'autorité de ces diseurs de nouvelles est absolue; chacun croit à ce qu'ils disent comme aux paroles de l'Évangile; si quelque étranger mal avisé ose rire ou douter des propos qui se tiennent en ces assemblées, sa vie n'est point sûre. Telle fut l'aventure d'un certain bas Normand qui faillit payer cher son incrédulité. Voici ce qu'on lit encore dans ce même

Ambigu d'Auteuil: « Un bas Normand, qui ne voulait pas croire à ce que disait un des vénérables, en fit le railleur ; il se leva une huée contre lui, et incontinent on agita ce qu'on en devait faire ; il fut conclu de le jeter dans le grand bassin, et, comme il essayait d'échapper, ses juges le coururent à coups de pierre, de sorte qu'il était en risque de sa vie, si deux gardes de M. le duc d'Orléans ne l'avaient sauvé, feignant de l'arrêter pour le faire punir. » Nos journalistes sont plus commodes aujourd'hui ; ils souffrent du moins la contradiction.

Le jardin des Tuileries voyait une autre espèce de nouvellistes ; la manie était la même, il n'y avait de changé que le costume et la condition. Cet endroit, s'il en faut croire les relations contemporaines, était le plus beau du monde. Les bocages, infiniment agréables, inspiraient aux poètes et aux amants des pensées qu'ils auraient difficilement trouvées ailleurs. Les boulingrins servaient de lit de repos à ceux qui aimaient à rêver ou à lire. « De jeunes abbés, est-il dit dans la même pièce dont nous avons parlé, apprennent des sermons, et des avocats des causes qu'on leur a composés pour le fondement de leur réputation. La terrasse du côté de l'eau, vers le bout qui regarde le cours, est le quartier des philosophes et des naturalistes ; ils y découvrent, avec les beautés dont la campagne est ornée, les signes que le soleil donne du temps à venir par la couleur du lit dans lequel il se couche ; le parterre qui regarde le palais des Tuileries, d'où sortent trois jets d'eau qui tombent en trois bassins, est occupé par les hommes les plus qualifiés de la promenade, et dans la grande allée les galants du bel air, qui font conversation avec les femmes, y mettent en fuite les personnes qui ne sont pas d'une propreté recherchée, et la magnificence de leur costume impose la nécessité de s'écarter ou de s'asseoir à tout ce qui sent le campagnard ou le bourgeois ».

La compagnie du Palais-Royal telle que nous l'avons décrite

n'eût pas tout entière trouvé accès dans ces lieux : « Le désajustement de la plupart d'entre eux ne pouvait pas y être de mise. Aussi, vers six heures du soir, le moment le plus beau de la promenade, après que toutes les nouvelles ont été dites au Palais-Royal et que des histoires qui ont été rebattues déjà cent fois y ont été encore renouvelées, les coqs du peloton choisissent ceux qu'ils trouvent dignes de leur tenir compagnie et leur font signe de les suivre aux Tuileries. Après le tour de la grande allée, ils se retirent sous des ormes qui sont du côté de la terrasse qui borde la Seine. Là, les plus vénérables prennent séance, pendant que le reste, étant debout, ne se lasse point de participer à la récapitulation de ce qui a été débité de plus important dans la journée, au Palais-Royal, au Luxembourg, à l'Arsenal, dans les cloîtres, dans les fameux cafés de Paris dont il ne manque pas de venir des députés. »

Il était naturel qu'il se formât une sorte de rivalité entre ces différents endroits. Chacun d'eux, en effet, revendiquait le premier rang dans l'estime, après le jardin des Tuileries, qui gardait la préséance. C'est ce qu'on voit dans un écrit de la fin du XVIIe siècle, intitulé *le Nouveau Règlement général pour les nouvellistes*. Le Luxembourg faisait valoir son ancienneté et son bon air; le Palais-Royal, son fondateur qui fut le plus grand politique de son temps; les Augustins réclamaient au nom des boutiques qui en dépendent, où se lisent continuellement les gazettes; les Célestins se targuaient d'avoir dans leur cloître le tombeau d'Antoine Pérez, secrétaire d'État des dépêches universelles de Philippe II; ceux du Palais invoquaient le long usage où l'on est en ces lieux de parler de tout sans règle et sans connaissance, en soutenant que les saillies d'esprit et l'invention avaient bien plus de beauté et d'agrément qu'une froide relation de faits et d'événements. « L'inclinaison des Français, disaient-ils, étant d'aller toujours bien loin, sans s'embarrasser de la science du chemin,

il suffit d'avoir une langue et du courage pour gagner bien du pays ».

Les députés des cafés disaient à leur tour qu'on ne pouvait nier que ces lieux ne fussent le rendez-vous le plus ordinaire des nouvellistes d'esprit et de distinction, particulièrement en hiver, où les promenades n'étaient pas de saison. Les barbiers faisaient aussi leur remontrance et voulaient être reçus au nombre des nouvellistes. Ils se fondaient sur ce que de tout temps ils étaient en possession d'être les premiers nouvellistes de tous les pays et d'être choisis pour battre l'estrade ; que c'était dans leurs boutiques que se raffinaient les plus curieuses nouveautés avant de se répandre dans le public; qu'au reste ils avaient soin de prendre régulièrement les gazettes toutes les semaines, dont la lecture ne coûtait rien qu'un peu de patience en attendant le rang d'être rasé, en y ajoutant aussi gratis des commentaires considérables. Après qu'on eut examiné toutes ces prétentions différentes, les présidents et les députés convinrent enfin de laisser la préséance au bureau du Palais, « parce que c'est le magasin général des nouvelles et qu'il y en vient moins qu'il ne s'y en fabrique ».

Ce n'est pas qu'au milieu de ces fausses nouvelles il n'y en eût quelquefois de vraies, et que dans ces entretiens, la plupart du temps ridicules, il n'y eût des choses curieuses et spirituelles. Car, ainsi que le fait remarquer Donneau de Visé, le fondateur du *Mercure galant*, plusieurs de ces nouvellistes avaient des parents, des amis, des correspondants dans les pays étrangers, dont ils recevaient des lettres et des avis sur des faits inconnus ailleurs. Quelquefois ils avaient commerce avec les amis des ministres, qui éventaient les secrets de la diplomatie, des parents auprès des ambassadeurs, des relations avec des banquiers de Hollande. Ainsi, les nouvellistes connurent, par des lettres de cette sorte, le passage du Rhin au Tolhuys, trois jours avant qu'il y eût à Paris aucune lettre de

la cour qui parlât de cette belle action. Cependant, ces renseignements-là étaient rares; eussent-ils été plus nombreux encore, ils n'auraient pas affranchi ces réunions du ridicule qui pesait sur elles.

Rien pourtant n'était plus naturel que ce besoin de s'instruire des affaires du temps; que deviendrions-nous aujourd'hui si, par hasard, tous les journaux venaient à disparaître? Quelle serait notre déconvenue! On verrait renaître bientôt les nouvellistes, qui du reste n'ont pas disparu, non plus que le nouvellisme. Mais l'excès n'étant pas éloigné de l'usage, les assemblées des Tuileries, du Palais-Royal, des Célestins et de la Samaritaine, y tombaient tout entières. « Ce que j'ai trouvé de plus remarquable parmi ces messieurs, disait Donneau de Visé, c'est que les plus fous croient être les plus sages. Rien de plus divertissant que d'entendre souvent parler de politique un homme qui n'a jamais su ce que c'est, que de voir débiter plusieurs nouvelles à la fois et d'en voir quitter une à moitié pour en commencer une autre et la laisser aussitôt pour reprendre la première. J'ai vu quelquefois les nouvellistes dans un cruel embarras, parce qu'ils ne pouvaient en même temps entendre ce qui se disait en différents endroits ». Voltaire se moquait encore du vieux nouvelliste qui, *une canne à la main, trace au Palais-Royal, Ypre, Furne et Menin.*

Dans une ébauche de comédie faite sur ce sujet, on nous représente un M. de Montengru très grand politique; nul ne sait mieux que lui les intérêts des princes. Ailleurs, c'est une petite bourgeoise dont le mari est nouvelliste. Elle trouve que :

Ce métier où l'on perd son temps
N'est pas le fait d'un homme sage,
Qui doit songer à son ménage,
Et n'est que pour les fainéants.

Son mari en a perdu le sens :

Quand chez un procureur il va pour ses affaires,
Il oublie en causant ce qui l'y fait aller :
Pourvu qu'il nouvellise, il n'y songe plus guères,
Et s'en revient sans en parler.
Dernièrement, tout près de rendre l'âme,
Il pensa me faire enrager,
Et d'un air tout mourant, il me disait : « Ma femme,
N'as-tu rien de nouveau? Si tu veux m'obliger,
Va-t'en chercher, je t'en conjure,
Quelque nouvelle qui soit sûre. »
A son apothicaire il en disait autant :
A son médecin tout de même.
Ils avaient beau le voir avec un soin extrême,
Sans nouvelles, jamais il n'en était content.
S'ils n'en apportaient pas, il leur faisait la mine,
Et nous étions obligés quelquefois
D'en inventer entre nous trois,
Pour l'engager à prendre médecine.

S'il est bien portant, il ne dort pas :

Dernièrement, la nuit, il brûla trois chandelles
Des six à la livre, et des belles,
A compter sur ses doigts, à la plume, aux jetons,
Combien le grand seigneur a dedans son armée,
Dont la Pologne est alarmée,
De cavaliers et de piétons.
Puis, avec grande impatience,
Il vit à quoi pouvait monter cette dépense
Et d'un si long travail, las jusqu'au dernier point,
Se vint coucher ensuite et ne me parla point.

Enfin, cet homme pousse la folie jusqu'à s'écrire à lui-même pour avoir des nouvelles.

Ce sont là de véritables ridicules, personne n'en voudrait disconvenir; mais pourtant il ne serait pas juste de s'en moquer sans réserve. Laisser aux princes du monde le soin des affaires publiques, c'est être sage; s'en remettre à leur prudence, à leur modération, c'est prendre, je le veux bien, le parti le plus

commode; c'est se préserver des erreurs et des mécomptes des politiques téméraires qui veulent porter les yeux plus haut qu'il ne leur convient; mais enfin, quand on est homme, quand on est citoyen, quelle occupation plus sérieuse et plus inévitable de l'esprit que de chercher à savoir ce qui se passe entre des hommes, entre des citoyens? Peut-on voir avec indifférence les affaires humaines se dérouler au-dessus de soi dans une sorte d'empyrée interdit aux regards de ceux qui, après tout, y ont le plus grave intérêt? La politique n'est pas une science abstraite, idéale, comme les mathématiques. Les erreurs qui s'y commettent retombent sur les peuples, qui les payent. La guerre ou la paix ne sont indifférentes à personne. Si le spectateur au parterre d'un théâtre peut, en bonne foi, dire son avis sur l'œuvre du poète, pourquoi les autres spectateurs d'une pièce bien autrement sérieuse ne s'en exprimeraient-ils pas avec une égale liberté? Le nouvellisme n'est donc qu'un excès ridicule d'une passion qui tient aux plus vives racines de notre âme. Ces assemblées dont je vous entretiens n'étaient que frivoles, sans doute; mais pourquoi? Apparemment parce que la vie politique n'était pas encore descendue dans le peuple français. C'étaient des enfants qui babillaient en attendant qu'ils eussent atteint l'âge d'hommes, et que leur pensée fortifiée par l'expérience trouvât un aliment solide.

Le temps viendra où ces réunions du Palais-Royal auront quelque chose de plus menaçant et de plus sérieux. Je ne parle pas de la Fronde, qui ne fut qu'une émeute de chansons et de couplets; mais laissez approcher l'époque redoutable de 1789. Ces nouvellistes vont se transformer; ils vont être l'écho bruyant de toute la France. Comme toute la France, ils demandent des conditions nouvelles d'existence. Ils savent ce que contiennent les cahiers des états, tous ont réclamé la liberté de la presse; quelques bailliages, celui d'Évreux par exemple, font des vœux pour la liberté indéfinie et absolue de

la pensée et de la parole. Déjà les états se sont réunis. C'est au Palais-Royal que retentissent toutes les discussions orageuses de la nouvelle assemblée. C'est là que s'agitent des orateurs impétueux dont les motions vont troubler la solennité des délibérations à Versailles et solliciter les éclats foudroyants de l'éloquence de Mirabeau. La fermentation augmente, le tumulte des idées nouvelles s'accroît d'heure en heure; c'est du Palais-Royal que Camille Desmoulins s'élance contre la Bastille. Ces oisifs longtemps ridicules sont devenus terribles, l'ancien régime va tomber sous leurs coups.

Au XVIIe siècle, nous n'en sommes pas là; les choses n'ont point encore pris ce mouvement et ce tour, il n'y a qu'une grande curiosité de savoir ce qui se passe, et c'est pour satisfaire cette curiosité que Théophraste Renaudot fonde en 1631 la *Gazette*, qui prit plus tard le nom de *Gazette de France*. C'était une grande nouveauté. Une feuille périodique paraissant une fois par semaine, de quatre pages d'abord, bientôt de huit, cela fait sourire; mais on est au début du journalisme, et Théophraste Renaudot, qui en est le père, peut se vanter d'avoir créé une nombreuse famille. La *Gazette* paraissait rue de la Calandre, à l'enseigne du Grand-Coq. L'emblème, a-t-on dit, était bien choisi; cet oiseau querelleur, pétulant, avec ses ergots, sa crête ardente, sa fière démarche, sa voix perçante, peignait à merveille à l'avance toutes ces générations d'écrivains qui devaient, les unes après les autres, s'exercer dans l'arène ouverte aux hasards et aux hardiesses de la pensée.

Théophraste Renaudot a eu dans son temps une physionomie vive et singulière. C'était un esprit original, actif, inventeur. Il avait des idées qui surprirent ses contemporains. Il était né à Loudun, avait commencé ses études de médecine à Paris, les avait achevées à Montpellier. Il avait exercé sa profession dans son pays natal, puis il était revenu à Paris, où le poussait l'inquiétude de son humeur. On l'avait vu dans cette grande

ville établir une sorte de mont-de-piété où l'on prêtait sur gages en donnant à l'emprunteur le tiers de la valeur estimée de l'objet; puis il avait à la fois organisé un bureau d'adresses, c'est-à-dire un lieu commode où chacun pouvait se renseigner utilement. Toutes ces institutions, aujourd'hui multipliées peut-être à l'excès, nous semblent si naturelles qu'on les croirait aussi vieilles que le monde. Voyez pourtant combien elles sont modernes et combien nous avons mis de temps à les fonder et à les faire vivre! Aristote parlait déjà dans sa *Politique* d'un établissement de ce genre. L'idée en était restée enfouie dans ses livres. Montaigne l'avait remuée sans l'avoir portée plus avant. Renaudot seul en comprit toute la valeur et la mit en pratique. « Par exemple, disait-il, je cherche à donner à ferme une terre, un autre cherche à prendre une terre à ferme; faute de s'entre-connaître, il ne se passe point de bail: le seigneur direct en est plus mal payé de ses devoirs, le propriétaire incommodé, le fermier demeure sans emploi; le notaire ne passe point d'instrument, le proxénète n'a point de pot-de-vin; la terre n'est point du tout ou mal cultivée; conséquemment l'héritage en décadence; moins de fruits, moins d'occupations pour les hommes de labeur, et moins d'ouvrages et de manufactures pour toutes sortes d'artisans servant au labourage, vêtement et nourriture de ceux que l'oisiveté appauvrissante empêche de pouvoir acheter. »

Autre nouveauté non moins honorable inspirée par l'humanité. Renaudot ouvrit à son bureau d'adresses une salle de consultations gratuites pour les malades pauvres avec distribution de remèdes pour les indigents; il se chargea même de ceux qui ne voulaient pas entrer dans les hôpitaux. Nommé médecin du roi par la faveur de Richelieu, il lui dut encore le titre de commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume. Au courant de beaucoup de nouvelles par ses correspondants, il eut l'idée d'écrire des nouvelles à la main.

ce qui le mit insensiblement sur la voie de la *Gazette*. Toutes ces inventions, avec la faveur qui s'y joignait, ne laissèrent pas sommeiller l'envie. L'intérêt s'ajouta au secret déplaisir que l'on a toujours de voir réussir son voisin. La Faculté de médecine surtout se déchaîna contre Théophraste. Il était médecin de Montpellier, donc il n'avait pas le droit d'exercer à Paris; c'était attenter aux privilèges de la Faculté. En ce temps de monopoles et d'entraves, c'était une grosse affaire: il y eut procès devant le Parlement.

Renaudot dut faire tête à tous les médecins de Paris. Il ne se déferra pas, comme on disait alors. Il brava l'orage avec une rare énergie. Il en fallait pour soutenir les assauts qui lui furent donnés, surtout par Gui Patin, le docteur le plus ironique, le plus passionné, le mieux instruit, le mieux disant de toute l'ancienne médecine. Dans les occasions où il porte la parole pour la Faculté, Gui Patin n'épargne aucune injure à son ennemi. Renaudot avait, soit par accident, soit par nature, le nez un peu trop court; il était camus et tout ce qui s'en suit, Gui Patin s'en égaie en mille manières. C'est peut-être lui qui a commencé la réputation de ce nez fameux pendant toute la Fronde. Il ne se contente pas de ce que sa propre imagination lui fournit; il va puiser dans son érudition des insolences sur ce pauvre nez. Saint Jérôme avait parmi ses ennemis un homme d'un nez également burlesque; le docteur fait couler à flots sur la tête de Renaudot les paroles de saint Jérôme. Voici le ton de ces plaisanteries. Le médecin du roi a introduit une plainte contre Gui Patin, il se dit offensé et demande des dommages-intérêts; le tribunal, après une longue plaidoirie du défenseur, repousse le demandeur. Au sortir de l'audience, Gui Patin lui dit: « Eh bien! vous avez gagné, tout en perdant. Vous étiez entré ici avec le nez trop court, vous en sortez avec un pied de nez. » Il n'oublie pas le bureau d'adresses, le mont-de-piété et les prêts à usure; il n'oublie

pas surtout la *Gazette*. Gazetier, c'est déjà une très vive injure; il l'appelle « vaurien hebdomadaire », « polisson à la semaine ». Vous avez vu que Renaudot était né à Loudun; vous savez les diableries qui troublèrent cette ville à l'occasion du curé Urbain Grandier; notre gazetier l'avait connu, il avait même écrit une apologie en sa faveur, il n'en fallait pas davantage. Voilà Renaudot traité de suppôt du diable; sa *Gazette* était une invention infernale, sa médecine gratuite et chimique un artifice de Béelzébuth. Le moyen d'en douter? Les démons n'ont-ils pas établi leur domicile à Loudun? et Tertullien ne nous apprend-il pas que deux choses surtout ont mis le diable en crédit: le débit des nouvelles et celui des recettes pour les maladies? — Qui sait si, de nos jours, certains journalistes ne sont pas tenus en quelques lieux pour des agents de l'enfer?

Richelieu, qui craignait peu le diable, autant en sa qualité de politique que de cardinal, s'empressa d'accueillir le gazetier et lui donna sa protection. Il comprit aussitôt l'avantage qu'un chef d'État pouvait tirer de pareilles inventions, il accorda à Renaudot le monopole des gazettes et des nouvelles. Il fit plus, il devint son collaborateur. Il envoyait à son journal des articles entiers, il y faisait insérer ce qu'il avait intérêt à faire connaître à l'Europe. Il attacha à la rédaction de cette feuille Mézeray, Bautru, Voiture et La Calprenède. C'était un quatuor qui avait son prix. Le premier de ces hommes y représentait le savoir et la franchise, Bautru la verve plaisante, Voiture le bel esprit délicat, et La Calprenède la rodomontade gasconne, qui n'était peut-être pas déplacée dans cette presse officielle.

On dit encore qu'il s'y ajoutait à la dérobée un rédacteur surnuméraire, mais du rang le plus élevé qu'il y eût en France. Le roi Louis XIII, paraît-il, se rendait parfois en secret à la rue de la Calandre et dictait au gazetier des nouvelles ignorées de tout le monde ou certains *faits divers* dont l'apparition était la vengeance du triste roi contre son ministre ou

sa femme. Louis XIII, en son ménage royal, ne portait pas la couronne; l'autorité était aux mains de la reine, qui la déposait le plus souvent dans celles de Richelieu. Survenait-il quelque querelle entre les deux époux, le roi n'osait parler le plus haut; mais, s'il se faisait violence au Louvre, il se dédommageait dans la boutique du Grand-Coq. Ses confidences couchées sur le papier allaient, avec le plus prochain numéro, atteindre la reine dans son orgueil et l'inquiéter pour l'avenir. C'est ainsi que la *Gazette* annonça un jour à la France étonnée qu'on avait arrêté un gentilhomme français chargé d'un message pour le pape, où le roi demandait au saint-père avis sur un divorce qu'il méditait d'avec la reine. Aussi, quand le le roi fut mort, Anne d'Autriche voulut punir Téophraste Renaudot; elle le regardait comme son ennemi, elle avait hâte de se venger. Le gazetier ne manquait pas d'adresse, il se défendit et révéla tout. « Chacun sait, disait-il, que le roi défunt ne lisait pas seulement mes *Gazettes*, et qu'il n'y souffrait pas le moindre défaut, mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer. Est-ce à moi à examiner les actes du gouvernement? Ma plume n'a été que greffière; mes presses ne sont pas plus coupables d'avoir roulé pour ces mémoires... que le curé qui les lirait à son prône, que l'huissier ou le trompette qui les publierait ». L'heureux journaliste se tirait d'un mauvais pas avec une dextérité dont il n'a pas emporté le secret. Après tout, il avait raison de parler de ses services, il pouvait parler de son dévouement et de son bon esprit; il disait à Louis XIII dans une dédicace, au sujet de la *Gazette:* « C'est le journal des rois et des puissants de la terre; tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoires. »

Les grands, les militaires, les prêtres, le public de toute sorte, n'épargnaient pas davantage les tribulations au pauvre

gazetier. Il reconnaissait combien il est difficile de contenter tout le monde et la reine; on se plaignait de lui, il répondait : « Si bien dirai-je à ceux qui se plaignent de quoi je parle quelquefois des grands sans les louer, que la vraie et solide louange se trouvant dans les actes vertueux, dire la vérité, c'est louer tout ce qui le mérite. » Chacun avait sa préférence pour les sujets qui remplissaient la *Gazette*, et chacun y trouvait trop peu de ces faits qui lui plaisaient. Renaudot nous met au courant de ces plaintes par la réponse qu'il y fait : « Les capitaines y voudraient rencontrer tous les jours des batailles et des sièges levés et des villes prises ; les plaideurs, des arrêts en pareil cas, les personnes dévotieuses y cherchent le nom des prédicateurs, des confesseurs de marque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la cour les y voudraient trouver en grosses lettres. Tel, s'il a porté un paquet en cour, ou mené une compagnie d'un village à l'autre sans perte d'hommes, ou payé le quart de quelque médiocre office, se fâche si le roi ne voit son nom dans la *Gazette*. D'autres y voudraient voir ces noms de monseigneur répétés à chaque personne dont je parle... Il s'en trouve qui ne veulent qu'un langage fleuri, d'autres qui veulent que mes relations ressemblent à un squelette décharné de sorte que la relation en soit toute nue, ce qui m'a fait essayer de contenter les uns et les autres. »

Les éloges surtout que distribuait la *Gazette* étaient enviés de tout le monde; il est vrai qu'elle ne marchandait guère et qu'il n'était pas difficile d'être loué dans ses feuilles. *D'éloges on regorge*, disait Alceste le Misanthrope,

A la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la *Gazette*.

Mais la vanité est un fonds si inépuisable qu'on peut tout épuiser avant de la satisfaire. C'était de ses obsessions que

Renaudot avait surtout à se défendre. On le voit par une estampe conservée à la Bibliothèque nationale. La *Gazette* est assise sur une espèce de tribunal, sa robe est parsemée de langues et d'oreilles. Le Mensonge désarmé lui lance des regards pleins de haine; la Vérité, au contraire, semble heureuse d'être assise auprès d'elle; au pied du tribunal, à droite de la *Gazette*, qui le désigne du doigt, Renaudot remplit les fonctions de greffier. Les cadets de la Fortune se pressent autour de lui et lui offrent de l'argent :

Plus que de triompher, nous brûlons de paraître,
Ennemis des combats et serfs d'un faux honneur,
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur :
Dites que nos grands coups font les Mars disparaître.

Mais Renaudot détourne la tête pour ne point les entendre. A gauche, sept personnages, de diverses nations, dont un à cheval, et parmi lesquels on remarque un Castillan à la longue rapière, aux moustaches retroussées, et un Indien coiffé de plumes, apportent des nouvelles et remettent des lettres à la *Gazette* en chantant son éloge. Au fond est le crieur du journal avec un panier d'exemplaires. Quant au style de la *Gazette*, on a fait l'éloge du bon sens de Renaudot : « Il avait l'art, a-t-on dit, de se renfermer dans son sujet; point d'écarts fatigants, jamais de réflexions triviales ou déplacées par leur inutilité; il narre avec ordre, avec intelligence, et son style vif et agréable conserve encore toutes ses grâces. » L'éloge me paraît exagéré; pourtant, qu'on en rabatte si l'on veut, il en reste encore une part assez glorieuse.

Peut-être ne serez-vous pas fâchés de lire quelques-unes de ces nouvelles; j'en extrairai trois ou quatre en choisissant celles surtout qui peuvent nous renseigner curieusement sur les mœurs de cette époque.

En 1633, il y eut une promotion fort nombreuse dans

l'ordre du Saint-Esprit. La *Gazette* raconte tous les détails de la réception des chevaliers et ajoute cette particularité sur le festin donné par le roi aux chevaliers de ses ordres après la cérémonie : « Au commencement du dessert, le roi (qui était seul à sa table, les chevaliers aux autres tables placées à côté)



RICHELIEU.

envoya un rocher de confiture qui avait été servi devant Sa Majesté, et d'où jaillissait une fontaine d'eau de naphte, au cardinal de Richelieu, qui arrosa de cette eau tous ceux qui étaient près de lui. Ceux qui attachent du prix aux plus petits détails de la vie des grands ne sont pas fâchés de voir s'égayer ainsi, après boire, le terrible ministre qui fit trembler tout le monde.

Voici un fait divers qui vient d'Espagne (Madrid 30 avril) : « Le Père Lerma, de l'ordre Saint-Dominique, l'un des plus éloquents prédicateurs de cette cour, ayant voulu, en un sermon qu'il a fait devant le roi d'Espagne, censurer nos ministres d'État et les charger de nos mauvais événements, fut interdit de prêcher et relégué dans un couvent à l'extrémité d'Espagne pour y finir ses jours et apprendre qu'il fait dangereux de dire du mal de ceux qui nous en peuvent faire. Ce qui n'empêche pas que plusieurs n'attribuent nos désordres au manque de dévotion qui paraît en ce qu'il ne se fouetta jamais moins d'Espagnols qu'en cette semaine sainte, là où tout avait accoutumé d'en retentir. » A la bonne heure! voilà une manière d'expliquer les révolutions qui fondent sur les pays. Peut-être les Espagnols, depuis 1633, n'ont-ils pas assez repris l'habitude de se fouetter la semaine sainte!...

Ici, relation d'un ballet donné le 28 août par les domestiques du prince cardinal de Savoie devant le roi et la reine, dans la salle de la Comédie à Monceaux. « On y vit quatre montagnes d'où sortirent des habitants; ceux de la montagne résonnante, couverts de sonnettes, des tambours en main et une cloche en tête; ceux de la montagne ardente, une lanterne à chaque main; ceux de la montagne venteuse un soufflet à la main et coiffés d'un moulin à vent; ceux de la montagne ombreuse voilés d'un crêpe, coiffés de chats-huants et parés de plumes de toutes sortes d'oiseaux. Puis, descendit des Alpes une autre femme, représentant la vraie Renommée, qui, au son de ses trompettes, fit disparaître la vanité de ces barons de Fœneste et introduisit à leur place neuf cavaliers encore plus richement couverts, auxquels elle laissa libre le champ de la gloire, où ils dansèrent le grand ballet ». Voilà les spectacles dont la cour faisait alors ses délices.

C'étaient là des merveilles splendides et vraiment royales. Il n'est pas aujourd'hui de petit théâtre à Paris qui ne se

déshonorât à présenter un régal de cette espèce aux spectateurs. Ces temps-là sentaient encore leur naïveté gothique. Nous avons fait aujourd'hui de bien autres progrès; pour vingt sous, le dernier habitant de nos faubourgs, du haut de l'amphithéâtre, voit de plus grandes surprises au milieu de l'éclat étincelant des dorures et des feux changeants de la lumière électrique. Même au Louvre, les fêtes avaient encore quelque chose de la rudesse des temps anciens, *manent vestigia ruris*. Ainsi, en mars 1632, — était-ce au temps du carnaval? — la *Gazette* donne le récit d'une fête qui dura depuis huit heures du soir jusqu'au lendemain à la même heure. Le sujet en était le château de Bicêtre, près Paris, et les personnes, les animaux et les esprits auxquels il sert de rendez-vous jour et nuit. La reine y dansa avec le comte de Soissons, la princesse de Condé avec le duc de Longueville.

Passons des fêtes aux inventions nuisibles. Il s'en est fait de tout temps. Nous avons en ce genre atteint une assez grande supériorité, et nos armes meurtrières nous ont fait voir de jolis effets. Au XVIIe siècle, on s'y escrimait déjà. Voici ce que dit la *Gazette* sous la rubrique de *Hambourg, le 5 septembre 1633* : « Un curé d'entre Malines et Villebroug, psalmodiant sur ses orgues avec telle attention que l'on peut penser, s'est avisé d'ajouter des canons de nouvelle invention en forme desdites orgues, dont il promet de faire une étrange musique! » Quel curé, mon Dieu! et quel instrument pour un curé! Ce n'est pas tout, ce prêtre-là avait l'humeur belliqueuse. Il avait manqué sa vocation, il eût dû être ingénieur sous les ordres de quelque Gustave Adolphe. On écrit de Bruxelles : « Notre curé, — c'est le même qui avait donné l'invention des chaloupes, — est après rajuster ses vieilles propositions et prendre mieux ses mesures. Or, voici ces inventions et propositions qu'il nous fait : 1° il promet de jeter de demi-lieue une lettre dans une ville; 2° mille livres de pain par jour à même distance; 3° de

jeter de fort loin des grenades et pots à feu dans le camp des ennemis; 4° de brûler les ponts par le même artifice; 5° de monter sur les remparts sans toucher aux fossés; 6° armer légèrement les soldats, toutefois à l'épreuve du mousquet; 7° boucher les rivières en sorte que les vaisseaux n'y puissent passer; 8° détruire les vaisseaux ennemis en diverses manières; 9° faire des bateaux portatifs capables de passer sept ou huit personnes; 10° passer des troupes à travers les plus profondes rivières; 11° passer 1.000 hommes dans les forts de l'ennemi sans qu'il les voie et les puisse blesser; 12° faire des ponts en une heure pour passer une armée; 13° des canons légers comme des mousquets qui auront l'effet de l'artillerie ordinaire; 14° assurer avec plus de soldats les forts de Flandre sans murailles. »

Assurément, ce curé d'entre Malines et Villebroug était plus qu'un homme. Ce qui doit surtout frapper le lecteur, ce sont ces canons légers comme des mousquets qui auront l'effet de l'artillerie ordinaire. Voyez à quoi tiennent les choses! deux cents ans avant nous, la grande affaire étant de tuer le plus d'hommes possible en moins de temps, un curé a failli nous ravir l'invention des fusils Chassepot et des mitrailleuses!

Je ne veux pas laisser là ces nouvelles sans en rapporter une autre qui caractérise les mœurs de nos ancêtres, au milieu de ce XVIIe siècle si poli, si parfait en toutes choses, à ce qu'il semble, surtout à la distance où nous sommes. La nouvelle est de Rouen, datée du 8 juillet, et voici ce qu'elle dit : « Le différend venu ces jours passés pour la danse d'une noce a fait entre-tuer à trois lieues d'ici onze personnes, du nombre desquels sont les seigneurs de Fontaine-Martel, Maleville et Boufard. » Les anciens avaient gardé la mémoire des Centaures et des Lapithes s'égorgeant au dessert à certain mariage; voilà de quoi rendre la Fable croyable. Au moins savons-nous aujourd'hui terminer nos festins de noce d'une manière plus civile.

Passons du grave au doux. Il y a de tout dans une *Gazette :* voici un *fait divers* écrit d'Uzès, le 25 décembre 1661, par un homme d'un grand renom. « Entre les réjouissances qui se sont faites ici par l'ordre de notre évêque pour la naissance de Mgr le Dauphin, nos consuls, voulant aussi signaler leur joie, firent, le 18 du courant, allumer un feu dont le succès répondît le mieux à la beauté du dessein. Après que la Renommée qui était élevée sur un piédestal eut fait sonner trois fois un cor chargé de pétards qu'elle avait en sa main, une colombe partit d'un autre côté tout en feu, qui, tenant en son bec un rameau d'olive, vint allumer l'artifice. En même temps, on ouit un grand bruit de bombes et de pétards, et l'air se couvrit d'une épaisse fumée à laquelle succéda une grande clarté, qui découvrait un rocher fort élevé vomissant des flammes de toutes parts, au sommet duquel paraissait la Paix avec une corne d'abondance en l'une de ses mains, et s'appuyait de l'autre sur un dauphin, ayant à ses pieds les Vertus cardinales qui jetaient quantité de fusées, comme elles en épanchaient un grand nombre qui allaient semer en l'air une infinité d'étoiles; tellement que cette machine parut des plus industrieusement inventées ». Ce narrateur des fêtes épiscopales d'Uzès n'était autre que Racine. Inconnu alors, et attendant un bénéfice de la libéralité de l'évêque, il ne manquait nulle occasion de célébrer l'enthousiasme monarchique du pontife du Gard, qui n'était pas fâché lui-même que l'on portât à la connaissance du roi les preuves de son zèle; voilà comment les choses d'ici-bas s'enchaînent et comment l'on s'entr'aide en marchant chacun vers son but.

Avec Racine, nous avons anticipé sur les événements; il nous faut maintenant retourner en arrière et voir ce que devient la presse au moment de la Fronde. Vous allez être surpris : la Fronde n'a pas fondé de journaux. Nos révolutions subséquentes ont au contraire toujours commencé par là. Tous les

mouvements que nous avons vus ont enfanté un nombre prodigieux de feuilles nouvelles. C'en a toujours été comme les fruits les plus assurés. Au XVIIe siècle, les habitudes d'esprit, le monopole de la *Gazette*, empêchaient cette éclosion, il n'apparut donc pas de *gazettes;* mais, en revanche, on fut inondé de pamphlets, de satires, de libelles en vers et en prose, dirigés contre le cardinal de Mazarin. Ils sont connus sous le nom général de *Mazarinades.* On ne songea point dès l'abord à les appeler ainsi; mais, le 11 mars 1651, une pièce plus célèbre que les autres, publiée sous le nom de *Mazarinade,* baptisa de ce nom tous les pamphlets passés, présents et futurs qui avaient le même objet.

Il y a eu en France, il y a eu par tous pays, des ministres bien détestés, il n'y en a pas eu qui aient soulevé de plus violentes tempêtes que Mazarin. La haine du peuple, des bourgeois et des grands, contre cet homme, eut quelque chose du prodige; et les écrits où ces sentiments éclatèrent sont prodigieux aussi par leur nombre et par le ton qui y règne. De janvier 1649 à octobre 1652, on en a relevé 4.000 d'imprimés; il en circula à peu près autant d'écrits à la main, ce qui fait, au dire de juges très compétents, 7 ou 8.000. Ce fut un temps d'étonnante prospérité pour les imprimeurs, aussi leur fait-on dire dans un *Remercîment adressé à Mgr le cardinal Mazarin* (1649): « C'est une chose admirable de quelle façon nous travaillons; votre vie est un sujet inépuisable pour les auteurs et infatigable pour les imprimeurs. Il ne se passe pas de jour que nos presses ne roulent sur plus d'un volume de toutes sortes d'ouvrages tant de vers que de prose, de latin que de français, tant en caractères romains qu'italiques, Canon, Gros-Canon, Parangon, Gros-Romain, Saint-Augustin, Cicéro, etc. Une moitié de Paris imprime et vend des imprimés, l'autre moitié en compose. Le Parlement, les prélats, les docteurs, les prêtres, les ermites, les religieux, les chevaliers, les avocats, les procureurs, les clercs,

les secrétaires des Saints-Innocents, les filles du Marais, enfin le cheval de bronze et la Samaritaine écrivent et parlent de vous... Les morts eux-mêmes ressuscitent pour venir dire leur sentiment sur la conduite de Votre Excellence. Les colporteurs courbent sous le poids de leurs imprimés en sortant de nos portes; ils ne font pas cent pas qu'ils ne soient soulagés du plus pesant de leur fardeau, et ils reviennent à la charge avec une chaleur plus que martiale. »

Ce n'était pas assez de le dire en prose, on le redisait en vers :

C'est un métier de grands tracas,
De composer tant de fracas,
De fadaises, de goguenettes,
De bagatelles, de sornettes.
Il est vrai qu'ils se vendent mieux
Que tous ces ouvrages pieux
Qu'on imprime à la quarantaine,
Dont on vend une par semaine.
Sans tous ces petits rogatons,
Sans les Condés et les Gastons,
Sans les pasquils et vaudevilles,
Sans les écrits des plus habiles,
Sans Rivière et sans Cardinal,
Nous allions bien souffrir du mal.
Sans le petit bossu en poche,
Notre ruine était bien proche.

Voici pour les colporteurs, ils sont au moins au nombre de mille :

Grâce aux bons et mauvais auteurs,
Mille offices de colporteurs,
Tous de création nouvelle,
Font braire à pleine cervelle,
Et d'un stentorique gosier,
Chargés de boutique d'osier,
Cent et cent marchands de Gazette.

Ils exercent partout leur métier : dans les théâtres, aux portes

des églises, mais surtout au pont Neuf, autour de la Samaritaine, qui était devenue comme la bibliothèque commune de Paris. Écoutez comment ils annoncent leur marchandise :

Voici l'arrêt de Mazarin,
Voici l'arrêt de Mascarin,
La lettre du cavalier George
(Si le nom n'est vrai l'on le forge).
Puis voici le *Courrier françois*,
Arrivé pour la septième fois,
Voici la *France mal régie*,
Puis votre généalogie.
La Lettre au prince de Condé
Qui vous a si bien secondé.
Après, maximes authentiques,
Tant morales que politiques ;
Remontrances du Parlement,
Qui sont faites fort doctement.

Outre ces colporteurs manifestes, il y en a de clandestins : quiconque par son état trouve les portes des maisons ouvertes colporte des libelles et des pamphlets. « Les violons, dit l'auteur du *Hasard de la barque renversée*, sont devenus gazetiers. Comme ils sont dispos et légers des pieds, ils vont d'un bout à l'autre de Paris en trois ou quatre cabrioles, et, comme ils sont connus dans les grandes maisons, ils donnent des pièces d'État au lieu de sarabandes ». Quant aux auteurs de ces chansons, libelles, courriers et pasquils, ils sont très divers de condition, de vues et de talent. Le principal d'entre tous est Gondi, le cardinal de Retz. C'est lui qui excelle, suivant son langage, à mettre « l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le plus dangereux et le plus irrémédiable de tous les composés ». Il donne le mot d'ordre, il est pour ainsi dire le directeur de cette grande farce qui se joue pendant cinq ans dans la France entière. Mieux que personne il sait où il va, mieux que personne il a le talent de la mise en scène. « Nous

égayons, dit-il, les esprits par nos satires, par nos vers, par nos chansons; le bruit des trompettes, des tambours, la vue des étendards et des drapeaux réjouit les boutiques ». A la suite, et sous ses ordres, viennent les hommes de lettres, les pamphlétaires par occasion, par entraînement de parti, par esprit d'obéissance ou appât du gain : Sarrazin, Patru, Caumartin; les pamphlétaires de métier, les cerveaux brûlés, les insulteurs par tempérament et à gages; les rieurs d'humeur et de verve; gens redoutables, violents, effrénés, comme Portail, Montandré, Laffémas, du Châtelet, Verderonne. Il y a dans cette effervescence littéraire autant de licence, de gaieté, de burlesque, de baladinage effronté que d'esprit de parti. C'est une ébullition de quolibets. Ces grands mouvements populaires ont cela de particulier et de singulier, qu'ils remuent le fond de la nature humaine, dérangent l'ordre établi, mettent en éveil des passions qui dormaient, lâchent la bride aux instincts contenus par les lois, et permettent de voir tout à coup, sous un rayon de vive lumière, ce qu'il peut y avoir de trouble et de désordonné au fond des cœurs.

Sous Richelieu, la France avait tremblé; peu à peu la régularité s'était établie dans la crainte, et les esprits avaient subi le joug. Ce n'est pas qu'on n'écrivît aussi contre le terrible ministre. On sait le nom d'un pamphlet redoutable, *la Miliade*, qui courait contre lui. Mais on se le passait sous le manteau, dans l'ombre. On se barricadait dans sa maison pour le lire, et l'on n'était pas sûr du lendemain quand on l'avait lu devant ses plus fidèles amis. Sous Mazarin, on rit en plein air, on s'en donne à cœur-joie : ce sont les saturnales de la presse, c'est le carnaval du pamphlet. La folie gagne tout le monde. Chacun se fait une sorte de devoir d'écrire sa brochure. « On voyait, dit M. Leber, des muses improvisées en cottes de bure et en cornettes, des héros de cuisine chanter les héros de la Fronde, et faire, au lieu d'un brouet pour Monsieur, une bro-

chure pour la veuve Coulon. La pièce intitulée les *Admirables Sentiments d'une villageoise à Monsieur le prince*, et plusieurs autres niaiseries du même genre, étaient, dit-on, de la servante d'un libraire qui en faisait, affirme Naudé, après avoir écuré les pots et lavé ses écuelles. Chacun se croyait capable de ce style burlesque dans lequel les pamphlets étaient écrits »; depuis les dames et les seigneurs de la cour, jusqu'aux femmes de chambre, dit Pellisson.

Ne croyez pas pourtant que, dans ce merveilleux débit de pamphlets et de libelles, les auteurs fissent fortune. Non, le gain était pour les libraires, qui savaient tirer profit de cette folle curiosité et tyranniser les écrivains. Ceux-ci ne se laissaient pas égorger sans crier, et voici un échantillon de leurs plaintes. Lorsque les libraires, disent-ils,

Commençaient de nous avancer
De l'argent pour boire chopine,
Ils nous faisaient fort froide mine.
Et après, avec un œil doux,
Ils nous disaient: « Voilà cinq sous.
Sans doute, vous aurez le reste,
Croyez-le, l'on vous en proteste,
Quand le papier sera vendu. »

Les auteurs revenaient :

Lors, d'une mine morfondue,
Ils nous disaient qu'en vérité
L'on n'en avait pas acheté
Une rame tout entière,
Et qu'ainsi nous ne gagnions guère;
Et pour un peu nous consoler,
Ils commençaient à nous parler
Qu'ils croyaient même que les pies
Fissent comme nous des copies,
Car plus de trente tous les jours,
Toutes diverses, avaient cours.

Mettant la main à la pochette,
Ils nous disaient : « Je vous regrette ;
Votre peine mérite plus. »
Après ces discours superflus,
Ils nous donnaient quelque monnoie
Pour nous mettre le cœur en joie,
Nous promettant qu'à l'avenir,
Afin de nous entretenir,
Ils nous donneraient davantage.

Nous avons assez fait entendre quel est le ton de ces écrits. Ils sont amusants, très gais et burlesques. On a remarqué déjà quelle distance les séparait de ceux de la Ligue. Ceux-ci avaient plus de vivacité, plus d'âcreté et de verve. L'esprit religieux, la fureur des guerres civiles y soufflaient un feu plus ardent. Il y avait alors de plus grands intérêts ; une ambition plus haute et plus tenace agitait les héros de ces combats sanglants. Il n'en était pas de même pendant la Fronde. Rien, en apparence, n'était véritablement sérieux ; aussi les pamphlets de cette époque ont-ils surtout de l'esprit, de la liberté, parfois du cynisme et de l'impiété. On y rencontre même du bon sens. Car, à travers cet imbroglio de petites intrigues, le peuple, qui voit les partis impuissants à rien faire, ne tarde pas à deviner où l'on veut le conduire. Il trouve que le plus sage est de s'amuser du jeu des divers acteurs ; il n'est pas mécontent de se moquer un peu de tout le monde : des généraux d'armée, qui, suivant l'expression du temps, *ferrent la mule ;* des soldats citoyens, qui font grand bruit et peu de besogne, et qui, dans leurs plus lointaines et périlleuses expéditions, ne passent pas Juvisy ; du Parlement, où il voyait assis sur les fleurs de lis tant d'enfants de la maltôte. Cependant, il n'est jamais bon d'exciter beaucoup par des libelles, même les plus frivoles, l'imagination de tout un peuple. En France, les cervelles vont vite, et l'on a fait quelquefois bien du chemin sans s'en être douté.

D'abord, on réclamait en 1649 contre la maltôte, les impôts excessifs et le Mazarin; de bons royalistes, comme ça s'est vu plus d'une fois, criaient en même temps : « Vive le roi »! et « A bas le ministre ! » Le cardinal semblait d'abord être seul en cause. Gui Patin ne s'en tient pas d'aise, il écrit à ses amis : « Le cardinal est sanglé tout au long et très vilainement, comme il le mérite. » Le ministre prend bravement sur lui toute cette haine. Il s'offre en victime expiatoire à la raillerie populaire. On dirait dans le langage de notre temps que son *individualité* couvre avec bravoure l'auguste personne du roi. Froid et patient, il laisse dire, il laisse rire, il laisse chanter et dit à ses amis : « Ils chantent, donc ils payeront. » Mais, en 1651, après l'alliance de la vieille et de la jeune Fronde, les pamphlets redoublent de violence. Le Mazarin est poursuivi avec une rage croissante; cette fois, les injures montent plus haut, la reine en est atteinte, la monarchie même est mise en cause. « On ne parlait publiquement dans Paris que de république et de liberté en alléguant l'exemple de l'Angleterre, et l'on disait que la monarchie était trop vieille et qu'il était temps qu'elle finît ». Voilà comment des chansons on passe aux pamphlets, du burlesque au sérieux. On voit assez se vérifier une observation de Bossuet sur les peuples. Il dit qu'ils ont au fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe si on leur ôte le frein. Les Français faillirent devenir factieux, rebelles et opiniâtres, ils coururent risque alors de perdre le respect de la majesté et des lois. Le mépris pour Mazarin, la liberté de l'exprimer, leur avaient ôté ce certain poids qui seul est capable de contenir les peuples.

Retz explique avec la sagacité d'un politique cet état curieux de la France. « Richelieu, dit-il, avait traité la France comme un empirique avec des remèdes violents, qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, en médecin inexpéri-

menté, ne connut point son abattement; il ne la soutint pas par les secrets chimiques de son prédécesseur; il continua de l'affaiblir par des saignées, elle tomba en léthargie; il fut assez malhabile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Cependant le mal s'aigrit, la tête s'éveilla. Paris se sentit, il poussa des soupirs et on n'en fit point cas. Il tomba en frénésie. C'est du Parlement que partit une lueur ou plutôt une étincelle de vie; il gronda sur l'édit du tarif, et, aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois: on ne les trouva plus. L'on s'effare, l'on crie, l'on se les demande, et, dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. »

Les mystères, en effet, étaient profanés. Le Parlement, les princes perdent chaque jour davantage dans l'esprit des peuples. La colère du peuple se retourne contre eux dans des pamphlets fameux: c'est la démagogie qui parle bien haut. Dubosc et Montandré, au service, aux gages de Condé, ont dévoilé d'abord les intentions des princes. Ils ont dit que les rois ne peuvent former d'entreprises de conséquence sans l'aveu des princes de leur sang et des grands de leur État; bientôt ils ajoutent : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules, nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre. » Ainsi, dans ces pamphlets, la monarchie s'écroulait sous les coups des grands, qui tombaient eux-mêmes sous la violence populaire, si le temps eût été marqué pour la révolution. Elle se fera moins de cent cinquante ans plus tard. Vers 1790,

Loustalot écrivait dans son journal, *les Révolutions de Paris*: « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux ; levons-nons ! »

Il est naturel de se demander ce que faisait la cour pour se défendre. Elle ne restait pas inactive; elle aussi avait ses pamphlétaires et ses libellistes. On a publié récemment les *Agendas ou Carnets* de Mazarin. Ce sont de petits cahiers où il écrivait, à l'occasion, ses idées, ses projets, les propositions qu'on lui faisait. Son administration est là presque tout entière. Une ligne, un mot écrit au crayon, un trait jeté en passant y éclairent bien des choses. Dans l'un de ces carnets, on lit, en 1648 : « Court un livre en latin contre moi dont la conclusion est que je m'entends avec le Turc et que absolument je lui délivrerai l'Europe si on me laisse faire. Le vray moyen pour dissiper toutes ces méchancetés, ce serait de faire un livre dans lequel on dît contre moi tout ce qui peut tomber dans l'esprit le plus méchant, afin que, etc., etc. » Quelle était l'intention de Mazarin? C'est un moyen étrange de se défendre, que de se faire noircir de toutes les calomnies imaginables.

En juillet 1650, il écrit encore dans ses agendas: « Fayre quelque papier et l'imprimer, pour informer le peuple du sujet du mécontement du coadjuteur, un autre de sa vie et de ses mœurs et comment sa maison s'est établie en France. » Cette pièce fut rédigée par d'Hozier en 1655. Ne négligeant point de nuire à ses ennemis, Mazarin adresse au pape un factum intitulé : *Mémoires des crimes sur lesquels les procès doivent être faits au cardinal de Retz*. « Que ledit cardinal de Retz a été auteur de toutes les persécutions faites à Monseigneur le cardinal Mazarin, de tant de libelles infâmes contre son honneur, et de tant d'arrêts contre son bien et sa vie, qu'il semble s'être rendu indigne de jouir des privilèges d'un caractère qu'il a si fort méprisé et outragé ».

Il y avait dans le parti de la cour des hommes d'esprit qui,

sans faire le métier de journalistes ou de pamphlétaires, ne laissaient pas de prêter à la cause royale le secours de leur talent. Tel était Saint-Évremond. Ce spirituel écrivain s'était rangé du côté du roi. Les invitations pressantes des principaux frondeurs, des offres qui paraissaient honorables et flatteuses ne l'ébranlèrent pas un instant. Il vit du premier coup d'œil ce que voulaient les Parlements et les gouverneurs de provinces. Sous les noms imposants d'« intérêt général » et de « bien public », il discerna les motifs d'ambition qui faisaient agir les uns et les autres. La vanité de l'entreprise, l'inutilité d'efforts mal concertés, les luttes et les calculs des partisans n'échappèrent pas davantage à sa clairvoyance; et, par bonheur, il se trouva sur le théâtre des événements pour les mieux étudier. Il vit tout de près, et il rendit de tout un compte exact et plaisant. Il est aisé de comprendre quelle joie causait à Saint-Germain la lecture d'une relation faite par lui où beaucoup de personnages célèbres étaient tournés en dérision, et peints au naturel. Quelle différence dans le ton avec les pamphlets de la Fronde ! Tout y est vif, rien n'y est violent; malgré son désir de plaire à la cour, il se garde bien de descendre jusqu'à l'injure envers les révoltés; il sait qu'un mot a souvent plus de portée qu'une déclamation effrénée, il badine, il intéresse notre malice sans éveiller notre méchanceté, il se fait accueillir sans se faire craindre, et la raison, doucement gagnée, partage des sentiments où ne respirent ni l'envie ni la bassesse. Il en est ainsi d'un autre pamphlet dû à la plume du même auteur, de l'*Apologie* du duc de Beaufort contre la cour, la noblesse et le peuple.

Pour revenir aux véritables journaux, nous dirons que la *Gazette de France* traversa les orages de la Fronde sans y succomber. Elle suivit et partagea les mauvais jours du roi, pour partager plus tard son triomphe. Installée dans l'orangerie du château de Saint-Germain, la *Gazette* ne pénétrait

pas toujours dans Paris, et l'on y éprouvait plus d'une fois le regret de son absence. Théophraste Renaudot était, nous l'avons déjà dit, un fort habile homme. Il comprit qu'il ne fallait pas laisser Paris sans journal. En effet, le journal était déjà devenu un besoin impérieux. « Les curieux, est-il dit dans un ouvrage du temps, cherchaient partout la *Gazette*. Il semble, disaient-ils, que tout soit mort depuis que la *Gazette* ne va plus; l'on vit comme des bêtes sans savoir rien de ce qui se passe; ainsi, sans quelques rogatons dont les colporteurs, en vidant leurs pochettes, remplissaient ces chambres vides de cervelles, ils prenaient le grand chemin des Petites-Maisons. D'autres, pour suppléer à ce défaut, forgeaient eux-mêmes des nouvelles pleines d'imagination, bourrées de coq-à-l'âne, en faisant accroire aux simples et donnant à rire aux sérieux. Bien souvent, parlant d'un homme que l'on tenait pour mort, il passait à cheval devant eux monté comme un saint Georges et crevant de santé. D'autres fois, ils publiaient que nos gens avaient gagné quelques postes, et défait le parti contraire, lorsqu'ils en revenaient après avoir été chassés eux-mêmes et battus dos et ventre, en enfants de bonne maison ».

L'occasion était opportune, le père de la *Gazette* ne la laissa pas échapper. Il avait deux fils, il en fit des journalistes et fonda pour eux le *Courrier français*. C'était un journal voué en apparence à la cause du Parlement. Renaudot avait fait là un véritable coup de maître. En continuant de tenir lui-même pour la cour, il mettait ses enfants dans le camp opposé, sûr ainsi d'avoir toujours un refuge, au cas où la cause royale viendrait à succomber. Les fils de Renaudot, fort instruits, dit un contemporain, de toutes les manigances qu'il fallait pratiquer, eurent un succès prodigieux. On se jetait sur le *Courrier français*. « Le pain ne se vendait pas mieux, dit-on, l'on y courait comme au feu : l'on s'assommait pour en avoir, les colporteurs donnaient des arrhes la veille, afin qu'ils en eus-

sent des premiers; on n'entendait, le vendredi, crier autre chose que le *Courrier français*, et cela rompait le cou à toutes les autres productions de l'esprit. » Ce n'est pas que le journal fût bien renseigné; Naudé, le défenseur de Mazarin, disait : « Le *Courrier*, de nouvelle invention, qui se clabaude tous les matins, de fort bonne heure, est assez mal informé de ce qui se passe à Paris, et, pour le dehors, si la *Gazette* de Saint-Germain ne suppléait tellement quellement à ses oubliances, nous ne saurions rien du tout... et puis voilà de belles nouvelles que celles dont il nous fait part! Elles sont le plus souvent si vieilles et si rebattues que déjà les enfants en vont à la moutarde ». Le *Courrier* se vendait un sou. On en fit des parodies en vers. Il paraissait le vendredi, et, le dimanche, le poète Saint-Jullien donnait aux Parisiens la traduction de la feuille en six ou huit cents vers burlesques.

Cet usage d'écrire en vers les nouvelles ne disparut pas avec la Fronde. Elle continua longtemps encore, en dehors de tout esprit politique. Le succès de la *Gazette* n'avait pas empêché quelques grandes familles d'avoir des nouvellistes à leurs gages. C'était une sorte de luxe. Le poète gazetier était au nombre des objets précieux qui remplissaient une maison opulente; un des plus célèbres fut Loret, dont la *Muse historique*, qui va de 1651 à 1659, offre un tableau exact et intéressant des faits les plus petits, comme des plus importants, de la société parisienne à cette époque. Ce que nous appelons aujourd'hui le public, c'est-à-dire toute la France, a dans nos journaux ses chroniqueurs et sa chronique. Dans notre société démocratique, nous avons tous ce qui n'était autrefois que le privilège des grands. Les seigneurs les plus riches, Fouquet, Mazarin, la famille de Longueville, payaient pension à des gens d'esprit pour les instruire des nouvelles courantes ; nous avons aujourd'hui, à moindres frais, ce plaisir et ce luxe.

Loret était de Normandie; il sortait de Carentan. L'auteur nous dit lui-même qu'il n'a point passé de longues années dans les collèges. On s'en douterait du reste à lire sa poésie, qui est toute naïve et sans fard; il n'a point feuilleté les livres grecs et latins, il n'eût pas été capable de faire autre chose que de rimer en vers assez mauvais les nouvelles du jour. Mademoiselle de Longueville, plus tard duchesse de Nemours, le prit d'abord à son service, et Loret s'engagea à lui fournir tous les dimanches une lettre en vers sur les événements de la semaine. D'abord, ce n'était que pour un petit nombre de personnes de la confidence de mademoiselle de Longueville que ces lettres étaient écrites; mais bientôt la curiosité s'en empara, on en fit des copies, on en trafiqua, et ces vers, fort applaudis, devinrent le passe-temps de la belle société. « Le roi, la reine, les princes et les princesses, dit Loret, les grands seigneurs et les dames de notre cour, les hommes même de longue robe et de profession sérieuse et studieuse quittent leurs autres emplois, afin de se récréer à celui-ci ». Ce n'était pas un léger fardeau que Loret avait pris sur ses épaules. Cette besogne l'occupait sans relâche. On attendait de lui un divertissement qui ne devait point manquer et être toujours nouveau. Il fallait mêler ensemble la variété, la licence, l'utilité. Loret ne manqua jamais à sa tâche. Il ne prenait de repos que la semaine sainte.

Quoiqu'il aimât beaucoup le jeu et qu'il y consacrât la plus grande partie de son temps, il ne fut jamais en retard, et sa lettre arrivait, chaque dimanche, à point nommé. Il est bien vrai que des vers du genre de ceux que vous allez lire ne demandaient pas non plus de bien profondes réflexions. Il rend compte des régals, des fêtes, des naissances, des morts, des mariages, des aventures scandaleuses, des sermons, des arrivées, des départs. Voué à la cour, il prend tout doucement le parti de Mazarin. Il observe ce qui se passe et le rend quelque-

fois avec assez de malice pour inquiéter le Parlement. Il fut en effet averti, et menacé d'avoir à subir condamnation s'il continuait à parler politique. Il dut quelque temps se retrancher ce sujet. Un peu de prudence le mit en sûreté, et il continua sans danger cette œuvre d'amusement. Chacune de ses lettres a un titre qui désigne en général le ton qui doit y régner. Il les appelle : *Éclatante, Sensée, Tronquée, Étudiée, Scabreuse, Infirme, Reconnaissante, Pompeuse, Bonne, Plausible, Aventurière, Égale, Morale, Chrétienne, Triste, Décente, Contrôlée, Fine, Bouillante.* On y rencontre quelques rares détails sur sa manière de travailler, tels que ceux-ci :

Le vendredy, quand je m'éveille,
J'ay soudain la puce à l'oreille.
J'ay beau rêver et reculer,
Je suis contraint de travailler.
Avant que commencer, j'implore
Ou Polymnie ou Terpsychore,
Ou quelque autre de ces neufs sœurs,
Qui nous font part de leurs douceurs.

Princesse, dit-il ailleurs,

Quand les beaux esprits
Composent leurs divins écrits,
Ils les relisent d'ordinaire,
Et si quelque mot de grammaire
N'est pas comme il faut appliqué,
Il est tout soudain révoqué ;
On en met un autre à sa place,
Qui donne au discours plus de grâce.
Bref, ils sont par eux si polis,
Qu'ils en sont cent fois plus jolis.
Moi, chétif poète lyrique,
Inculte, ignorant et rustique,
Quand j'écris gazette ou chanson,
Je n'y fais pas tant de façon,

Je les rime tout d'une haleine,
Et, s'il fallait prendre la peine
D'y raturer et corriger,
Cela me ferait enrager.
Ce n'est donc pas chose fort rare,
Si mon style est un peu barbare,
C'est-à-dire indigeste et cru,
Et quelquefois même incongru.

Il déclare aussi qu'il apprend ses nouvelles au cabaret. Il confesse son faible pour le vin et le jeu, et reconnaît que sans ces deux passions ses vers seraient bien meilleurs :

Ma princesse, si le Destin
Ne m'eût point fait si libertin,
Si j'aimais moins battoirs, raquettes,
Cartes, quinolas, quinolettes,
Prime, hoc, piquet, reversis,
Et que d'un esprit plus rassis
J'affectasse la solitude,
Les veilles, les auteurs, l'étude,
Mes ouvrages, assurément,
Auraient beaucoup plus d'agrément.
Mais mon influence natale,
A ma gloire et mon bien fatale,
A toujours mes sens amusés
Aux divertissements aisés,
M'a toujours donné de la haine
Pour tout ce qui s'appelle peine.
Bref, traité de telle façon
Que je n'ouïs jamais leçon
De régent et de pédagogue.

La manière dont il termine chacune de ses lettres n'est pas moins plaisante et négligée.

— Fait en avril, le vingt-huit,
Avant que mon souper fût cuit.

— Fait le cinquième jour de may,
D'un style qui n'est pas trop gai.

— J'ai fait ces vers à la mi-mars,
Qui ne sont pas des plus mignards.

— Fait, du jour saint Laurent la veille,
En mangeant des œufs à l'oseille.

— Fait, je vous le dis en amy,
La veille de saint Barthélemy.

N'oubliez pas que ce badinage en vers amusait tout le monde. N'oubliez pas non plus que ni Boileau ni Molière n'avaient encore paru pour épurer le goût public et réparer les outrages faits au bon sens. On disait alors que c'était là écrire naïvement et agréablement.

Loret recevait de mademoiselle de Longueville, pour cette agréable besogne, 250 livres; il était son serviteur à gages. Fouquet portait le gazetier pour 200 écus dans la liste des gens qu'il pensionnait. Mazarin lui servait une rente. Loret, jouissant du privilège des chroniqueurs, était admis partout. Nous savons, par exemple, qu'à la cour

Un brave exempt de la reine,
De le conduire prit la peine,
Et cria d'un ton haut et net :
Ouvrez, c'est monsieur Loret.

Il payait ces politesses par un mot dans la *Gazette;* mais cependant, il n'était pas autre chose qu'un serviteur que l'on récompensait parfois en lui donnant à emporter les reliefs des festins. Ainsi nous lisons, à la date du 17 décembre 1651 :

Monseigneur de Schomberg, mon maître,
Donna l'autre jour à repaître
A quantité de cordons bleus.
Le festin parut merveilleux,
Et l'abondance y fut si grande
De vin, de fruit et de viande,
Que j'eus pour moi six ortolans,
Que je trouvai fort excellents,

Une moitié de tourte d'ambre
Qui parfume toute ma chambre,
La carcasse d'un chapon gras,
Cinq demi-septiers d'hipocras,
Des poires et des confitures
De plusieurs façons et natures,
Un grand gâteau de massepain,
Et pour plus de six sols de pain !

Quel journaliste aujourd'hui voudrait ainsi recevoir l'aumône?

On ne confondait pas, au XVII[e] siècle, le nom de gazette et celui de journal. La gazette racontait les faits politiques et les événements divers que la fortune ou le hasard produisent chaque jour dans les États. Le journal rendait compte des ouvrages publiés. Il indiquait le nom du libraire où se vendait un livre, son prix, son format. Il en donnait l'analyse et la critique. Tel était le *Journal des savants*. L'idée vint à un auteur d'unir dans un même recueil ce qui jusque-là avait été séparé.

Donneau de Visé fonda, en 1672, le *Mercure galant*. Ce terme de *Mercure* était ancien dans le monde pour désigner un recueil de nouvelles; il redevint à la mode et fut, pour ainsi dire, mis à neuf par l'épithète de *galant* qu'y ajouta de Visé.

Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Donneau de Visé avait laissé là le petit collet pour les lettres. Il n'avait pas fait un début heureux dans la carrière, car il s'était d'abord attaqué aux œuvres de Molière et à la *Sophonisbe* de Corneille. Plus tard, il prit en main, par une sorte de repentir et d'amende honorable, la défense de la même *Sophonisbe* qu'attaquait l'abbé d'Aubignac. Il ne donna aucune satisfaction à Molière; c'est là peut-être ce qui lui a porté malheur dans l'esprit et l'estime des gens sensés. Vous savez que La Bruyère a dit : « Le *Mercure galant* est immédiatement au-dessous du rien. » L'idée de de Visé n'était pas mauvaise, son journal a vécu longtemps, et presque tous les journaux de nos jours travaillent encore sur son plan, en mêlant comme ils font les nouvelles de la

politique et de la littérature, dont l'alliance parut alors de si agréable et de si fraîche nouveauté. Voici ce qu'en disait l'auteur : « Je vous écrirai tous les huit jours une fois et vous ferai un long et curieux détail de tout ce que j'aurai appris pendant la semaine; je vous manderai des choses que les gazettes ne vous apprendraient point, ou du moins qu'elles ne vous feraient pas savoir avec tant de particularités; les moindres choses qui s'échappent ici n'échapperont point à ma plume. Vous saurez les mariages et les morts de conséquence, avec des circonstances qui pourront quelquefois vous donner des plaisirs que ces sortes de nouvelles n'ont pas d'elles-mêmes. Je vous enverrai toutes les pièces galantes qui auront de la réputation comme sonnets, madrigaux et autres ouvrages semblables. Je vous manderai le jugement qu'on fera de toutes les comédies nouvelles et de tous les livres de galanterie qui s'imprimeront. J'espère vous écrire souvent quelques aventures nouvelles en forme d'histoire. Vous croyez bien que les coquettes de Paris me fourniront assez de quoi vous écrire sur ce sujet. » Ce plan, bien exécuté, eut tout le succès qu'on en pouvait attendre. Le *Mercure galant* en moins de rien eut conquis la faveur. Il devint une affaire de mode et d'engouement.

Des sonnets, des madrigaux, des aventures galantes ne forment pas un fonds bien solide, le mauvais goût peut sans peine s'y introduire. C'est ce qui arriva. Ce recueil fut bientôt célèbre par sa fadeur et sa frivolité. Donneau de Visé avait de sa nature un esprit satirique qu'il porta dans le *Mercure*. Seulement le goût ne l'éclairait pas toujours, et il tomba dans de lourdes méprises. Il sembla prendre à tâche de rabaisser Racine et Molière. Voici, par exemple, un petit mot sur les *Femmes savantes* de Molière : « Jamais, dans une seule année, on ne vit tant de belles pièces de théâtre, et le fameux Molière vient de faire représenter au Palais-Royal les *Femmes savantes*, pièce de sa façon qui est tout à fait achevée. Bien des gens

font des applications de cette comédie. Un homme de lettres est, dit-on, représenté par M. Trissotin; mais M. Molière s'est suffisamment justifié de cela par une harangue qu'il a faite au public deux jours après la première représentation de sa pièce. D'ailleurs, ce prétendu original de cette agréable comédie ne doit pas s'en mettre en peine, s'il est aussi sage et aussi habile homme que l'on dit, et cela ne servira qu'à faire éclater



TRISSOTIN ET VADIUS.

davantage son mérite, en faisant naître l'envie de le connaître, de lire ses écrits et d'aller à ses sermons. » C'était une bien mauvaise inspiration que de prendre la défense de Cotin. Mais que pouvait-on attendre d'un journal qui proposait sérieusement à ses lecteurs des questions à résoudre dans le genre de celles-ci : « Est-il possible d'aimer fortement sans être aimé ? — L'absence est-elle capable d'augmenter l'amour ? — Faut-il

dormir ou non après le repas ? — Vaut-il mieux qu'un père de famille soit grand buveur ou grand joueur ? » Fontenelle, madame Deshoulières, Thomas Corneille étaient les amis du rédacteur du *Mercure;* il publiait et louait leurs vers et leurs discours; il ne pouvait manquer d'être du parti de Perrault. Aussi, dans la question célèbre des anciens et des modernes, il se rangea du côté des derniers. Le *Mercure* porta aux nues les ouvrages de Perrault, et Boileau, blessé de ces éloges immérités, drape dans un même épigramme et l'Académie et le *Mercure*. Il suppose que tôus les dieux de l'Olympe, résolus de venger Homère, jettent sur Perrault de dangereux regards. Il lui dit :

> Perrault, craignez enfin quelque triste aventure.
> Comment soutiendrez-vous un choc aussi violent ?
> Il est vrai, Visé vous assure
> Que vous avez pour vous Mercure;
> Mais c'est le Mercure galant.

La *Gazette* d'ailleurs, aussi bien que le *Mercure*, avait ses ridicules, et les satiriques n'ont pas manqué de les railler. L'avidité des libraires, qui recevaient de l'argent de toutes mains et faisaient payer fort cher leurs services, la niaiserie des lecteurs qui voulaient se voir imprimés à leur tour et instruire le monde entier de leurs petites affaires, tout cela offrait matière à rire.

Voici, par exemple, une pièce de Dancourt (la *Gazette*, 1693). Une demoiselle Angélique fait mettre dans une gazette de Hollande la nouvelle qu'on la marie. Elle n'est pas étrangère à ce bruit. Elle dit à son père : « On veut vous avertir que vous feriez bien de me marier. — Je n'ai point d'avis à prendre. — Je ne me mêle pas de vous en donner, mais vous voyez ce qu'on pense. »

Certaine comtesse donne quatre pistoles pour faire inscrire

la fausse nouvelle qu'elle s'est mariée secrètement. Quelle est son intention ? Faire enrager sa famille qui convoite sa succession. — Un M. Robichon, dont l'honneur demande réparation, apporte un louis d'or : « Vous avez quelque chose à faire mettre dans la *Gazette?* — Oui, monsieur, une affaire d'honneur. J'ai eu le bonheur de prouver la mauvaise conduite de ma femme et le crédit de la faire enfermer. Je viens de la mettre dans un couvent. Nous avons de l'honneur dans notre famille, et je suis bien aise que toute la terre sache de quel bois les Robichon se chauffent. Il m'est important qu'on soit informé que j'ai de bonnes raisons pour cloîtrer ma femme. Je ne prétends point passer pour visionnaire. Il faudra mettre tout simplement que maître Claude Robichon, procureur, a fait enfermer madame sa femme pour des causes bien et dûment vérifiées en pleine audience. » Ainsi maître Robichon se diffame afin de réparer son honneur.

L'insipidité des nouvelles débitées par ces feuilles méritait souvent les railleries des satiriques, qui ne les épargnaient pas. Dans une pièce du théâtre italien intitulée : *Arlequin Mercure galant*, Jupiter se fait lire les nouvelles de Barbarie. « Le sultan, Barbet, quatrième du nom, surnommé le Barbu, a défendu à tous les barbiers, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, de raser la barbe aux eunuques de son sérail, à peine d'être mis entre les mains du sieur Barbot, le questionnaire, et mourir dans l'eau froide ». — De Paris : « Les maris sont ici dans une très grande consternation, car on menace d'enrôler tous ceux qui sont las de leurs femmes... » Jupiter répond : « Ma foi! si cela est, je ne vois pas dix maris hors de service. Il vaudrait bien mieux enrôler les femmes, cela ferait un régiment de dragons. » Arlequin continue de lire : « D'autres disent qu'il y a un arrêt sous la presse qui permet à chacun de se démarier moyennant une somme qui sera liquidée suivant la méchanceté de la femme. — Malpeste! dit Jupiter,

si l'on crée des trésoriers de ces revenus-là, les charges rendront plus que celles des trésoriers de l'épargne. »

Mais la pièce la plus amusante contre le *Mercure galant* est celle de Boursault. L'auteur connaissait bien le métier pour en avoir été lui-même. Il avait rédigé dans sa jeunesse une gazette en vers. La feuille eut d'abord un grand succès à la cour, et il en recevait une pension de 2.000 francs. Mais quel journaliste peut se vanter d'être longtemps agréable? Boursault s'avisa de raconter une aventure arrivée à un capucin. L'histoire n'était pas édifiante, l'indiscret fut puni. Sur les plaintes du confesseur de la reine, la gazette fut supprimée, et le gazetier, sans le prince de Condé qui le protégeait, eût été à la Bastille apprendre à respecter les capucins et à ne pas dévoiler leurs faiblesses. Quelques années plus tard, Boursault revint à son métier; il entreprit la publication d'une nouvelle gazette. Celle-ci fut encore supprimée pour deux méchants vers contre le roi Guillaume. Les journalistes du temps passé avaient aussi leurs traverses, et la politique ses brusques revirements. La France était alors en guerre avec le prince, et Boursault, en l'attaquant, avait cru faire un acte de bon courtisan. Mais il se trouva, par malheur pour le gazetier inconsidéré, que Louis XIV songeait en ce moment à faire la paix.

Nous avons donc en Boursault un excellent témoin des ridicules entretenus par le *Mercure*; profitons de ses révélations.

Oronte a pris pour quelque temps l'emploi d'un de ses amis, rédacteur du journal; il nous peint les folies et les travers d'un public amoureux de publicité. C'est la vanité sous toutes ses formes.

Depuis deux ou trois jours que je le représente,
Je ne vois que des fous d'espèce différente :
L'un qui veut qu'on l'imprime et n'a point d'autre but,
Croit que hors du *Mercure* il n'est point de salut.

L'autre, dans la musique ayant quelque science,
Croit de celle du roi mériter l'intendance.
Celui-ci, d'une énigme ayant trouvé le mot,
Se croit un grand génie, et souvent n'est qu'un sot.
Cet autre, d'un sonnet ayant donné les rimes,
Croit tenir un haut rang chez les esprits sublimes.
Enfin, pour être fou, j'entends fou confirmé,
A l'envi l'un de l'autre on veut être imprimé.

Michaut veut se faire anoblir; il n'a point d'aïeux, il n'en a point connu par delà son grand-père. Le brave homme ne se piquait pas de noblesse; il était apothicaire. Il a fait de son fils un médecin, c'était l'élever d'un degré. Le fils s'est enrichi, M. Michaut a hérité de tout son bien, il a changé de quartier, il se fait appeler chevalier par ses gens; il ne lui manque plus que d'inscrire publiquement ce titre dans le *Mercure*, il aura reçu ses lettres d'entérinement. Le rédacteur lui répond :

Je voudrais le pouvoir, j'y suis tout disposé;
Mais le roy, qui peut tout, aurait peine à le faire.
Le père médecin, l'aïeul apothicaire,
Le bisaïeul peut-être encor moins que cela.
Qui diable seroit noble à descendre de là?
Pour remplir vos désirs il faut faire un prodige;
Je ne puis.

M. Michaut insiste :

Greffez-moi sur quelque vieille tige.
Cherchez quelque maison dont le nom soit péri,
Ajoutez une branche à quelque arbre pourri.
Un homme comme vous doit-il être en défaut?

. . . .

Croyez-vous qu'à la cour chacun ait son vrai nom?
De tant de grands seigneurs, dont le mérite brille,
Combien ont abjuré le nom de leur famille?
Si les morts revenaient, ou d'en haut ou d'en bas,
Les pères et les fils ne se reconnaîtraient pas.

M. Michaut supplie et paye; madame Guillemot réclame et menace, elle est auditrice des comptes et se fâche qu'on l'ait désignée sous le nom de *certaine bourgeoise.*

Le *Mercure* dispense la gloire, et chacun veut en avoir. M. Boniface, imprimeur, a conçu le projet d'égayer les billets d'enterrement, il fonde là-dessus sa fortune et demande qu'on le prône :

La grâce que j'espère et qui m'est importante,
C'est un peu de secours d'une plume savante,
Et la vôtre aujourd'hui, par son invention,
Met ce que bon lui semble en réputation :
Pour être dans le monde illustre à juste titre,
Il faut dans le *Mercure* occuper un chapitre.

M. Beaugénie est un poète qui se croit sublime parce qu'il fait des énigmes ridicules.

... Je viens, moi, vous rendre un bon office;
Je viens vous faire voir que j'ai quelque talent,
Je viens vous réciter un ouvrage excellent.
— Qu'est-ce, monsieur? Voyons.
— Une énigme si belle,
Qu'elle fera du bruit dans plus d'une ruelle;
C'est un effet d'esprit, mais si rempli d'attraits,
Qu'il n'a point eu d'égal et n'en aura jamais.

Je ne la donnerai pas, on la devinerait trop vite et j'en serais confus. — Il n'est pas jusqu'au sergent Larissole enfin qui ne veuille être dans le *Mercure.*

Si cet heureux recueil dispense la gloire, il refait aussi les réputations endommagées, et l'on y a recours pour se réhabiliter dans l'opinion publique. Il a paru sur le théâtre italien une pièce sous ce titre *Arlequin procureur.* On s'en est ému. M. Brigandeau, procureur au Châtelet, délicat sur le point d'honneur, veut faire inscrire au *Mercure* que

Ce n'est point, monsieur, comme on se le figure,
De ceux du Châtelet que l'on fait la peinture.
Nous savons de l'auteur qui mit la pièce au jour
Qu'il ne prétend parler que de ceux de la cour,
Et ma communauté par ma voix vous conjure
D'en instruire Paris dans le premier *Mercure*.

Voilà qui va fort bien; mais M. Sangsue, procureur de la cour, veut également, au nom de sa communauté, affirmer qu'il s'agit des procureurs du Châtelet. Que fera le *Mercure* dans cet embarras? Il acceptera les deux rectifications, se les fera payer, les publiera, et les lecteurs choisiront entre les procureurs de la cour et ceux du Châtelet; à moins qu'ils ne croient atteints les uns et les autres en même temps. M. Longuemain est un fonctionnaire qui a fraudé la gabelle de 200.000 francs. Le voilà devant le rédacteur en chef du *Mercure :*

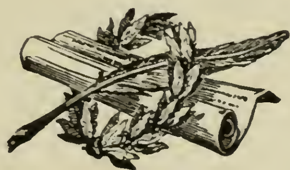
Vous m'obligerez, après ce beau coup-là,
De donner dans le monde un bon tour à cela,
Quand on a comme vous une plume si bonne.
— Et quel diable de tour voulez-vous que j'y donne,
Après un vol si grand?...
— Comment, vol! parlez mieux,
Et ne vous servez pas de ce terme odieux...

M. Longuemain se défend par des exemples, et il n'est pas en peine d'en alléguer bon nombre qui le justifient. Tel a cédé cent mille écus pour un million qui lui reste. N'y a-t-il pas dans le monde plus d'un actionnaire victime de M. Longuemain, et ne connaîtrions-nous pas, nous aussi, des millions achetés pour la cession de cent mille écus ? Mais cependant M. Longuemain n'est pas un Turc, il consent à faire une perte pour échapper à la potence, il consent à rendre la moitié des 200.000 francs pour garder le demeurant :

L'argent que l'on a pris fait de la peine à rendre;
Mais on souffre encor plus quand on se laisse pendre.
Ainsi, soit par faiblesse ou par bonne amitié,
Des deux cent mille francs je rendrai la moitié.
Ce sont cent mille francs que je perds; mais qu'y faire?
J'aime, quand je le puis, à conclure une affaire.
Les fermiers généraux, voyant ma bonne foi,
Me pourront confier quelque meilleur emploi.
C'est ce qu'avec grand art, comme par bonté pure,
Il faut insinuer dans le premier *Mercure*.
Si je suis par vos soins à l'abri de la hart,
Du butin que j'ai fait vous aurez votre part.

Aujourd'hui, savez-vous ce que ferait M. Longuemain? Il achèterait le journal, et, sans plus avoir à prier le directeur, il ordonnerait d'écrire tout au long, et chaque jour, sa propre apologie.

Tels furent les gazettes et les journaux, à cette première époque de leur existence. Que leur manquait-il pour ressembler à ceux de nos jours? La discussion politique des affaires de l'État. Ce précieux domaine une fois conquis, ils n'auront plus rien à souhaiter. Ils croîtront et se multiplieront. Officiels, officieux, agréables, opposants, satiriques, religieux, savants, ils ne feront tous que remuer le même fond, instruments hasardeux de la civilisation moderne.





VIII

LES PETITES GENS ET LES PAYSANS

On lit dans le Journal du marquis de Dangeau que l'on jouait souvent à Versailles les comédies de Dancourt. C'est un mérite assez grand d'avoir amusé dans ses vieux jours un prince que madame de Maintenon déclarait inamusable. Dancourt avait, en effet, de la gaieté autant qu'homme du monde. Elle était vive et communicative. Il était à Regnard, dit Voltaire, ce que Regnard était à Molière. Je ne m'étonne pas que Louis XIV se plût à voir représenter les ouvrages de cet auteur. Ils ont du bon sens, de la malice, de l'observation, de la justesse et le roi aimait ces qualités, outre qu'il ne haïssait pas les mots hardis et lestes. Dancourt n'approfondit rien, il ne songe pas à la gloire, il travaille vite parce qu'il ne travaille pas pour la postérité. Il est à la recherche des moindres événements du jour, et il les saisit en homme qui connaît le prix de l'à-propos. Un bruit, une nouvelle, un charlatan à la

mode, un roman en vogue, l'année qui finit, le siècle qui commence, un camp formé près de Paris, les badauderies des bourgeois au milieu des hommes de guerre, en voilà assez pour l'éveiller et le mettre à l'œuvre. La comédie, moins que cela, la farce, est livrée aux acteurs, applaudie, critiquée, puis bientôt oubliée, « on ne s'en souvient non plus que des mouches de l'an passé ». Jamais on n'a vécu plus au jour le jour, plus débarrassé d'ambition littéraire, moins en peine de l'idéal. Les lauriers de personne ne l'ont empêché de dormir et de rire. Il ne voit que l'heure présente, il ne suit que l'inspiration du moment, tant mieux si elle est bonne!

Il veut vivre à son aise. Il aurait pu être jésuite, il avait mieux aimé devenir avocat; il aurait pu continuer sa vie au barreau, il y a renoncé pour être auteur et chef d'une troupe dramatique. C'était là sa vocation. Il la suit tout naturellement, il écrit sans effort, sans recherche, d'une main leste, d'un tour naïf, peu soucieux des délicats qui n'aimeraient ni ses paysans, ni ses bourgeois, ni ses chevaliers. Toutefois, dans cette insouciance, il a souvent rencontré juste. Plusieurs de ses comédies sont longtemps restées au théâtre. « Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours, disait Voltaire; elles sont gaies, le dialogue en est naïf ».

Dancourt nous a fait lui-même connaître sa vie et la manière dont il conduisait son travail. « C'est un assez bon vivant qui aime la joie, la bonne chère, le vin de Champagne. Ses envieux prétendent qu'il ne lit jamais, il en convient; il n'en a pas le temps : il est toujours à table. Puis, à quoi bon les livres? Pour les bagatelles qu'il fait, il n'a besoin que du livre du monde; il y sait lire, il le connaît, il pille là-dedans comme tous les diables ». On fait courir contre lui des couplets satiriques. On lui reproche de ne montrer jamais rien de nouveau; il tourne sur lui-même comme sur un pivot; toujours des procureurs, des bourgeoises ridicules, des nigauds, des paysans,

des meuniers, des meunières. Cet homme-là est fait pour le moulin, on le dit en chansons :

> Le public est fou, Dieu me damne,
> De trouver à l'auteur un esprit drôle et fin ;
> Ce n'est qu'un ignorant, je le garantis âne,
> Puisqu'il est toujours au moulin.

Croyez-vous qu'il s'en irrite? Non. Il s'en divertit au contraire, et autant que pas un. « Puisqu'on rit des sottises qu'il fait, il rit aussi des sottises que font les autres. C'est un garçon fort judicieux ». Assuré du succès, il est fier comme tous les gens heureux ; il y a même chez lui une pointe d'insolence. A qui confie-t-il, dans un prologue, l'apologie de son talent et de sa conduite ? A un chevalier toujours ivre. Molière, et Regnard après lui, pour combattre leurs adversaires, s'étaient donné des avocats bien plus recommandables. Leurs détracteurs sont ridicules, leurs partisans ont toute raison. Dancourt y met bien moins de façons, son chevalier ne le défend qu'à demi. « Sa pièce est mauvaise, mais son vin est excellent; c'est un médiocre auteur, mais c'est un fort joyeux compagnon ». On trouvera peu de dignité peut-être dans cet abandon de soi-même. Je n'en disconviens pas. Mais c'est un trait de caractère qui nous fait dès maintenant juger l'écrivain. Nulle prétention, nul effort, nul élan; il se trouve à merveille dans les régions moyennes, il ne lui faut ni plus de lumière, ni plus d'horizon.

Il y a toujours dans la vie d'un homme une heure souveraine où, rassemblant toutes ses forces, il produit son chef-d'œuvre. Molière a fait le *Misanthrope* et le *Tartufe*, Regnard a rencontré le *Joueur;* le chef-d'œuvre de Dancourt, ce sera le *Chevalier à la mode.* C'est au fruit qu'il faut juger l'arbre. Dans ces petits actes enlevés d'une main vive, faciles à mettre en scène, peu forts d'intrigue, dénoués sans peine et comme

il plaît à Dieu, il ne faut chercher ni les grands effets, ni la grande morale, ni le grand style. Il faut prendre l'auteur comme il s'offre lui-même, avec son abandon, son ingénuité et sa facilité naturelle. Au beau milieu de tout ce badinage, de ce langage pétillant et leste, apparaît tout à coup une observation ingénieuse, un caractère heureux, une scène charmante: c'est une perle au milieu du sable du rivage, et plus d'une brille aux yeux du lecteur.

Il y a deux sortes de personnages que Dancourt a peints avec esprit et originalité: ce sont les paysans et les bourgeois, les femmes surtout.

Ses paysans ont de la réputation, ils forment une espèce à part; ils tiennent une grande place dans son théâtre. Avant lui on introduisait un paysan par hasard, il paraissait quelques instants tout au plus. La Bruyère le mettait sur la même ligne que l'ivrogne. « Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur, il n'entre qu'à peine dans le vrai comique; comment pourrait-il faire le fond ou l'action principale de la comédie? » L'auteur comique n'est pas aussi délicat. Les grands caractères ont été traités : il faut chercher ailleurs des ressources nouvelles. Aussi n'y a-t-il pas assez de place chez Dancourt pour ses paysans. Ils sont partout, du commencement à la fin. Ils se carrent, ils se font connaître, ils se font valoir, ils veulent même se faire admirer. Avant d'être directeur d'une troupe de comédiens et comédien lui-même, notre auteur avait été seigneur de village, il avait étudié les paysans; il les connaissait bien. N'attendez pas des pastorales selon Virgile ou Théocrite; vous n'avez pas affaire à Florian ou à Gessner. Point de ces vertus idylliques ou patriarcales, nulle innocence. Les paysans de Gonesse, de Suresnes ou de Créteil sont trop près de Paris pour avoir rien conservé de la simplicité champêtre. Ils sont délurés et adroits; ils servent à mille petites intrigues des gens de la ville, ils s'en font bien payer et se gaussent d'eux

par derrière. Une dame de la ville demande au magister d'un village de faire en son honneur un compliment qui sera chanté : « Il n'est pas malaisé de vous louer, vous êtes belle, vous êtes bonne. vous êtes riche. — Je suis jeune aussi, monsieur le magister ! — Voulez-vous que je mette itou ça, hé bien ! volontiers, tout coup vaille, mais vous me baillerez quelque chose pour l'âge... je daterons la chanson, et cela vous servira de baptistaire... Adieu, madame, je suis content de vous, vous serez contente itou de la date, sur ma parole. »

Ils sont tout prêts à rendre les services qu'on leur payera. Faut-il recevoir, à l'insu d'un père, un amant qu'on écarte et le faire passer du mur, où il se tient si peu commodément, dans la chambrette du jardinier? Thibaut y consent, pourvu qu'on l'en récompense. Ses services sont à vendre, il faut qu'on les achète. Cet honnête métier, il l'exerce toutefois avec une ombre de conscience, il a des principes qu'il suit avec une scrupuleuse rigueur. Gardez-vous bien de croire qu'il reçoive de toute main ; la fille de son maître lui fait une offre, il la repousse : « Quand il y a qeuque dépense à faire en amour, il faut que ce soit le monsieur qui paye, à moins que la madame ne soit vieille. Dans les villages d'autour de Paris, je savons les règles. »

« Tiens, voilà une bourse, il y a dedans vingt pistoles, tu n'as qu'à l'ouvrir et à prendre ce que tu voudras.

» Thibaut. — Oh ! monsieur !

» Clitandre. — Comment?

» Thibaut. — Il n'y a point de nécessité de l'ouvrir, je la veux toute... Nous voilà donc d'accord à présent, je ferons trois têtes dans le même bonnet, acoutez, vous n'avez pas mal fait d'y fourrer la mienne. »

Rien ne leur semble plus naturel que de servir les vices des Parisiens ; ils se croient mis là tout exprès par Dieu. Voilà pour

leur innocence et leur délicatesse; elle ne saurait tenir contre un petit écu.

Malins et rusés, ils ont bientôt pénétré le fond d'un caractère. Ils ne respectent personne et disent de leur maître tout le mal qu'ils en pensent. C'est le même Thibaut, le valet de M. Thomasseau, qui se doute qu'il a plus d'esprit que son maître: « Oh! pour ça, oui, j'ai meilleur jugement, je n'sis pourtant qu'un paysan; mais il y a vingt ans que je le sers et que je me moque de li, il ne m'en ferait pas morgué accroire un quart d'heure. » Il sait ce qui se passe dans la maison; il est homme de bon conseil; il parle crûment et dit tout avec une franchise insolente. Quiconque a vu les paysans, même fort loin de Paris, n'aura pas de peine à les reconnaître, et avouera que Dancourt a très adroitement saisi leur caractère. Cette âpreté pour l'argent, cette disposition à tout faire pour gagner quelque pièce de menue monnaie, cette rudesse dans la parole, cette finesse dans l'esprit, cette hostilité volontaire dans laquelle ils s'établissent contre les gens de la ville et contre leur maître, cette défiance inquiète, cette investigation ardente, cette malice à surprendre les ridicules, ce sont bien là nos paysans, qui couvrent d'une fausse bonhomie les vices que nourrissent en eux l'ignorance et la vie de dépendance qu'ils sont habitués à mener. Notre littérature les avait trop longtemps dédaignés; on en voit bien la raison : elle n'avait pu les élever à l'idéal.

En les montrant au théâtre, Dancourt leur donnait presque le droit de cité parmi nous. Il les relevait de leur long esclavage, il attirait sur eux l'attention. Il n'y songeait pas, sans doute, et la preuve qu'il ne fait pas acte de politique, c'est qu'il ne les flatte point.

Habitués à vivre sous un maître, ils ne sont pas toutefois avilis; ils acceptent l'autorité pourvu qu'elle leur semble légitime et venue de bonne source. Mais, s'il faut qu'un parvenu

s'impatronise par quelque fraude à la place d'un seigneur de bon aloi, leur malice s'éveille, et l'esprit hargneux des paysans invente mille petits moyens de tracasserie contre l'intrus. La cervelle d'un magister de village peut donner du fil à retordre au plus habile praticien.

M. Grimaudin ne manque, en effet, ni d'esprit ni d'adresse. Ses amis l'ont vu autrefois petit clerc; devenu procureur, il a si bien su conduire les affaires des autres qu'il est en ce jour, en dépit de l'envie, propriétaire du château et de la seigneurie de Gaillardin. Il n'est pas à craindre qu'on lui rapporte ni argent faux, ni vieilles espèces du paiement qu'il en a fait; on lui a adjugé cette seigneurie pour les frais d'une instance qu'il a eu l'esprit de faire durer dix-sept ans, sans que le fond du procès soit encore jugé. L'an passé il tenait cette terre à bail judiciaire, il en est le maître aujourd'hui, par la grâce de Dieu et du Châtelet. Peu importe! Dans quarante ou cinquante ans, on entendra dire de lui et de sa famille : « Les Grimaudins branche aînée, branche cadette, les cadets de la seconde branche; » on verra leurs armes sur les litres et sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier de leur haute justice. Ils ont du temps encore, la nuit du 4 août est bien loin! Mais le plus difficile est de s'installer dans le nouveau domaine et d'en prendre possession. M. Grimaudin n'y veut rien épargner, il compte sur le village, ses sujets vont prendre les armes; il ne prétend pas que cela se fasse incognito, non, il aime à faire parler de lui. Déjà sont arrivés de la ville des témoins de la nouvelle grandeur de l'homme de robe, et M. de la Paraphardière, le greffier, et madame Perinelle la bourgeoise, et beaucoup d'autres encore, sans compter un Suisse que le nouveau seigneur a fait venir de Gonesse avec toute sa famille. Tout est prêt, mais l'ancien procureur n'en est pas où il pense être : il a compté sans la méchante engeance des paysans. Le magister connaît son origine; il sait qu'il

n'est *pour tout potage* que le cousin du meunier de Rougemare, il trouve qu'il est honteux « qu'un pareil homme devienne seigneur du village de Gaillardin, il ne saurait s'accoutumer à cela, c'est une pilule qu'il ne saurait avaler. Sans doute, on peut craindre qu'il ne fasse des procès à tout le village, mais, morgué! le magister s'en gausse, et il compte sur quatre ou cinq autres qui, de concert avec lui, ly tailleront de la besogne. — Il n'est, morgué, pas plus gentilhomme que nous, je sis collecteur, moi. Dieu marcy, cette année, palsanguenne! j'aurai le plaisir de mettre notre nouviau seigneur à la taille ».

Contre ce vilain, ce manant, ce goujat de robe, il invoque la protection d'un officier que le hasard a jeté sur ses pas. « Je vous demande votre protection. — A propos de quoy? — A propos de ce que je veux y faire du dépit. — Hé de quelle manière? — Morgué, je voudrais bian ne ly pas oster mon chapiau, non plus que je fais à trois ou quatre filles qui m'ont fait pièce ». Assurément, il est dangereux de n'être pas des amis de M. le magister; c'est un homme de tête, capable de molester ceux qu'il n'aime pas. M. Grimaudin ne tarde pas à s'en apercevoir : une compagnie de cavalerie passe par le village, et trente-cinq soldats, hommes et chevaux, sont logés chez lui, ils y seront à bouche que veux-tu. Dans ce château, qui devrait être franc de toute redevance, les soldats ivres mettent tout au pillage, ils battent et enrôlent les invités de M. Grimaudin, ils insultent et effrayent les femmes assemblées pour la cérémonie; et l'ancien procureur, se souvenant encore de son métier, veut, pour se défendre, « donner à ces gens d'armes assignation par son sergent, à ce qu'ils aient à se retirer et à en venir par-devant le bailli dans la huitaine, avec protestation de les prendre à partie en leur propre et privé nom, en cas de désordre ».

Il trouve bien, comme ses amis, que ce sont là de fort vilains hôtes; mais, comme il tient à ne pas paraître grevé

d'un service qui l'humilierait, il prétend « que ces troupes du roy venant à passer sur ses terres, il ne peut se dispenser de les recevoir; entre seigneurs hauts justiciers on est obligé à certains devoirs l'un envers l'autre. Je relève de lui, au moins ». Sa vanité profite à l'égard des bourgeois, ses confrères, d'une pièce que vient de lui faire un paysan madré. Tout cet embarras durerait longtemps si par bonheur Clitandre, capitaine de la compagnie, n'était l'amant d'Angélique, et si Maugrebleu, le maréchal des logis, toujours ivre, n'était le frère d'Angélique et le fils de M. Grimaudin. Tout s'arrange, grâce à cette protection inespérée. La cérémonie de la prise de possession se fait sans encombre, et le magister lui-même y paraît pour chanter un couplet qui renferme une malice :

Jamais le gros cheval de Troie,
Fait de sapin,
N'entrit avec plus grande joie
Chez le Troyen
Que Monseigneur de Grimaudin
Dans son château de Gaillardin.

Le désir de se venger et de punir un ennemi va quelquefois plus loin dans ces âmes rancunières. Les plus cruelles affaires ne les épouvantent pas dès qu'il s'agit d'un plan de vengeance. « J'allons, pargué, leur tailler de la besogne ». C'est leur mot le plus cher, et le mensonge est l'artifice qui leur convient le mieux. Charlot croit avoir à se plaindre de madame Julienne la meunière, qui donne Colette, sa nièce, en mariage à Clitandre et en fait une grande dame. Vienne l'occasion favorable, Charlot ne la laissera pas échapper. Il mentira sans vergogne, et triomphera à chaque nouveau mensonge. Heureusement tout s'arrange dans une comédie, et la justice de ce pays-là sait s'arrêter à temps pour éviter les erreurs irréparables dans d'autres ressorts. M. Julien a disparu, il est allé promener ail-

leurs son ivrognerie et son mécontentement contre sa femme. On a jasé de cette absence. Les mauvaises langues ont si bien fait que le bailli est entré en soupçon. Une enquête est commencée sur les causes de la disparition du meunier. On ne parle de rien moins que d'un meurtre. Mais on ne rencontre aucun témoin ; il y en a même qui disent avoir vu M. Julien ce jour-ci. L'instruction tombe inutile si M. le bailli, qui a le cœur au métier, ne trouve Charlot pour le flatter dans sa préoccupation et donner par ses dépositions menteuses un corps aux soupçons du magistrat. Cette enquête est plaisante, la méchanceté y est pleine de naïveté. Il faut la citer tout entière :

« Charlot. — Aidez-nous à la dire (la vérité), monsieur le bailly; car ce que je savons, nous, vous qui savez tout, vous le savez peut-être mieux que nous par aventure.

» Le bailli. — Mais le meunier et la meunière vivaient en très mauvaise intelligence premièrement?

» Charlot. — Oh! pour stilà, oui, tous les jours ils se battiont...

» Le bailli. — Le pauvre Julien s'enivrait quelquefois?

» Charlot. — Queuquefois? pargué, très souvent. Il était coutumier de ça quasiment autant que vous, monsieur le bailly.

» Le bailli. — Voilà le fait. Sa femme aura pris le temps de l'ivresse du mari pour exécuter son mauvais dessein.

» Charlot. — Justement, il avait trop bu de vin, alle ly aura voulu faire boire de l'ieau; il n'y a rien de plus naturel, ça parle tout seul.

» Le bailli. — Oui, on l'a jeté dans la rivière, et il ne se trouve point; voilà ce qui est d'embarrassant.

» Charlot. — On ly a mise une pierre au cou, est-ce une chose si rare qu'une pierre? En vela un gros tas tout proche du moulin, où il m'est avis qu'il en manque queuqu'une.

» LE BAILLI. — Où il en manque quelqu'une? Voilà un bon indice; mais elle n'aura pas fait cela toute seule.

» CHARLOT. — Non, voirement, il faut ly bailler des camarades. Hé! pargué, cet amoureux de Colette et son valet, M. de Lépine, le défunt ne voulait pas qu'il épousist sa nièce. C'est eux qui avont fait le coup, monsieur le bailly.

» LE BAILLI. — Vous croyez ça, monsieur Charlot!

» CHARLOT. — Si je le croy! je ly en veux, morgué, trop pour ne pas le croire, et vous le croyez itout, vous, je gage. C'est notre rival, monsieur le bailly, j'en jurerais, moi, en cas de besoin; ça suffira-t-il pour le faire pendre? »

— Quel bon coup de filet pour la justice et pour Charlot; il peut bien dire vraiment: « Pargué, je nous en allons bian rire. »

Apres au gain, sans scrupules de conscience, ignorants et naïfs, remplis d'une naïveté malicieuse, taquins, madrés, gausseurs, vindicatifs, voilà ce que sont les paysans dans les comédies de Dancourt. S'ils parlent tous la même langue, sans diversité de dialectes, au moins est-elle vive, aisée, coulante, et elle mêle, par une adresse heureuse, la simplicité du tour à ce que la pensée présente de narquois. Quand je cherche des aïeux à ces paysans, il faut que je remonte à l'Agnelet de l'*Avocat Patelin*, jusqu'aux personnages de nos anciens fabliaux, trop délaissés par les âges suivants. Un seul poète du XVII[e] siècle semble les avoir bien connus, et une fois par hasard il les a mis en jeu, de manière à faire regretter qu'il n'y soit pas revenu plus souvent. La Fontaine, dans sa fable du *Meunier, son fils et l'âne*, a saisi avec justesse et exprimé avec originalité l'esprit de nos paysans. Quelle vérité dans le ton! quel choix heureux dans les détails! Cette scène sur un grand chemin entre gens qui vont à la foire, ces quolibets coup sur coup renvoyés, ces remontrances, ces dictons populaires, tout cela vit et respire, empreint d'un sel âcre, d'une causticité rustique

dont on retrouve la saveur dans les magisters et les garçons de ferme de Dancourt.

Voyez la différence entre cette époque et la nôtre : on a fait justice aux paysans et on les a récompensés du long oubli où la littérature les a laissés enfouis. L'esprit philosophique d'un illustre écrivain, madame George Sand, les a mis à la mode. Ils ont eu leur vogue et leur triomphe dans les romans d'abord, où le cadre les faisait bien valoir, au théâtre plus tard. Tout en leur laissant une large veine d'énergie et de malice, tout en leur donnant dans le langage et les actions l'âpreté naturelle à leurs semblables, on a adouci leur rudesse et poli leurs aspérités. Les bons sentiments accordés aux habitants de la campagne, ce n'est pas ce que je blâme; ils sont hommes et leur cœur ne peut pas rester fermé aux impressions qui frappent les citadins; mais leur nature est plus hérissée, leur enveloppe plus scabreuse et plus difficile à pénétrer. On en a fait des âmes d'une trop exquise sensibilité. Madame Blanchet, le Champi, Claudie, Sylvin et la petite Fadette ont toujours une larme dans les yeux, ils sont véritablement devenus des personnages d'idylle; je cherche en vain parmi eux Charlot, le garçon meunier amoureux et vindicatif, je n'y vois que des héros empruntés aux pièces de Sedaine. Je sais bien que ces paysans-là ont été deux ou trois fois émancipés dans des époques mémorables, qu'ils vivent indépendants sur un sol qui leur appartient; je sais bien que la liberté politique chasse bien des vices et des bassesses que son contraire entretenait; mais change-t-on le fond des cœurs aussi facilement qu'une constitution? Je crains bien que Dancourt ne soit encore très vrai avec la crudité de ses couleurs. Si je voulais peindre la campagne, je demanderais au ciel le sentiment et la poésie de madame George Sand; s'il me fallait peindre les paysans, je ne craindrais pas de m'éloigner trop du vrai en me souvenant parfois de Dancourt.

L'auteur n'avait pas à introduire les bourgeois sur la scène, comme il l'avait fait des paysans. Ils y avaient depuis longtemps droit de cité, bien acquis et dûment reconnu. La comédie, faite tout exprès pour eux, ne les a jamais oubliés. Bourgeois d'Athènes ou de Rome, de Paris ou de Limoges, ce sont pour nous des gens de connaissance. Que nous restait-il à apprendre sur eux? Le fond de leur nature a été dévoilé et leurs passions ont été décrites. Mais les temps varient, les mœurs changent avec eux, et les nuances que le pinceau ajoute à la peinture font tout l'intérêt d'un tableau dont les grandes lignes restent à jamais les mêmes.

Quand Molière écrivait ses pièces où les bourgeois offrent tant à rire, quand La Bruyère donnait à son siècle les portraits de la cour et de la ville, les bourgeois s'étaient déjà bien gâtés. Chaque jour ils s'éloignaient davantage des qualités de leurs ancêtres. La simplicité des vieilles mœurs disparaissait devant les progrès croissants du luxe et de la vanité. L'aisance de la vie domestique avait fait place à l'étalage menteur d'un faste acquis aux dépens du nécessaire. Quelle différence entre eux et leurs pères! « On ne les voyait point s'éclairer avec des bougies et se chauffer à un petit feu; ils ne sortaient point d'un mauvais dîner pour monter dans leur carrosse...; l'étain, dans ce temps, brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres... Ils comptaient en toutes choses avec eux-mêmes : leur dépense était proportionnée à leur recette; leurs livrées, leurs équipages, leurs meubles, leur table, leurs maisons de la ville et de la campagne, tout était mesuré sur leurs rentes et sur leur condition. Il y avait entre eux des distinctions extérieures qui empêchaient qu'on ne prît la femme du praticien pour celle du magistrat, et le roturier et le simple valet pour le gentilhomme... Ils avaient moins d'argent que nous et en avaient assez, plus riches par leur économie et leur

modestie que de leurs revenus et de leurs domaines. Enfin, on était pénétré de cette maxime : que ce qui était alors dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, ineptie dans le particulier ».

On sait comment M. Jourdain, infatué du bel air, avait secoué la poussière du comptoir où son père avait autrefois vendu du drap. On sait avec quelle préoccupation de son ancienne roture il cherchait une glorieuse alliance pour sa fille et pour lui. Un bourgeois la lui demandait en mariage : « Êtes-vous gentilhomme ? — Non. — Touchez-là, vous n'aurez pas ma fille ! » En vain madame Jourdain réclame : « Est-ce que nous descendons de saint Louis ? » son mari se moque de ces coups de langue compromettants, et il est bien décidé à renoncer à jamais à tout commerce avec les gens qui ne sont pas de qualité. Ce sont là les symptômes d'une maladie déjà vieille ; le mal ne fera qu'empirer.

Au moins madame Jourdain conserve encore quelque raison, elle représente le bon sens, et c'est chez elle qu'il s'est réfugié en quittant la cervelle de son mari. Quelque grand que soit le désordre on y mettra des limites ; rien n'est désespéré dans une famille où une voix reste pour défendre la bonne cause. Dans les ménages de Dancourt, la raison n'a plus d'avocat. Si les hommes, mieux que les femmes, gardent les mœurs de l'ancien temps, c'est par esprit de lésine. Volontiers ils iraient par la ville montés sur une mule, comme leurs pères autrefois. Ils ne demanderaient pas mieux que de retrancher les dépenses inutiles pour grossir leurs épargnes. Si parfois, comme M. Grimaudin, ils ambitionnent la noblesse, c'est quand la seigneurie ne leur coûte rien à acquérir, qu'une mauvaise action et une procédure embrouillée. Une fois devenus châtelains, ils ne se mettent pas en peine de rien changer à leur caractère : c'est le même esprit de rapine. Ils sont nobles, mais ils se sentent d'où ils viennent. S'il le faut, ils chasseront de chez eux leurs enfants, filles et garçons, pour

se débarrasser du souci d'une dot à donner et d'un établissement à faire. Par avarice, ils détestent le faste et la dépense; ennemis des superfluités, ils se contentent du nécessaire et ne savent rien au monde de si beau que la simplicité du temps passé. Non pas qu'ils voulussent, comme au temps passé, recevoir trois sols parisis ou deux carolus pour des écritures qu'ils se font aujourd'hui payer trois ou quatre pistoles; non. Ce n'est pas là la simplicité qui leur plairait; ce ne sont pas leurs droits qu'ils veulent simples, ce sont leurs dépenses. On voit combien ils sont éloignés de la véritable naïveté des temps anciens; leur sagesse n'est que folie et vice du cœur. Ils tiennent à l'argent, mais ils le sacrifient quelquefois à leurs passions; ce qu'ils refusent à leurs femmes, ils le dépensent ailleurs, et leur bizarrerie justifie parfois les fautes des épouses qui fuient un mari grondeur et maussade. Aussi quels ménages! dans chaque maison le maître et la maîtresse sont toujours fâchés, ils se querellent souvent, se raccommodent peu, boudent sans cesse, se plaignent fort l'un de l'autre.

Les femmes ont horreur de la simplicité que prêchent les maris. Sans compter avec elles-mêmes, elles se noient dans les dépenses. Le jeu, la bonne chère, les compagnies ruineuses dissipent à plaisir le fruit des procédures irrégulières et ténébreuses d'un notaire ou d'un procureur. Ne parlez pas des soucis du ménage à madame Simon. Elle ne vient dans sa maison que pour y dormir. Le reste du temps, elle fréquente la belle société. Son mari reste quelquefois quinze jours sans la voir: dès le matin, elle est sortie; c'est la trisaïeule de madame Benoîton. M. Simon voudrait, pour la retenir, l'enfermer dans un cercle composé de ses parents ou de ses amis. Sa nièce la greffière qui fait des vers, sa cousine l'avocate, son beau-frère qui est plaisant, sa sœur la conseillère, son oncle le médecin avec sa femme et ses enfants, tels sont les amis qu'il propose à sa femme. « Oh ! pour cela, non, répond-elle,

je ne veux voir que des femmes de qualité, non des femmes de robe, mais des femmes d'épée ». Elle aura musique trois jours par semaine, trois autres jours lansquenet, partie d'ombre, grand souper, un jour de conversation, et, pour renverser de fond en comble la maison du notaire, y porter le désordre par un faste ridicule, elle veut un portier!

Madame Blandineau aime à paraître : c'est là sa folie, elle en convient, mais elle y trouve un air de grandeur qui la charme. Elle ne se fait, du reste, nul scrupule de dépenser au jeu le bien de son mari, elle sait quelle en est la source : « Donnez-moi de l'argent. — Vous aviez hier vingt-cinq louis. — C'est vrai : j'ai joué, j'ai perdu, j'ai payé, je n'ai plus rien, je vais rejouer. » Et, comme M. Blandineau hésite à la satisfaire : « Que de façons ! au lieu de me remercier d'en prendre du vôtre..., c'est un bien mal acquis qui ne fait pas de profit. Que vous avez l'âme crasse et que vous savez peu vous faire valoir ! » — Madame Bernard n'est pas moins déraisonnable; elle aussi veut se faire valoir et en prend les moyens. La maison de campagne de M. Bernard ne désemplit point : il y vient des hôtes de toutes parts, et des abbés, et des comtesses, et des cousins, et des hommes de guerre; ils mettent à sac les garennes du malheureux bourgeois, restent longtemps à table, tout y est *mis par écuelles*, et mille gens mangent le bien du mari qui croient encore lui faire trop d'honneur. M. Bernard se désespère; sa maison, grâce à sa femme, est devenue une hôtellerie, il n'y manque plus que l'enseigne; il l'y mettra pour écarter les parasites, au risque de subir les plaintes de madame que déshonorent les manières de son mari. Telle autre achète cher et vend bon marché, met tout en gage. Elle consent qu'on ruine son mari, pourvu qu'elle en profite; elle n'y prendra d'autre intérêt que celui de partager ses dépouilles.

Tous ces désordres ont une source unique qui est l'envie de paraître. Nul ne veut plus se contenter de son rang. La qualité

entête ces pauvres bourgeoises. Combien elles voudraient être nobles ! Ne sont-elles pas toutes faites pour être marquises, et n'est-ce pas une injustice du sort qu'il faut réparer par ses propres efforts? Mille bourgeoises sont dans ce goût-là. C'est la maladie que Dancourt a étudiée chez elles : « C'est comme



DAMES EN COSTUME DE VILLE.

tout le monde est aujourd'hui, dit un de ses personnages ; on veut paraître ce qu'on n'est pas, et c'est ce qui perd bien de la jeunesse ». Et c'est ce qui fait qu'Angélique, pour ressembler à une femme de qualité, fait passer son mari pour son homme d'affaires, que les maris ne sont plus que les

premiers domestiques de leur femme, et que madame Blandineau met le cousin et le fillot de monsieur à verser à boire et fait de son maître clerc un maître d'hôtel.

Belle, jeune, spirituelle, bien faite, aimée de tous ceux qui la voient, madame Simon pourrait vivre heureuse. Que lui manque-t-il donc? de quoi se plaint-elle, et pourquoi les vains soucis qui la troublent? Vous auriez certes l'*âme bien crasse* si vous ne deviniez pas tout de suite qu'il lui manque la qualité. « N'est-ce pas une chose horrible que je ne sois que la femme d'un notaire? oui, d'un notaire, qui s'appelle M. Simon encore; j'étais née pour être marquise ». Qu'importe qu'elle vive comme si elle l'était; elle n'en a pas les plus doux privilèges : « Non, vraiment, je n'ose médire de personne, je ne puis risquer la moindre petite querelle avec des femmes qui me déplaisent, je suis privée du plaisir de me moquer de mille petits ridicules; enfin, Lisette, quand on a de l'esprit, il est bien fâcheux, faute de rang et de naissance, de ne pouvoir se mettre dans tout son jour. »

Avec quels yeux d'envie ces pauvres femmes ne regardent-elles pas les gens de qualité, et quelle plus mortelle injure que de les appeler *bourgillonnes !* « La bourgeoisie me pue horriblement, dit madame Robin, à l'heure qu'il est, et je m'aimerais mieux simple cavalière que la plus honorable bourgeoise de Paris ». Pour échapper à jamais à cette honte, madame la greffière va épouser un petit comte, franc étourdi qui n'a rien. La tête lui en tourne; déjà à moitié folle, elle se repaît en imagination de sa future noblesse : « Holà ! ho ! laquais, petit laquais, moyen laquais ! qu'on prenne ma queue. avancez, cocher; montez, madame; après vous, madame; eh non ! madame, c'est mon carrosse. Donnez-moi la main, chevalier; mettez-vous là, comtesse. Touche, cocher. La jolie chose qu'un équipage ! » Elle avait eu dans la tête d'épouser M. Naquart, un procureur; ce pouvait être alors une

alliance digne d'elle, fille d'un huissier, belle-sœur d'un procureur au Châtelet, veuve d'un greffier à la peau. Mais elle a bien changé d'avis; elle ne veut plus avoir de familiarité avec la bourgeoisie. Plus de commerce désormais avec les gens de robe; elle s'élève et devient femme de qualité. Le dépit de madame Blandineau et de madame l'Élue est bien pour quelque chose dans sa joie. Leurs têtes en sont renversées, et les deux bourgeoises, pour ne point rester en arrière, vont contraindre leurs maris à les faire, elles aussi, des femmes de qualité.

Pourrait-on y résister quand, pour surcroît de folie, madame Carmin, la grosse marchande de laine de la rue des Lombards, vient leur apprendre qu'elle quitte le négoce où elle s'est enrichie pour se faire présidente? M. Carmin, qui ne sait ni latin, ni pratique, qui ne sait peut-être ni lire ni écrire, sera à lui tout seul la justice dans une élection d'une très petite ville du côté d'Étampes, où il y a de grands agréments et de grandes prérogatives. Il y a dans la ville un tabellion qui règle tout, moyennant trente ou quarante francs par année; et puis, quand on a bon sens, bon esprit, on n'a qu'à juger à la rencontre, c'en est assez pour des gens de province. Cette élévation inattendue blesse madame l'Élue; la jalousie l'irrite et, à la présidente de nouvelle fabrique, elle rappelle avec aigreur son ancien métier : « Vous m'avez vendu des laines éventées que je vous renverrai, madame la présidente. » Pauvres maris ! que peuvent-ils devenir au milieu de ces têtes égarées? Quel espoir de les rendre jamais raisonnables? Rien ne peut les arracher à leur délire. Avec quelle joie elles échangeraient leurs écus gagnés dans la chicane contre l'orgueilleuse pauvreté des gens de cour ! A quoi sert l'argent et le bien, si une femme de qualité peut, d'un seul mot, du mot affreux de *bourgeoise*, ternir tout l'éclat d'un carrosse neuf et la magnificence d'un équipage somptueux !

Comment ne pas entrer dans la colère et dans les plaintes de madame Patin ? N'a-t-elle pas une bien juste raison de détester sa bourgeoise famille quand son nom seul lui attire tant d'outrages? Veuve de M. Patin, un honnête partisan, qui a gagné deux millions de bien au service du roi, elle a dû subir la plus cruelle de toutes les avanies. Une marquise *de je ne sais comment* a fait reculer son carrosse de plus de vingt pas pour prendre le haut du pavé. Et, c'est du fond d'un vieux carrosse traîné par des chevaux étiques que cette *gueuse* de marquise l'a fait insulter par des laquais tout déguenillés, tandis que madame Patin offrait pour la première fois à l'admiration de la foule un carrosse doré, deux chevaux gris pommelés à longue queue, un cocher à barbe retroussée, de grands laquais plus chamarrés de galons que les estafiers d'un carrousel !

Quel avantage a-t-on d'être riche, si une injure assommante comme celle-ci: « Taisez-vous, bourgeoise », fait aussitôt baisser un ton proportionné à un pareil équipage? Hélas! l'argent ne donne ni la qualité ni la naissance. Il faut bien que cette richesse acquise par l'usure, les exactions et les hontes de l'agiotage, s'expie de quelque manière. Mais madame Patin n'en a pas moins raison quand elle s'écrie dans sa colère: « Oui, oui, j'aimerais mieux être la marquise la plus endettée de toute la cour que de demeurer veuve du plus riche financier de France! La résolution en est prise, il faut que je devienne marquise, quoi qu'il en coûte; et, pour cet effet, je vais absolument rompre avec ces petites gens dont je me suis encanaillée. » A merveille, madame Patin! Poursuivez vos projets, renoncez à la parenté de M. Serrefort, n'épousez pas M. Migaud qu'il vous propose pour mari, prenez au plus vite le chevalier de Villefontaine; et, quand, à vos quarante mille livres de rente vous ajouterez un titre, vous aurez une double force pour faire respecter tous vos droits: la richesse et la qualité.

Même après Molière, il restait encore à peindre cette fureur

des bourgeois pour pénétrer dans une classe qui fait une société à part et les prime avec une hauteur méprisante. Tous ces travers, toutes ces petites ambitions, ces vanités ridicules, exprimés en vingt passages par Dancourt, et rendus plus vivement encore dans la comédie du *Chevalier à la mode*, sont, comme on aime à le dire aujourd'hui, des signes des temps. Il n'y a pas là seulement la tentative d'un orgueil froissé. Les auteurs comiques ne veulent y voir que des prétentions dignes de leur blâme; mais, à notre tour, nous pouvons considérer autrement ces révoltes de l'amour-propre bourgeois et féminin. Habitués aux distinctions sociales qui partagaient la nation en camps opposés, ils ne se doutaient pas qu'un jour tous ces obstacles seraient renversés, et que, de la cour et de la ville, on finirait par se confondre. Les questions de préséance, les formes de la politesse, les titres et les noms importaient alors comme autant de formules respectables d'un droit, en danger de périr s'il y était porté atteinte. Tant de privilèges, d'autre part, s'attachaient à la naissance et à la qualité qu'on était excusable d'y vouloir prétendre pour soi-même. Quand Gros-Pierre prenait le nom pompeux de M. de l'Ile, ce n'était pas seulement, chez lui, question de vanité, mais question d'immunité. Le fisc s'inquiétait plus de ces usurpations que les d'Hozier et les gentilshommes intéressés à se serrer en une sorte de bataillon sacré. Madame Patin ne cessera pas d'être ridicule; mais nous trouvons aujourd'hui fort injuste une société où l'on peut prendre, de droit, le pas devant sur une bourgeoise, faire rosser ses valets et la contraindre à venir, dans une posture humiliante, présenter ses excuses à une marquise dont la conduite nous semblerait, au contraire, passible d'une amende en police correctionnelle.

Cet empressement à monter a l'étage supérieur d'où le voisin nous commande, c'est la revendication de l'égalité ; non pas large et complète, mais inégale et privilégiée. Ce ridicule

est un progrès. Il n'est pas mauvais que, de temps en temps, des parvenus escaladent cette forteresse de la qualité, qu'ils s'y introduisent et s'y montrent à ceux qui les ont vus partir d'en bas. On s'habitue à dire que le ciel ne tombe pas sur les profanes et les parvenus. Laissez les années s'écouler; que la bourgeoisie devienne de plus en plus industrieuse, capable, entreprenante; que les gens de qualité, par un mouvement tout contraire, descendent peu à peu par leurs mœurs, par leurs dépenses au rang de leurs envieux, et tout pourra s'aplanir en un jour; et l'on verra désormais sur la voie publique les deux carrosses de la marquise et de madame Patin sur le pied d'une égalité parfaite.

Eh bien! si les bourgeois se mettent en marche vers le fort de la noblesse, la noblesse, de son côté, s'avilit et se dégrade. Elle glisse d'un mouvement rapide vers l'abîme de la déconsidération et du mépris. Regnard, Dancourt, Dufrény, Lesage, sont les témoins impitoyables de ce déchet moral. Les chevaliers de notre écrivain n'ont presque plus rien à perdre; ils vivent dans la honte et touchent à l'escroquerie. Je ne vous parle pas des chevaliers de faux aloi comme Jeannot, le fils de madame Amelin, la marchande de modes. Il est naturel que ceux-là soient vicieux, et il ne faudrait pas faire un crime à la classe entière des infamies de ces intrus. Celui-ci craint avec raison les mauvais rapports faits à la police, et les remords l'inquiètent moins dans sa vie libertine que les menaces d'un valet, son complice. Ancien clerc chez un procureur et mis dehors pour la maîtresse, il a bonne mine, il est effronté comme un page, et tout son revenu n'est qu'en fonds d'esprit. Le jeu, les femmes, tout ce qui sert à ruiner les autres est ce qui lui fait faire figure. Il est toujours avec les belles dames, il joue avec les grands seigneurs et dit à tout le monde que sa mère n'est que sa nourrice.

Je ne parle pas non plus de ce chevalier du moulin de Javelle. « Il n'a point d'argent, il n'en gagne point et il en dépense.

Comment fait-il? je n'y comprends rien ». Cela vous passe, monsieur Bertrand, vous, l'honnête hôtelier. L'Olive va vous l'expliquer: « Nous jouissons de plus de vingt mille livres de rente en fonds d'esprit et de savoir-faire ; nous avons des droits sur les provinciaux qui viennent débarquer à Paris, sur les enfants de famille qui entrent de trop bonne heure dans le monde, sur les bourgeois qui veulent contrefaire les gens de qualité, sur des successions qui tombent en mains mineures, que diable! sais-je moi, notre domaine est d'une grande étendue. et si. je n'y comprends pas les vieilles coquettes. » Voilà ce que l'Olive et son maître appellent leurs ressources aux parties casuelles. Ils ont l'un et l'autre un aïeul illustre dont la race sera, je pense, éternelle, le grand Panurge, « fin à dorer comme une dague de plomb, bien galand homme de sa personne, subject de sa nature à une maladie qu'on appelait en ce temps-là faulte d'argent; c'est douleur non pareille. Toutefois il avait soixante et trois manières d'en trouver toujours à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune est par forme de larcin furtivement fait ».

Même origine, mêmes mœurs chez le chevalier de la Bressandière. Une jambe cassée le conduit aux eaux de Bourbon; il ne tient qu'à vous d'ajouter foi aux contes qu'il débite et de croire que cette jambe fut cassée en Catalogne par un parti de miquelets à la descente d'une montagne; mais il y a des langues indiscrètes qui nous apprennent qu'il trouva la Catalogne dans la rue de l'Université, à la descente d'une fenêtre par où les maîtres l'avaient prié de sortir.

Laissons-là tous ces fripons ; ils n'ont rien de commun avec la noblesse, Mais en quoi le chevalier de Villefontaine, de bonne et d'excellente race, vit-il mieux que Jeannot ou que le chevalier de la Bressandière ? Il poursuit madame Patin et parle avec elle de mariage. Ce n'est pas qu'il l'aime, il la hait, au contraire, « comme la peste ». C'est des quarante mille livres de rente

qu'elle possède qu'il est amoureux. En même temps qu'il abuse de ses vains propos la veuve du riche financier, tous les huit jours, il promet encore à une vieille baronne de l'épouser dans la semaine. Si la baronne avait gagné ses procès, il la préférerait à madame Patin, quoiqu'elle ait quinze ou vingt années davantage. Ses procès gagnés lui donneraient quinze ou vingt mille livres de rente de plus que n'a madame Patin. C'est-à-dire que, s'il en venait encore quelque autre plus riche que ces deux-là, il prendrait parti avec la dernière. Il les ménagera toutes autant qu'il s'en présentera, le plus longtemps qu'il pourra, et se déterminera pour celle qui accommodera le mieux ses affaires. Il a un entêtement de fortune, il ne songe qu'au solide, et craindrait toute affaire de cœur qui le mènerait peut-être trop loin. En attendant, il reçoit les présents de la baronne, un carrosse, deux gros chevaux, un cocher et un gros barbet. Madame Patin va fournir elle-même mille pistoles au chevalier malhonnête; son notaire est mandé : il ne faut plus qu'une signature pour faire passer tous ces biens tant enviés dans la main du chevalier de Villefontaine, quand on reconnaît sa fourberie et son inconstance. Pris en flagrant délit de mensonge entre la nièce et la tante, il ne se trouble pas, il ne rougit pas non plus de son calcul et il l'expose à toutes les deux avec une impudente naïveté : « Mettez-vous à ma place, de grâce, et voyez si j'ai tort. J'ai de la qualité, de l'ambition et peu de bien. Une veuve des plus aimables et qui m'aime tendrement me tend les bras : irai-je faire le héros de roman et refuserai-je quarante mille livres de rente qu'elle me jette à la tête ? — MADAME PATIN : Et pourquoi donc, perfide, puisque tu trouves avec moi tous ces avantages, deviens-tu amoureux de ma nièce ? — LE CHEVALIER : Oh ! pour cela, madame, regardez-la bien, sa vue vous en dira plus que je ne pourrais vous en dire... Je trouve en mon chemin une jeune personne, toute des plus belles et des mieux faites. Je ne lui suis pas indifférent. Peut-on être insen-

sible, madame, et se trouve-t-il des cœurs dans le monde qui puissent résister à tant de charmes? » Et, comme la tante reproche à sa nièce sa jeunesse et ses agréments, et la nièce à sa tante ses quarante mille livres de rente : « Oh ! mesdames, dit le chevalier, il ne faut point vous brouiller pour une bagatelle; et, s'il est vrai que vous m'aimiez autant qu'il m'est doux de le croire, que celle qui a le plus d'envie de me le persuader fasse un effort sur elle-même et me cède à l'autre. Je vous assure que l'infortunée qui ne m'aura point ne sera pas la plus malheureuse. » Quelle étrange fascination produisait donc la noblesse sur tous les esprits si elle justifiait une pareille audace, si tant d'intrépidité dans la honte ne semblait qu'un des mille avantages attachés à la qualité! Ce n'est que par dépit, ce n'est que par désespoir que madame Patin et Lucile renoncent à l'indigne chevalier. Pour lui, il ne regrette en tout ceci que les mille pistoles de madame Patin. Il ira trouver la baronne, et continuera de la ménager, jusqu'à ce qu'il lui vienne une meilleure fortune. Il la trouvera, n'en soyez pas en peine; son effronterie fait son mérite, et c'est par là qu'il séduit. En descendant jusqu'aux bourgeoises, l'homme de cour peut s'attendre à des conquêtes faciles. Toutes les portes lui sont ouvertes et tous les cœurs volent au-devant de lui. Valets, filles de chambre, enfants, maris, tout lui fait fête :

L'hiver, dans un fauteuil, avec des citoyennes,
Les pieds sur les chenets étendus sans façons,
Il pousse la fleurette et conte ses raisons.

Les militaires sont aussi heureux que ces coureurs de ville, ils ne sont pas plus honnêtes. On les recherche, ils savent se faire valoir, et chacun d'eux se dit avec Acaste, dans le *Misanthrope*, que, si les bourgeoises veulent se faire honneur d'un cœur comme le sien,

Ce n'est pas la raison qu'il leur en coûte rien.

Au retour d'une campagne, ils ne sont pas fâchés de trouver chez madame Argante toutes les commodités de la vie. « Ils regardent cela comme une espèce d'auberge, bonne table, bon équipage, crédit chez les marchands, bourse bien garnie; tant que cela dure, on a des empressements pour elle : soins, complaisances, égards, assiduités, rien ne manque. Le printemps vient, le mois de mai arrive, le dénouement approche, il est question d'épouser. Ohé ! ohé ! l'amour s'envole ».

Que l'auteur ait parfois outré ses couleurs et grossi à dessein les traits de ses personnages, on ne peut en disconvenir; il obéissait aux lois de la perspective théâtrale : mais, que l'on prétende révoquer en doute la vérité de ses peintures; que l'on veuille affirmer qu'il a tort de représenter des chevaliers aussi avilis, des bourgeoises aussi abandonnées dans leurs mœurs, des pères de famille aussi désordonnés dans leur conduite, des jeunes filles aussi peu retenues; ce serait méconnaître l'histoire des premières années du XVIIIe siècle.

Dancourt en est un témoin railleur, mais véridique. On pourrait lui donner pour commentaires des écrits de toute sorte, ou légers ou sérieux. Voltaire dans ses commencements, Chaulieu sur sa fin, Saint-Simon dans son entresol de Versailles, Massillon dans la chaire, peuvent corroborer, chacun à leur tour, la déposition du comédien écrivain. Qu'importent les lieux et les personnes ? Ne sont-ce pas partout les mêmes mœurs ? Qu'il s'agisse de la duchesse de Berry et de ses « *gueulées* » au Luxembourg, ou des escapades de notairesses et de marquises d'occasion au moulin de Javelle, à la foire de Bessons et de Saint-Germain, n'est-ce pas la même corruption hardie, effrontée, effrénée ? N'est-ce pas le même amour de la « mangeaille », la même fureur pour le jeu, la même licence dans les propos, le même oubli de la dignité, la même insouciance de l'honneur ?

Chaulieu, vieilli dans les plaisirs, fait sans autorité la morale

à son ami Lafare qui, débraillé dès le milieu du jour, appesanti par le vin et les viandes, trône comme un personnage de Jordaens ou de Teniers devant une table chargée de jambons et couverte de verres cassés, entre son plus jeune fils, l'abbé, et une autre personne que son ami appelle son *remora.* Ce n'est pas ici l'invention d'un écrivain de théâtre, c'est la réalité, c'est l'histoire vivante. Lisez les épîtres en vers de Voltaire, ses premières lettres, ses premiers badinages; quelle société ne vous peignent-ils pas? C'est un mélange de corruption, d'esprit railleur, de philosophie nouvelle, qui fait présager le renversement prochain d'un vieux monde miné par ses excès et sa folie. Déjà l'on voit confusément où l'on marche. Quelques esprits plus prudents signalent le péril et font éclater leur voix inutile. L'auteur du *Chevalier à la mode* se trouve être le coopérateur du vertueux évêque de Clermont. Quels tableaux ne fait pas le pieux orateur, des mœurs qu'il a sous les yeux! Frères ennemis, juges prévaricateurs, prêtres infidèles, il ne trouve partout que des objets qui l'épouvantent. « Le sel même de la terre s'est affadi, les lampes de Jacob se sont éteintes, et les dalles du temple sont couvertes de la boue des places publiques ».

Tandis que Dancourt se moque, dans sa pièce des *Curieux de Compiègne*, des bourgeois amoureux des écharpes, des plumets, des tambours et des manœuvres, Saint-Simon, le redoutable témoin, le redoutable censeur, signale une autre comédie qui se joue à l'étage plus élevé. Il faut lire chez lui, à l'année 1698, la peinture du camp de Compiègne, la description de ces uniformes qui pourraient orner des fêtes, l'éclat et la magnificence qu'a déployés chacun des officiers en s'épuisant de folles dépenses et en se noyant de dettes. Mais ce n'est pas là que se trouve, et pour lui et pour nous, la comédie la plus intéressante; nous n'avons vu que la décoration et le lieu de la scène. L'auteur acteur, placé par sa condition dans la

foule, en notait gaiement les ridicules. Il nous montre M. Valentin battu par deux sentinelles, ayant reçu vingt coups de canne de la part d'un aide-major et un coup de pied de cheval dans l'estomac et se disant : « Enfin, tout compté, tout rabattu, je suis fort content de mon petit voyage ; et, après ce que j'ai vu, je commanderais une armée en cas de besoin ; il n'y a rien de plus facile. » L'auteur grand seigneur, placé à trois pas du roi, voyait bien autre chose et n'était pas décidé à se taire.

Que voyait-il donc ? Au-dessus de la plaine où manœuvraient les soixante mille hommes, sur un bastion, la cour tout entière rangée à droite et à gauche d'une chaise à porteur ; tout ce qu'il y avait de plus considérable en hommes et en femmes, et Louis XIV lui-même, à côté d'une des glaces de cette chaise, debout, se baissant de moment en moment, quittant son chapeau pour parler à cette glace, qui s'ouvrait au plus de trois doigts et jamais à moitié, Saint-Simon y prit garde, pour expliquer des mouvements que l'on voulait comprendre, répondant à des questions qu'on faisait, frappant parfois lui-même à la glace pour se la faire ouvrir ; les autres côtés restant toujours fermés, à travers lesquels la jeune duchesse de Bourgogne, assise sur le brancard de droite, criait ce qu'elle voulait faire entendre ; puis, Canillac, arrivant par un escalier pour rapporter au roi quelque ordre qui lui avait été donné, découvrant peu à peu tout ce spectacle, voyant le roi debout, dans une position à se fatiguer les reins, perdant la tramontane, balbutiant des paroles inintelligibles, passant les yeux à droite et à gauche d'un air effaré, incapable dans sa surprise de pouvoir s'expliquer ; la cour assemblée autour de cette chaise à porteur, partageant son embarras, sentant comme lui la honte qu'il éprouve, restant froide aux paroles du maître qui ne s'explique pas le stupide silence de Canillac. Puis, quelques instants après, sur un signe de la personne enfermée

dans la chaise à porteur, le roi s'écriant d'une voix forte : « Les porteurs de Madame. »

Voilà la comédie, comédie terrible, mille fois plus significative dans ses détails que celle des bourgeois dont se moque Dancourt. Ces hommes, dont il s'égaye, obéissent à leur caractère en se mêlant aux militaires de profession pour s'entretenir de bastions, de casemates, de tranchées et de sapes. Ils sont dignes qu'on les raille dans leur admiration des hoquetons et des tambours ; mais laissez venir d'autres époques ; que la patrie soit en danger, qu'il faille courir de tous côtés à la fois à l'ennemi qui nous menace, les petits-fils de M. Valentin, de ces badauds, de ces curieux indiscrets, deviendront tous des héros ! Ces armées de tailleurs, de cordonniers, de petits bourgeois triompheront à Fleurus, à Jemmapes ; ils feront trembler l'Europe, et nul ne songera à les tourner en ridicule. Mais la royauté avilie au camp de Compiègne, qui la relèvera ? Où retrouvera-t-elle son prestige perdu ? Le grand roi de Boileau, de Condé, de Molière, de Louvois, mené en laisse par la veuve de Scarron, qui réparera ce désastre plus funeste que Malplaquet ? Quelle révolution ! quel échec ! Et le successeur de Louis XIV s'appellera Louis XV !

Ainsi, à tous les degrés, affaiblissement des mœurs, abaissement des caractères. Chaque jour on ignore davantage ce que c'est que probité, honneur, délicatesse de l'esprit, noblesse du cœur. L'intrigue est partout, on s'éloigne à grand pas de ce temps que Voltaire appelle le siècle des grands hommes, des beaux-arts et de la politesse. Marquis et bourgeois, hommes de robe et d'épée, notaires et procureurs, n'ont plus conscience ni fierté. Les jeunes gens épousent des femmes surannées pour en faire leur intendantes et leurs fermières, ils regardent à l'argent et non pas aux années, et si quelque chose les chagrine, c'est que ces femmes de soixante ans n'en aient pas quatre-vingts quand ils les prennent. Voltaire accuse Dancourt d'avoir

accoutumé le parterre au bas comique et aux grossièretés, il se plaint qu'il soit difficile de réduire le public à aimer mieux des plaisanteries fines que des équivoques fades, et à préférer Versailles à la rue de Saint-Denis. Les reproches de Voltaire doivent remonter plus haut.

S'il ne fallait apprécier les écrivains qu'au point de vue du goût, et n'étudier que les œuvres nobles où les mœurs sont respectées, certainement il ne faudrait pas s'arrêter longtemps à Dancourt. Le signaler en passant serait peut-être assez. Mais, quand on demande aux écrits d'un auteur l'image plus ou moins vive, mais toujours fidèle de son temps, il ne faut pas négliger l'homme qui, vivant au jour le jour sans penser beaucoup à l'art, a noté en courant la physionomie des premières années du XVIIIe siècle. Moins il songe à l'idéal, plus il serre de près ses contemporains, mieux il les connaît, mieux il sait comme ils pensent, agissent et parlent. C'est l'actualité surtout qui me plaît en lui, l'à-propos est le plus grand mérite de ses pièces. Il note ce qu'il a vu; c'est un observateur à courtes visées, sans doute, quoiqu'il ait vu plus d'une fois juste et clair dans le fond des cœurs; mais là où il se trouve, il ne laisse rien échapper. Est-ce donc sa faute si Versailles et la rue Saint-Denis se sont si souvent confondus dans les mêmes bassesses et les mêmes travers?

Quand Law, quelques années plus tard, aura partout répandu les funestes débris d'une ruine publique, quand on aura vu les mœurs de la nation sombrer avec la fortune de l'État; les moralistes et les historiens expliqueront et le fort et le faible du *Système*. Ils rechercheront les causes de cette terrible frénésie et voudront trouver la source de tant de scandales. Que les gens du métier calculent, après l'année 1720, le nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, qu'ils sondent, dans toute sa profondeur, la dépravation des mœurs que produit une cupidité

effrénée, qu'ils indiquent, après les avoir observés, les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes rapides et immenses sur la crédulité et sur la misère publiques: ils ne ressembleront jamais qu'à des médecins appelés trop tard au lit d'un malade. Ils peuvent raisonner savamment sur la maladie qui vient de l'emporter; il eût mieux valu la prévenir, aux premiers symptômes qu'elle a laissés paraître. Avant l'arrivée de Law en France, est-ce que rien n'avait annoncé cette épidémie du jeu qui saisit alors toute l'Europe? Est-ce que cette fureur s'enflamma tout à coup, et, pour en expliquer la violence, suffit-il de signaler la paix qui laissait du loisir au gouvernement et d'indiquer le caractère d'un prince et d'un peuple amoureux de nouveautés? Le malheureux Écossais, chargé de tant de malédictions, n'a pas introduit chez nous les germes de ce mal, comme des voyageurs apportent avec eux les principes d'une peste. Le venin circulait depuis longtemps dans le pays. Law n'a fait qu'en aviver la force; il lui a fourni l'occasion de se répandre. L'excessive dissipation, les prodigalités folles, la fureur de paraître, avaient augmenté le besoin d'argent, rien ne suffisait plus aux fantaisies des bourgeois et des grands seigneurs; il fallait imaginer des fictions qui pussent faire croire à la richesse et soutenir quelques jours de plus un train ruineux.

Là nous trouvons encore le témoignage de Dancourt contre les vices de son temps. Il peint, mieux que personne, cette société affamée, dévorée de besoins, en proie à l'usure et rongée de tous côtés par les vendeurs d'argent et les hommes d'affaires. Il s'est établi de son temps un commerce dont les gains sont énormes et les opérations toutes frauduleuses. On y demande peu de science et moins encore de probité. Que l'on sache écrire, compter, faire des chiffres, en voilà plus qu'il n'en faut pour parvenir. Ce métier, où tout est bénéfice, s'appelle l'agiotage, et ceux qui l'exercent agioteurs. Ils changent

le papier en argent et l'argent en papier, sans jamais y rien perdre. Quelque ignorants que puissent être un M. Trapolin, un M. Zacharie, il leur faut encore de l'adresse et du savoir-faire. Quand le papier les gagne et que l'espèce est rare, il faut qu'ils jugent le moment opportun pour baisser le papier de 7 ou 8 pour 100, quitte à le mettre sur le même pied ou à le rehausser quand ils se seront défaits du leur. Qu'auraient-ils à craindre, après tout? le courant ira comme ils voudront. Quand on est trois ou quatre forts bureaux de bonne intelligence, on conduit tout le reste. C'est ainsi que M. Zacharie se vante d'avoir fait, en une semaine, tout seul, pour 40.000 francs de conversions; et il n'en est encore qu'au jeudi, et le tiers de cette somme lui appartient en profits. Ces gains s'achètent, il est vrai, par des soins qui ne manquent pas d'occuper un homme. On doit savoir exactement jour par jour les sentences rendues aux consuls, le nombre de banqueroutes qui se « *mitonnent* », et connaître chaque soir le mémoire du fort et du faible, arranger le portefeuille, calculer le produit de la veille et exécuter les dupes qu'envoient au bureau les agents inférieurs qui battent l'estrade dans les cafés. A ces qualités d'intelligence et d'exactitude, il est bon d'en joindre d'autres non moins indispensables. Il faut être dur, sec, impitoyable, serrer le bouton aux emprunteurs et faire de gros bénéfices, en profitant de la détresse d'un fils de famille, d'une joueuse ou d'un traitant aux abois. Voilà les grands talents, voilà ce que c'est qu'entendre le fin des affaires! Qu'on ne parle pas après cela de conscience, de scrupule, de délicatesse. Vains propos! inutiles chimères! La fortune porte avec elle son excuse; par quelque route qu'on la fasse, quand elle est faite, on n'a jamais tort.

Tels ont été les principes de M. Trapolin, et il y en ajoute un autre d'une efficacité presque toujours certaine: « Faire l'homme de conséquence est un des grands moyens de le deve-

nir. » Il a grandi en peu de temps de manière à faire des envieux. Dubois, son cousin, quitte, pour marcher sur ses traces, la livrée de M. le président, et déjà on présage au bureau qu'il ira loin. Il est à portée, du reste, de bien s'instruire. On afflue de toutes parts au bureau de M. Trapolin; on y prête à mademoiselle Urbine, à d'Argentac, soi-disant homme d'affaires des Troufignac, escroc audacieux que la justice ne tardera pas sans doute à punir de ses exploits. La baronne de Vapartout, sans un sou, sans une obole, mise à sec par le pharaon et le lansquenet, n'a pas d'autres ressources que Trapolin: « Donne-moi tout à l'heure 1.000 francs, tu m'en apporteras demain deux autres, et je te ferai une délégation de quatre. » Malgré ses menaces et sa mauvaise humeur, Clitandre, l'homme de guerre, passera sur les conditions odieuses de l'usurier. Madame Malprofit lui emprunte pour payer en secret son marchand de dentelles. Mais la meilleure de ses pratiques et la plus facile est Daudinet, fils d'un riche financier qui lui tient la bride trop serrée; il mange son blé en herbe, grâce à MM. Durillon et Trapolin. On n'a pas à craindre de sa part des difficultés et des contestations, il en passe par où l'on veut : signer et prendre de l'argent, il n'entend que ces deux choses dans les affaires de la vie, et il ne voit pas, pour lui, qu'il faille en savoir davantage. Ses parents ont des maisons, de riches mobiliers, des rentes, des terres et du papier. Il ne se met en peine que d'avoir de l'argent à son aise, peu lui importe l'intérêt. M. Clapied, son précepteur, l'a soutenu quelque temps, mais l'honnête homme, qui se mêle d'usure, a pour plus de 10.000 francs de bagues et de tabatières que son élève avait prises à crédit. Daudinet n'a plus qu'un souhait à faire au ciel, c'est de pouvoir mettre la main sur le portefeuille de son père ou de sa mère.

Dans la comédie de Dancourt, le bureau de Trapolin semble être devenu le centre de Paris Tous ces malheureux rongés

par l'usure appartiennent à tous les états. Emportés par la fièvre des passions, ils courent tous après un écu, plus avides chaque jour. Law peut ouvrir ses bureaux, il ne manquera pas de pratiques. M. Trapolin lui cédera les siennes. Vous verrez courir à la rue Quincampoix les Daudinet, les Malprofit, les Urbine, les d'Argentac, la baronne de Vapartout. En entendant parler de gros bénéfices, d'actions, de gains prodigieux, ils se croient sauvés ; et de fait ils le seront un moment. Les Durillon, les Trapolin se trouveront portés au pinacle de la fortune; experts comme ils le sont dans le commerce des papiers, ils sauront acheter et réaliser à temps, et, quand l'inventeur du système mourra de misère à Venise, ils triompheront dans Paris, raillés encore par quelque Dancourt ou quelque Lesage, mais entourés de flatteurs ou de parasites, qui ne seront pas embarrassés pour leur remettre l'esprit sur ces critiques impuissantes.

Si, comme peintre de mœurs, Dancourt a son prix, comme écrivain il n'est certainement pas dépourvu de mérite. Porté par la nature de son esprit à l'observation facile et légère, il n'a pas besoin de mettre dans son langage plus de poids que n'en demandent les sujets qu'il traite. Il n'enfonce pas dans les caractères, il ne grave pas non plus ces pensées durables qui restent dans toutes les mémoires et établissent à jamais la réputation d'un auteur. Ce qui plaît surtout dans son œuvre, c'est un cours aisé, une démarche simple, une tournure naturelle. Il s'est formé à la bonne école, et toute sa vie il est demeuré fidèle à ses premiers enseignements. Il eût été difficile de venir dans un temps meilleur. Né en 1661, il est entré dans la carrière d'écrivain au moment précis où la langue était dans sa fleur, quelques années après l'*Art poétique* de Boileau. Et même, s'il faut accorder, comme il paraît assez juste de le faire, à La Bruyère et à Fénelon, que la langue s'est dès lors appauvrie, qu'on l'a gênée, et quelle a perdu « ce je ne sais

quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné », il faut savoir gré à Dancourt d'être demeuré un peu réfractaire à cette discipline. Il tient à La Fontaine et à Molière. Comme Regnard, il garde un peu d'indépendance, et ne se soumet qu'à demi aux réformes nouvelles. Les vieilles habitudes de l'esprit français dominent en lui. Il se passe tous les mots dont il peut avoir besoin, et ses paysans et ses bourgeois font bien voir d'où ils viennent aux paroles qu'ils emploient. Leur jargon est celui de leur profession ou des lieux qu'ils habitent. Le *bel usage* n'est pas ce qui règle leur conversation, ils parlent tout droit comme on parle « *cheux eux* ». D'ailleurs ce langage est coulant; il n'a rien qui sente la gêne et trahisse l'effort. Voisin des Lamotte et des Fontenelle, Dancourt en est éloigné autant qu'il se peut. Eût-il vécu plus longtemps encore, le bel esprit n'eût jamais été son défaut. Les jolis propos et les analyses subtiles de Marivaux ne sont point faits pour lui, il aime à parler net; il aime à parler franc. Aussi le dialogue de ses pièces est-il conduit toujours sans fatigue. Voltaire, qui s'y connaît, en fait ce bel éloge: « Le dialogue en est naïf. » Il a dit aussi de ses comédies qu'elles sont gaies; et pas un des lecteurs de Dancourt ne voudrait contredire ce jugement. Sa gaieté ne lui coûte pas plus que son bon langage. Elle coule chez lui à fleur de terre et jaillit d'une veine toujours égale et toujours renouvelée. « ... Oui, justement la sœur de M. Grognac qui est un grand imbécile, à ce qu'on dit. — Parle donc, hé, maraud, sais-tu bien que c'est moi qui suis M. Grognac? — M. Grognac l'imbécile? je vous demande pardon, monsieur, je ne vous connaissais que de réputation ». — Voilà l'accent et le ton ordinaires. Sans compter mille traits adroitement lancés et qui atteignent à l'endroit le plus délicat les gens du bel air, les hommes de loi, de guerre ou d'argent, les vieilles coquettes et les maris. Ceux qui aiment le gros rire, ce que Fontenelle désignait par des *ho, ho*, répétés, trouveront chez

Dancourt de quoi s'égayer ainsi, d'autres y trouveront aussi le plaisir plus fin d'une observation légèrement railleuse.

En résumé, Dancourt, avec les dons les plus heureux, n'était pas fait pour s'élever à la première place. Il n'en eut jamais l'ambition, il n'en aurait pas eu la force. Il devait rester au rang de ces esprits aisés pour qui le travail est léger et le succès facile à saisir, sans qu'ils puissent commander l'attention et captiver la gloire. On les écoute avec plaisir, on les oublie sans les mépriser pourtant. Plusieurs fois il a fait vœu d'être placé au second rang :

Trop heureux, *disait-il*, si par ce moyen,
Quand Molière est assis le premier au Parnasse,
Je pouvais prendre un jour mon rang si près du sien,
Qu'entre nous deux aucun autre n'ait place.

Ce n'était pas manquer d'ambition dans la modestie. S'il y avait des rangs à décerner, la critique songerait à d'autres avant lui ; Regnard, Marivaux, Lesage, seraient pour lui des concurrents redoutables. Il n'est pas permis cependant de l'oublier dans l'histoire de la comédie en France.





IX

L'ÉDUCATION DES FEMMES

L'empereur Napoléon Ier, en étudiant, au sortir de la Révolution, le caractère des femmes en France, trouvait qu'il leur manquait un je ne sais quoi que son grand esprit ne réussissait pas à définir. Il en parlait un jour à madame de Campan; celle-ci, préparée sans doute depuis longtemps, lui fit cette réponse : « Il leur manque des mères. » Sans doute, Bridoison se serait étonné de cette énigme : on est bien toujours la fille de quelqu'un, se fût-il dit en son embarras. Napoléon comprit sans peine, et il fonda la maison impériale de la Légion d'honneur qui subsiste encore aujourd'hui. C'était en quelque façon

ressusciter Saint-Cyr. A cent ans et plus de distance, la société française avait besoin de faire quelque chose de durable et de grand pour l'éducation des femmes. La prévoyance de madame de Maintenon n'avait pu fonder une œuvre qui lui survécût, celle de l'Empereur ne s'est point jusqu'à ce jour trouvée en défaut, mais a-t-elle donné les effets qu'on devait en attendre? l'éducation des femmes a-t-elle reçu par cette institution sa forme absolue et parfaite? Le dernier mot a-t-il été dit sur cette importante question? Il paraît que non, puisque le problème reparaît aujourd'hui et passionne les esprits. En effet, nous assistons à une discussion ardente. Deux camps sont aux prises. D'un côté l'on s'écrie : Catilina est à nos portes, et les mères tremblantes ont serré leurs filles dans leurs bras, *pressêre ad pectora natas*, comme au temps dont parle le poète [1]. D'autres, au contraire, moins défiantes, les ont livrées aux loups ravissants qui réclamaient leur proie. On se partage, on se querelle, on s'insulte, on se dit des deux parts : « Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix. » Depuis les luttes des anciens paladins, les dames n'ont pas été l'objet de compétitions si vives : cela fait songer de loin à la guerre de Troie. Je ne viens pas ici prendre parti pour les uns ou pour les autres. C'est à l'histoire des mœurs du XVII[e] siècle que je veux consacrer cette étude.

L'éducation des femmes au XVII[e] siècle offre, à celui qui l'étudie dans les mœurs ou dans les monuments littéraires, plusieurs périodes distinctes. Pour les caractériser, il suffit d'indiquer des noms : mademoiselle de Scudéry, Molière, Fénelon, madame de Maintenon : voilà les instituteurs. Quant aux élèves, on n'a que l'embarras du choix : mademoiselle de Montpensier, madame de Longueville, madame de Sévigné,

1. Ceci a rapport à la querelle qui s'éleva entre M[gr] Dupanloup, évêque d'Orléans, et M. Duruy, ministre de l'instruction publique, à l'occasion de l'enseignement des jeunes filles en Sorbonne.



MADAME DE SÉVIGNÉ.

madame de La Sablière, madame de Caylus et la duchesse de Bourgogne ; le dessus de la corbeille, la fleur, l'élégance et la beauté. Ce serait une erreur de croire que la mode n'ait d'empire que sur les choses frivoles. Tout le monde sait qu'elle change à son gré la forme des robes et des manteaux, règle en souveraine la coiffure, allonge ou diminue, gonfle ou resserre les vêtements, varie la couleur des cheveux, en augmente la masse ou la réduit; elle va du blanc au noir, du ballon au fourreau : c'est son caprice, nul ne s'y oppose et n'y contredit. C'est le gouvernement le moins discuté, le plus obéi. Point d'amendements à ses lois, jamais d'interpellations; y vit-on jamais les anciens partis persister opiniâtrément dans leurs vieilles erreurs? Le ridicule s'y combat par le ridicule lui-même. Ce qu'on sait moins, c'est que l'éducation est sujette à cet empire. Il suffit d'un grand poète, d'un écrivain de génie, d'un romancier à la mode, pour en changer les dehors et la forme. Dans notre siècle, nous avons vu trois ou quatre de ces transformations. Après *Atala*, après *René*, M. de Chateaubriand eut ses admiratrices passionnées, des femmes pâles, minées par un irrémédiable ennui, des sœurs de René. Lorsque M. de Lamartine eut chanté son Elvire, toutes les femmes s'emparèrent de ce type et voulurent se régler là-dessus. On eut des femmes éthérées, languissantes, des ombres, des soupirs, des échos plaintifs d'une lyre éolienne. Plus tard, avec *Jocelyn* « les Elvire sont devenues des Laurence ». George Sand et Balzac sont venus à leur tour, les femmes nerveuses et fébriles ont passé de leur côté : la femme de trente ans a eu la vogue. Que sont devenues aujourd'hui les Amélie, les Elvire? L'idéal ne vient plus des livres, il ne vient même plus du théâtre; on dit que ce sont les tréteaux ou la rue qui le fournissent au grand monde dont les mœurs se façonnent sur ce modèle. Au XVIIe siècle, les variations furent aussi nombreuses, mais elles eurent toujours quelque chose d'héroïque et de noble.

Les guerres de religion une fois terminées en France, la paix rétablie dans le royaume, les imaginations s'apaisèrent aussi. Elles avaient dans les fureurs des partis, dans les combats, dans les assauts, dans les intrigues et dans les mouvements civils, contracté quelque chose de rude et d'austère, qui disparut aux premiers rayons d'une politesse renaissante. La cour de Louis XIII offrit à ces hommes habitués à porter la cuirasse des plaisirs plus tranquilles, et nouveaux pour eux. On vit reparaître les fêtes, les représentations du théâtre, les ballets et les belles comédies. Les romans et les vers occupèrent désormais ces grands seigneurs qu'il importait à Richelieu d'assouplir à ses volontés. Les lettres devinrent dans la main du grand ministre un charme puissant pour enchaîner les bras de ces héros toujours prêts à remuer. Il n'eût tenu qu'à eux de les présenter docilement aux guirlandes de fleurs dont il voulait les charger; mais la fougue native de ces anciens soldats avait des retours et des éruptions subites, que le cardinal comprimait par des moyens plus sévères et plus funestes.

Ce fut au milieu de ces derniers tressaillements de l'esprit de parti que parut un livre illustre, le roman de d'Urfé, si célébré sous le nom de l'*Astrée*. Des champs, des montagnes, des ruisseaux, des collines, des vallées furent la scène où des personnages comme Céladon et Sylvandre vinrent exprimer en un langage naïvement affecté les émotions de l'amour et les raisonnements sans fin auxquels ce sentiment a toujours donné lieu chez les nations modernes. Les anciens le concevaient violent, prompt et terrible. C'était une maladie dont la force enchaînait le cœur et abattait le corps. On se flétrissait sous cette flamme desséchante, ou l'on s'en délivrait par quelque grand crime; on n'en raisonnait point avec complaisance. Personne n'aurait songé à y trouver le principe d'exquises vertus, ou de dévouements généreux.

Depuis le moyen âge, l'histoire de cette passion a tout à fait

changé. Il est né des habitudes du christianisme et des lois de la chevalerie une singulière théorie. Elle a fait de l'amour le plus puissant des ressorts pour porter les hommes à des actions qu'ils n'auraient jamais conçues s'ils fussent demeurés privés de ce secours. Toute la civilisation du moyen âge repose là-dessus. L'Italie avait adopté cette métaphysique dangereuse, les poésies en avaient augmenté l'influence et, quoique la chevalerie fût morte sous les coups de Cervantes, il n'en restait pas moins dans l'Europe polie un ensemble de mœurs et d'opinions les plus étranges. La galanterie en est l'expression. La chose n'est pas tellement simple qu'elle puisse se passer d'explications.

Selon les idées de ce temps, la pureté et la modestie sont les vertus dominantes de toutes les dames, seulement elles ont trouvé l'art d'accorder ensemble l'innocence et l'amour, la coquetterie et tous ses artifices avec l'honnêteté. Vous voyez combien cela est compliqué et périlleux. La gloire des dames consiste à faire d'illustres conquêtes, et à retenir dans l'obéissance les esclaves qu'elles ont faits par la seule puissance de leurs charmes et non par des faveurs. Qui dit amant, dit malheureux. Ils n'auront pour toute récompense de leurs soins assidus qu'une affection toute pure : « Dans l'île de Chypre et à la cour de Paphos, l'amour n'est pas seulement une simple passion comme partout ailleurs, mais une passion de nécessité et de bienséance. Il faut que tous les hommes soient amoureux et que toutes les dames soient aimées, nul insensible parmi nous; on reproche cette dureté de cœur comme un crime à ceux qui en sont capables ; et la liberté de cette espèce est si honteuse, que ceux qui ne sont pas amoureux font du moins semblant de l'être [1] ».

Telles étaient véritablement les dispositions de la belle société

1. *Le Grand Cyrus*, t. VI, p. 113, cité par M. Cousin. *La Société française au XVII[e] siècle*, t. II, p. 5. Didier.

française au commencement du XVIIe siècle. Loin d'être une faiblesse, l'amour était la marque de l'élévation et de la délicatesse de l'âme. Pour les hommes, rien n'était plus honorable que de se montrer sensible à la beauté; offrir ses hommages à quelque dame digne de les recevoir, c'était achever son éducation et se rendre parfait honnête homme. Ainsi la duchesse d'Aiguillon, présentant dans le monde son jeune neveu, le futur duc de Richelieu, l'engageait à rendre ses soins à mademoiselle du Vigan, devenue madame de Pons et déjà veuve.

Ces idées acceptées de tout le beau monde, répétées sur le théâtre, commentées dans les cercles, prirent une force nouvelle quand il se rencontra une personne, dont le talent, cher à la société élégante, en fit un code définitif. Cette personne, ce fut mademoiselle Madeleine de Scudéry. On peut dire d'elle qu'elle fut l'institutrice de ce temps la plus respectée, jusqu'au jour où sortit, du quartier du Palais de justice, un poète bourgeois, né dans la poudre du greffe, qui eut la témérité de railler des héros de roman sur lesquels s'étaient formés, non pas seulement les femmes les plus distinguées de la cour, mais des généraux illustres comme Condé. Le nom de mademoiselle de Scudéry a de la peine, aujourd'hui, à échapper au ridicule. On se souvient toujours de ces nobles campagnards de Boileau, grands lecteurs de romans, qui disent tout Cyrus en leurs longs compliments. Mais il était bien loin d'en être ainsi avant l'époque de 1660. Pendant trente années elle a joui d'une gloire sans atteinte, estimée des personnages les plus considérables par le rang et la naissance, et placée par cette estime parmi les plus beaux esprits.

C'était en effet une femme du plus grand mérite, sensée autant, et plus que personne, bien qu'elle ait fait un *Cyrus* en dix volumes et une *Clélie* en un nombre égal de tomes. Quoi qu'il pût y avoir de singulier dans sa position et dans l'excès

de son talent, elle resta toujours au-dessus des médisances de la satire, et la critique eut envers elle les égards les plus délicats. On peut faire de mademoiselle de Scudéry le plus bel éloge en un mot : madame de Sévigné lui conserva toute sa vie son estime et son affection. Rien n'est moins sûr que Molière ait voulu l'attaquer, ou dans les *Precieuses ridicules*, ou dans les *Femmes savantes* : car ce grand poète ne fait que mettre en vers ou en prose des idées exprimées avant lui par l'illustre Sapho. c'était le nom qu'elle s'était donné à elle-même dans le *Cyrus*. Sa vertu fut toujours au-dessus de tous les traits de la méchanceté. Demeurée fille, entourée d'un grand nombre d'hommes, vivant dans leur société sans contrainte, elle a pu se sauver des coups de langue du plus méchant des anecdotiers, Tallemant des Réaux. Il est juste de dire qu'elle n'était pas belle. « C'est, dit ce chroniqueur, une grande personne maigre et noire, et qui a le visage fort long ». Cette noirceur du teint avait quelque chose, pour ainsi dire, de fatal, dans une personne que son goût destinait à barbouiller tant de papier de son écriture. Ceci n'échappa nullement à madame Cornuel, la plus mordante des femmes : elle disait que la Providence paraissait en ce que Dieu avait fait suer de l'encre à mademoiselle de Scudéry.

Elle eut néanmoins des adoratenrs, Conrart en fut un. Mais celui qui la toucha davantage fut Pellisson ; il n'était guère plus beau qu'elle. Mais qu'importait un beau visage à des personnes qui n'avaient d'estime que pour l'esprit? Acante, lui disait mademoiselle de Scudéry,

Il faut se rendre :
Votre esprit a charmé le mien.
Je vous fais citoyen de Tendre,
Mais, de grâce, n'en dites rien.

Rien de plus éloigné des passions ordinaires que cette

liaison. Mademoiselle de Scudéry y mettait en pratique elle-même ce qu'elle voulait enseigner à son temps, c'est-à-dire un commerce de sentiments tendres et ingénieux, de soins discrets, d'empressements mesurés, d'amitié respectueuse. Une preuve de la justesse d'esprit de mademoiselle de Scudéry, c'est qu'elle ne s'abusait pas sur sa laideur. Nanteuil ayant fait d'elle un portrait au pastel un peu trop flatté, elle fit là-dessus ce quatrain :

Nanteuil, en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

C'est égal, il est bien dur à une femme de dire d'elle-même : je suis sans beauté. Que l'occasion s'en présente, et, sur ce point, elle trouvera des arrangements ingénieux pour ne pas choquer la vérité, et faire encore un portrait agréable. C'est ce qui est arrivé à mademoiselle de Scudéry. Comme elle s'introduisait dans ses romans sous le nom de Sapho, il fallut qu'elle se mît en scène et se fît connaître en relevant l'un après l'autre tous les traits de son visage. Elle a donc écrit ces lignes en parlant d'elle sous son nom d'emprunt : « ... Encore que vous m'entendiez parler de Sapho comme de la plus charmante personne de la Grèce, il ne faut pourtant pas vous imaginer que sa beauté soit une de ces grandes beautés en qui l'envie même ne saurait trouver aucun défaut... Elle est de taille médiocre, mais si noble et si bien prise, qu'on ne peut rien y désirer. Pour le teint (ah ! voilà le difficile : comment va-t-elle en parler ?) pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur ; il a toutefois un si bel éclat qu'on peut dire qu'elle l'a beau. Mais ce que Sapho a de souverainement agréable, c'est qu'elle a les yeux si beaux, si vifs, si amoureux, si pleins d'esprit, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat, ni en détacher ses regards... ce qui fait leur plus grand éclat, c'est

que jamais il n'y a eu une opposition plus grande que celle du blanc et du noir de ses yeux. Cependant, cette grande opposition n'y cause nulle rudesse. Elle a la physionomie fine et modeste, et elle ne laisse pas d'avoir je ne sais quoi de grand et de relevé dans la mine. Sapho a de plus le visage ovale, la bouche petite et incarnate et les mains admirables [1]. » Nous voilà bien loin de la personne maigre et noire de Tallemant. Il y a bien sans doute une petite teinte de ridicule à s'embellir ainsi, et ce malin de Boileau saura en profiter un peu plus tard. Il reprendra à son tour ce portrait de Sapho, il s'en moquera en restituant à l'original sa première laideur.

Quant à son caractère, il était hors de toute attaque. Elle n'avait rien de son frère. L'on sait combien Georges de Scudéry était querelleur, vantard, fanfaron, orgueilleux ; elle, au contraire, avait pris pour elle la douceur et la modestie. Ce qui charmait dans ses manières, c'était l'agrément et la politesse. Cet heureux naturel avait été bien cultivé et soigné de bonne heure. Privée de sa mère, elle avait été élevée par un de ses oncles qui demeurait à la campagne. Il recevait la meilleure compagnie, mademoiselle de Scudéry s'y forma à la conversation. Elle apprit tout ce qu'on enseignait alors aux filles de condition et y joignit elle-même l'espagnol et l'italien. Quand la mort lui eut enlevé ce soutien, elle vint à Paris et, vivant avec son frère, elle prit part aux dépenses du ménage en partageant ses travaux. Il paraît que le travail se réglait entre eux de la manière que voici : Georges inventait le plan, la fable et les aventures ; mademoiselle de Scudéry enrichissait ce fonds, ordinairement assez pauvre, de portraits, de lettres, de conversations, d'analyses sentimentales. Dans cette communauté de vie et de composition littéraire, ce n'est pas Georges qui joue le plus beau rôle. D'abord, ce qu'il invente est fort

1. *Le Grand Cyrus*, t. X, p. 557. M. Cousin : *La Société française au XVIIe siècle*, t. Ier, p. 134.

médiocre, puis, si l'on en croit Tallemant des Réaux, il exploitait le talent de sa sœur à qui il imposait sa tâche, la tenant enfermée et chassant les visiteurs qui auraient pu la distraire de son travail. « Elle a eu, dit-il, une patience étrange, et j'ai de la peine à concevoir comment elle a pu faire ce qu'elle a fait ».

Cette manière de travailler a donné lieu à une plaisante aventure que Fléchier nous a racontée. Georges et Madeleine s'étaient arrêtés à Lyon dans une auberge; le soir, ils s'entretenaient dans leur chambre du plan d'un roman et de la suite des événements qu'ils y développeraient. La pièce où ils se trouvaient n'était séparée que par une légère cloison d'une autre chambre où l'on avait logé un bon gentilhomme d'Auvergne, si bien qu'on pouvait les entendre discourir. Les deux auteurs cependant continuaient leur entretien et délibéraient s'ils devaient faire mourir un des héros de leur histoire. Les avis étaient partagés Le frère, avec son humeur guerrière, concluait à la mort, la sœur voulait lui sauver la vie. Enfin, Sapho consentit à la mort. Il fallait en déterminer le genre, et le différend recommença. L'un crie qu'il faut le faire mourir cruellement, l'autre demande par grâce de ne le faire mourir que par le poison. Le gentilhomme auvergnat ne perd rien de ces débats; une seule chose lui échappe, c'est le nom du héros, mais il ne doute pas qu'il ne s'agisse de la vie du roi, et s'empresse d'aller dénoncer les coupables. Les officiers de justice accourent, on se saisit de Georges et de Madeleine, on les interroge, ils avouent tout ce qu'on leur demande, s'ils n'ont point eu un mauvais dessein depuis leur arrivée, s'ils n'ont pas menacé la vie du prince de mort cruelle ou de poison, s'ils n'avaient pas concerté ensemble le temps et le lieu, s'ils n'allaient point à Paris pour mettre fin à leur dessein. Rien de plus certain que leurs intentions criminelles. Mais on s'avise de leur demander leur nom, et, quand on sut qu'ils étaient

monsieur et mademoiselle de Scudéry, on vit bien leur innocence, on comprit qu'ils parlaient de Cyrus et d'Ibrahim plutôt que de Louis, et les officiers de justice se retirèrent en leur demandant pardon, et en laissant fort surpris le bon gentilhomme d'Auvergne.

Avec tout son mérite, mademoiselle de Scudéry n'avait point l'affectation de se faire valoir. Rien n'eût en elle trahi ses occupations ordinaires, si l'on ne se fût obstiné à la traiter en fille savante. Elle s'en affligeait parfois. Douce et sociable, elle trompait nombre de gens qui s'attendaient toujours à la voir traiter de grands sujets de science, enseigner la philosophie, et résoudre des questions difficiles. Ils ne revenaient pas de leur surprise quand elle ne disait que des bagatelles, quand ils lui voyaient un air si libre, si aimable, si naturel. « Je vois, disait-elle, des hommes et des femmes qui me parlent quelquefois, qui sont dans un embarras étrange, parce qu'ils se sont mis dans la fantaisie qu'il ne me faut pas dire ce qu'on dit aux autres gens. J'ai beau leur parler de la beauté de la saison, des nouvelles qui courent et de toutes les choses qui font la conversation ordinaire, ils en reviennent toujours à leur point, et ils sont si persuadés que je me contrains pour leur parler ainsi, qu'ils se contraignent pour me parler d'autres choses qui m'accablent tellement que je voudrais n'être plus Sapho quand cette aventure m'arrive. Car je le dis comme si vous pouviez voir mon cœur, on ne me saurait faire un plus sensible dépit que de me traiter en fille savante[1] ».

C'était un travers qui se répandait déjà; le ridicule de quelques femmes qui ne parlaient que de livres et de science devenait plus sensible. Il serait injuste d'en accuser l'exemple de mademoiselle de Scudéry, car dans cette question fortement débattue alors : les femmes doivent-elles s'instruire? cette sage

1. M. Cousin. *La Société française au* XVII*e siècle*, t. II, p. 168.

personne s'expliquait avec un rare bon sens. Elle nous a conservé ses idées là-dessus, elles remplissent plusieurs conversations dans le *Grand Cyrus*, et je vais en faire ici quelques extraits. Tout en blâmant les femmes qui font les savantes, elle ne laissait pas de trouver l'extrémité contraire fort condamnable et d'être souvent épouvantée de voir tant de femmes de qualité avec une ignorance si grossière qu'elles déshonorent le sexe. Elle ne se gêne point pour reprocher à presque toutes les dames de perdre la plus précieuse chose du monde, en perdant beaucoup d'heures qu'elles pourraient plus agréablement employer qu'elles ne font. Telle est habillée si tard qu'elle ne peut jamais sortir que quand le soleil se couche; telle n'a pas toujours le temps d'aller au temple, c'est-à-dire à l'église. Lire, écrire, rêver, se promener, donner ordre à ses affaires, se donner à ses amies, et tout cela sans être empressée et sans embarras, c'est un secret que bien peu de dames possèdent, et qui vient pourtant de l'unique attention à bien régler ses heures. Mais, vu la manière dont certaines dames passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens et qu'elles ne sont au monde que pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sottises. Elle ajoute même, comme elle parlait dans un cercle nombreux : « Et je suis assurée qu'il n'y a personne dans la compagnie qui n'en connaisse quelqu'une à qui ce que je dis convient. En mon particulier, dit-elle, j'en sais une qui dort plus de douze heures tous les jours, qui en emploie trois ou quatre à s'habiller, ou pour mieux dire à ne s'habiller point, car plus de la moitié de ce temps-là se passe à ne rien faire ou à défaire ce qui avait déjà été fait. Ensuite, elle en emploie encore bien deux ou trois à faire divers repas, et tout le reste à recevoir des gens à qui elle ne sait que dire, ou à aller chez d'autres qui ne savent de quoi l'entretenir; jugez après cela si la vie de cette personne n'est pas bien employée! »

En cherchant bien la raison de ce peu de temps qu'ont toutes les femmes, Sapho la trouvait en ce que rien n'occupe plus qu'une longue oisiveté, en ce que presque toutes se font de grandes affaires de fort petites choses, et qu'une boucle de cheveux mal tournée leur emporte plus de temps à la mieux tourner que ne ferait une chose fort utile et fort agréable tout ensemble. Elle remontait plus haut encore, et, atteignant la première éducation dans son principal défaut, elle disait : « Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comme on agit pour l'ordinaire en l'éducation des femmes? On ne veut pas qu'elles soient coquettes ni galantes, et on leur permet pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui est propre à la galanterie, sans leur permettre de savoir rien qui puisse fortifier leur vertu ni occuper leur esprit. En effet, toutes ces grandes réprimandes qu'on leur fait dans leur première jeunesse, de n'être pas assez propres (élégantes), de ne s'habiller point d'assez bon air, et de n'étudier pas assez les leçons que leurs maîtres à danser et à chanter leur donnent, ne prouvent-elles pas ce que je dis? Et ce qu'il y a de rare est qu'une femme, qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans de sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six ans ; et à cette même personne qui est obligée d'avoir du jugement jusques à la mort et de parler jusques à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite... [1] » Ne sont-ce pas là des observations pleines de justesse? vraies du temps de mademoiselle de Scudéry, ne le sont-elles pas encore dans le nôtre? Ce n'est pas toutefois que cette sage personne voulût empêcher les femmes de soigner leur mise, d'apprendre à danser et à chanter, au contraire, elle souffrait qu'elles sussent toutes les

1. M. Cousin, ouvrage déjà cité, t. II. p. 178.

choses divertissantes, mais elle aurait voulu aussi qu'elles eussent autant de soin d'orner leur esprit que d'orner leur corps et qu'entre être ignorante ou savante on prît un chemin qui tînt les femmes éloignées de ces deux extrémités en les empêchant d'être incommodes par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse.

Ces choses si judicieuses se trouvent dans le *Grand Cyrus*. En vérité, si ce roman n'eût été rempli que de conversations de ce genre, il n'eût pas eu sur les femmes de son siècle l'influence dangereuse que nous devons noter, pour être sincère. Nous avons, on vient de le voir, dégagé, comme on dit, la responsabilité de mademoiselle de Scudéry, nous avons marqué ce que son esprit avait de finesse et de ferme raison; cependant elle a gâté, en un sens, toute sa génération. Voici comment : ses héros ne s'entretiennent pas, on le pense bien, de l'éducation des femmes pendant dix longs volumes. Leurs conversations n'ont pas toujours cette sagesse. Il y est surtout question d'amour et de galanterie. Mademoiselle de Scudéry a inventé une phrase qui la peint tout entière; elle parle quelque part de faire l'anatomie du cœur : c'est à quoi elle a excellé. Son plus grand talent a été là, c'est aussi par l'usage de ce talent qu'elle a su plaire à toute la société polie du XVIIe siècle. Sa justesse, sa finesse, son agrément, elle a tout consacré à démêler, à exprimer, à rendre sensibles les sentiments les plus difficiles à exprimer, les plus délicats à saisir. Nul ne décrira jamais comme elle les jalousies, les inquiétudes, les impatiences, les joies, les dégoûts, les murmures, les désespoirs, les espérances, les révoltes qui troublent les cœurs dans les crises de l'amour. Ne croyez pas qu'elle le fasse avec l'intention de détourner les esprits de cette passion tumultueuse, au contraire. Elle les y porte, elle glorifie ceux qui s'y abandonnent, seuls ils ont la délicatesse et la générosité, seuls ils ont l'élévation et la noblesse. Les vrais héros se

reconnaissent à cette marque, c'est le caractère des grands cœurs.

Sans doute, il ne s'agit là que d'un amour épuré, éthéré, platonique; c'est de Vénus Uranie que ces beaux cavaliers, que ces belles dames se disent les sujets dociles, mais, il faut bien en convenir, ces conversations, ces aventures ont un caractère amoureux qui porte à la tendresse. En sortant de cette lecture, les âmes se trouveront dans cet état si bien décrit par saint Augustin : si elles n'aiment pas, du moins elles aimeront à aimer. En pouvait-il être autrement? Est-ce que l'histoire du temps que nous avons choisi pour en faire l'étude n'en est pas la preuve éclatante, héroïque, retentissante? Voilà madame de Longueville; en elle nous allons voir tous les effets de cette éducation romanesque[1].

Fille d'une mère pieuse qui se plaisait à visiter le couvent célèbre des Carmélites de la rue Saint-Jacques, mademoiselle Louise de Bourbon, à seize ans, ne pensait qu'à voiler dans la retraite l'éclat naissant de sa beauté. Dieu et le couvent semblaient devoir être son partage; sa jeune imagination ne rêvait rien de plus doux que la solitude et la prière; si l'on eût favorisé ce penchant religieux, elle eût vécu ignorée, ses grâces, son esprit, son désir de plaire n'auraient pas fait d'elle d'abord le chef d'un grand parti dans la Fronde, ayant en main des guerriers tels que Turenne, Condé, La Moussaye, Bouteville; puis, une aventurière intrépide qui, après avoir épuisé les joies et les illusions du monde, devait donner à son temps l'exemple d'une conversion tout à fait chrétienne. Mais il fallait soutenir la gloire d'une illustre maison, il fallait renoncer à ce secret appel de Jésus-Christ, il fallait paraître au bal; ses parents l'y contraignirent; elle y entra la rougeur au front, le regret dans le cœur, mais, hélas! elle vit, elle fut vue,

1. Voir, pour tous les détails qui vont suivre, M. Cousin : *la Jeunesse de madame de Longueville*, in-12, Didier.

et le couvent eut tort dès qu'il fut mis en balance avec le monde. Ici commence l'influence de mademoiselle de Scudéry et de ses livres. Louise de Bourbon se laissa façonner à cette éducation chevaleresque et galante. Son cœur, son imagination, qui avaient besoin d'être aimés et de plaire, embrassèrent avec ardeur cet idéal dont les romans offraient l'imitation à la grande société.

N'oublions pas non plus que le sublime Corneille conspire aux mêmes effets. Tout dans son théâtre n'est que tendresse et fierté héroïque. Qu'est-ce que Rodrigue? qu'est-ce que Chimène? n'est-ce pas l'amour dans sa fleur, dans sa noblesse, dans ses ardeurs honnêtes et passionnées? Joignez à ces sentiments qui bouleversent les âmes la magnanimité qui leur fait concevoir des desseins généreux, les arrache à la viereéelle et les jette dans un monde moral où tout est plus grand que nature. Ce souffle passe sur toute la société, ce mélange de sévérité romaine et de forfanterie castillane, cette politique où l'amour joue le premier rôle, ces combats, ces résistances de la passion au devoir, ce dévouement religieux dont Polyeucte est la plus belle expression : c'est le fond du XVIIe siècle à ses débuts.

Ne nous étonnons donc pas de voir madame de Longueville se laisser emporter à ces orages. Son ambition, ses instincts de grandeur, son éducation l'y poussaient sans défense et sans retour. Voyons-la se former à ses destinées singulières. Nous pouvons avec un bon guide, Victor Cousin, la suivre dans les premiers ébats de sa jeunesse. A Chantilly, à Ruel, dans ces demeures où des princes magnifiques ont rassemblé toutes les séductions, le bal, la chasse, la poésie, la lecture des romans, les tendres entretiens l'occupent sans lui laisser un seul instant de repos. Voici la peinture de cette existence dont nous lisons aujourd'hui les détails comme les aventures d'une histoire imaginaire à laquelle ce monde n'offre plus rien d'égal : « Madame la princesse — il s'agit de la mère de

madame de Longueville — ne haïssait pas les divertissements, et la jeunesse s'y livrait avec ardeur. On faisait la cour aux dames. Pendant la chaleur du jour, on s'amusait à lire des romans ou des poésies, le soir on faisait de longues promenades avec de longues conversations. » On vivait à la manière de l'*Astrée*, en attendant les aventures du *Grand Cyrus*. Lenet, un contemporain, parle de ces divertissements en 1650, pendant la captivité des princes et l'exil de madame de Longueville. « Ils étaient troublés, dit-il, par les mauvaises nouvelles qu'on apportait ou qu'on écrivait. C'était un plaisir très grand de voir toutes ces jeunes femmes tristes ou gaies, suivant les visites rares ou fréquentes qui leur venaient, et suivant la nature des lettres qu'elles recevaient... on voyait à tous moments arriver des messages et des visites qui donnaient de grandes jalousies à celles qui n'en recevaient point, et tout cela nous attirait des chansons, des sonnets, des élégies, qui ne divertissaient pas moins les indifférents que les intéressés. On faisait des bouts-rimés et des énigmes qui occupaient le temps aux heures perdues. On voyait les unes et les autres se promener sur le bord des étangs, dans les allées du jardin et du parc, sur la terrasse ou sur la pelouse, seules ou en troupe, suivant l'humeur où elles étaient, pendant que d'autres chantaient un air ou récitaient des vers, ou lisaient des romans sur un balcon, ou en se promenant ou couchées sur l'herbe. »

Assurément, rien de plus gracieux que ces tableaux ; on croirait parcourir des yeux quelques-unes de ces peintures où des artistes chimériques ont retracé les rêves de leur imagination charmée. Mais enfin, secouons cette illusion aimable ; allons au fond de ces divertissements ; que peut produire cette éducation toute romanesque et sentimentale? Est-ce ainsi qu'on devient femme de bien? Prend-on à lire des sonnets, à composer des élégies ou des madrigaux, une idée simple et forte de la vie? En peut-on comprendre les austères devoirs

et les difficultés, quand l'âme s'est énervée dans ces jeux puérils? En pourra-t-on plus tard soutenir sans découragement et sans amertume les revers et les retours accablants? Non, sans doute. Qu'arrive-t-il aussi de cette aimable personne? L'ambition, l'amour, le besoin d'intrigue entrent dans son cœur tout prêt à les recevoir; ce n'est pas trop de la guerre civile pour contenter cette âme passionnée. Aux premiers soulèvements de la Fronde, madame de Longueville prend les armes, elle fait et défait les cabales, entraîne à sa suite Conti, La Rochefoucauld, son frère, le grand Condé. C'est un jeu pour elle de courir les provinces afin d'y réchauffer le zèle des révoltés; elle harangue les peuples, elle marche à la tête des soldats comme un général; elle délibère en conseil, elle négocie, elle règne partout par la séduction de sa beauté, par l'étrange fascination de sa coquetterie. La cour la compte parmi ses plus remarquables adversaires, c'est d'elle que dépend la fidélité des généraux. Si leur ardeur se ralentit, elle l'excite et la ranime; elle rompt les arrangements déjà faits, ne prenant partout conseil que de son impatience et de son humeur. Il faut à tout prix satisfaire cet esprit de grandeur, cette hauteur d'âme et de caractère qu'elle a puisés, si l'on veut, dans le sang des Condé, mais qui furent affermis en elle par une éducation dangereuse. Aussi, de 1647 à 1652, la voit-on se précipiter dans tous les hasards et dans toutes les intrigues, moins pour servir ses intérêts et ses passions que pour donner à La Rochefoucauld toutes les preuves d'un amour en délire.

La France gémit des stériles agitations qu'entretient le parti de madame de Longueville. Qu'importe la France à ces âmes fières, à cette noblesse orgueilleuse! La maison des Condé ne doit pas s'humilier, même devant le pays; il n'existe pas, aux yeux de ces seigneurs turbulents. Ils sont prêts, s'il le faut, à pactiser avec l'Espagne; le traité est conclu, nos frontières

sont envahies, nos villes sont menacées; mais les entrailles des grands ne se troublent pas d'une émotion bourgeoise ou plébéienne. Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge! voilà leur devise. Madame de Longueville y resta fidèle plus longtemps qu'aucun autre. Il est vrai que nous allons la voir « vaincue, désabusée, l'âme à la fois blessée et vide, tourner ses regards du côté qui ne trompe point: le devoir et Dieu ». Ce couvent des Carmélites qui avait attiré sa première jeunesse va la recevoir à trente-cinq ans, et abriter désormais ses remords. Dans tout l'éclat de sa beauté, elle ira y pleurer désormais ses égarements; là elle étouffera tous les sentiments qui naguère avaient rempli sa vie, « les soins de sa beauté, les tendresses du cœur, les gracieuses occupations de l'esprit ». Mais ces conversions, quelque édifiantes qu'elles soient, ne seraient pas nécessaires si les cœurs étaient toujours droits, si la raison fortifiée par une bonne éducation avait toujours suivi la voie droite et simple du devoir.

Voulez-vous un autre exemple des effets de cette éducation où Corneille et mademoiselle de Scudéry ont travaillé ensemble? Prenez la vie de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans. Les types poétiques de Marphise, de Bradamante et de Clorinde pâlissent devant elle. Celle-ci tient de sa naissance une frivolité d'esprit qui n'exclut pas la hauteur et l'ambition. Son enfance s'est passée dans les divertissements, les bals, les comédies, les chasses et les collations. Rien de sérieux ou de grave, rien de sain et de fort. A l'abbaye de Fontevrault, où elle est en visite, pour combattre l'ennui qui la gagne, les religieuses la régalent, le mot est d'elle, d'une folle. La voilà qui s'enferme dans le cachot de l'infortunée et jusqu'au souper s'amuse de ses extravagances; le second jour, seconde folle pour la distraire. «Comme il n'y en avait plus pour un autre jour, écrit-elle, l'ennui me prit, et je m'en allai malgré les instances de ma tante ». Elle ne voit

dans la vie qu'objets de curiosité et de divertissement. Toutes les nouveautés la réjouissent; la guerre civile lui plaira pour la même raison. Grande, fière, de haute mine, elle a quelque chose de la bravoure étourdie de son aïeul Henri IV, elle en a aussi la facilité et l'agrément dans la conversation. Toute autre place qu'un trône lui semble indigne d'elle, et son cœur se repaît d'orgueilleuses espérances [1].

Jugez ce que les romans et le théâtre ont pu ajouter d'exaltation à cet esprit au fond généreux, mais déréglé. Sans avoir partagé les égarements de madame de Longueville, mademoiselle de Montpensier ne joua pas un rôle moins illustre dans la guerre des deux Frondes. Insensible aux passions qui entraînèrent la sœur de Condé, elle ne songea qu'à satisfaire ses instincts d'amazone : elle fut vraiment l'héroïne du parti dont l'autre fut l'aventurière. Presque aussitôt elle prend feu contre la reine et le cardinal Mazarin. Elle trouve l'occasion de faire son devoir et de se venger en même temps. Personne n'était plus disposé qu'elle à fouler aux pieds la sagesse et le bon sens. En 1652 — elle a vingt-cinq ans — toute pleine de goûts belliqueux, elle demande au ciel l'occasion de se signaler par quelque fait éclatant. Orléans, qui fait partie de l'apanage de Monsieur, menace d'ouvrir ses portes à l'armée royale qui s'avance. En se détachant de la Fronde, cette ville livre à l'ennemi des positions redoutables; il faut la conserver à Condé qui arrive de la Guyenne: mademoiselle de Montpensier s'offre à son père pour aller maintenir la ville. Elle part avec ses *maréchales de camp*, mesdames de Fiesque et de Frontenac.

Enfin, elle va conquérir cette gloire après laquelle elle soupire. Elle est pleine d'espérance dans le succès; un astrologue, le matin de son départ, lui a prédit une moisson de lauriers. Dans les plaines de la Beauce, elle monte à cheval et se met à

1. Voir Sainte-Breuve, *Causeries du Lundi*, t. III, p. 391-408.

la tête de l'armée de la Fronde. On tient conseil devant elle, on promet de ne rien faire que par ses ordres. Cependant, il faut entrer dans Orléans; les pourparlers se prolongent, Mademoiselle se promène devant les remparts, excitant les gens du dedans par ses gestes et par ses paroles. « Tant de lenteurs impatientant Mademoiselle, elle entreprend d'en finir par une témérité dramatique. Elle se jette dans une barque que des bateliers lui offrent, fait rompre une porte mal gardée qui donnait sur le quai et par où on ne l'attendait pas : quand il y a deux planches rompues, on la passe par le trou, et la voilà introduite, suivie de ses dames qui prennent le même chemin. Qui fut bien étonné? ce fut le gouverneur avec l'échevin. Mais comment résister ? le peuple qui aime la bravoure la porte en triomphe, et ses paroles déconcertent les magistrats : « Lorsque des personnes de ma qualité, leur dit-elle, sont dans un lieu, elles y sont les maîtresses, et avec assez de justice : je la dois être en celui-ci, puisqu'il est à Monsieur. — Ils me firent leur compliment assez effrayés... Arrivée à mon logis, je reçus les harangues de tous les corps et les honneurs qui m'étaient dus. » Et, pour achever la scène, elle harangue la foule en plein Hôtel de Ville avec assez de hardiesse et de bonheur.

On peut croire qu'elle fut heureuse de ce succès, les éloges ne lui manquèrent pas et la flatterie lui décerna le nom de nouvelle Jeanne Darc.

A Paris. elle a les mêmes triomphes ; tout le peuple de la ville sort à sa rencontre. On n'avait plus d'yeux que pour elle. Elle ne trompa pas l'attente des Parisiens, et bientôt elle se signala par de nouveaux exploits. Le 2 juillet 1652, Turenne et Condé se livraient dans le faubourg Saint-Antoine un combat sanglant. La Fronde, en vain soutenue par Condé, allait périr, si Paris ne lui ouvrait ses portes. A l'Hôtel de Ville on hésite, les indécis et les neutres vont l'emporter, le duc d'Orléans est déjà traître à demi, mais Mademoiselle s'y porte aussitôt.

« Songez, monsieur, dit-elle au maréchal de L'Hospital qui résistait encore, songez que, pendant qu'on s'amuse à disputer sur des choses inutiles, monsieur le Prince est en péril dans vos faubourgs. Quelle douleur et quelle honte serait-ce pour jamais à Paris, s'il y périssait faute de secours! Vous pouvez lui en donner, faites-le donc au plus tôt ». On prétend qu'elle dit au maréchal que, s'il ne hâtait, « elle lui arracherait la barbe et qu'il ne mourrait de que sa main ». Puis elle se mêle aux blessés, les recueille, les console, et, faisant tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, elle assure, pour cette fois, le succès de la Fronde.

Deux jours plus tard, l'Hôtel de Ville la vit encore dans des scènes de massacre accourir pour arrêter l'effusion du sang, arriver trop tard pour empêcher les malheurs, mais assez tôt pourtant pour faire acte de protection et d'humanité. « Telle était cette amazone, qui répondait dans sa fierté aux reproches de son lâche et perfide père : « Je ne sais ce que c'est que d'être héroïne : je suis d'une naissance à ne jamais rien faire que de grand et d'élevé. On appellera cela comme on voudra ; pour moi, j'appelle cela suivre mon inclination et aller mon chemin ; je suis née à n'en pas prendre d'autres! »

Aux jours de tumulte où la gloire récompense les travaux, ont succédé les heures d'exil et d'éloignement de la cour. Mademoiselle alors demande aux lettres des consolations et des divertissements ; elle lit des romans, elle en fait même. Elle se livre encore à son imagination, mais ce ne sont plus des jeux sanglants quelle recherche. La pastorale remplace l'épopée. Herminie vit au milieu des bergers et des plaisirs des champs. D'Urfé reprend son empire un moment affaibli par le grand Cyrus. Expliquons-nous.

En 1660, la cour est à Saint-Jean-de-Luz ; on attend la fin des conférences qui doivent amener la paix des Pyrénées. Le pays offre des sites agréables, et voilà l'esprit romanesque

de Mademoiselle, qui, oubliant les tambours, les clairons et les panaches, les yeux fixés sur le paysage, imagine un projet de solitude et de retraite où l'on pourrait à son aise mener la vie la plus heureuse. Elle fait part de ses réflexions à madame de Motteville ; les voici rapportées et résumées par Sainte-Beuve : « Mademoiselle imagine donc, en une prairie, près d'une forêt, en vue de la mer, une société des deux sexes, toute composée de gens aimables et parfaits, délicats et simples, qui gardent les moutons, les jours de soleil et pour leur plaisir, qui se visitent le reste du temps d'un ermitage à l'autre, en chaise, en calèche, en carrosse; qui jouent du luth et du clavecin, lisent les vers et les ouvrages nouveaux; qui unissent les avantages de la vie civilisée et les facilités de la vie champêtre, sans oublier les vertus de la vie chrétienne; qui tous célibataires ou veufs, polis sans galanterie, du moins sans amour, vivent honnêtement entre eux et n'ont nul besoin de recourir au remède vulgaire du mariage. Notez qu'un couvent de carmélites est à deux pas de la forêt, et que l'on ne manque pas d'aller s'y édifier quelquefois ; car il faut, tout en menant douce vie, songer aussi au salut. Madame de Motteville, en répondant à Mademoiselle avec toutes sortes de compliments et en l'appelant tour à tour illustre princesse et belle Amelinte, la raille finement sur cet article d'interdiction matrimoniale qui était le grand point du nouveau code de Bergerie, et elle essaye d'insinuer un peu de réalité, un peu de bon sens, dans la peinture de cette république à la fois galante, platonique et chrétienne. Elle montre que, comme il est difficile de supprimer tout à fait la galanterie et l'amour, le mieux serait peut-être d'en revenir à cette erreur si commune qu'une vieille coutume a rendue légitime, et qui s'appelle mariage. On disserte des deux côtés là-dessus, et Mademoiselle, dans la discussion, fait preuve d'un esprit romanesque assez fin et distingué. Mais en tout, ici comme dans la Fronde, c'est le sentiment de la réalité,

c'est le bon sens et la justesse qui lui manquent. » Après tout, chimères pour chimères, mieux valent ces innocentes rêveries que les jeux sanglants de la guerre civile. On dira sans doute que ce sont jeux de princes ; je le veux bien, mais on ne peut oublier que toujours les petits pâtiront des sottises des grands.

Pendant que je raconte ces exemples de mœurs qui ne sont plus, il me revient à l'esprit le souvenir d'une autre civilisation. Pour nous délasser de ces grandes aventures, ou pour revenir des chimères à la réalité, je veux citer ici les entretiens d'un mari d'Athènes avec sa jeune femme. Je veux faire voir un autre idéal d'éducation dans une autre société. Ischomachus, c'est le nom de ce mari, est, d'après Socrate, le type de l'homme de bien et du père de famille. On s'étonne de le voir toujours libre, dans l'Agora ou sous les portiques des temples, et il répond à ceux que surprend cette habitude : « Je ne reste jamais à la maison, car pour toutes les affaires du ménage, j'ai ma femme qui est parfaitement en état de les diriger. » Saluons ce modeste foyer, où nous allons trouver ce que nous chercherions en vain chez les Longueville, les Chevreuse, les Montpensier et les Sablé : une femme qui sait filer de la laine et tisser des habits. Mais aussi il n'y a point là de romans, point de chevalerie errante ; seulement l'éducation humble et forte, la simplicité de la vie naturelle, un reflet des plus anciens jours.

Ne croyez pas qu'Ischomachus eût reçu de la main des parents de sa femme une épouse achevée, elle n'avait pas quinze ans quand elle entra chez lui ; elle avait vécu tout ce temps soumise à une extrême surveillance, afin qu'elle ne vît, n'entendît et ne demandât presque rien. Il fallait la former. Ischomachus a demandé aux dieux de lui accorder, à lui, la faveur de la bien instruire, et, à elle, de bien apprendre ce qui pouvait le mieux assurer leur bonheur commun. Cette

jeune femme innocente, qui n'est point une Agnès, apprend qu'à l'exemple de la mère abeille, elle doit rester à l'intérieur pour veiller à tout : il faudra, lui dit son mari, que tu restes à la maison, que tu fasses accompagner ceux de tes serviteurs chargés des travaux du dehors et que tu surveilles toi-même la besogne de ceux qui travaillent à l'intérieur. Il est, ajoute-t-il, une de tes fonctions qui peut-être t'agréera moins : c'est que, si quelqu'un de tes esclaves tombe malade, tu dois, par suite des soins dus à tous, veiller à sa guérison. « Par Jupiter ! dit la femme, rien ne m'agréera davantage, puisque, rétablis par mes soins, ils me sauront gré et me montreront plus de dévouement encore que par le passé. »

« Mais le charme le plus doux, ajoute Ischomachus, ce sera lorsque, devenue plus parfaite que moi, tu m'auras rendu ton serviteur ; quand, loin de craindre que l'âge en t'arrivant ne te fasse perdre de ta considération dans ton ménage, tu auras l'assurance qu'en vieillissant tu deviens pour moi une compagne meilleure encore, pour tes enfants une meilleure ménagère, et pour ta maison une maîtresse plus honorée, car la beauté et la bonté ne dépendent point de la jeunesse, ce sont les vertus qui les font croître dans la vie aux yeux des hommes ! » Si je ne me trompe pas, c'est là le bon sens, la justesse, la raison, l'élévation morale la plus parfaite. Sans doute, l'horizon est un peu borné ; nous voyons là une femme qui, pour employer le langage de Molière, se claquemure aux soins du ménage et s'enterre dans une idole de mari et des marmots d'enfants. Mais n'est-ce pas là la véritable destinée de la femme ? Est-elle donc faite pour porter la cuirasse et le casque, haranguer des peuples en révolte, et courir sur les grands chemins toutes sortes de hasards et de périls ? Je ne sais, mais, après les orages de la Fronde, ce petit ménage athénien me plaît ; on aime à rencontrer quelque vallon frais et caché, riant et solitaire au milieu des pics des montagnes altières.

La jeune femme d'Ischomachus eut un jour une triste fantaisie qui aurait pu chagriner son mari. Il la vit un matin toute couverte de céruse afin de paraître plus blanche qu'elle n'était, et de rouge, pour se donner un faux incarnat; elle avait des chaussures élevées, afin d'ajouter à sa taille. Cette éruption de coquetterie, sagement combattue par Ischomachus, passa comme un mal sans conséquence, ni danger. « M'approuverais-tu, dit-il à sa femme, si je m'efforçais de te tromper en te disant que j'ai plus de bien que je n'en ai; en te montrant de l'argent de mauvais aloi, des colliers de bois recouvert de métal, de la pourpre de mauvais teint que je te donnerais pour vraie? Sois assurée, femme, que je ne préfère pas la céruse ni le rouge à ton teint naturel... Ces surpercheries peuvent bien tromper les gens du dehors; mais, quand on vit toujours ensemble, on se trahit nécessairement quand on essaye de se tromper ». Ainsi instruite, cette jeune Athénienne voulut bien renoncer au fard; mais, cependant, elle tenait à être belle, et elle voulut en savoir les moyens. Ischomachus lui conseille la promenade en faisant la ronde dans la maison, le travail. « Détremper le pain et le pétrir, battre et serrer les habits et les couvertures, voilà, disait-il, un régime, qui te fera trouver plus de charme au repas, te procurera une meilleure santé, un plus beau teint ». La recette est simple. Telle était la sagesse antique appliquée aux devoirs de la femme dans la famille. N'est-ce pas un ménage de l'âge d'or que celui d'Ischomachus? Quelle épouse! mais aussi quel mari! Qui est-ce qui nous manque le plus aujourd'hui? Est-ce Ischomachus, est-ce sa jeune femme?

En retournant au XVIIe siècle, nous rencontrons, vers la fin du XIVe, des instructions écrites par un mari pour sa femme; c'est le livre connu sous ce titre : *le Ménagier de Paris*. Ce bourgeois, honnête homme, et de plus écrivain de quelque mérite pour son temps, décrit par articles à sa femme tous les

devoirs de la vie. Il n'en laisse passer aucun. Il n'est pas un instant qu'il n'ait examiné et réglé : c'est un code complet, c'est un manuel, un bréviaire de la femme parfaite. Le vêtement, la démarche, la coiffure, les salutations, les inclinations, les révérences, tout s'y trouve. Son langage n'est pas aimable pour les femmes ; il n'a point été élevé à l'école de la galanterie, dont mademoiselle de Scudéry perpétuait les traditions en son temps ; il est rude pour les vices et les faiblesses féminines.

Écoutez-le, il vient d'enseigner à sa femme dans quelle tenue elle doit partir de sa chambre ou ostel : « Aies paravant avisé que le colet de vostre chemise, de vostre blanchet ou de vostre cotte ou surcot ne saillent l'un sur l'autre, comme il est d'aucunes yvrongnes, foles ou non sachans qui ne tiennent compte de leur honneur, ne de l'onnesteté de leur estat, ne de leurs maris, et vont les yeulx ouvers, la teste espoventablement levée comme un lyon, leurs cheveux saillans hors de leurs coiffes et les colets de leurs chemises et cottes l'un sur l'autre et marchent hommassement, et se maintiennent laidement devant la gent sans en avoir honte. »

Voilà une censure un peu bien aigre. Il faut croire que le vice d'ivrognerie était fréquent chez les femmes du XIVe siècle, car *le Ménagier de Paris* y revient plus d'une fois. « Le péchié de trop boire et de trop mengier est le plaisir au deable. Dieu commande à aler au moustier et matin lever, et la gloute dit : il me faut dormir ; je fus hier yvre. Le moustier n'est pas lièvre, il me attendra bien. Quant elle est à quelque peine levée, savez-vous quelles sont ses heures ? ses matines sont : ha ! de quoi buvons-nous ? N'y a-t-il rien d'hier soir ? Après, dit ses laudes ainsi : Ha ! nous beusmes hier bon vin ! Après avoir dit ses oraisons ainsi : La teste me deult ; je ne seray mais aise jusques j'ay beu. »

On saisit bien la différence entre le génie grec et notre

esprit gaulois. L'un est harmonie, noblesse et douceur; l'autre est rudesse, raillerie et souvent trivialité. Cet excellent bourgeois est fort égoïste, et il ne s'oublie pas dans les conseils qu'il donne à sa femme; il en est le centre, c'est à lui que tout doit aboutir: il est la clef de voûte de l'édifice conjugal.

Méditons ce VIIe article: « Femme doit estre curieuse et soigneuse de la personne de son mary. Sachez que vous devez moult penser de sa personne. Le mari mort, la femme demeure toute esgarée et déconseillée longtemps; et pour ce aymez soigneusement la personne de vostre mary, et vous pry que vous le teniez nettement de linge, car en vous en est, et pour ce que aux hommes est la cure et soing des besongnes de dehors, et où doivent les maris soignier, aler, venir, et raccourir de çà et de là, par pluies, par vens, par neiges, par gresles, une fois mouillié, autre fois sec, une fois suant, autre fois tremblant, mal peu, mal hébergié, mal chauffé, mal couchié; et tout ne lui fait mal pour ce qu'il est reconforté de l'espérance qu'il a aux cures que sa femme prendra de lui à son retour; aux aises, aux joies et aux plaisirs qu'elle lui fera ou fera faire devant elle; d'estre deschaux à bon feu, bien abreuvé, bien servi, bien signouri (traité en seigneur), bien couchié en blanc drap et en cofvrechiefs blans, bien couvert de bonnes fourrures, et assouvi des autres joies et esbatements, privetés, amours et secrets dont je me tais; et lendemain, robes, linges et vestements nouveaux: certes, belle sœur, tels services font amer et désirer à homme le retour de son hostel et veoir sa preude femme, et estre estrange des autres. Et pour ce que je vous conseille à réconforter ainsi vostre mary à toutes ses venues et demeures, et y persèverez. »

Ajoutons que si le bourgeois du *Ménagier de Paris* est égoïste, il n'est pas moins satirique à l'égard du sexe. On sent en lui la malice qui donna cours au moyen âge à tant de récits méchants où les travers des femmes sont un éternel sujet de

plaisanterie. Il signale bien, il est vrai, quelque beau dévouement, quelque trait de fidélité conjugale, mais il n'est jamais plus à son aise que s'il trouve l'occasion de rapporter une médisance. Un débat, raconte-t-il, s'émut un jour entre trois abbés et trois maris pour savoir lesquels étaient les plus obéissants ou les femmes à leurs maris, ou les religieux à leurs abbés. Il fut convenu que les abbés ordonneraient à leurs frères de laisser chacun sa chambre ouverte et de mettre une baguette sous son chevet; aux femmes de mettre une nuit un balai derrière la porte de la chambre. Au bout de huit jours, ils se rassemblent; les abbés ont été obéis. Le premier mari a bien obtenu, en se courrouçant, que le balai fût mis derrière la porte, mais sa femme s'est levée pendant la nuit et a jeté le balai en la rue par la fenêtre; la seconde femme a mis le balai, mais de dépit, elle est sortie de sa chambre et est allée coucher toute vêtue avec sa servante. Quant à la troisième, elle a répondu qu'elle n'était point sortie d'enchanteur ni de sorcier ; dût-elle mourir, elle n'y consentirait jamais et même ne coucherait jamais plus dans la maison, si l'on mettait le balai derrière la porte. « Ainsi les moines furent plus obéissants en plus grant chose, et à leur abbé qui est plus estrange; mais c'est raison, car ils sont hommes; et les femmes mariées furent moins obéissans et en moindre chose et à leurs propres maris, car elles sont femmes, et par elles perdirent leurs maris dix francs et furent déçus de leur outrageuse vantance ».

Ce bourgeois du XIV[e] siècle, si prompt à relever les « décontenances et simplesses » de sa jeune femme, si moqueur, si égoïste, a fait souche dans notre nation française ; nous le retrouvons à peu près sous les mêmes traits dans les personnages de Molière : il est l'ancêtre de Chrysale, de Sganarelle et d'Arnolphe. Tous ces tuteurs, tous ces maris, qui viennent dans le poète comique exposer leurs idées sur l'éducation des femmes, descendent en ligne directe du *Ménagier de Paris*.

Ils ont tous un même caractère : c'est celui du bon sens. Peut-être leur raison est-elle un peu étroite, et leur cervelle obstinée; mais, au moins, ils proclament que la vie n'est point un bal, ni une mascarade, qu'il y faut du sérieux et de solides principes.

C'était ainsi, du reste, que le XVIIe siècle, arrivé vers la moitié de son cours, envisageait désormais les choses. Il se faisait, à l'heure même où déclinait l'étoile de mademoiselle de Scudéry, un retour vers la raison. On la voulait en tout. L'ordre que Louis XIV mettait dans l'administration du pays en était un effet, comme la guerre que Boileau et Molière déclaraient au faux bel esprit. Les romans d'autrefois sont vaincus, parce que l'imagination publique se règle. Elle est revenue de ses égarements et de son vagabondage; on lui a donné des tuteurs pour veiller sur elle; la folle du logis va rentrer dans le devoir.

A qui dès lors la parole devait-elle revenir, si ce n'est à Molière, et, s'il la prend, de quel travers va-t-il d'abord faire justice? On le voit courir au plus pressé; en 1659, il s'attaque aux romans de mademoiselle de Scudéry, et, sans tenir compte de ce qu'ils peuvent avoir au fond de raisonnable et même de noble élévation, il les signale comme la cause du mal dont tant de jeunes cerveaux sont frappés. Gorgibus est chargé d'une fille et d'une nièce, toutes les deux sont en âge d'être mariées. Mais Calhos et Madelon n'en veulent point venir de « but en blanc à l'union conjugale ». Pour répondre aux idées qu'elles ont prises dans la lecture du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, elles rêvent avant le mariage « les déclarations, le courroux des amants, le raccommodement, les aventures, les rivaux, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements et tout ce qui s'en suit ».

Qu'un père éprouve quelque résistance de la part de sa fille,

Molière ne s'y trompe pas, il en voit aussitôt la cause dans la lecture des romans. Sganarelle s'écrie :

> Voilà, voilà le fruit de ces empressements
> Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans;
> De quolibets d'amour votre tête est remplie,
> Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.
> Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits...
> Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits.

Ainsi, d'abord il lui fallait déblayer le terrain, décrier les usages en faveur, ruiner les romans à la mode et bâtir ensuite sur ces ruines le vrai système d'éducation pour les femmes.

Je sais bien que, sur ce point, Molière est un peu suspect : il a contre lui des apparences fâcheuses et des présomptions. Quelques esprits outrés ou chagrins l'ont parfois compté parmi les détracteurs du savoir et les partisans de l'ignorance quand il s'agit des femmes. C'est une bien grosse erreur. Un auteur dramatique ne partage pas forcément les opinions erronées de tous ses personnages. Quelque force qu'il puisse prêter à des idées extravagantes ou fausses, il ne s'en fait pas pour cela le patron. Ne croyons pas que ce rare esprit soit de l'avis de Sganarelle qui voudrait réduire toute femme à ne lire que les *quatrains de Pibrac*, les *tablettes du conseiller Mathieu* et la *Guide du pécheur*. Comment a-t-on pu s'y méprendre? Arnolphe, convaincu qu'une femme d'esprit est un diable en intrigue, que femme qui compose en sait plus qu'il ne faut, a pris soin d'instruire Agnès dans la plus stupide ignorance. Depuis l'âge de quatre ans, il l'a fait élever dans un petit couvent, selon sa politique; il a réglé les soins qu'on prendrait pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait. Dieu merci ! le succès a suivi son attente. Agnès est toute simple, il n'est pas à craindre qu'elle ne parle que de cercles et de ruelles, qu'elle ne fasse de doux écrits de prose ou de vers; elle ignore ce que c'est qu'une rime.

Mais ces visions bizarres d'un cerveau malade sont tellement loin d'être la véritable expression des sentiments de Molière, qu'il prend soin de faire là-dessus la leçon à Arnolphe, et Chrysalde parle bien mieux suivant le poète, quand il dit :

> Mais comment, après tout, voulez-vous qu'une bête
> Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?
> Outre qu'il est assez ennuyeux, que je croi,
> D'avoir toute sa vie une bête avec soi,
> Pensez-vous bien le prendre, et que sur votre idée
> La sûreté d'un front puisse être bien fondée ?
> Une femme d'esprit peut trahir son devoir;
> Mais il faut, pour le moins, qu'elle ose le vouloir :
> Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,
> Sans en avoir envie et sans penser le faire.

Chrysale, dans les *Femmes savantes*, dit assurément des choses bien raisonnables. On l'approuve de s'irriter du fol entêtement dont sa femme, sa sœur et l'une de ses filles sont frappées pour la science. Rien de plus juste que de vouloir qu'une femme n'aille point chercher ce qu'on fait dans la lune, et mène tout dans sa maison suivant le bon ordre. On applaudira toujours à cet honnête bourgeois qui veut déloger de son grenier une longue lunette à faire peur aux gens, et réduire Belise, Philaminte, Armande, à régler la dépense avec économie, à former aux bonnes mœurs l'esprit de leurs enfants; mais encore, n'est-ce pas lui qu'il faut prendre comme interprète de la pensée de Molière. Non, c'est être satisfait de trop peu de chose que de réduire toute la capacité d'une femme à distinguer un pourpoint d'avec un haut-de-chausses. L'auteur du *Misanthrope* estimait plus la science; car, il faut bien le dire, Belise, Armande et Philaminte n'ont pas un véritable savoir. Leur entend-on rien dire qui soit raisonnable ? elles ont le jargon des études, elles n'en ont pas le solide agrément. Voir des clochers dans la lune, en attendant qu'on y puisse voir des

hommes, régler la langue sur une affectation de préciosité ridicule, rédiger les statuts d'une Académie où nul n'aura d'esprit hors les académiciens et leurs amis, s'attacher au péripatétisme, approuver Épicure, ses atomes, et trouver que ses dogmes sont forts; vouloir qu'un notaire, dans un acte authen-



UNE FEMME SAVANTE.

tique, désigne la dot en mines et talents, est-ce là faire preuve d'instruction réelle? Se pâmer aux vers de Trissotin, porter aux nues les sottes inventions du plus méchant des poètes, est-ce avoir la tête bien saine? Non, sans doute, et Chrysale n'a que trop raison contre toutes ces chimères d'esprits nourris

d'une viande si creuse. Tant d'étranges solécismes en conduite devaient enfin le pousser à décharger sa rate.

Néanmoins, ne nous lassons pas de le dire, il n'est pas l'homme sensé de la pièce. Chrysalde, Ariste, dans l'*École des femmes* et dans celle des *Maris*, ont fait justice de l'égoïsme et de la grossièreté qui voudraient dépouiller la femme « de son noble rang de compagne de l'homme, faite comme lui pour connaître et aimer, et qui prétendent la réduire à la condition d'une servante, d'un être inférieur, dont on ne daigne cultiver ni l'esprit ni l'âme ».

Dans les *Femmes savantes*, Clitandre dit le dernier mot de Molière sur l'éducation des femmes ; c'est en quelque sorte, dit M. Cousin, son secret qui lui échappe, la lumière qui éclaire à nos yeux toutes ses contradictions apparentes :

> Je consens qu'une femme ait des clartés de tout,
> Mais je ne lui veux point la passion choquante
> De se rendre savante afin d'être savante.
> Et j'aime que souvent aux questions que l'on fait
> Elle sache ignorer les choses qu'elle sait :
> De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
> Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache.

Admirables paroles qui nous montrent ici, en particulier, comme en toutes choses, Molière partisan de la juste mesure, ennemi de tous « les excès contraires, également ridicules, l'ignorance qui fait des Agnès, et la pédanterie des Philamintes ».

Ce langage de la raison fut entendu, et les mœurs publiques s'y conformèrent. On vit alors toute une génération de femmes charmantes. Désabusées des habitudes des précieuses, libres de tout entêtement scientifique, elles montrèrent ce que peut, dans des naturels heureux, une éducation bien faite. De 1660 à peu près, jusqu'au moment où la vieillesse vient

assombrir Louis XIV et sa cour, il serait difficile de trouver en aucun temps de plus agréables personnes. Tout le monde sait, pour l'avoir lu dans Bossuet, de quels dons sérieux était ornée la malheureuse Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Le grand prédicateur nous dit avec quelle finesse, quelle justesse de goût, quelle sûreté de jugement elle discernait les beautés de l'esprit. C'était à elle que Racine dédiait *Andromaque;* c'était pour lui obéir que Corneille rentrait en lice avec son jeune rival et traitait, malheureusement pour sa gloire, le sujet de *Bérénice*.

Madame de La Fayette crée le roman nouveau dans la *Princesse de Clèves* et fait pour toujours oublier le *Grand Cyrus* et l'*Illustre Bassa*. Elevée par Ménage, un homme dont la réputation de savant ridicule est sans doute imméritée, elle échappe comme madame de Sévigné à l'affectation du savoir et du bel esprit.

Qui donc pourrait oublier celle-ci dans une liste des femmes aimables et sensées qui ont illustré la France? Quelle rectitude, quelle science! quelle modestie, quelle conduite! Elle sait beaucoup, voit-on jamais qu'elle s'en targue et s'en vante? Elle connaît le latin; elle n'est peut-être pas capable, comme certaine abbesse de Montmartre, de traduire Platon, ou, comme madame Dacier, de donner Homère en français, mais ni l'italien, ni l'espagnol ne lui sont inconnus. En quoi pourtant ce savoir estimable la gâte-t-il à nos yeux? Au contraire, il la relève et la soutient; c'est son agrément le plus vif. Même quand elle écrit ses lettres les plus frivoles, on sent chez elle le fond solide et durable d'une éducation bien faite. Molière parlait tout à l'heure de cette femme d'esprit qui, pour violer son devoir et l'oublier, devrait à tout le moins le vouloir; il disait, sans l'exprimer, que les lumières de l'intelligence profitent toujours au cœur, que la responsabilité s'accroît avec les connaissances et que le mal est plus difficile à commettre

lorsqu'à la droiture de l'âme s'unissent les bons effets d'une éducation sérieuse.

Madame de Sévigné en est l'exemple. Mal mariée d'abord, débarrassée enfin par un duel d'un époux frivole, léger, tout à fait indigne d'elle, restée veuve à vingt et un ans; assez belle pour attirer les yeux de tous les hommes, fort en vue dans le monde; libre dans ses démarches, sans blesser les convenances, jamais personne, même son méchant cousin Bussy de Rabutin, ne trouva à mordre sur elle. Quelle mère dévouée et tendre! Quelle économe intelligente de sa fortune! quelle amie empressée! quelle solide raison, quelle gaieté! quelle piété vraie sans superstition, sans erreur, sans timide asservissement! Reconnaissons en elle tout ce que peut une éducation dirigée par des hommes, car elle fut élevée par deux hommes, Ménage et l'abbé de Coulanges, le bien bon. Quel couvent aurait produit un si parfait ouvrage?

La Fontaine a immortalisé l'esprit, les vertus et le savoir de madame de La Sablière. Il a célébré en elle, dans son langage original, un esprit qui a beauté d'homme avec grâce de femme. Instruite et point frivole, il la trouvait au-dessus des faiblesses de son sexe. En effet, madame de La Sablière avait de profondes connaissances qui lui ouvraient sur tout de vastes horizons. Elle savait par cœur les plus beaux vers de Virgile et d'Horace. Sauveur et Roberval, tous deux de l'Académie des sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie. Bernier qui logeait chez elle lui avait enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie. C'est pour elle qu'il fit un abrégé des ouvrages de Gassendi. Tant de science ne nuisait en rien aux charmes de son sexe; sa maison était le séjour des grâces, de la joie et des plaisirs. Son mari joignait aux talents du poète la politesse de l'homme du monde, le don et l'habitude de plaire. Les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les La Fare, les de Foix, les Chaulieu aimaient à se réunir chez elle. On y



BUSSY-RABUTIN.

voyait les hommes les plus éminents dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit; et madame de La Sablière, par sa conversation toujours variée, par sa politesse exquise, par sa gaieté naturelle, était l'ornement, le lien et l'âme de ces cercles brillants. Bayle disait d'elle, quoiqu'elle n'eût jamais rien écrit : « Madame de La Sablière est connue partout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs. » Que les femmes ne s'effrayent pas de la science, elle n'a gâté, chez madame de La Sablière, ni ses traits, ni son souris, ni ses appas, *ni son art de plaire et de n'y penser pas.*

Je ne dissimulerai pas pourtant que Boileau a placé madame de La Sablière dans les portraits de la *Satire X* contre les femmes. Il prétend nous faire voir en elle la savante ridicule et importune. Il nous la montre l'œil trouble et le teint terni. Faut-il s'en étonner? Sur le calcul de Cassini,

> Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière,
> A suivre Jupiter passé la nuit entière.

Mais c'est là une malice peu courtoise, une vengeance exercée par Boileau, dans son ressentiment d'avoir été trouvé en faute par madame de La Sablière. S'il a dit : « Rien n'échappe aux regards de notre curieuse, » c'est qu'il en avait fait lui-même l'expérience. Ayant parlé dans ses vers d'astronomie à tort et à travers, madame de La Sablière l'en avait repris, elle avait même ajouté que, quand on se mêlait de faire des satires, il fallait connaître les matières dont on parlait. *Inde iræ.* Être repris par une femme qui avait raison, quelle honte pour un homme! tant de fiel entre-t-il dans notre pauvre cœur!

Ce n'est point le désir puéril de faire une antithèse piquante qui me porte à mettre le nom de Fénelon à côté de celui de

Molière. Non, c'est que ces deux grands hommes ont eu sur l'éducation des filles à peu près les mêmes vues. Tous les deux, en consultant le bon sens et la pratique de la vie, sont arrivés à peu près aux mêmes conclusions. L'archevêque de Cambrai, loin de redouter la science pour les filles, en invoque le secours contre la faiblesse naturelle des femmes, contre leur penchant aux visions chimériques. Il ne trouve qu'elle pour combattre les dangers d'une imagination errante. « L'gnorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie, c'est la conséquence et le défaut des éducations ordinaires. L'absence d'une instruction solide et sérieuse fait en elle un grand vide que les choses frivoles vont remplir. Le sommeil, la mollesse, les divertissements, les spectacles vont lui devenir nécessaires. Tandis que les personnes instruites et occupées à des choses sérieuses n'ont qu'une curiosité médiocre, que ce qu'elles savent leur donne du mépris pour beaucoup de choses qu'elles ignorent, les filles mal instruites et inappliquées, faute d'aliment solide, tournent leur ardente curiosité vers les objets vains et dangereux. Celles qui ont de l'esprit s'érigent souvent en précieuses, et lisent tous les livres qui peuvent nourrir leur vanité; elles se passionnent pour des romans, pour des comédies, pour des récits d'aventures où l'amour profane est mêlé. Elles se rendent l'esprit visionnaire en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans, elles se gâtent même par là pour le monde ; car tous ces beaux sentiments en l'air, toutes ces passions généreuses, toutes ces aventures que l'auteur du roman a inventées pour le plaisir, n'ont aucun rapport avec les vrais motifs qui font agir dans le monde, et qui décident des affaires, ni avec les mécomptes qu'on trouve dans tout ce qu'on entreprend ». « Une pauvre fille, continue-t-il, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne trouver point dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à

ces héros : elle voudrait vivre comme ces princesses imaginaires, qui sont, dans les romans, toujours charmantes, toujours adorées, toujours au-dessus de tous les besoins. Quel dégoût pour elle de descendre de l'héroïsme jusqu'au plus bas détail du ménage ! [1] »

L'histoire, la poésie, l'éloquence, la musique et la peinture, voilà les solides occupations qui détourneront les filles de la vanité, des conversations légères où l'on dit peu en beaucoup de mots, des longs détours qui sentent l'artifice, et leur donneront insensiblement du mépris pour les inconstances de la mode qui ont sur elles tant d'empire. Fénelon ne s'étonne pas de cet esclavage, il le leur pardonne en quelque sorte; les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire leur étant fermés, elles tâchent de se dédommager par les agréments de l'esprit et du corps. De là vient leur conversation si douce et si insinuante; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont si passionnées pour les ajustements : une coiffe, un bout de ruban, une boucle de cheveux plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, ce sont pour elles autant d'affaires importantes. Mais souvent ce faste ruine les familles, et la ruine des familles entraîne la corruption des mœurs.

Dans son goût exquis pour l'antiquité, Fénelon dit avec le charme d'un ancien : « Je voudrais même faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines; elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et les draperies pleines et flottantes à longs plis, sont agréables et majestueuses. C'est une chose bien mal entendue, par exemple, de se grossir la tête

1. Traité de l'*Éducation des filles*.

de je ne sais combien de coiffes entassées; les véritables grâces suivent la nature et ne la gênent jamais. » Voyez l'à-propos de la raison. Elle est toujours jeune, toujours applicable à tous les temps. Ce passage semble écrit d'hier. Mais aussi combien la raison est-elle peu suivie dans ses plus sages conseils!

Pour donner cette éducation parfaite, Fénelon ne connaissait pas de meilleure institutrice qu'une mère. « J'estime fort l'éducation des bons couvents, mais je compte encore plus sur celle d'une bonne mère quand elle est libre de s'y appliquer. Je conclus donc que mademoiselle votre fille, écrivait-il à une mère qui l'avait consulté, est mieux auprès de vous que dans le meilleur couvent que vous pourriez choisir ». Mais il y a peu de mères à qui il soit permis de donner un pareil éloge. Aussi madame de Maintenon, qui avait plus de confiance dans les couvents, fonda-t-elle Saint-Cyr. Ce fut la grande occupation de ses derniers jours, la consolation des grandeurs qu'elle payait si cher, une œuvre de haute sagesse à laquelle cette femme singulière eut l'art d'intéresser la gloire de Louis XIV.

Si jamais personne fut propre à diriger l'éducation des jeunes filles, ce fut assurément madame de Maintenon. Nulle femme n'a jamais entrevu la vie sous des faces plus diverses, nulle n'a jamais eu plus de raison, de bon sens pour profiter de l'expérience, d'art et de manège pour s'élever par la vertu, par la patience, par la modestie. Madame de Maintenon, qui n'oublia jamais la misère de ses premières années, avait une vive sympathie pour les jeunes filles, et ce sentiment honorable et pieux se fortifiait en elle d'une inclination native à morigéner les autres. Elle avait quelque chose du magister, elle en avait le zèle pour les petites choses, l'attention empressée, le dévouement infatigable, sans pédantisme, avec un doux rayon de gaieté et de bonne humeur.

Quand ce couvent de jeunes filles nobles, tendrement recueillies pour la plus grande gloire de Dieu et du roi, eut été enfin établi dans les bâtiments de Saint-Cyr, madame de Maintenon en fut tout épanouie de bonheur. C'était son institution à elle, quelque chose comme les Invalides pour le roi. En ouvrant cet asile aux familles de la noblesse de province, elle se sentait leur véritable bienfaitrice, et, au plaisir d'avoir fait une bonne action, s'ajoutait encore le charme de satisfaire son goût de régenter et de commander. Sans doute, dans le cabinet du roi, quoiqu'elle parût humble et presque nulle devant le Conseil des ministres, elle avait un immense empire; tout en dévidant ses pelotons de laine, la tête baissée sur son ouvrage, c'est elle qui, vers la fin, menait toute chose; mais il lui fallait se cacher, s'envelopper de prudence, se couvrir d'humilité.

En présence de la famille royale, sa situation mystérieuse et bizarre l'obligeait à une bien grande contrainte; outre qu'elle était souvent obligée de subir l'humeur altière et impérieuse du roi, il lui fallait raccommoder des brouilleries, apaiser des différends, dissiper des soupçons et des ombrages, souvent, comme elle le dit elle-même, tirée à quatre princes. A Saint-Cyr, elle respirait à l'aise. Là, elle était véritablement reine, elle commandait, elle dirigeait, elle récompensait, elle punissait au grand jour. Au milieu de ses *rouges*, de ses *bleues*, de ses *noires*, de ses *jaunes*, jeune postérité de l'antique noblesse, elle oubliait cette autre royauté pénible et chargée de soucis, pour en prendre une douce et souriante. Il y a d'elle un joli trait. Un jour qu'en s'empressant autour d'elle, ces enfants soulevaient un nuage de poussière, une de leurs maîtresses craignit d'en voir madame de Maintenon gênée, et fit un mouvement pour lui épargner cette incommodité : « Laissez, lui dit madame de Maintenon, laissez ces pauvres enfants, j'aime tout d'elles, jusqu'à leur poussière. »

Il y a eu deux époques dans l'éducation de Saint-Cyr : la première est celle d'Esther, et même encore d'Athalie. La fondatrice avait voulu d'abord une instruction assez soignée pour ces jeunes filles. On faisait réciter des vers aux élèves, on les façonnait à la bonne prononciation en même temps qu'à l'intelligence de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre de la scène. On joua d'abord *Bérénice*, *Bajazet*, deux pièces de Racine où les passions amoureuses sont des plus vivement traitées. Ces jeunes pensionnaires comprirent très bien leurs rôles. On fut très étonné de les leur voir jouer avec tant de feu. Madame de Maintenon, prudente comme elle était, vit d'abord le danger où l'on pouvait être. Elle supprima Racine le profane.

Madame Brinon fit elle-même des pièces qui ne se distinguaient ni par le talent ni par la méthode ; elle en arrangea d'autres qui ne satisfaisaient pas davantage la directrice suprême. Ce fut alors qu'elle eut recours à Racine et l'engagea à traiter quelque sujet d'histoire sainte que des jeunes filles pussent innocemment représenter. Ce fut, un moment, la grande affaire de toute la cour. Chacun brigua l'honneur d'être invité à cette représentation. Le roi y faisait les honneurs de la maison. Madame de Sévigné ne se contient pas de joie d'avoir été admise à la représentation de Saint-Cyr. Le roi lui a parlé : elle en est aux anges, et naturellement tout lui semble parfait dans cette petite fête dramatique. En effet, la grâce touchante de cette jeunesse, le charme des vers, la nouveauté des chœurs, l'harmonie des voix, tout était frais, ingénu, naïf et tendre. Ce fut le triomphe de Saint-Cyr, de madame de Maintenon et du roi. Mais ces jeunes filles, qui avaient en elles quelque hauteur d'esprit et la fierté de leur origine, se trouvèrent aussitôt fort au-dessus de pensionnaires communes ; ces pupilles du grand roi s'abandonnèrent alors, à ce qu'il paraît, aux séductions de l'orgueil. Dans ses entretiens sur l'éducation,

leur fondatrice en fait l'aveu, elle s'effraya de voir naître les abus au sein de cette maison.

Elle s'en prit à sa première méthode. L'esprit de subtilité, les habitudes raisonneuses, quelque chose de précieux, s'était glissé dans Saint-Cyr, à la suite de la foule des courtisans et des applaudissements qu'ils avaient largement prodigués. Voici un détail que nous tenons de madame de Maintenon elle-même. Ces jeunes chanteuses, dont les voix avaient été entendues avec tant de plaisir sur le théâtre, refusèrent de chanter à la chapelle les psaumes. Le maître de musique en fut consterné, madame de Maintenon elle-même en trembla, et nous avons la copie des reproches sévères qu'elle vint adresser à ses *bleues :* « N'avez-vous donc de voix que pour le monde, refusez-vous de consacrer à Dieu les dons qu'il vous a donnés; n'est-ce que l'attrait du théâtre et des louanges qui vous faisait célébrer dans les chœurs de Racine avec tant de plaisir les bienfaits et la puissance du Seigneur? »

Ces réflexions rendirent l'institutrice beaucoup plus sévère et, disons-le, désormais beaucoup plus timide. A partir de ce moment, l'instruction descend d'un degré et même de plusieurs. *Athalie* ne fut représentée devant le roi qu'en habits de tous les jours, sans théâtre, sans assemblée, ce ne fut qu'un exercice de classe. Madame de Maintenon met dès lors tous ses soins à éloigner les lectures, la science, même la plus élémentaire. Tout est subordonné à l'humilité, à la douceur, à la simplicité, à l'obéissance chrétienne. Elle se défie de tout, des livres profanes qu'elle croit fort dangereux, surtout aux personnes de son sexe qui sont naturellement curieuses. « Il y a, dit-elle dans ses instructions à ses dames, des livres mauvais par eux-mêmes; tels que sont les romans, parce qu'ils ne parlent que de vices et de passions; il y en a d'autres qui, sans l'être autant, ne laissent pas d'être dangereux aux jeunes personnes, en ce qu'ils peuvent les dégoûter des livres de piété, et qu'ils

enflent l'esprit, comme par exemple l'histoire romaine ou l'histoire universelle, du moins celle des temps fabuleux ».

Tous les livres, à ses yeux, sont des livres profanes qui ne sont pas pieux, bien qu'ils soient innocents. Elle répète aux dames de Saint-Louis : « Apprenez à vos demoiselles à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état, et enfin, si elles veulent lire, que ce ne soient que des livres bien choisis, propres à nourrir leur piété, à former leur jugement et à régler leurs mœurs. » On lui demande si l'on peut citer aussi des exemples vertueux des sages païens de l'antiquité et des philosophes. — Non. Elle craindrait que tous ces grands traits de générosité et d'héroïsme ne leur élevassent par trop l'esprit et ne les rendissent aussi vaines et précieuses qu'elles l'étaient dans les commencements. Il y a, dans les citations de l'antiquité profane, quelque chose qui dégoûte de l'aimable simplicité du saint Évangile, et de tout ce qui tend à l'humilité, à la petitesse, au mépris de soi-même.

Voilà le cercle qui se resserre, et à tel point qu'il est à craindre qu'on n'étouffe sous cet amas de précautions. Il y a de la puérilité à redouter ainsi l'instruction. Nous retombons dans le système ridicule de Chrysale, qui ne veut conserver des livres de ses femmes qu'un gros Plutarque à mettre ses rabats. Madame de Maintenon pense comme lui, elle pense comme Gorgibus, comme Sganarelle. Elle a peu d'estime pour l'esprit des femmes : « Les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides. » Du reste, elle est si bien persuadée de ce qu'elle dit, que c'est la conduite qu'elle tient à l'égard de sa nièce, la future duchesse de Noailles, qui pourra cependant être un bon parti, et tout ce qu'elle exige de sa gouvernante est qu'elle la rende une bonne fille, douce, pieuse, bienfaisante, charitable et bonne chrétienne.



MADAME DE MAINTENON.

Qu'on ne s'y trompe pas, ce que je blâme, ce n'est point cet appel constant à la piété, à la sagesse d'esprit, à la modération du savoir; non, non, tout cela est précieux, nécessaire, c'est le fond de l'éducation des femmes. Mais ne peut-on pas dire qu'il y a quelque chose d'étroit et de préjudiciable à l'intelligence dans cette prévention contre les études profanes? Ce serait faire le plus grand tort à la religion, à la piété, de prétendre qu'elles ne sont compatibles qu'avec l'ignorance. Toute l'histoire de l'Église et de la France se lèverait contre une telle erreur.

Après cela, madame de Maintenon est admirable dans les soins de mère et de gouvernante qu'elle prodigue à ces petites filles. Dans ces dernières années elle va tous les jours à Saint-Cyr. Sa prévoyance porte sur tout. Elle redouble ses conseils sur la nécessité d'être modeste; la timidité, une sorte d'embarras et même de gaucherie dans ces jeunes filles, ne lui déplairaient pas. Elle aime à les voir ne point se presser de répondre, ou bien le faire par un oui, par un non. Elle abonde en petites anecdotes pour les instruire, pour les rendre précautionnées, attentives dans toutes leurs démarches, polies avec les valets; enfin, elle leur inspire ces principes de vigilance sur elle-même, cet empire sur leur esprit, qui a fait d'elle, la veuve de Scarron, la femme du roi de France. Elle apprend aux enfants à coudre, à tenir leur ouvrage, à conduire leur aiguille. Elle les fait jouer aux petits jeux d'esprit, aux proverbes; elle leur donne l'explication grammaticale de certains mots; elle leur fait elle-même des modèles de lettres, pour un père, pour un oncle, pour une bienfaitrice.

Au milieu de ces petits soins, elle n'oublie pas le roi. Dieu et Louis, tout est là. Nos armes remportent une victoire, elle demande aux jeunes pensionnaires pourquoi elles en sont bien aises. Chacune répond à sa guise, mais il n'y en a qu'une qui, plus avisée que les autres, trouve la vraie réponse que

madame de Maintenon voulait : « Parce que cela fera bien plaisir au roi. » Elle la comble d'éloges, cette jeune fille. Le roi! devant lui, il n'est plus question de la France, de ses avantages, de sa sécurité, de sa gloire. Le roi, ce mot dit tout, parce que, sans doute, Louis XIV n'a rien de plus cher que les avantages, la sécurité et la gloire de la France.

Quoique timide à l'excès, madame de Maintenon a du bon sens, et souvent, chez elle, il impose silence à des scrupules auxquels on pourrait la croire plus sensible qu'elle n'est. Une jeune fille ayant rougi de ce que son père, au parloir, avait prononcé le mot de culotte, elle blâme cette pudeur insensée dans une enfant. Une autre s'arrête un jour en récitant les sept sacrements de l'Église, elle se met à rire d'une manière embarrassée, elle n'ose nommer le mariage. Madame de Maintenon l'en blâme en ces termes si raisonnables : « Quoi! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont les apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là, qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent, et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler très sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs! »

Voilà de tristes paroles qui se sentent de la dure expérience que madame de Maintenon avait faite de la vie. Femme d'abord d'un cul-de-jatte, du pauvre Scarron, elle avait trouvé auprès de lui plus de plaisir et d'agrément qu'auprès du grand roi, dont l'égoïsme l'accablait sous les incommodités d'une étiquette rigoureuse.

Il serait intéressant, dit Théophile de Lavallée, de suivre

dans les petites villes, dans les provinces et dans les campagnes, ces jeunes filles sorties de Saint-Cyr. Elles durent assurément y faire de bonnes mères de famille, fort attentives aux soins du ménage ; mais je doute qu'elles aient beaucoup attiré les yeux par leur esprit, leurs lumières et leurs agréments. Cette seconde volée de Saint-Cyr, comme dit Sainte-Beuve, fut moins brillante que la première dont la gloire fut madame de Caylus, cette autre nièce de madame de Maintenon, en qui se trouvèrent unies, avec le bon sens de sa tante, la grâce et l'urbanité du XVIIe siècle finissant.





CONCLUSION

Nous venons d'étudier la société française du XVIIe siècle en la prenant à presque tous les étages; il est temps de conclure et de mettre en relief la pensée dont s'anime ce travail. Malgré nos imperfections, malgré nos coupables défections, malgré les horreurs cruelles dont nous avons naguère été les témoins épouvantés, j'ose dire qu'à certains points de vue de la politique et de la morale publique nous valons mieux aujourd'hui que ne valaient nos pères du XVIIe siècle.

Je sais combien il peut sembler étrange de tenter une apologie de notre temps. Une équivoque est facile, et je dois la prévenir. Je réprouve de toutes les forces de mon âme les crimes qui nous ont humiliés et flétris dans ces dernières années. Mais, s'il nous faut baisser la tête devant de si farouches

attentats, nous n'en devons pas moins respecter et défendre les conquêtes faites par la société française depuis 1789.

Un grand nombre d'hommes illustres, au temps de Louis XIV, avaient, il est vrai, devancé leurs contemporains dans la voie du progrès; de grands ministres, qui étaient en même temps de grands citoyens, avaient travaillé à fonder des institutions utiles ; le roi lui-même les y avait encouragés parfois; il faut l'avouer cependant, la marche était lente; d'énormes obstacles l'entravaient. Vauban réclamait en vain la justice et l'équité contre des privilèges criants; la raison et l'humanité avaient de la peine à faire pénétrer leur voix, soit dans les conseils de la justice, soit dans ceux de l'Église.

Des courtisans raffinés dans les intrigues, dans le vice et parfois dans la cruauté ; des richesses scandaleuses, là où devaient régner sans partage l'humilité et la pauvreté ; des juges que « leurs artifices et leurs coups hardis faisaient redouter », c'est Bossuet qui nous le dit; des médecins ignorants et entêtés; des docteurs opiniâtres qui poursuivaient toute vérité dès lors qu'elle n'était pas dans leurs cahiers ; des paysans misérables et corrompus par la misère, tel est à peu près le spectacle que nous voile l'éclat extérieur de cette brillante époque. Il faut pourtant dissiper cette illusion, et voir la vérité où elle est.

Il n'est pas probable que la France retrouve jamais un âge plus magnifique dans ses œuvres, plus glorieux dans ses triomphes, plus pompeux dans son faste. L'esprit français, on peut le croire, ne remontera plus à ce haut degré de beauté littéraire dont nous sommes encore éblouis : mais d'autres avantages compenseront ces pertes. Les lumières plus répandues, la justice mieux pratiquée dans les relations sociales, la politique fondée sur de meilleurs principes, la liberté civile et religieuse définitivement assurée, la science se développant sans entraves, les mœurs moins élégantes en apparence, mais

en réalité plus saines et plus fortes : ce sont là des biens qui ont leur valeur. Qui voudrait nier que la société française n'en ait conquis plus d'un? Sans doute, les nobles images de la justice et de la liberté ont été souvent couvertes d'un voile funèbre; mais elles ne se sont pas retirées d'entre nous. Ces éclipses passagères ne doivent pas troubler notre confiance dans l'espoir d'un avenir meilleur. Sachons donc conserver cet espoir dans nos âmes, sans faiblesse; sachons rendre aux âges passés une justice impartiale ; mais ne regrettons pas ce que le temps a détruit : il ne laisse subsister que les œuvres de la raison et de la vérité.



TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER.
IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5512-3-93.

